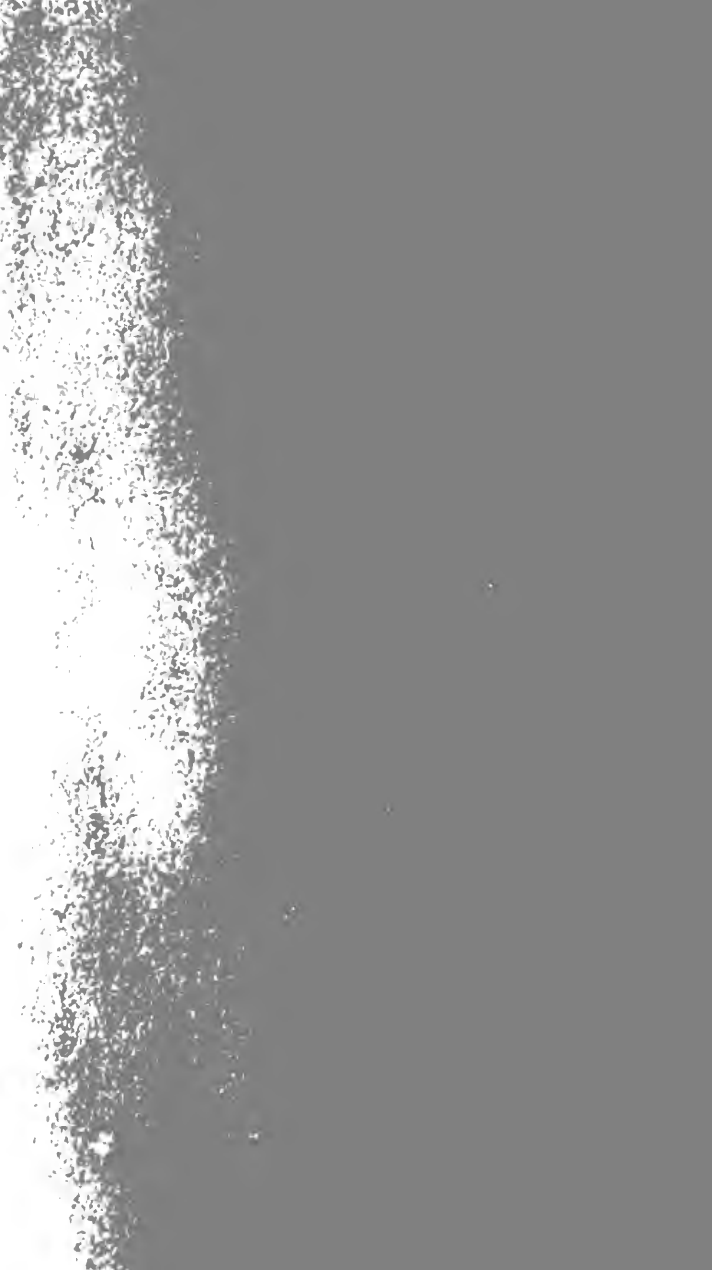


U d' / of Ottawa



39003002115631







609 10 - 27

**LA STATUE**

DE

**J.-J. ROUSSEAU**

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- HISTOIRE DE SAINT-JUST**, député à la Convention. —  
2<sup>e</sup> édition. — Deux volumes in-18. — Prix. . . . . 7
- MARIE LA SANGLANTE**, histoire de la grande réaction  
catholique sous Marie Tudor, précédée d'un *Essai sur  
la chute du Catholicisme en Angleterre*. — Deux vo-  
lumes in-8. — Prix. . . . . 10
- HISTOIRE DE ROBESPIERRE**, d'après des papiers de fa-  
mille, les sources originales et des documents entiè-  
rement inédits. — Trois forts volumes in-8. — Prix. 22 50
-

CE

# LA STATUE

DE

F 1973

# J.-J. ROUSSEAU

PAR

## ERNEST HAMEL

*A de pures fins, par de purs moyens.*

---

**DEUXIÈME ÉDITION**

---

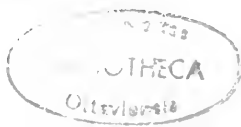
**PARIS**

**A. LE CHEVALIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

61, RUE DE RICHELIEU, 61

1868

Tous droits de traduction et de reproduction réservés



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto

PK  
2045  
H2  
13.5



# LA STATUE

DE

# JEAN-JACQUES ROUSSEAU

---

## CHAPITRE PREMIER.

J.-J. ROUSSEAU ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

### I

Il y a de bien étranges destinées, et je ne sais de comparable aux vicissitudes éprouvées par certains hommes que la mobilité et les variations des jugements humains à leur égard.

Tel a été, de son vivant, l'objet de l'enthousiasme universel et s'est vu couvert des bénédictions de tout un peuple, qui, mort, a été traîné aux gémonies. Ceux dont la main avait pressé sa main, ceux dont la bouche lui avait prodigué le plus de louanges, ont fait cause commune avec ses détracteurs, et changé en couronnes d'épines les couronnes ci-

viques que jadis ils lui avaient tressées. Sublime hier aux yeux du monde entier, encensé, fêté comme un bienfaiteur et comme un dieu, aujourd'hui calomnié, honni, conspué par les plus abjects, les plus vils, les plus corrompus. Hélas! voilà quel est trop souvent le sort des véritables amis de l'humanité.

A celui-ci le pays, cédant à un sentiment de légitime reconnaissance, avait voté des statues. Mais on cherche vainement sur nos places publiques la statue décrétée. C'est précisément là le cas de Jean-Jacques Rousseau. Il n'est pas d'homme peut-être dont la mémoire ait été plus solennellement honorée, qui ait reçu de tout un peuple plus de témoignages d'estime, d'admiration et de reconnaissance: à peine semble-t-on s'en souvenir aujourd'hui. Il en est même qui se croient très-osés, j'en suis sûr, en souhaitant timidement une statue au grand citoyen, sans doute afin de pouvoir le décrier plus à l'aise. Ils ignorent les honneurs extraordinaires que par trois et quatre fois lui décerna la France régénérée. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler ce qu'il fut aux yeux des hommes de la Révolution, et les hommages splendides rendus par ces glorieux fondateurs de la patrie moderne à celui qu'avec juste raison ils considéraient comme le révélateur des Droits de l'homme.

## II

Un jour l'immortel Jean-Jacques, décrété de prise de corps par le parlement de Paris, chassé de sa ville natale, qui rayonnait pourtant de l'illustration de son nom, et au foyer de laquelle il avait espéré en vain pouvoir trouver un asile et un refuge, obligé enfin de mener à l'étranger la vie errante et précaire d'un proscrit, écrivait, dans l'amertume de son cœur, les lignes suivantes, en répondant à un mandement célèbre de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont : « Oui, je ne crains pas de le dire, s'il existait en Europe un seul gouvernement éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Emile*, il lui eût élevé des statues. Je connaissais trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnaissance, je ne les connaissais pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait. » Permis à Voltaire de déployer à ce sujet toute sa verve moqueuse, il n'en est pas moins vrai que trente ans plus tard ce vœu naïf d'un grand esprit et d'un grand cœur se trouvait presque entièrement réalisé.

L'érection d'une statue à l'humble et doux philosophe de Genève devait être une œuvre nationale; il était réservé à l'Assemblée constituante d'en dé-

créer officiellement le principe ; cependant il est juste de dire que l'initiative vint de deux simples particuliers de la petite ville de Lusignan. Dès les premiers jours de l'année 1790, les citoyens Bonneau - Duchesne fils et Presle-Duplessis le jeune s'adressèrent aux *Révolutions de Paris*, le journal le plus populaire de l'époque, pour leur faire part du projet d'ouvrir une souscription d'un écu à l'effet d'élever une statue à la personne de Jean-Jacques Rousseau. « Si tous ses admirateurs souscrivent, écrivaient-ils, nous aurons du reste encore de quoi soulager bien des malheureux (1). » *Les Révolutions de Paris*, toujours fort empressées d'aller au-devant du sentiment public, ne demeurèrent pas sourdes à cet appel, et, faisant ce que fait aujourd'hui le journal *le Siècle* pour Voltaire, elles ouvrirent leurs colonnes à la souscription proposée afin d'élever un monument à l'homme dont le nom, disait-on alors, était inséparable des noms de patrie, de liberté, de justice et de vérité.

Les offrandes affluèrent de toutes parts : hommes, femmes, enfants, tous donnèrent, comme si chacun eût compris qu'il avait une dette de reconnaissance à payer à la mémoire du philosophe. Et, afin d'imprimer à cet acte de rémunération grandiose — car alors on ne prodiguait pas les statues comme de nos

(1) Lettre en date du 20 janvier 1790. *Révolutions de Paris*, numéro 29.

jours — un caractère essentiellement patriotique, on résolut d'employer à la construction du piédestal de ce monument des pierres provenant de la démolition de la Bastille. C'était assurément une manière ingénieuse de faire savoir à tous qu'au nom et à la personne de Rousseau se rattachait directement la chute de cette vieille forteresse du despotisme, chute à laquelle, on le sait, nos pères avaient fixé le commencement de l'ère nouvelle, l'ère de la liberté dans notre pays. Certes on ne pouvait honorer plus délicatement le précurseur, le promoteur le plus hardi des grandes choses qui s'accomplissaient en ces temps prodigieux. Cette idée parut si heureuse que les poètes se mirent en frais d'imagination pour la chanter, et à peu près vers l'anniversaire de la prise de la Bastille, *le Moniteur*, qui n'était pas encore un journal officiel, offrit à ses lecteurs des vers d'un citoyen nommé Guichard, dont les intentions valaient beaucoup mieux que la poésie.

Dans les derniers jours de cette féconde année 1790, le 21 décembre, dans sa séance du soir, l'Assemblée nationale constituante, pénétrée de tout ce qu'elle devait à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau, rendait à son tour, à l'unanimité et au milieu d'applaudissements prolongés, sur la double proposition de Barère et d'Aymar, député de Forcalquier, un décret dont le premier article était ainsi conçu : « Il sera élevé à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*

une statue portant cette inscription : *La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau*. Sur le piédestal sera gravée la devise : *Vitam impendere vero.* » Par un second article, une pension de 4,200 livres était accordée à celle que, sur le soir de sa vie, le philosophe avait proclamée sa femme et que la Révolution reconnut comme sa veuve (1). Ce décret avait une haute et puissante signification : la Révolution française se reconnaissait, se proclamait à la face du monde, dans ce qu'elle avait de plus noble, de plus grand, de plus élevé, la fille légitime de Jean-Jacques Rousseau.

A quelques jours de là on jouait au Théâtre Italien un drame de Bouilly représentant le philosophe à ses derniers moments. La pièce eut un succès de larmes. Le jour de la seconde représentation on apporta sur la scène le buste de Rousseau, et on le couronna au milieu des acclamations de la foule, tandis que l'orchestre jouait l'ouverture du *Devin de village* (2).

L'Assemblée constituante ne se contenta pas de voter une statue à l'auteur du *Contrat social*; un mois avant de se séparer, prenant en considération une demande émanée d'un certain nombre de gens de lettres et d'une foule de citoyens appartenant à toutes les conditions, elle déclarait que Jean-Jacques était digne de recevoir les honneurs réservés aux

(1) Voir le *Moniteur* du 23 décembre 1790.

(2) Voir le *Moniteur* du 7 janvier 1791.

grands hommes, et, se fondant sur ce qu'il était virtuellement le fondateur de la constitution française qu'elle venait d'achever, elle décrétait que ses cendres seraient transférées au Panthéon, où déjà reposaient celles de Voltaire. Ah! comme dut tressaillir l'ombre du vieil Arouet à l'heure où la France régénérée saluait dans Rousseau un bienfaiteur et un maître inspiré et payait un splendide tribut d'hommages à la mémoire de celui dont il avait nié le génie et qu'il avait poursuivi de tant d'invectives et de tant d'insultes.

Un léger scrupule avait un moment arrêté l'Assemblée. Les restes de Rousseau avaient été inhumés à Ermenonville, dans l'île des Peupliers, au milieu de cette charmante résidence où il était venu, tout joyeux, chercher le repos, et où en effet il avait trouvé, presque en arrivant, le repos... de la tombe. Avait-on le droit, objectaient certains membres, Bouche et Beaumetz entre autres, d'enlever ces restes précieux à M. de Girardin, et pouvait-on en déposséder celui-ci? comme si le corps refroidi du philosophe fût devenu immeuble par destination! Sans aucun doute, répondaient d'autres députés, notamment Charles de Lameth et Mathieu de Montmorency: le corps des grands hommes appartient de droit à la patrie, et M. de Girardin ne pouvait qu'applaudir à une mesure destinée à glorifier la mémoire du citoyen illustre dont il s'honorait à si

juste titre d'avoir été l'hôte et l'ami. Ces considérations avaient déterminé le vote de l'Assemblée constituante (1).

Néanmoins ce décret de translation des cendres de Rousseau au Panthéon parut à M. de Girardin une violation du droit de propriété, et par une pétition officielle il réclama publiquement contre leur exhumation. Dépositaire des dernières volontés du philosophe, il rappela qu'elles avaient été « que ses mânes fussent déposées dans le sein de la nature, sous la lumière et la voûte du ciel, et non sous les voutes ténébreuses et funèbres d'une église ». Rien de plus légitime et de plus respectable à coup sûr que le sentiment auquel obéissait ici celui qui s'intitulait fièrement le fidèle ami, le disciple et le propagateur du premier apôtre de notre liberté, et l'on ne saurait s'étonner de l'espèce d'obstination mise par le vieillard à garder chez lui, comme des reliques du cœur, les dépouilles mortelles de l'hôte à qui, vivant, il avait offert une si affectueuse hospitalité. Malgré cela, sa résistance au décret de la Constituante faillit, un peu plus tard, quand l'horizon se fut rembruni, compromettre sa tranquillité. Il fut pour ce fait dénoncé comme un scélérat par quelques énergumènes en plein club des Jacobins, dont il était membre, et, à la date du 2 brumaire an II.

(1) Voir le *Moniteur* du 30 août 1791 (séance du 27).



il écrivait d'Ermenonville à la Société que, loin de différer en aucune manière d'un vœu véritablement populaire, il était le premier à désirer que les restes sacrés de Jean-Jacques reposassent désormais sous la sauvegarde du peuple français. Seulement, ajoutait-il, on devrait, pour se conformer aux volontés suprêmes « de cet ami de la nature et de la vérité », élever son monument en face des Champs-Élysées, dans une île de la Seine, qui serait plantée de peupliers en souvenir de son premier tombeau. Quant à lui, noble, emporté par ses instincts dans le mouvement démocratique, il sollicitait uniquement, en échange du sacrifice qu'il faisait à la patrie, la faveur d'être relevé de la tâche originelle par un baptême républicain, et demandait à n'être plus mentionné désormais dans tous les actes et registres publics que sous le nom d'Émile (1).

L'Assemblée constituante s'était bien gardée, du reste, de faire droit à la réclamation de René de Girardin. Le 21 septembre, dix jours avant de prononcer sa clôture, avant de rentrer dans le néant après avoir renouvelé la face du peuple français et étonné le monde par son œuvre prodigieuse, elle décrétait encore que toutes les sommes nécessaires pour élever une statue et décerner les honneurs publics à Jean-Jacques Rousseau seraient accordées par le Corps

(1) Voir le *Moniteur* du 14 brumaire an II.

législatif (1). Ce fut son dernier tribut de reconnaissance filiale à l'écrivain aux livres duquel elle avait emprunté les matériaux épars de ses impérissables travaux.

### III

En attendant l'exécution des décrets rendus par sa devancière pour la consécration de la mémoire du philosophe genevois, l'Assemblée législative décida que le buste de Rousseau, sculpté en relief sur une des pierres de la Bastille et offert en hommage à la nation par le patriote Palloy, serait placé dans la salle de ses séances. On pourrait s'étonner, sans doute, des retards apportés à la réalisation des mesures votées par la Constituante si l'on ignorait combien elles étaient mal vues en haut lieu et quelle mauvaise grâce le ministère mettait à exécuter des décrets destinés à glorifier le philosophe dont les idées avaient germé comme un bon grain déposé dans la terre, et, grâce à leur développement merveilleux, avaient tant contribué à l'explosion du mouvement révolutionnaire. A cette époque, en effet, l'esprit rétrograde soufflait avec une violence inouïe. La réaction, sans souci du choix des moyens, cherchait partout des alliés, se recrutait à l'intérieur

(1) Voir le *Moniteur* du 8 octobre 1791.

et à l'extérieur, et se préparait à déchaîner contre la jeune Révolution, si disposée au début à la concorde et à l'indulgence, le double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère. Quel était donc le crime de cette Révolution, notre mère? Elle était venue appliquer les doctrines de la justice éternelle et mettre en pratique les préceptes de liberté, d'égalité et de fraternité enseignés au monde par l'auteur du *Contrat social*. Donc le mauvais vouloir de la cour à l'égard des honneurs à rendre à la mémoire du philosophe pouvait paraître amplement justifié, et ils étaient encore à l'état de projet quand la vieille monarchie s'écroula avec fracas dans la sanglante journée du 10 août.

Plus encore que l'Assemblée constituante, la Convention nationale se trouvait en communion d'idées et de sentiments avec ce véritable ami de la nature et de l'humanité, comme on l'appelait. Un jour, à la suite d'un rapport de Chénier sur l'instruction publique, rapport dans lequel l'auteur avait rendu un magnifique hommage aux vertus et au génie de Rousseau, elle décida, sur la proposition de Sergent, que le décret de la Constituante relatif à sa statue serait prochainement réalisé (1), et le comité de Salut public, agissant comme pouvoir exécutif, arrêta de son côté, un peu plus tard, que ce monu-

(1) Voir le *Moniteur* du 19 brumaire an II (9 novembre 1793), séance du 13 brumaire.

ment serait élevé à l'entrée des Champs-Élysées, en face des chevaux de Coysevox, et vis-à-vis du château des Tuileries, comme s'il eût voulu que la statue du fier républicain dominât désormais de toute sa hauteur le vieux palais où s'était abrité le despotisme.

La mémoire de Jean-Jacques Rousseau était alors devenue sacrée en quelque sorte. Son éloge, mis au concours l'année précédente par l'Académie française, avait été entrepris par une foule de concurrents. Dans le domaine moral on le considérait comme une autorité infaillible. Quand au sein de l'Assemblée législative on avait agité la question de la tolérance civile et religieuse, on n'avait pas manqué de citer son opinion à l'appui de la nécessité de cette tolérance (1). Son ingrate patrie, qui jadis s'était déshonorée en le proscrivant de son sein, faisait amende honorable, annulait solennellement les arrêts rendus contre sa personne et contre ses ouvrages, célébrait en son honneur une fête comme jamais, de mémoire d'homme, on n'en avait vu à Genève, et l'Assemblée nationale du pays décrétait qu'avant le 28 juin 1794 un monument public lui serait érigé au milieu de la ville (2).

Les temps étaient bien changés depuis le jour où

(1) Voir *le Moniteur* du 26 mai 1792.

(2) Voir à cet égard *le Moniteur* des 11 juillet 1793 et 18 nivôse an II (7 janvier 1794).

le pauvre philosophe s'en allait errant, chassé de France et de Genève comme un malfaiteur. On était presque tenté aujourd'hui de demander compte à ses persécuteurs de leur intolérance, et plus d'un patriote ne pardonna pas à Condorcet d'avoir figuré au nombre de ses ennemis. Il faillit même en coûter cher à Palissot de l'avoir bafoué dans une de ses comédies. Ce médiocre auteur s'étant avisé de venir à la Commune réclamer un certificat de civisme, le procureur général Chaumette fulmina contre lui un réquisitoire terrible. « C'est aux patriotes, s'écria-t-il, à venger l'ami sincère de l'humanité, l'ange de lumière qui montra la liberté aux hommes et sut la leur faire désirer. » Palissot, interdit, épouvanté, ne trouva rien à répondre tout d'abord ; il mit une quinzaine de jours à chercher une excuse, et encore jugea-t-il à propos d'avoir recours à un mensonge assez grossier. Ainsi, il nia effrontément avoir mis sur la scène Rousseau, auquel, prétendit-il, son philosophe ne ressemblait pas plus qu'un singe ne ressemblait à un homme (1). Cette mauvaise argutie de palais sauva Palissot ; mais il eût été bien plus digne de sa part de rappeler la conduite généreuse que Jean-Jacques avait autrefois tenue à son égard. Des personnages influents de l'époque s'étaient indignés de la façon grossière dont l'écrivain dramatique avait

(1) Voir le *Moniteur* des 15 septembre et 5 octobre 1793.

injurie le moraliste, et ils avaient eu la pensée d'exercer contre lui certaines représailles. Rousseau ayant appris qu'il était question de rayer Palissot des registres de l'académie de Nancy, dont il était membre, et de lui faire encourir la disgrâce du roi Stanislas, s'empressait d'écrire au comte de Tressan : « Si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre ; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme... Je vous prie donc, monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite (1). » Et à d'Alembert, qui alors prenait si chaudement sa défense, jusqu'à s'élever, lui le fondateur de la libre *Encyclopédie*, contre la liberté du théâtre, et à provoquer des persécutions contre un écrivain, il s'adressait en ces termes : « Je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot... Laissez donc là cette affaire, je vous en prie derechef ; je vous en suis aussi obligé que si elle était terminée, et je vous assure que l'expulsion de Palissot pour l'amour de moi me ferait plus de peine que de plaisir (2). » Grâce à la noble intervention de Rousseau, l'auteur des *Philosophes* échappa à l'affront dont il était menacé. Jean-Jacques voulut que le pardon fût sans réserve ;

(1) Lettre en date du 26 décembre 1755.

(2) *Ibid.* du 27.

et comme on s'étonnait de la générosité de ses procédés à l'égard d'un ennemi, il répondait : « Quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point d'inscrire comme un acte de vertu ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place... Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot que l'affaire ne le méritait (1). » Quelle noirceur d'âme ! Voilà pourtant l'homme que ses adversaires ont dépeint comme un être insociable. Nous aurons plus d'une preuve de ce genre à donner de l'atrocité de son caractère.

#### IV

Revenons aux hommages rendus à sa mémoire par la Révolution française. Le 25 germinal an II (14 avril 1794), la Convention, renouvelant un décret de la Constituante, ordonnait le transférement de ses cendres au Panthéon, et chargeait son comité d'Instruction publique de lui présenter un rapport sur les considérations d'intérêt public et de reconnaissance nationale qui l'avaient déterminée à décréter cette mesure (2).

(1) Lettre au comte de Tressan du 7 janvier 1756.

(2) Voir le *Moniteur* du 27 germinal an II (16 avril 1794).

Dans le courant du mois suivant, le 18 floréal (8 mai 1794), un des plus purs et des plus éloquents disciples de l'auteur d'*Émile*, Maximilien Robespierre, qui jamais ne laissait échapper l'occasion de célébrer la mémoire de son maître, s'exprimait en ces termes : « Parmi ceux qui se signalèrent dans la carrière des lettres et de la philosophie, un homme, par l'élévation de son âme et par la grandeur de son caractère, se montra digne du ministère de précepteur du genre humain. Il attaqua la tyrannie avec franchise; il parla avec enthousiasme de la Divinité; son éloquence mâle et probe peignit en traits de flamme les charmes de la vertu, elle défendit ces dogmes consolateurs que la raison donne pour appui au genre humain. La pureté de sa doctrine, puisée dans la nature et dans la haine profonde du vice, autant que son mépris invincible pour les sophistes intrigants qui usurpaient le nom de philosophes, lui attira la haine et la persécution de ses rivaux et de ses faux amis. Ah ! s'il avait été témoin de cette Révolution dont il fut le précurseur et qui l'a porté au Panthéon, qui peut douter que son âme généreuse eût embrassé avec transport la cause de la justice et de l'égalité (1)? » Quand Robespierre laissait tomber de telles paroles, il était sincère, car il avait pour le mensonge une horreur égale à celle

(1) *Discours sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains.*



qu'avait professée pour ce vice honteux le grand homme dont il avait tracé un éloge si vrai et si mérité.

Quelques jours plus tard des Gênois venaient en députation rendre compte à l'Assemblée des réparations accordées par leur patrie à la mémoire de leur illustre concitoyen, et demander à prendre part à la cérémonie ordonnée en son honneur. « Genève, répondit le président, a donné le jour à Rousseau, la France a recueilli son dernier soupir, son génie appartient à l'univers. L'univers doit le pleurer, la France honorer ses cendres, Genève s'enorgueillir et tous les êtres sensibles prendre part à la fête que la philosophie lui décerne. » Puis, sur la proposition de Jean Debry, la Convention enjoignit à ses comités de Salut public et d'Instruction de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exhumation et à la translation des restes du philosophe (1).

Une catastrophe inattendue et fatale à la République, le coup d'État du 9 Thermidor, qui vint frapper la Révolution au cœur et remettre les destinées du pays aux corrompus et aux hypocrites, retarda de quelques semaines la célébration de la cérémonie ordonnée en l'honneur de Jean-Jacques. On entendit même, dans une séance de la Convention, Jean

(1) Voir le *Moniteur* du 24 floréal an II (14 mai 1794).

Debry imputer à Robespierre les délais apportés à cette fête funéraire. C'était alors la mode de tout jeter sur le compte de Maximilien, le mal, bien entendu, car de tout le bien qu'il avait fait, des grandes choses auxquelles il avait contribué, ses ennemis se faisaient un trophée. Crimes, erreurs, vengeances nationales, c'était la faute à Robespierre, comme plus tard, sous la Restauration, de par les coryphées de l'émigration, c'était la faute à Rousseau et à Voltaire si tout ne marchait pas au gré de la réaction royaliste. Et c'était justice, car ces trois grands hommes s'étaient dévoués d'une ardeur égale, qui à l'émancipation des peuples, qui aux progrès de l'humanité, qui à l'affranchissement de l'esprit humain.

Déjà, la réaction grandissant et s'enhardissant dans l'ombre, certaines personnes reprenaient contre Jean-Jacques Rousseau la vieille et banale accusation basée sur l'aveu volontaire de quelques erreurs de jeunesse fait par lui avec tant d'humilité dans ses *Confessions*. Ce fut à ces personnes que Jean Debry, mieux inspiré, adressa hautement ce défi : « Que celui qui a eu moins de faiblesses que lui, qui a rendu à la liberté plus de services, se lève et parle. » Des applaudissements prolongés répondirent seuls à cette protestation énergique (1).

(1) Voir le *Moniteur* du 8 fructidor an II (25 août 1794) Séance du 6

Le 29 fructidor an II (13 septembre 1794) Lakanal parut à la tribune de la Convention nationale, et, dans un des plus beaux rapports qui soient sortis de sa plume, il prononça l'éloge du génie immortel à qui la reconnaissance nationale ouvrait les portes du Panthéon. Mirabeau aussi avait obtenu un pareil honneur, parce qu'il avait paru tout d'abord s'identifier de bonne foi à la cause de la Révolution, qu'il avait servie de sa fougue, de son éloquence et de ses mouvements impétueux. Mais quand, à sa mort, on était venu à découvrir qu'il avait été vendu à la cour, qu'il lui avait conseillé, pour refréner la Révolution, le plus abominable plan de corruption qui se puisse imaginer, qu'il avait enfin sacrifié les intérêts populaires à une misérable question d'argent, une indignation légitime avait éclaté de toutes parts, et, suivant l'expression de Lakanal, l'idole, arrachée du sanctuaire où s'était trop hâtée de la porter une reconnaissance aveugle, avait été brisée et foulée aux pieds avec dédain.

Un pareil revers n'était pas à craindre pour l'auteur du *Contrat social*, ajoutait l'éloquent rapporteur du comité d'Instruction publique. Il le montra, antithèse vivante au milieu de ses contemporains, professant la science de la liberté en face du despotisme, au sein d'un peuple endormi dans l'esclavage, et proclamant l'égalité naturelle à une époque où tout appartenait à la richesse et à l'aristocratie de nais-

sance. Il le montra battant en brèche tous les vieux préjugés, luttant fièrement, seul et sans appui, contre les gens en place, énonçant le premier les Droits de l'homme et du citoyen, tirant les professions utiles de l'avilissement où on les avait laissées jusque-là, apprenant au monde à honorer le travail, la pauvreté, le malheur, abaissant enfin ce qu'avaient accoutumé de déifier la sottise et la corruption des hommes, et couvrant de considération et d'estime ce que dédaignait injustement leur stupide orgueil (1). Lakanal termina son rapport par la description du plan de la fête projetée en l'honneur des mânes du philosophe, plan que la Convention adopta d'enthousiasme. La date de cette cérémonie avait été fixée au 20 vendémiaire an III (octobre 1794).

## V

Dès l'avant-veille on avait exhumé de l'île des Peupliers la dépouille mortelle de Rousseau, et les citoyens d'Ermenonville l'avaient accompagnée jusque dans la commune de Montmorency, devenue la commune d'*Émile*. Les habitants de ces contrées charmantes n'avaient point perdu le souvenir du modeste philosophe. C'était au milieu d'eux qu'il avait com-

(1) Voir le *Moniteur* de la 2<sup>e</sup> sans-culottide an II (18 septembre 1794).

posé ses plus beaux ouvrages ; ils le voyaient encore se promenant dans leurs vallons fleuris et sur leurs riants coteaux, et ils ne pouvaient oublier que c'était du sein de leurs champêtres asiles qu'était venu l'arracher le fanatisme politique et religieux pour le livrer à toutes les amertumes de l'exil. L'ayant eu au milieu d'eux quelques années durant sa vie, ils voulurent le posséder mort quelques instants au moins, et gardèrent ses cendres jusqu'au lendemain.

Le 18, le funèbre cortège se mit en marche pour Paris ; il était six heures et demie du soir quand il arriva à la place de la Révolution. Une députation de la Convention vint recevoir au pont tournant les restes du philosophe, et l'Institut national de musique commença aussitôt à exécuter les airs du *Devin de village*. Une espèce d'île entourée de saules pleureurs avait été figurée dans un des bassins du jardin des Tuileries pour rappeler aux spectateurs l'île des Peupliers d'Ermenonville. Ce fut au milieu de cette île factice, sous un petit monument de forme antique, qu'on déposa provisoirement l'urne funéraire de Jean-Jacques Rousseau.

Immense était la foule qui, dès neuf heures du matin, garnissait le jardin national le décadi 20 vendémiaire an III. La Convention se trouvait en séance sous la présidence de Cambacérès quand l'ordonnateur de la fête, l'architecte Hubert, vint lui au-

noncer que tout était préparé ! Les travaux cessèrent immédiatement. Du haut du balcon dominant le péristyle du palais, le président donna lecture des divers décrets rendus pour honorer la mémoire du philosophe, et, au milieu des acclamations enthousiastes, il annonça les nouvelles victoires remportées par les soldats de la République sur les armées de la coalition. Après quoi l'Assemblée en corps descendit pour se joindre au cortège.

La marche s'ouvrait par un groupe de musiciens exécutant des airs de la composition de Jean-Jacques Rousseau. Un deuxième groupe, formé de botanistes portant des faisceaux de plantes, était précédé d'une bannière ayant pour inscription : « L'étude de la nature le consolait des injustices des hommes. » Des artistes de toute espèce, tenant en main les instruments de leur profession, la scie, le soc, le rabot, le compas, le pinceau et le burin, composaient le troisième groupe, et avaient pour devise : « Il réhabilita les arts utiles. » Derrière eux venaient les députés des différentes sections de Paris, précédés du tableau des Droits de l'homme. Aussi lisait-on sur leur bannière : « Il réclama le premier ces Droits imprescriptibles. »

Ensuite s'avancait, portée sur un char, la statue de la Liberté, que suivaient des mères vêtues à l'antique, les unes tenant par la main des enfants en âge de marcher, les autres en portant de tout jeunes

dans leurs bras. « Il rendit les mères à leurs devoirs et les enfants au bonheur, » telle était la devise de ce cinquième groupe. Sur un second char se dressait la statue de Jean-Jacques, au bas de laquelle on avait écrit : « Au nom du peuple français, la Convention nationale à Jean-Jacques Rousseau. An II de la République. » La statue du philosophe était escortée des habitants de Franciade et des communes de Grolay et de Montmorency, dont la bannière disait : « C'est au milieu de nous qu'il fit *Héloïse*, *Émile* et le *Contrat social*. »

Autour de l'urne funéraire, sur laquelle avaient été gravés ces mots : « Ici repose l'ami de la nature et de la vérité », se tenaient rangés les habitants de la commune d'Ermenonville. Un huitième groupe était formé de Genevois ayant à leur tête l'ambassadeur de la petite république. Sur leur bannière flottante se lisait cette inscription réparatrice : « Genève aristocrate l'avait proscrit; Genève régénérée a vengé sa mémoire. » Enfin la marche du cortège était fermée par la Convention tout entière, entourée d'un ruban tricolore et précédée du livre qui était comme la Genèse de la Révolution française, le *Contrat social*.

Quand on fut arrivé dans l'enceinte du Panthéon, trop petite pour contenir la foule des assistants, un silence religieux se fit, et Cambacérès, au nom de la Représentation nationale, prononça le discours sui-

vant : « Citoyens, les honneurs du Panthéon décernés aux mânes de Rousseau sont un hommage que la nation rend aux vertus, au talent et au génie.

« S'il n'avait été que l'homme le plus éloquent de son siècle, nous laisserions à la renommée le soin de le célébrer ; mais il a honoré l'humanité, mais il a étendu l'empire de la raison et reculé les bornes de la morale. Voilà sa gloire et ses droits à notre reconnaissance.

« Moraliste profond, apôtre de la liberté et de l'égalité, il a été le précurseur qui a appelé la nation dans les routes de la gloire et du bonheur. C'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire qui a opéré de si heureux changements dans nos mœurs, dans nos coutumes, dans nos lois, dans nos esprits, dans nos habitudes.

« Au premier regard qu'il jeta sur le genre humain, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes, il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté. Ces mots ont retenti dans tous les cœurs, et les peuples se sont levés.

« Il a le premier prédit la chute des empires et des monarchies ; il a dit que l'Europe avait vieilli, et que ces grands corps, prêts à se heurter, allaient s'écraser comme ces monts antiques qui s'affaissent sous le poids des siècles.

« Politique sublime, mais toujours sage et bienfaisant, la bonté a fait la base de sa législation. Il a



dit que dans les violentes agitations il faut nous défier de nous-mêmes, que l'on n'est point juste si l'on n'est humain, et que quiconque est plus sévère que la loi est un tyran.

« Le germe de ses écrits immortels est dans cette maxime : que la raison nous trompe plus souvent que la nature. Fort de ce principe, il a combattu le préjugé, il a ramené la nature égarée, et, à la voix de Rousseau, le lait de la mère a coulé sur les lèvres de l'enfant.

« Enfin, comme si Rousseau eût été l'ange de la liberté, et que les chaînes eussent dû tomber devant lui, il a brisé les langes mêmes de l'enfance, et, à sa voix, l'homme a été libre depuis le berceau jusqu'au cercueil.

« Le héros de tant de vertus devait en être le martyr. Rousseau a vécu dans la pauvreté, et son exemple nous apprend qu'il n'appartient point à la fortune ni de donner ni de ravir la véritable grandeur.

« Sa vie aura une époque dans les fastes de la vertu, et ce soin, ces honneurs, cette apothéose, ce concours de tout un peuple, cette pompe triomphale, tout annonce que la Convention nationale veut acquitter à la fois, envers le philosophe de la nature, et la dette des Français et la reconnaissance de l'humanité (1). »

(1) Voir le *Moniteur* du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794).

A la suite de ce discours, qu'avaient accueilli de prodigieux applaudissements, on chanta un hymne dont les paroles étaient de Marie-Joseph Chénier et dont Gossec avait composé la musique. Nous nous contenterons de citer la dernière strophe, chantée par les jeunes gens :

Combats toujours la tyrannie,  
 Que fait trembler ton souvenir.  
 La mort n'atteint pas ton génie,  
 Ce flambeau luit pour l'avenir.  
 Ses clartés pures et fécondes  
 Ont ranimé la terre en deuil,  
 Et la France, au nom des deux mondes,  
 Répand des fleurs sur ton cercueil.

Les strophes de cet hymne étaient entrecoupées par ce refrain que répétait un chœur :

O Rousseau, modèle des sages,  
 Bienfaiteur de l'humanité,  
 D'un peuple fier et libre accepte les hommages,  
 Et du fond du tombeau soutiens l'égalité (1).

Jamais homme en France n'avait reçu de pareils hommages ; il s'en fallait de beaucoup que les cendres de Voltaire eussent été aussi magnifiquement honorées. C'est qu'au point de vue des choses et des idées de la Révolution, il y avait, comme nous

(1) Voyez l'hymne de Chénier dans *le Moniteur* du 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794).

le montrerons bientôt, une différence profonde entre ces deux beaux et puissants génies. La France révolutionnaire semblait ne pouvoir se lasser de tresser des couronnes au citoyen de Genève, tant elle se sentait redevable envers lui. Le surlendemain du jour où elle avait déposé ses cendres sous les voûtes du Panthéon, le député Crassous demandait encore qu'un monument fût érigé à sa mémoire dans la commune d'Ermenonville. « Il y a, s'écria une voix, un autre monument à élever à la gloire de Jean-Jacques : c'est de déposer ses manuscrits à la Bibliothèque nationale. » Cette voix c'était celle de Boissy-d'Anglas, le même qui, trois mois auparavant, avait comparé le plus fervent disciple de Rousseau à Orphée enseignant aux hommes les premiers préceptes de la vertu et de la morale. Il était tout naturel qu'aujourd'hui il prît la parole en faveur du maître. Sur sa proposition, l'Assemblée décida que les manuscrits du philosophe seraient réclamés à ses éditeurs et conservés précieusement à la Bibliothèque comme des reliques sacrées(1). Les départements suivirent l'exemple donné par la capitale, et dans nombre de villes, à Lyon, à Montpellier et à Grenoble, notamment, on célébra en l'honneur de Rousseau des fêtes plus ou moins solennelles.

(1) Voir le *Moniteur* du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794).

## VI

On sait les agitations au milieu desquelles la Convention nationale termina sa longue et glorieuse mission. Le pays livré à toutes les fureurs de la réaction girondine et royaliste, fille de Thermidor; les principes posés dans la Déclaration des droits altérés et viciés dans leur essence; la Terreur, supprimée de nom, mais s'exerçant sous le masque d'une modération hypoerite et sanguinaire, dirigée non plus contre les ennemis de la Révolution, mais contre les patriotes les plus ardents et les plus intègres; les compagnies de Jésus et du Soleil, volant, pillant, égorgant impunément sous prétexte de venger les victimes de la justice nationale: voilà quel était l'état de la République française quand se sépara l'immortelle Assemblée qui avait compté dans son sein les Vergniaud, les Danton, les Robespierre, les Saint-Just et les Robert Lindet, qui avait dompté la contre-révolution et vaincu l'Europe. Grâces en soient rendues au 9 Thermidor!

Ah! l'on comprend que cette date fatale soit trois fois chère et sacrée à tous les ennemis de la démocratie, aux réactions de toutes les couleurs, aux corrompus, aux ambitieux et aux intrigants! Ces gens-là ne pouvaient avoir conservé un très-bon

souvenir de Rousseau, qui, dans ses écrits, les avait d'avance si éloquemment flétris et voués au mépris éternel. Il ne fut donc plus question, durant quelque temps, de cette statue de Jean-Jacques décrétée par la Constituante et par la Convention nationale, et à laquelle le comité de Salut public avait réservé le plus bel emplacement de la capitale.

Cependant il y eut une heure où la France sembla vouloir se reposer dans le calme et dans la liberté. C'était en vendémiaire an VII (octobre 1798). On se prit alors à songer de nouveau à l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, et il fut arrêté par la commission des inspecteurs du palais du Conseil des Anciens qu'un monument lui serait élevé dans l'enceinte du jardin des Tuileries. Ce monument devait se composer de quatre figures représentant le philosophe lui-même, Émile, une mère et son enfant. L'exécution en fut confiée au sculpteur Masson (1). Mais, ô fragilité des décisions humaines! il était dit que cette fois encore il ne serait point donné satisfaction à la volonté nationale. A une année de là, en effet, les Anciens et les Cinq-Cents disparaissaient emportés par le coup d'État de Brumaire; la loi était outrageusement foulée aux pieds et la liberté confisquée au profit d'un soldat audacieux. Comment la mémoire de l'écrivain démocrate n'aurait-elle pas sombré dans ce

(1) Voir le *Moniteur* du 28 nivôse an VII.

lamentable désastre de la démocratie française ?

Personne n'ignore l'antipathie instinctive de Bonaparte pour les *idéologues*. On raconte qu'après l'attentat qui l'avait mis en possession du pouvoir, étant encore premier consul, et se trouvant à Morfontaine chez son frère Joseph avec Louis Bonaparte, il alla visiter Ermenonville. Naturellement la conversation tomba sur Jean-Jacques Rousseau. Napoléon parla de lui comme du principal auteur de la Révolution, et s'exprima sur son compte en des termes on ne peut plus défavorables : « Mais, eut beau lui faire observer un de ses interlocuteurs, moins que personne vous devriez vous en plaindre. » Le futur empereur persista dans son opinion, et il avait raison. Avant d'avoir étudié moi-même aux véritables sources l'histoire de la Révolution française, j'ai longtemps cru, sur la foi de M. Thiers, dont le livre, parsemé des plus choquantes contradictions et des plus monstrueuses erreurs, a fatalement contribué à égarer tant de monde, j'ai longtemps cru, dis-je, que Bonaparte avait été l'héritier direct et légitime de la Révolution, et que, fils reconnaissant, il en avait de bonne foi infusé les principes dans sa constitution. Il ne m'a fallu rien de moins que l'étude sérieuse et patiente pour dissiper cette aberration de ma jeunesse, et me convaincre que Napoléon, loin de vouloir développer et affirmer les principes mis en circulation par le grand

mouvement de 1789, n'avait cherché qu'à les comprimer et qu'à reconstituer sur leurs débris, dans la mesure du possible, une partie des abus de l'ancien régime.

Certainement il ne devait pas aimer Rousseau. Aussi, quand on lui proposa de visiter le local où l'auteur du *Contrat social* avait fini ses jours, de voir son herbier et tout ce qui le rappelait au souvenir des hommes, s'y refusa-t-il obstinément. « Faites voir cela à Louis, dit-il, c'est un philosophe, un niais; il y peut trouver quelque charme, mais non pas moi. » Le héros consulaire rendait, sans s'en douter, une éclatante justice à Jean-Jacques Rousseau, pour qui les éloges d'un despote ne sauraient être qu'une sanglante injure.

Tant que dura l'empire, il ne fut plus guère question du philosophe. Fondre, pour en dresser une colonne commémorative; le bronze des canons qui avaient servi à broyer toute une génération, élever des statues aux faucheurs d'hommes, à ceux qui s'entendaient le mieux, pour la satisfaction d'une ambition dynastique, à dégarnir les rangs de l'espèce humaine, à la bonne heure! Mais en ériger une au penseur, au sage dont l'unique souci avait été d'aimer, d'instruire, d'améliorer ses semblables, et dont l'éclatant génie avait enseigné au citoyen les premières notions de ses droits méconnus, à quoi bon? Non, il n'appartenait pas au régime

impérial d'acquitter les dettes de reconnaissance de la Révolution. L'honneur d'élever une statue à Jean-Jacques Rousseau ne doit revenir qu'à un pays libre.

---



## CHAPITRE DEUXIÈME.

LES ENNEMIS ET LES CALOMNIATEURS DE JEAN-JACQUES  
ROUSSEAU. — LES CONFESSIONS.

### I

Ce n'est jamais impunément qu'on attaque les vices, les préjugés, les abus, dont s'accrochent les intérêts particuliers au détriment des intérêts généraux. Flétrissez, par exemple, dans une assemblée publique les courtisanes qui donnent le ton et la mode, qui se pavant au bois, qu'on voit se prélasser aux avant-scènes des théâtres, les jours de première représentation, et signalez le travers de certaines femmes du monde trop enclines à prendre les allures, le langage et le costume de ces étranges modèles, les unes et les autres se déchaîneront immédiatement contre vous. Si elles ne vous traitent pas comme jadis les bacchantes de légendaire mémoire traitèrent Orphée, si elles ne peuvent avoir le plaisir de vous mettre en lambeaux, tout au moins vous déchireront-elles en paroles et vous dénonceront.

ront-elles à tout venant comme un grossier personnage. Ce qui prouve, une fois de plus, que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.

Quand Rousseau publia, au milieu d'un siècle corrompu et d'une société gangrenée jusqu'à la moelle, ses énergiques ouvrages, quand parurent successivement son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, le *Contrat social* et son *Traité de l'éducation*, un long cri d'admiration rétentit, même au sein des classes qui se trouvaient atteintes au cœur, comme par un trait aigu, par la plume du hardi penseur. Il est vrai que toutes les vérités sorties du cerveau brûlant de Jean-Jacques, et développées avec une implacable logique, parurent autant de paradoxes aux beaux esprits de la cour et aux admirateurs titrés et privilégiés du philosophe. Leur enthousiasme se fût singulièrement refroidi s'ils avaient pu imaginer qu'avant la fin du siècle ses théories passeraient à l'état d'application et qu'une révolution viendrait à point nommé réaliser les maximes auxquelles ils avaient tant applaudi.

Il n'y a donc pas à s'étonner outre mesure si plus tard il y eut de la part des serviteurs et des écrivains de la réaction un formidable déchaînement contre la mémoire de Rousseau. Ils se vengeaient sur elle de toutes les conquêtes de la Révolution. Ajoutez à tous ces adversaires de l'ordre politique

les envieux de sa renommée, les hommes de lettres dont sa gloire éclipsa la gloire, qui ne lui pardonnèrent jamais sa supériorité que tout d'abord ils n'avaient point soupçonnée, et vous aurez le compte à peu près exact des ennemis de l'incomparable écrivain qui ne voulut ni places, ni pensions, ni honneurs; qui vécut libre et fier, sans haine et sans envie, dans sa pauvreté volontaire, et mourut fidèle à ses principes, léguant à ses concitoyens, et surtout aux gens de lettres, l'exemple de la dignité dans la vie.

Ses détracteurs ont eu beau s'ingénier, — et l'on sait si la calomnie est savante! — ils ont eu beau prendre les verres les plus grossissants, ils n'ont rien pu découvrir contre Rousseau, en dehors des peccadilles de jeunesse que dans un excès de franchise il a considéré comme un devoir de nous révéler lui-même. Leur rôle s'est donc borné la plupart du temps à s'emparer de ses aveux, à les interpréter dans le sens le plus défavorable, à en grossir la portée et à les envelopper de commentaires quelquefois odieux. Citons un exemple de ces honnêtes façons d'agir.

Jean-Jacques Rousseau raconte, dans ses *Confessions*, que durant son séjour à Grenoble, faisant un jour une herborisation dans la campagne des environs avec un avocat de la ville nommé Bovier, il se mit à manger, pour se rafraîchir, des fruits de saules

épineux qui ombrageaient les bords de l'Isère. Mais laissons-lui conter lui-même l'aventure. « Le sieur Bovier se tenait à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint, qui, me voyant picorer ces grains, me dit : « Eh ! monsieur, que faites-vous là ? ignorez-vous que ce fruit empoisonne ? — Ce fruit empoisonne ! m'écriai-je tout surpris. — Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si bien cela que personne dans le pays ne s'avise d'y goûter. » Je regardai le sieur Bovier, et je lui dis : « Pourquoi ne m'avertissiez-vous pas ? — Ah ! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osais pas prendre cette liberté. » Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. Cette aventure me parut si plaisante que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de monsieur l'avocat Bovier. » Il faut dire, pour expliquer la petite malice, bien inoffensive d'ailleurs, avec laquelle Jean-Jacques a raconté cette aventure, que, postérieurement à cette scène d'herborisation, il avait eu fort à se plaindre de l'avocat de Grenoble, jadis son admirateur passionné.

A la prière d'un ancien galérien nommé Thévenin, qui prétendait avoir prêté autrefois une somme de 9 francs à un M. Rousseau, l'avocat Bovier s'était imaginé de s'adresser à Jean-Jacques et lui avait écrit : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler

un homme qui vous a rendu service, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez. » Puis il était entré dans une foule de détails sur l'endroit et les circonstances dans lesquels aurait eu lieu ce prêt. Si quelqu'un tomba des nues à cette étrange réclamation, ce fut le pauvre Jean-Jacques, qui jamais n'avait été à l'endroit indiqué et qui, à l'époque, vivait tranquillement dans sa douce retraite de Montmorency. Il n'eut pas de peine à prouver la fausseté des allégations du trop zélé Bovier, mais il n'en éprouva pas moins une légitime indignation, car il se vit obligé de comparaître en audience publique pour être confronté avec Thévenin, et l'on peut juger s'il fut, suivant ses propres expressions, « navré de se voir, après cinquante ans d'honneur, compromis, seul, sans appui, sans amis, vis-à-vis d'un pareil misérable. » D'autres eussent songé peut-être à demander à l'avocat Bovier une satisfaction quelconque de ses procédés au moins étranges; la seule vengeance qu'en ait tirée Rousseau a été de raconter, un peu malicieusement peut-être, l'anecdote qu'on vient de lire. Cela n'était pas bien méchant. Eh bien, l'avocat général au parlement de Grenoble, Servan, vit là, de la part du philosophe, une diffamation parfaitement caractérisée, et avec cette élasticité d'interprétation trop familière à certains magistrats, il prétendit que Rousseau avait accusé Bovier d'avoir voulu l'empoisonner, et qu'il

s'était complu à le présenter comme un lâche assassin. On peut aller loin avec un pareil système, et c'est ainsi que les actions les plus innocentes sont parfois transformées en actes odieux et criminels. Servan avait été cependant un des admirateurs les plus enthousiastes de Jean-Jacques, dont les « préceptes, disait-il un jour, avaient mérité la sanction d'une loi divine ». Cette sanction, la Révolution l'apporta, mais, comme tant d'autres, l'ancien privilégié la repoussa alors, et en voyant se réaliser une partie des théories auxquelles il avait autrefois applaudi, il dressa contre l'auteur du *Contrat social* un réquisitoire en règle, qu'après sa mort, dans les dernières années de l'Empire, la *Gazette de France* inséra dans ses colonnes sous le titre de *Jugement sur les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*. C'est un morceau assez court, où l'ex-admirateur du philosophe, converti et égaré par d'injustifiables préventions, a condensé la calomnie et lancé des traits d'autant plus perfides qu'ils paraissent venir d'un critique impartial et désintéressé.

La Restauration venue, la guerre contre la mémoire de l'austère philosophe continua de plus belle, et l'on vit se ruer sur elle toute la cohue irritée des énergumènes de la réaction. C'est un plaisir pour nous d'ajouter que des défenseurs, du talent et du caractère le plus élevés, ne manquèrent pas à Rousseau, et que sa gloire est sortie consacrée et

rajeunie des assauts multipliés auxquels elle fut en butte. Un homme surtout s'est rendu célèbre par le zèle infatigable, la persévérance et la science profonde qu'il a déployés dans la lutte : c'est Musset-Pathay, dont le succès a d'ailleurs si dignement couronné les efforts. Illustré déjà par sa mémorable campagne en faveur d'un des plus beaux génies dont se puisse enorgueillir notre littérature, Musset-Pathay l'a été depuis dans la personne de ses enfants (1); et, en écrivant cette rapide étude consacrée aussi à la gloire du précurseur naturel de la Révolution française, je ne puis m'empêcher de rendre hommage à l'écrivain distingué qui a, par d'indestructibles liens, attaché son nom à celui de Jean-Jacques Rousseau.

## II

D'un désintéressement absolu, d'une probité à toute épreuve, d'un caractère antique, Jean-Jacques, avons-nous dit, ne prêtait le flanc à l'accusation que par le noble et volontaire aveu de ses fautes. Ses défenseurs n'ont pas eu de peine à prouver

(1) M. de Musset-Pathay est le père d'Alfred de Musset, qui est une de nos gloires littéraires les plus incontestées, et de M. Paul de Musset, dont tout le monde apprécie le talent fin et délicat, et qui est aujourd'hui vice-président de la Société des gens de lettres.

que, s'il avait cru devoir être si sévère envers lui-même, la postérité ne devait point se montrer aussi rigoureuse, et qu'elle était tenue de l'absoudre, complètement et sans arrière-pensée, de quelques faiblesses et de quelques erreurs, tant la somme du bien l'emportait chez lui sur celle du mal. C'était là un procès jugé, nous le pensions du moins. Hélas! nous nous trompions grossièrement.

Que des détracteurs ignorants ou de mauvaise foi, que des hommes attachés aux vieilles idées et aux vieux abus, que des écrivains, serviteurs des rancunes éternelles de la contre-révolution, déclament encore contre l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, et poursuivent toujours en lui le révélateur des vraies doctrines de la démocratie, cela se comprend jusqu'à un certain point; mais que de purs libéraux, que des gens faisant profession d'aimer la Révolution viennent insulter dans sa tombe le grand et sincère démocrate; qu'au nom de la morale ils poursuivent d'invectives ridicules le moraliste par excellence, voilà qui est risible et de nature à confondre l'imagination.

Quoi! ce puissant génie, objet de tant de marques de vénération et d'estime de la part de nos pères, les athlètes héroïques de la France révolutionnaire, ce sage, ce philosophe inspiré, ce législateur à qui l'antiquité n'eût pas hésité à décerner le titre de divin, ce doux et modeste précepteur, vénéré



de toutes les mères, il nous était réservé, à nous enfants de trois révolutions, de l'entendre traiter publiquement de voleur ! De quelle bouche est donc tombé cet inexplicable outrage ? Est-il venu d'un des champions plus ou moins intéressés de l'ancien régime, d'un de ces orateurs superficiels dont la vanité égale l'insuffisance, qui distribuent au gré de leur ignorance vulgaire le blâme ou l'éloge ? Non, il est sorti des lèvres d'un érudit, d'un esprit fin et délicat, d'un littérateur plein de distinction et de charme, et c'est bien pourquoi l'insulte retentit plus douloureusement encore à notre oreille indignée.

Comment M. Deschanel — car c'est de lui qu'il s'agit — ne s'est-il pas senti troublé en hasardant cette grossière invective ? comment sa conscience ne l'a-t-elle pas averti qu'il allait commettre une suprême injustice ? Un moment de réflexion eût, je n'en doute pas, fait expirer la parole sur ses lèvres. Mais il y a quelquefois dans la vie des heures où les plus simples notions du juste et de l'injuste semblent se couvrir d'un voile épais, et certainement le professeur aimable et distingué contre les attaques duquel j'ai eu le regret d'être obligé de défendre une mémoire illustre était dans un de ces moments-là ; autrement il n'eût pas, en examinant les *Confessions*, comparé leur auteur à une sorte de Gil Blas de Santillane, moins drôle et moins amusant que le héros de Lesage.

Voilà qui est bientôt dit, et ce sont là de bien gros mots. Je croyais rêver, je l'avoue, en entendant de telles choses; plus d'un s'étonnera tout à l'heure avec moi de cette façon expéditive de condamner et de pendre un homme.

M. Deschanel, ce me semble, a obéi à des scrupules exagérés. Il a eu peur que nous n'allussions trop loin dans notre admiration pour Rousseau, et s'il lui a jeté à la tête ces gracieuses dénominations de voleur et de Gil Blas, c'est à n'en pas douter pour refroidir un peu notre enthousiasme. « Point de fétichisme ! » s'est-il écrié fièrement. O le rare courage, ô la noble indépendance ! Et d'abord qu'entendez-vous par là ? Si c'est un fétichisme d'admirer sans réserve ceux qui par honnêteté et par modestie ont refusé des dignités, des places lucratives et des honneurs ; de défendre résolûment, comme un patrimoine sacré, le nom des hommes qui nous ont enseigné nos droits et nos devoirs, qui d'exemple nous ont appris la vertu, qui ont donné des preuves constantes de l'abnégation et du dévouement le plus absolu, et qui sont morts pauvres, comme ils ont vécu, martyrs souvent de leurs croyances et de leurs vertus, ah ! ce fétichisme, nous devrions tous l'avoir, et je m'en honore pour ma part.

Mais il y a un autre fétichisme : c'est celui qui consiste, par exemple, à ménager un peu tout le monde, parmi les vivants bien entendu, à s'incliner

jusqu'à terre devant les puissants du jour, à chanter et à glorifier comme des choses bien importantes pour l'humanité les faits et gestes des cours, à pousser d'interminables lamentations sur les dangers qu'aura pu courir tel ou tel souverain, sans songer à ceux qui, là-bas, dans les dures prisons, sous les zones torrides ou glaciales, expient par une mort lente le crime d'avoir trop aimé la patrie. Voilà le fétichisme de toutes les époques que je dénonce à M. Deschanel, et qu'il eût bien fait de flétrir au lieu de mêler sa voix à la voix de ceux qui s'en vont aujourd'hui décrivant certains grands hommes, certaines mémoires illustres que notre devoir est d'honorer et de faire respecter.

Était-il bien séant, en traitant une si haute question et en parlant d'un si beau génie, de souligner malignement divers passages des *Confessions* et d'aiguiser à froid de petites épigrammes pour le plaisir d'égayer quelques auditeurs et d'amener le sourire sur les lèvres de certaines dames qu'on entendait çà et là se pâmer d'aise en s'écriant : Ah ! je suis bien de l'avis de M. Deschanel sur les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ! Enfant, le grand homme a pissé dans la marmite d'une voisine, et il l'avoue. Ah ! le gremlin ! Adolescent, il s'est approprié un vieux ruban trouvé, et il s'en confesse humblement ! Ah ! le voleur ! Jeune homme, il a bu à la dérobée quelques bouteilles de vin, et il croit devoir nous le

raconter en toute humilité. Ah! le pendard, et comme il mérite bien qu'on lui dise son fait!

Elles se soucient bien, ces aimables clientes, que par la puissance de son génie Jean-Jacques Rousseau ait relevé chez l'homme le niveau moral; qu'il ait ramené les mères aux véritables sentiments de la nature; qu'il ait enseigné aux peuples les notions de leurs droits; qu'il ait enfin dédaigné ces dignités et ces richesses auxquelles la plupart des humains sacrifient si aisément leur fierté, et qu'ils poursuivent par tous les moyens possibles! De ses *Confessions* elles n'ont vu que le petit côté, et, grâce à un professeur trop spirituel, elles n'ont pas aperçu ce qu'il y avait de grandeur d'âme dans certains aveux dont on s'est efforcé d'exagérer la portée, et dont on s'est servi pour couvrir d'opprobre la mémoire d'un des plus grands hommes de bien que la terre ait portés.

### III

Que m'importe après cela qu'on vienne me dire : Je n'en suis pas moins le sincère et profond admirateur de Jean-Jacques Rousseau; seulement je sépare mon estime de mon admiration! Que m'importe que vous veniez vous vanter d'avoir demandé vous-même une statue pour l'auteur du *Contrat*

*social* en réclamant pour Voltaire les honneurs d'un monument public !

Certes, il est digne d'un grand peuple d'élever des statues à l'auteur immortel du *Dictionnaire philosophique* et de l'*Essai sur les mœurs* ; mais, en suivant votre système, ne pourrait-on pas trouver dans la vie du philosophe courtisan des faiblesses et des erreurs auprès desquelles les fautes si aigrement reprochées à Rousseau ne sont que des pailles légères ? Or, vous avez glissé prudemment là-dessus, et je ne vous en fais pas un crime, tant s'en faut, car il y a dans l'œuvre de Voltaire assez d'éclairs et de parties achevées pour nous faire oublier les ombres et les côtés défectueux ; mais je m'étonne que vous étant montré si partial envers l'un, vous ayez été si rigoureux et si injuste envers l'autre.

Si vous croyez avoir usé du droit d'un juge inexorable et être resté dans les limites de la stricte équité, vous êtes singulièrement dans l'erreur, et vous me permettez de vous rappeler l'axiome juridique, vrai surtout et applicable en cette circonstance : *Summum jus, summa injuria*. Depuis l'âge où je suis entré en possession de moi-même, et où je suis arrivé par l'étude à me former d'inébranlables convictions, tout à fait indépendantes des vils intérêts qui dirigent trop souvent les hommes, je me flatte d'avoir autant d'indépendance que qui que ce soit au monde, et je ne sais point séparer mon

estime de mon admiration quand il s'agit de dresser des statues à un homme. J'ai beau m'incliner devant le génie de Mirabeau, je ne puis m'empêcher de savoir gré à la Révolution d'avoir expulsé ses restes du Panthéon le jour où elle a découvert son infâme marché avec la cour. Non, jamais je ne conseillerai à un peuple fier et libre d'élever une statue à l'homme qui a tracé de ses mains le code de la corruption (1), et qui, comme moyen suprême de gouvernement, a indiqué la vénalité universelle et le trafic des consciences.

Qu'aurait dit l'austère et intègre Jean-Jacques? En quels torrents d'indignation se serait répandue sa grande âme émue! Et c'est à ce sévère et profond moraliste que vous marchandez votre estime, tout en lui votant des statues! Mais nous ne voulons pas de votre statue si d'avance vous la couvrez de boue. Je me demande en vérité ce que pourraient souhaiter de plus les ennemis de l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, c'est-à-dire les ennemis de la Révolution française, de notre immortelle Révolution, comme vous l'appellez vous-même. Ah! vous avez bien mérité d'eux! et ils ne doivent point vous ménager leurs applaudissements. Certainement, pourraient-ils s'écrier, élevons une statue à l'immortel écrivain dont la plume a tracé le *Contrat social*, élevons une statue à l'auteur de l'*Émile*, au

(1) Voyez la XXXIV<sup>e</sup> note de Mirabeau pour la cour. .

sublime contradicteur du puissant archevêque de Paris, Christophe de Beaumont; seulement, sur le socle de cette statue, au lieu de la devise adoptée par le philosophe et à laquelle toute sa vie il est resté fidèle, au lieu de l'inscription votée par l'Assemblée constituante : *Vitam impendere vero*, nous y mettrons celle de M. Deschanel : *Jean-Jacques Rousseau, voleur*.

## IV

Ce serait risible si ce n'était triste, et très-triste. De quoi donc est née cette accusation formidable? Nous l'avons dit, de l'humble et naïf aveu du philosophe lui-même. Il faut conter l'histoire de ces fameux vols, afin de ne pas être accusé de rien dissimuler des choses qui pourraient être de nature à jeter un jour défavorable sur sa personne.

Et d'abord il convient de dire combien fut tourmentée son enfance. Sa naissance, comme il le dit lui-même, fut le premier de ses malheurs, car elle coûta la vie à sa mère, qui était sage, belle, pleine d'esprit et de talent, et dont la mort apporta au foyer domestique un trouble irréparable. C'était là pour l'enfant un affreux événement, car une mère ne se remplace jamais, et je plains bien sincèrement les pauvres petits êtres qui n'ont point la douce main maternelle pour guider leurs premiers

pas, et qui sont privés du cœur d'une mère pour former leurs jeunes cœurs. Le père, inconsolable de la perte de sa femme au premier moment, ne manquait pour son fils ni de tendresse ni de soin, mais il s'en occupait autant que ses travaux et ses plaisirs le lui permettaient. Au bout de quelques années, il quitta Genève à la suite d'un démêlé avec un personnage influent de la ville, et, pour ne pas voir sa liberté compromise, il s'expatria à jamais, abandonnant à des mains étrangères Jean-Jacques âgé alors de dix ans.

Rousseau avait, dès l'enfance, reçu les soins les plus tendres de la part d'une de ses tantes, d'une sœur de son père. Né chétif et malingre, il lui devait, assure-t-il, d'avoir conservé la vie. Ce fut elle qui continua de veiller sur lui. Jamais il n'oublia sa bienfaisance toute maternelle, ses petits propos caressants, ni les vieilles chansons qu'elle lui chantait, et qui de bonne heure lui avaient inspiré le goût de la musique. Cette tante étant venue plus tard à tomber dans l'indigence, Rousseau s'empressa d'accourir à son aide, et il lui fit une pension qu'il lui payait toujours avec une exactitude rigoureuse, même au temps de sa plus grande détresse, tant c'était, en effet, un sec et mauvais cœur, un ingrat, un homme d'une sensibilité d'apparat, comme on l'a quelquefois si injustement et si niatement prétendu.



Après quelques années passées en pension, Jean-Jacques fut placé chez un greffier de la ville, nommé Masseron. L'idée de gagner sa vie en *grapignant* flattait peu l'humeur hautaine de l'adolescent. Les occupations du greffe lui paraissaient ennuyeuses, insupportables. De son côté, l'honnête Masseron ne le jugea pas digne de s'élever un jour aux nobles fonctions de greffier, et il finit par le congédier à cause de son ineptie. Le jeune Rousseau avait un goût prononcé pour le dessin, on le mit en apprentissage chez un graveur. Peut-être serait-il parvenu à se perfectionner dans cet état sans la brutalité de son maître. Mais, maltraité, mal nourri, roué de coups pour la moindre infraction par ce maître stupide, il se rebuta du travail et devint un mauvais apprenti.

L'insouciance, la sévérité excessive d'un maître ou d'un professeur, suffisent souvent pour gâter les meilleures natures. Écolier, j'ai vu plus d'une fois ce fait se produire. Il ne fallut pas beaucoup de temps pour ternir, momentanément du moins, les heureuses qualités natives de Jean-Jacques. De franc, ouvert et actif qu'il était, il devint dissimulé, menteur, sauvage, taciturne, fainéant et *chippeur*. Tel fut chez lui l'effet de la tyrannie. Il en est des individus comme des peuples : les uns et les autres finissent toujours par se dégrader sous la pression du despotisme, et c'est fait d'eux à jamais si, par

un effort héroïque, ils ne se soustraient à temps à un état avilissant.

Rousseau prit la fuite un beau jour, allant droit devant lui sans savoir où, et se hasardant à la grâce de Dieu dans le pays des aventures. Qui ne connaît ses courses vagabondes, son arrivée chez le bon curé Pontverre, sa première entrevue avec M<sup>me</sup> de Warens et son premier séjour chez elle, son noviciat à l'hospice des Catéchumènes de Turin, son roman à peine ébauché avec la jolie et piquante M<sup>me</sup> Basile, tout cela raconté par lui-même avec un charme et une grâce indéfinissables?

Il avait alors un peu plus de seize ans. Son imagination lui montrait l'avenir sous les plus riantes couleurs; il rêvait non pas la fortune, mais la médiocrité dorée du poète : une humble maison avec un jardin au bord du lac de Genève, et une compagne selon son cœur. Cependant son petit pécule était épuisé, il fallait vivre. Ses beaux rêves aboutirent à une place de laquais, ou peu s'en faut, chez une certaine comtesse de Verceilis. Il y était depuis trois mois à peine, n'ayant pas à se plaindre sous le rapport matériel et assez content de cette situation provisoire, quand cette dame vint à mourir, laissant toute sa fortune à son neveu, le comte de La Roque.

Dans la confusion qui suivit ce changement de maître, la femme de chambre de la maison perdit « un petit ruban couleur de rose et argent, déjà

vieux. » Jean-Jacques le trouva et se l'appropriâ avec l'intention de l'offrir à la cuisinière, jeune et jolie Mauriennaise qui avait fait une tendre impression sur son cœur. Malheureusement pour lui, on l'aperçut entre ses mains avant qu'il en eût disposé, et l'on voulut savoir comment il y était. Au lieu d'avouer franchement la chose, il se troubla, balbutia, et, pris d'une fausse honte, il finit par dire que c'était Marion, la cuisinière, qui le lui avait donné. On les confronta l'un et l'autre. La pauvre fille nia avec toute l'énergie d'une conscience tranquille, mais le jeune Rousseau persista effrontément dans son affirmation mensongère; le résultat fut qu'on les congédia tous les deux.

Le mensonge — mensonge calomnieux — était ici, on le sent bien, beaucoup plus grave que le fait en lui-même, et voilà ce que l'austère philosophe ne se pardonna jamais. Voilà pourquoi, quarante ans plus tard, songeant encore à ce vieux ruban trouvé et voulant se décharger d'un remords qui l'obsédait, il crut devoir faire, dans ses *Confessions*, l'aveu de cette action avec une candeur que j'ai quelquefois entendu taxer de cynisme, et qui n'est pourtant que la candeur d'une grande âme ingénue. « Ce souvenir cruel, ajoute-t-il, me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir, dans mes insomnies, cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. Tant que j'ai vécu

tranquille, il ne m'a point tourmenté, mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce satisfaction des innocents persécutés : il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami. La plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à M<sup>me</sup> de Warens. Tout ce que j'ai pu faire a été d'avouer que j'avais à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistait. Le poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience, et je puis dire que le désir de m'en délivrer, en quelque sorte, a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions*. »

Dieu sait si de son vivant ses ennemis ont exploité avec perfidie ce demi-aveu d'une action atroce qu'il avait à se reprocher ! Pauvre sincère grand homme ! Était-il possible, je le demande, de se montrer plus sévère que ne l'a été Rousseau envers lui-même ? Quand je vois des hommes graves se faire de cet enfantillage un texte d'accusation contre sa mémoire, je ne puis m'empêcher de sourire et de me rappeler involontairement tel et tel de mes camarades qui, lorsque nous étions au collège, prenaient plaisir à dérober les fruits du proviseur, faisaient volontiers

main basse dans la caisse paternelle, s'approprièrent sans scrupule certains objets trouvés, voire même de l'argent, et qui aujourd'hui occupent dans l'administration ou dans la magistrature de superbes positions. Je suis bien sûr que le souvenir de leurs petits méfaits de collège ne leur occasionne, à cette heure, aucune espèce de remords et n'a jamais troublé leur quiétude et leur sommeil.

Ce fait de s'être, à l'âge de seize ans, approprié un vieux ruban trouvé parut de si médiocre importance, si insignifiant aux ennemis de Jean-Jacques Rousseau, qu'ils s'ingénièrent pour l'embellir et lui donner de tout autres proportions. Dans la *Biographie universelle*, à une époque où ce recueil était comme un vaste arsenal dirigé contre les précurseurs, les promoteurs et les auteurs de la Révolution française, un biographe, un ancien émigré, M. de Sevelinges, a imaginé d'écrire que des renseignements — dont il n'indique pas la source bien entendu — pris depuis longtemps sur les lieux mêmes, faisaient présumer que ce vieux ruban, couleur de rose et argent, était un couvert d'argent selon les uns, et un diamant suivant les autres. Et c'est quatre-vingt-seize ans après l'événement que ces renseignements, pris depuis longtemps, se trouvaient publiés. Jamais calomnie se produisit-elle avec plus d'effronterie et d'audace? Qu'est auprès de cet inqualifiable procédé, savamment prémédité et

mis en œuvre de propos délibéré, la faute commise par Rousseau, et si ingénument avouée par lui près d'un demi-siècle plus tard?

## V

Dénaturer les faits, passer sous silence tout ce qui pouvait être à la louange et à l'honneur de Jean-Jacques, présenter au contraire au lecteur tout ce qui était de nature à nuire à sa réputation, lui refuser toutes les qualités de l'esprit et du cœur, le traiter en ignorant vulgaire, étudiant avec peine et sans fruit, ou à peu près, tel a été l'honnête système adopté par M. de Sevelinges. J'en veux citer un seul exemple.

Rousseau avait trouvé dans Claude Anet, le fidèle serviteur de M<sup>me</sup> de Warens, un ami sûr et solide. Aussi, quand ce brave homme fut atteint de la maladie dont il mourut, Jean-Jacques témoigna-t-il une douleur profonde et lui prodigua-t-il les soins les plus tendres. A sa mort il éprouva l'affliction la plus vive et la plus sincère. Tout à coup, au milieu de son chagrin, il lui vint à la pensée qu'il héritait d'un habit noir. Cette pensée, Rousseau ne manque pas de la qualifier sévèrement lui-même de « vile et indigne ». Ah ! que je sais d'héritiers dont la perspective d'un immense héritage a singulièrement tempéré

la douleur, sans compter ceux qui, dans le secret du cœur, souhaitent la mort des parents sur la fortune desquels ils croient pouvoir compter!

M<sup>me</sup> de Warens était là. Jean-Jacques n'avait rien de caché pour elle ; il lui dit donc cé qu'il venait de penser. A cette confidence singulière, la dame, déjà fort affectée, se détourna et se mit à pleurer. « Chères et précieuses larmes ! s'écrie Rousseau, elles furent entendues et coulèrent dans tout mon cœur. Elles y lavèrent jusqu'aux dernières traces d'un sentiment bas et malhonnête. Il n'y en est jamais entré depuis. » Voyons maintenant comment l'ancien émigré de Sevelinges a arrangé les choses et traduit les *Confessions* de notre philosophe. « Un homme excellent, a-t-il écrit, qui gouvernait la maison de M<sup>me</sup> de Warens, témoigne au jeune vagabond une affection paternelle. Il meurt : Rousseau ne voit dans sa mort que le plaisir d'hériter d'un habit neuf. » Jugez, par ce nouveau trait, de la conscience et de l'impartialité du biographe. Tout est à l'avenant.

Hâtons-nous de dire, à l'éloge des nouveaux propriétaires de la *Biographie universelle*, que dans la seconde édition de cet important recueil, l'article de M. de Sevelinges a été supprimé comme calomnieux, injuste et injurieux, et remplacé par un travail sérieux de M. Gérusez. A ce propos, on me permettra de déclarer que je regarde comme un honneur de ma vie d'avoir été choisi pour refaire, dans cet ou-

vrage, les biographies de quelques-uns des hommes de la Révolution, jadis écrites sous l'empire des préventions les plus violentes et les plus injustes, et que j'ai rédigées, abstraction faite de toute manifestation de doctrines, d'après les pièces originales et des documents authentiques. Je regrette d'être obligé d'ajouter que les étranges appréciations de M. Deschanel sur l'auteur des *Confessions* n'auraient pu être substituées, sous peine d'aggravation en quelque sorte, à la notice de M. de Sevelinges, qui, lui du moins, par une contradiction au moins singulière, et dans un éclair de sa conscience, a été contraint de reconnaître que le désintéressement de Jean-Jacques Rousseau avait été digne des temps antiques.

## VI

Suivant l'élégant professeur, Jean-Jacques n'aurait pas été seulement un voleur; à cette criminelle habitude du vol il aurait encore joint un vice honteux : l'ivrognerie. Qui ne se rappelle sans plaisir la scène charmante, si délicieusement racontée, où Rousseau force les montures de M<sup>lles</sup> Galley et de Graffenried à franchir un ruisseau, et, sur l'invitation des jeunes filles, monte en croupe derrière la seconde afin d'aller avec elles passer la journée au vieux château de Toune, appartenant au père de M<sup>l</sup>e Galley ?



On avait prudemment apporté des provisions pour le dîner, mais le vin avait été oublié. On se mit en quête dans l'espoir d'en trouver; peine inutile: le vin était un luxe inconnu aux habitants de ce pauvre pays. Il fallut s'en passer, au grand désappointement de Rousseau. D'un caractère timide à l'excès, surtout en présence des femmes, il faisait assez mauvaise contenance devant les délurées jeunes filles qui l'assaillaient de provocations enfantines; il n'eût pas été fâché d'avoir à sa disposition quelque surexcitant, et voilà pourquoi il regrettait, dans la circonstance, une bonne bouteille de vin. Quel ivrogne en effet! Dans tous les cas nous n'en sommes encore ici qu'au procès de tendance.

Jean-Jacques avait alors une vingtaine d'années à peine. Huit ans plus tard il entra, en qualité de précepteur, chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, et frère de l'abbé de Mably, l'auteur justement célèbre.

Il était en même temps chargé de l'administration des vins, et il a raconté, avec sa sincérité habituelle, comment, s'étant épris d'un certain petit vin blanc d'Arbois, il en avait détourné à son profit quelques bouteilles qu'il buvait en son particulier, le soir, dans sa chambre, en mangeant une brioche qu'il allait acheter chez un pâtissier de la ville, et en lisant quelques pages de roman. S'aperçut-on de la gourmandise du jeune précepteur? Sans aucun

doute ; mais on n'en fit pas semblant, et l'on se contenta de lui ôter la direction de la cave. Jean-Jacques était extrêmement sensible aux bons procédés ; celui-ci le toucha particulièrement, et il en devint plus attaché à M. de Mably, chez lequel il prolongea son séjour plus qu'il n'aurait fait sans cela, car il ne se sentait pas né pour le métier de précepteur. N'omettons pas de dire que l'illustre abbé de Condillac, beau-frère de M. de Mably, garda toujours à l'ancien précepteur de ses neveux une estime profonde et une inviolable amitié. Certes, c'est quelque chose, ce me semble.

Rousseau aimait le vin généreux, il n'y avait pas de mal à cela. Comme il n'acceptait pas de présents et qu'il gagnait tout juste de quoi subvenir à ses besoins et à ceux de la famille de sa Thérèse, qu'il avait à sa charge, il buvait presque toujours de l'eau à ses repas, afin de pouvoir s'offrir de temps à autre un verre de vin pur et d'excellent cru. Jamais il ne s'est enivré de sa vie, il l'a dit lui-même et l'on peut l'en croire. S'il se fût seulement échauffé un peu par la boisson dans un repas, ses bons amis, les gens de lettres de l'époque, n'eussent pas manqué d'en instruire le monde. Certes, je suis sur les questions qui touchent à la délicatesse et à la probité aussi chatouilleux, aussi susceptible, aussi rigoriste que qui que ce soit, mais on aurait mille fois raison de me trouver parfaitement injuste et parfait-

tement ridicule si, à propos des deux anecdotes précédentes et de quelques autres historiettes racontées par l'auteur des *Confessions*, je m'imaginai de le comparer à Gil Blas de Santillane et de crier par-dessus les toits : Jean-Jacques Rousseau est un ivrogne et un voleur !

## VII

Il faut se montrer plus soucieux de l'honneur de nos grands hommes. Il est même une chose assurément très-remarquable, c'est qu'ayant été abandonné, livré à lui-même pendant une partie de son enfance et de sa jeunesse, et après avoir mené durant plusieurs années une vie errante et misérable, Rousseau se soit conservé aussi pur, aussi scrupuleux en toutes choses, et ait gardé tant de fierté d'âme et d'indépendance de caractère.

Ce serait du reste une erreur de croire que ses sentiments d'honneur, d'honnêteté, et son vif penchant pour la liberté, lui vinrent de l'âge, de la réflexion et de l'expérience. Dès l'année 1732, c'est-à-dire à l'âge de vingt ans, se trouvant dénué de ressources et fort chagriné de quelques dettes qu'il avait contractées à Lausanne, malgré tous ses efforts pour gagner par lui-même sa subsistance, il écrivait à son père, qui n'avait pourtant jamais eu grand souci de lui, en le priant de venir à son aide : « Que

ferais-je si vous me refusiez? de quelle confusion ne serais-je point couvert? Faudra-t-il, après avoir si longtemps vécu sans reproche, malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité? Non, mon cher père, vous ne le permettrez pas... » Et dans cette même lettre il ajoutait : « Je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive incessamment, — il voulait parler de la musique, — vivre sans le secours d'autrui. Je sens combien il pèse d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même. Je ne ramperai plus, ce métier est indigne de moi : si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant (1). » Voilà des paroles auxquelles toute sa vie il demeura fidèle.

Quatre années plus tard, à l'époque où il vivait tranquillement chez M<sup>me</sup> de Warens, dont il payait l'hospitalité par mille petits services et où il se livrait avec une ardeur infinie à l'étude, afin de pouvoir, au besoin, exercer les fonctions de précepteur, il écrivait encore à son père : « Tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite; je chéris les bonnes mœurs... Les jeunes gens seraient heureux s'ils tombaient toujours entre les mains de personnes

(1) Cette lettre ne porte que le millésime de 1732, sans autre désignation.

qui eussent autant que moi de haine pour le vice et d'amour pour la vertu (1). » Sans doute il eut comme un autre sa part des faiblesses humaines, mais il les a amplement rachetées, et, tout bien considéré, il est peu d'hommes qui au sortir de ce monde pourraient dire, la main sur la conscience et en faisant un retour sur eux-mêmes : J'ai été meilleur et j'ai vécu plus dignement.

La grande erreur de sa vie, celle qu'il eut surtout à se reprocher, et qu'il se reprocha amèrement, ce ne sont point ces peccadilles d'enfance et de jeunesse dont on a fait tant de bruit, c'est l'abandon de ses enfants naturels. Deux motifs principaux le déterminèrent à les porter, dès leur naissance, à l'hospice des Enfants trouvés : d'abord, la considération de leur mère, de cette Thérèse qu'il n'avait pas encore reconnue pour sa femme, qui vivait auprès de lui comme une sorte de gouvernante, et dont il voulut sauvegarder l'honneur; ensuite, son extrême pauvreté. Gagnant au jour le jour son pain avec assez de peine, ne voulant rien accepter des grands, il envisageait avec effroi la perspective d'une nouvelle famille à nourrir. Lui faudrait-il donc recourir aux protections, à l'intrigue, briguer quelque vil emploi, se livrer enfin à toutes les infamies pour lesquelles il se sentait pénétré d'une invincible hor-

(1) Lettre portant le millésime de 1736.

reur, et nourrir ses enfants et leur mère du sang des misérables? « Non, s'écriait-il un jour, il vaut mieux qu'ils soient orphelins que d'avoir pour père un fripon. » Alors, lui objectait-on, il ne fallait pas avoir d'enfants. « Pardonnez-moi, répondait-il à une grande dame du temps; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde; mais c'est l'état des riches, c'est votre état qui vole au mien le pain de mes enfants (1). » Voilà le cri du prolétariat en révolte.

Rousseau s'imaginait d'ailleurs qu'élevés à la dure et par des mains étrangères, ses enfants deviendraient plus robustes, moins exposés aux maladies auxquelles il était enclin, et qu'exercés à manier la charrue, la lime ou le rabot, ils se prépareraient une vie saine, laborieuse et innocente, au lieu de courir au-devant des maux et de la misère qui avaient été son partage. Et puis, à l'époque et dans la société où il vivait alors, il s'en fallait de beaucoup qu'on eût sur la famille et les graves devoirs des parents les maximes sévères aujourd'hui en vigueur. On plaisantait assez volontiers sur ces graves sujets. Mais si, du vivant même de Jean-Jacques, on est revenu aux pures et vraies notions de la nature, ce retour, ne l'oublions pas, est son ouvrage. Ce sera son éternel honneur d'avoir reconstitué la famille, et forcé,

(1) Lettre à M<sup>me</sup> de Francueil, en date du 20 avril 1751.

par la seule puissance de son génie, les mères à être véritablement mères.

Le véridique biographe dont j'ai parlé plus haut, M. de Sevelinges, avait certainement beau jeu contre l'auteur d'*Émile* en lui reprochant d'avoir abandonné ses enfants ; mais où il avait tort et où il était de mauvaise foi, c'était quand il intervertissait les dates en s'exprimant ainsi : « L'enfant, par ordre de celui qui a écrit de si belles pages sur l'obligation où sont les mères de nourrir, fut porté aux Enfants trouvés. » Pour être juste, il aurait fallu dire que ces belles pages, si belles en effet, avaient été écrites longtemps, bien longtemps après.

Du reste, M. de Sevelinges veut bien avouer que Rousseau *semble* se reprocher, dans ses *Confessions*, ce mépris d'un devoir sacré. *Semble* est joli. Si jamais, au contraire, coupable s'accusa en toute franchise et en toute humilité, ce fut lui ; et si jamais aveux furent éclatants, ce furent certainement les siens. Cet oubli d'un grand devoir imposé par la nature, il ne se l'est jamais pardonné ; il en a eu assez de désespoirs, il ne s'en est pas consolé. En méditant son *Traité de l'éducation*, il sentit, raconte-t-il lui-même dans ses *Confessions*, il sentit plus vivement l'étendue de sa faute, et le remords devint si vif qu'il lui arracha presque un aveu public au commencement de l'*Émile*. « Il n'y a, dit-il, ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui dispensent un père de nour-

rir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteur, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » Dix ans après la publication de l'*Émile*, il écrivait encore dans une lettre particulière : « ...Moi qui parle de famille et d'enfants!... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur... Pour moi, jamais on ne me verra, prédicateur de la vérité, plier dans mes égarements mes maximes à ma conduite. Jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour atténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que de les excuser. Quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui me dément. » Était-il possible, je le demande, de trouver de plus vives et de plus sincères paroles pour exprimer un repentir?

Le souvenir de sa faute et même de ses erreurs les plus insignifiantes poursuivit Jean-Jacques jusqu'à son lit de mort comme un spectre fatal, et ne lui laissa jamais de repos. Ce fut au point qu'en terminant, dans le *Contrat social*, le chapitre sur le *droit de vie et de mort*, il s'écriait, éperdu de remords : « Mais je sens que mon cœur murmure et retient ma plume : laissons discuter ces questions à l'homme juste qui n'a point faibli, et qui jamais n'eut lui-



même besoin de grâce. » L'homme qui n'a point faibli ! Sans doute tout le monde n'a pas mis d'enfants naturels à l'hospice des Enfants trouvés ; mais combien ont abusé de l'honneur de quelque pauvre fille sans s'inquiéter des suites fâcheuses qu'une liaison éphémère pourrait avoir pour elle ! combien, tout en prenant de grands airs, ont marché à pieds joints sur toute espèce de morale ! combien ont trahi leurs serments, ont tripoté dans toutes sortes d'affaires véreuses pour s'enrichir, ont prostitué leur conscience et tout fait servilement afin d'avoir une part de domination, et qui passent cependant pour les plus honnêtes gens de la terre ! Est-il beaucoup de prédicateurs dans leurs chaires, de magistrats sur leurs fauteuils de juges, de sénateurs sur leurs chaises curules, qui, prêchant, jugeant et légiférant au nom de la morale publique, pourraient être mis en parallèle avec Jean-Jacques Rousseau pour la pureté des mœurs, la dignité des sentiments et la fermeté du caractère ?

### VIII

Si d'ailleurs nous savons quelque chose des erreurs et des faiblesses du grand philosophe, c'est parce qu'il a bien voulu nous les dire. C'est une question controversée encore de savoir s'il a eu tort ou raison d'écrire ses *Confessions* et de faire péné-

trer le public dans tous les coins et recoins de sa vie. Rousseau, craignant d'être défiguré aux yeux de la postérité par les critiques et les libellistes qui l'avaient attaqué de son vivant, résolut d'entreprendre l'histoire de sa vie, et de tracer de lui un portrait parfaitement semblable à l'original.

Nombre de gens eussent préféré qu'il eût laissé dans l'ombre plusieurs faits dont on s'est armé contre sa mémoire, et surtout qu'il eût passé sous silence certaines particularités de la vie des personnes dont l'existence a été intimement liée à la sienne. Je ne suis point de leur opinion. Je pose en principe d'abord qu'il est des individus dont la vie privée comme la vie publique appartient à l'histoire, c'est-à-dire à la critique. Ceux qui recherchent et acceptent la difficile mission de nous gouverner, de nous juger, de nous administrer, nous doivent compte des actes de leur vie privée comme de ceux de leur vie publique, parce qu'il ne saurait y avoir deux morales, parce qu'il est impossible d'être à la fois honnête ici et malhonnête là, parce qu'enfin l'homme vil et dépravé dans son existence intime ne peut être ni un bon magistrat ni un administrateur modèle.

Les écrivains illustres, comme Voltaire et Rousseau, participent trop de la vie publique pour que cette doctrine ne leur soit pas applicable. Jean-Jacques l'a compris ainsi, et il a eu raison. Et,

comme il était essentiellement, foncièrement honnête, il a tenu à tout dire, à ne rien cacher, à ne rien dissimuler. Ce n'est pas qu'avant de prendre la plume il n'ait hésité lui-même, arrêté par d'honorables scrupules. A l'excellent Duclos, son loyal et fidèle ami, qui lui conseillait d'occuper les loisirs de son séjour à Motiers en écrivant les mémoires de sa vie, il répondait : « Ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne... Si je vis, toutefois, je n'y renonce pas. » Il n'y renonça pas heureusement, car nous aurions été privés d'un des plus beaux livres qui soient sortis de la main des hommes. Seulement il ne voulut pas procéder à la façon de ces faiseurs de mémoires qui n'ont donné que la portion de vérité capable de noircir leurs adversaires, quand ils n'ont pas propagé ou inventé les plus odieuses, les plus absurdes et les plus criantes calomnies, comme la plupart des auteurs des mémoires sur la Révolution française. Il n'a point voulu non plus servir d'exemple à tous ces autobiographes de notre temps, lesquels, faisant dans leur précieuse existence un triage minutieux, se sont bien gardés d'avouer les moindres peccadilles de leur enfance et de leur jeunesse, les moindres fautes de leur âge mûr, et ont tenu à paraître aux yeux de leurs contemporains et de la postérité comme de petits saints et de petits anges. Rousseau connaissait bien le cœur des hommes en disant au

début de son livre que l'entreprise qu'il formait n'avait pas eu d'exemple et n'aurait pas d'imitateur.

Pour lui, il ne comprenait pas de demi-confession. Aussi, s'étant enfin résolu à suivre le conseil de Duclos, il considéra comme un devoir absolu de se livrer tout entier, d'avouer ses vices, ses fautes, ses erreurs, comme ses vertus et ses nobles actions. Il le fit; et cette franchise austère et quelquefois coûteuse suffirait pour honorer éternellement sa mémoire.

Tout en écrivant ces aveux, Jean-Jacques avait la conscience de sa valeur réelle, et il savait que, tout bien pesé, il valait encore mieux que la plupart de ses semblables; ce fut cette conviction qui lui dicta ces paroles que ses ennemis ont trouvées emphatiques, et qui ne sont, à mon sens, que l'expression de la pure vérité : « Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise; je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon. Je me suis présenté tel que je fus : méprisable et vil quand je l'ai été; bon, généreux, sublime, quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon être intérieur tel que tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes

semblables; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité, et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là. »

Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ont été soumises au contrôle le plus rigoureux; elles ont donné lieu à des récriminations nombreuses; elles ont soulevé, à côté d'explosions d'enthousiasme, des cris de fureur et de rage; jamais elles n'ont été arguées de faux. On a pu y relever quelques erreurs de mémoire, mais nulle imposture ni aucun mensonge. Et, Dieu merci! l'on n'était pas obligé de croire l'auteur sur parole, comme pour les *Confessions* de saint Augustin. Mille témoins vivants étaient là pour le contredire, et sa sincérité a été attestée par tous les contemporains désintéressés qui ont été à même de le voir de près. Ses ennemis ont menti, beaucoup menti; il a été exact et sincère jusque dans les plus petits détails. La vérité, dans son livre, éclate et rayonne à chaque page. S'il n'avait pas eu la fantaisie de fournir lui-même à ses détracteurs des armes trop bien trempées, en révélant avec une naïveté sublime des erreurs et des fautes qui n'étaient soupçonnées de personne, il apparaîtrait certainement à nos yeux comme l'homme le plus parfait de la création.

Voilà ce à quoi auraient dû réfléchir peut-être certains moralistes renforcés, complices involontaires de ses plus violents détracteurs politiques, avant de poursuivre sa mémoire de si grosses injures, et de s'égarer en de si criantes injustices. Comment n'ont-ils pas aperçu tout ce qu'il y avait de ridicule et de dangereux en même temps sous leur rigorisme d'apparat? Je parle bien entendu de ceux qui, attaquant Rousseau au nom de la morale, ont la prétention d'être ses admirateurs et ses disciples au point de vue des idées sociales et politiques. En vérité, si l'on se montre si sévère à l'égard de cet homme de bien, je me demande comment on appellera tous les corrupteurs et les corrompus, les trafiquants de consciences, les brasseurs d'affaires, les aimables vauriens qui se font un jeu de l'honneur des femmes, les hypocrites, les tartufes, les intrigants de tous les régimes et de tous les étages, les voleurs de millions, tous ceux qui donnent ou reçoivent de gros pots de vin, et qui n'ont pas, eux, à offrir à l'humanité les titres que Jean-Jacques Rousseau présente à notre affection et à notre reconnaissance. Pauvre et honnête grand homme! qui lui eût dit qu'un jour sa mémoire serait éclaboussée par ses propres héritiers, et que des rangs de la démocratie s'élèveraient des voix iniques pour déposer contre lui!

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

J.-J. ROUSSEAU ET M<sup>me</sup> DE WARENS. — AVENTURES  
DIVERSES. — SÉJOUR A ANNECY. — EXTRAVAGANCES.  
— PREMIER VOYAGE A PARIS.

### I

Un des reproches le plus fréquemment adressés à Jean-Jacques Rousseau est d'avoir, dans ses *Confessions*, divulgué la légèreté de mœurs de M<sup>me</sup> de Warens. Ce reproche est spécieux. Qu'un homme, ayant obtenu les faveurs d'une femme dans des circonstances où le plus absolu secret est un devoir, se fasse un trophée de ces faveurs et, dans un sentiment de vanité vulgaire, aille s'en prévaloir auprès du tiers et du quart, c'est là une de ces lâchetés trop communes dans le monde; mais y a-t-il une assimilation possible à établir entre de mesquines et coupables indiscretions et les révélations de Rousseau? Nullement.

Jean-Jacques est avant tout un historien rigide, exact et sévère, plus sévère envers lui-même qu'il ne l'a été envers les autres, selon ce qu'il écrivait à

l'un de ses plus fidèles amis : « N'ayant pas toujours vécu seul, je ne saurais me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens ; et je n'ai pas le droit d'être aussi sincère pour eux que pour moi (1). » Il y a certainement un contraste frappant entre le rigorisme qu'il a déployé envers sa personne et l'indulgence dont il a fait preuve à l'égard d'autrui. En révélant les faiblesses et les erreurs de quelques-unes des personnes qui ont vécu de sa vie, il a tempéré ses révélations par beaucoup de réserve ; on sent en lui le désir d'être vrai, jamais l'affreux besoin de diffamer ; son livre, enfin, est une narration adoucie, et non point un réquisitoire.

Et puis l'histoire est l'histoire. On a souvent critiqué, et avec beaucoup de raison, l'étrange habitude qu'ont la plupart des annalistes, de raconter presque uniquement, sous prétexte d'écrire l'histoire d'une nation, celle des rois et reines, des princes et princesses qui ont plus ou moins gouverné, vexé et dépouillé les peuples. Qu'a fait Rousseau ? Il a décrit dans sa personne, avec la plume du philosophe et le crayon de l'artiste, une partie de la société de son temps, sans teintes trop effacées ou trop chargées ; quelques pages de ses *Confessions* nous font, mieux que ne l'a fait Voltaire, connaître sous certains rapports le siècle de Louis XV. Sobre, con-

1) Lettre à M Moulton, du mois de janvier 1763.



sciençieux, élégant toujours, éloquent parfois jusqu'au sublime, c'est en un mot un véritable historien.

S' imagine-t-on que ç'a été pour le plaisir de diframer, de montrer à nu les plaies du cœur humain, qu'il a tracé le récit complet et saisissant de la vie d'une femme dont il n'a cessé de chérir et de respecter la mémoire? Que dirait-on, par exemple, de l'écrivain qui, voulant nous initier à l'existence de Marie Stuart, de l'impératrice Catherine ou de Christine de Suède, jetterait un voile sur leurs amours scandaleuses, et aurait la prétention de nous les présenter comme de pures et vertueuses femmes? Nous le traiterions d'imposteur, et nous n'aurions pas tort. Rousseau ne pouvait donc, sans forfaire à la vérité, se dispenser de raconter toutes les particularités de l'existence de M<sup>me</sup> de Warens, sous peine d'être taxé lui-même d'inexactitude. Cette dame, dont les envieux et les ennemis de Jean-Jacques ont défendu si chaleureusement la mémoire, en se couvrant hypocritement d'un masque de délicatesse et de discrétion, était complètement inconnue à Paris avant la publication des *Confessions*; mais à Annecy et à Chambéry sa conduite n'était un mystère pour personne, et le livre de Rousseau eût singulièrement perdu de sa valeur et de son importance aux yeux des lecteurs de ces deux villes, s'il eût peint sous de fausses couleurs et montré comme

un modèle de pureté de mœurs la gentille hôtesse des Charmettes.

D'ailleurs, n'a-t-il pas rendu pleine et entière justice à celle qu'il a toujours appelée du doux nom de maman? A-t-il manqué de reconnaissance à son égard? N'a-t-il même pas un peu exagéré ses bienfaits? N'a-t-il pas fait complaisamment remonter jusqu'à elle, et n'a-t-il pas attribué à son influence salutaire tout ce qu'il y avait de bon, de noble, de généreux, d'élevé en sa propre personne? Avec quelles délicatesses de touche et quelles grâces de style il la loue, et comme on sent qu'il est heureux de tracer son éloge! Il n'a pas de mots assez tendres pour elle. Ange, âme angélique, créature céleste, telles sont les expressions qui reviennent à chaque instant sous sa plume. Ne nous la dépeint-il pas bonne, affable, charmante et gracieuse envers tous? Ne nous vante-t-il pas la douceur de son caractère, son esprit brillant et cultivé, son cœur aimant et sensible, son désintéressement, sa franchise, la solidité de ses amitiés? Qu'importe, après cela, qu'à ce portrait séduisant, à ce tableau enchanteur il ait ajouté quelques ombres, afin de rester jusqu'au bout exact et sincère? Qu'importe qu'il nous l'ait montrée s'offrant volontairement à lui et passant sans scrupule dans les bras de son espèce d'intendant Claude Anet et du perruquier Courtille? Il n'en demeure pas moins dans l'esprit du

lecteur un souvenir plein de charmes de cette *adorable* maman; et nous nous sentons certainement pénétrés pour M<sup>me</sup> de Warens de plus d'indulgence, de pitié, d'affection et de sympathie que nous ne saurions en avoir pour les viragos couronnées dont j'ai parlé plus haut.

## II

Jean-Jacques Rousseau, comme je l'ai dit, avait un peu plus de seize ans quand il se présenta chez M<sup>me</sup> de Warens, muni d'une lettre de recommandation de l'abbé de Pontverre. Né dans la religion réformée, et se souciant assez peu déjà de toute espèce de dogme, il avait trouvé dans le curé de Confignon un véritable missionnaire uniquement préoccupé du soin de rendre à l'Église catholique, apostolique et romaine, les âmes égarées dans l'hérésie. Au lieu d'engager Jean-Jacques à retourner dans sa famille, à renoncer à une vie errante pleine d'écueils et de périls, comme l'eût voulu la véritable piété, il ne songea qu'à le convertir et à lui parler de l'autorité de la sainte mère Église. Tout était bien, selon lui, pourvu qu'on allât à la messe, et il envoya le jeune vagabond chez M<sup>me</sup> de Warens comme dans une maison de salut.

Protestante de naissance, M<sup>me</sup> de Warens était

elle-même une convertie. D'une noble et ancienne famille du pays de Vaud, elle avait été mariée fort jeune à M. de Warens, dont le caractère ne put sympathiser avec le sien. A la suite de quelques chagrins domestiques, elle abandonna son mari, son pays, sa famille, et vint se réfugier sur les terres de Victor-Amédée, en implorant sa protection. Fervent catholique, le roi l'accueillit avec empressement et lui constitua une pension de 4,500 livres, à la condition qu'elle abjurerait le protestantisme, ce qu'elle ne tarda pas à faire à Annecy, au couvent de la Visitation, sous la direction de l'évêque Gabriel de Bernex, qui fut à son égard à peu près ce qu'avait été François de Sales pour M<sup>me</sup> de Chantal.

Elle avait vingt-huit ans quand Rousseau la vit pour la première fois, l'âge où la femme complètement épanouie rayonne de tout son éclat. Elle était belle surtout par le charme de sa physionomie. Qui de nous ne l'a entrevue, au fond de son jardin des Charmettes, avec son air caressant, son doux regard noyé de tendresse et d'azur, son sourire angélique, ses admirables cheveux cendrés et sa bouche mignonne, à la mesure de celle de Jean-Jacques?

Dès cette première entrevue, dès le premier mot, celui-ci se sentit irrésistiblement entraîné, non point par ce qu'on appelle communément l'amour, mais par cette sympathie profonde qui naît et s'établit parfois spontanément entre deux âmes, et il conçut

pour cette aimable femme un attachement qui dura toujours. C'était encore un enfant, et M<sup>me</sup> de Warens le traita comme tel, avec une bonté toute maternelle. Bien différente du curé Pontverre, elle lui donna à entendre qu'il ferait beaucoup mieux de retourner tout de suite à Genève que de courir le pays. Néanmoins, elle n'osa pas trop insister, de peur de se compromettre, car ç'eût été aux yeux de ses protecteurs un crime de lèse-catholicité que de négliger l'occasion qu'on lui fournissait de catéchiser un jeune hérétique.

Elle l'envoya donc à Turin, à l'hospice des Catéchumènes, afin qu'il y fût instruit dans la religion pour laquelle on lui vendait sa subsistance. Il avait de la religion tout ce qu'un enfant de son âge pouvait en avoir; cependant, comme dès l'enfance il avait, suivant sa propre expression, toujours senti et pensé en homme, il eut un moment d'indignation contre lui-même d'abandonner le culte de ses pères; car ayant médité de bonne heure sur les diverses variétés du christianisme, il avait, au point de vue rationnel, donné la préférence à la religion réformée, et partagé l'aversion de sa ville natale pour le clergé catholique, dont on lui avait fait la plus sombre peinture. Nous le verrons plus tard revenir à la religion dans laquelle il avait été élevé; c'est ce qu'on appelle un peu légèrement ses variations religieuses, en oubliant l'âge où il était quand, sous la double

inspiration du curé Pontverre et de M<sup>me</sup> de Warens, il consentit à embrasser le catholicisme.

Les remords de sa conscience trouvèrent d'ailleurs un contre-poids suffisant dans sa ferme volonté de ne pas retourner à Genève et dans la nécessité de se créer des amis et des ressources. Toutefois, il ne voulut pas céder sans lutte, se prépara à une vigoureuse défense, et se berça même un moment de l'espérance de convaincre ceux à qui étaient confiées son instruction et son initiation dans la doctrine catholique, et de les convertir au lieu d'être converti par eux. Le vieux et vénérable prêtre chargé de faire aux profanes une première conférence en commun eut en effet en lui un rude joueur ; plus d'une fois il se trouva embarrassé par les questions à brûle-pourpoint dont l'accabla le jeune et curieux récipiendaire.

Ébranler la foi plus ou moins sincère des frères de l'hospice des Catéchumènes n'était pas chose aisée, mais il pouvait arriver que les indiscretes objections de notre Jean-Jacques scandalisassent les néophytes ; on le craignit , et on le mit à part en le confiant aux soins d'un jeune prêtre avec lequel il batailla tout à son aise, opposant aux citations de saint Augustin, de saint Grégoire et autres pères, des citations des mêmes auteurs, lesquelles ne manquaient pas d'embarrasser singulièrement le professeur.

Rousseau nous a laissé un récit fidèle et détaillé de son court séjour au couvent des Catéchumènes, sans même oublier certaine aventure assez dégoûtante dont l'histoire des congrégations religieuses offre plus d'un exemple, et qui souleva chez lui beaucoup plus d'horreur et d'indignation qu'elle ne paraît en avoir causé aux bons frères de l'hospice. Le héros de cette sale affaire fut même baptisé, une huitaine de jours après, en grande cérémonie, et tout de blanc habillé, sans doute en signe de la candeur de son âme régénérée. Quant à Rousseau, l'on n'y mit pas tant de formes. Vêtu d'une simple robe grise, il fut conduit à l'église métropolitaine, précédé et suivi de deux hommes qui portaient des bassins de cuivre sur lesquels ils frappaient avec une clef pour inviter les passants à déposer une aumône en faveur du nouveau converti. Après avoir solennellement abjuré, Jean-Jacques alla recevoir de la sainte Inquisition l'absolution du crime d'hérésie. Cela fait, il se croyait maître de la fortune, s'imaginant qu'on allait le caser honorablement quelque part. Mais il fut douloureusement trompé dans ses espérances, car, la cérémonie accomplie, on se contenta de lui mettre dans la main le produit de la quête, et on le congédia en lui souhaitant bonne chance, non sans lui recommander de vivre en bon chrétien.

## III

Voilà donc notre catholique tout frais émoulu livré, à seize ans, aux caprices et aux hasards de la fortune. Il ne se découragea pourtant point. Il avait vingt francs en poche ; jamais il ne s'était vu à la tête de pareille somme ; il s'en alla fièrement, plein de confiance en lui-même, et sans inquiétude sur son sort.

Quoiqu'il vécût avec beaucoup d'économie, savourant avec délices des repas dont le prix n'excédait pas six ou sept sous, se contentant, pour tous plaisirs, de visiter les curiosités de la ville et d'aller entendre régulièrement la musique de la chapelle du roi, il fut bientôt à la fin de son petit pécule. Forcé de chercher un emploi pour vivre, il songea à utiliser son faible talent pour la gravure et courut de boutique en boutique offrir ses services. Ses démarches ne furent pas heureuses ; il fut presque partout éconduit, et à peine trouva-t-il à gagner quelques repas.

Un jour pourtant il entrevit, à travers les vitres d'un comptoir, une jeune et jolie marchande chez laquelle il entra résolûment, malgré son excessive timidité près des dames dont la vue lui causait une tendre impression. C'était la brune et piquante



M<sup>me</sup> Basile, à laquelle il a payé en immortalité son favorable accueil et ses bonnes intentions. En l'absence de son mari et en attendant son retour, la dame l'occupa d'abord à des travaux de gravure, puis à transcrire des comptes et mémoires, et à traduire d'italien en français des lettres de commerce. On se rappelle la passion de Jean-Jacques pour la gentille marchande, la scène muette de déclaration et la jalousie du commis à la garde duquel, en partant, le mari avait confié sa femme. Chaste passion d'ailleurs, qui demeura presque toujours dans les pures sphères de la rêverie et qui ne se traduisit qu'une seule fois en acte, par des baisers chastement déposés par notre inflammable adolescent sur une main complaisamment tendue.

Que de délicieux instants passés dans cette maison hospitalière ! Malheureusement son bonheur fut de courte durée. Le mari revint, très-défavorablement prévenu par son commis contre le nouveau venu. Beaucoup plus âgé que sa femme et passablement ombrageux, il arriva très-irrité d'avance contre Jean-Jacques, et son premier soin fut de demander fort aigrement ce que c'était que ce petit garçon qu'il apercevait. M<sup>me</sup> Basile lui conta tout naïvement la chose, lui dit dans quelles circonstances elle l'avait accueilli. Mais, franchise inutile, le jaloux ne voulut rien écouter, et il n'eut rien de plus pressé que de mettre à la porte, sans autre forme de procès,

le jeune protégé de sa femme. Rousseau partit le cœur navré, moins de la rigueur dont il était l'objet, que de la douleur de laisser exposée à la brutalité de son mari la charmante femme dont l'accueil lui avait été si doux et dont l'image resta gravée au fond de son cœur en traits ineffaçables.

Ce fut en sortant de là qu'il entra comme employé chez M<sup>me</sup> de Vercellis. Il était resté au service de l'héritier de cette dame, le comte de la Roque, chez qui lui arriva la fameuse aventure du ruban, à la suite de laquelle il quitta la maison. Il y avait connu un abbé savoyard nommé M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède, et dont le savoir, l'honnêteté et les lumières l'avaient frappé. Il profita de ses instants de loisir pour l'aller revoir, et ses visites ne furent pas du temps perdu, car il sut tirer un profit réel des entretiens pleins de clarté et de simplicité de ce prêtre honnête et tolérant, dont la parole déposa dans son cœur un germe de vertu solide et de vraie religion. En causant avec lui il apprit en partie la science de la vie humaine, sentit s'amortir son admiration pour les vaines grandeurs, et s'accroître au contraire sa tendresse instinctive pour les faibles et les malheureux ; il se convainquit enfin que si chaque homme pouvait lire dans le cœur des autres, il y aurait plus de gens disposés à descendre qu'à monter. Ces conversations répétées quelquefois eurent sur lui une influence décisive, et

ne contribuèrent pas peu à développer son mépris et son aversion pour les titres surannés, les fausses dignités, tous ces hochets enfin dont les hommes s'amuseut comme de grands enfants. Quand, plus tard, en écrivant son *Traité de l'éducation*, il voulut peindre un prêtre respectable et digne d'être respecté, plein d'onction et de tolérance pour tout le monde, il n'eut qu'à se rappeler ce compagnon de sa jeunesse : l'honnête abbé Gaimé est en effet, du moins en partie, l'original du *Vicaire savoyard*.

Rousseau était né pour la vie contemplative. Il lui eût fallu le pain assuré, une retraite modeste aux champs, afin de pouvoir rêver éternellement tout à son aise. C'était un paresseux, mais de ces paresseux qui laissent après eux des monuments plus durables que l'airain.

Il vivait depuis quelques semaines dans l'oisiveté quand on le vint chercher de la part du comte de la Roque. Il en fut très-bien reçu. Le comte lui dit fort aimablement qu'il avait songé à le caser de manière à le mettre en passe de devenir quelque chose, qu'il lui avait trouvé enfin une place convenable, et qu'il allait le faire entrer dans une maison puissante et considérable, où on le prendrait sur sa simple recommandation. On voit par là quels étaient les sentiments de M. de la Roque sur l'ancien serviteur de sa tante, et il ne se fût certainement point porté sa caution auprès du vénérable comte de Gouvou

s'il ne l'eût tenu en véritable estime. Voilà encore ce à quoi M. Deschanel aurait dû réfléchir, et il eût été de bon goût et équitable de sa part de s'en tenir tout au moins à l'indulgence du comte de la Roque, au lieu d'enchérir sur une accusation produite par Rousseau lui-même au sujet d'un enfantillage dont, après quarante ans, sa conscience s'était fait un monstre.

Jean-Jacques ne fut pas traité chez M. de Gouvon comme un serviteur ordinaire ; il n'endossa point de livrée, et remplit en quelque sorte l'emploi de secrétaire ; sa principale occupation consistait à écrire des lettres qu'on lui dictait. Cependant il servait à table ; c'était en quoi ses fonctions le rapprochaient surtout de celles de la domesticité.

Il y avait dans la maison une jeune fille à peu près de son âge, jolie et bien faite, blanche, avec des cheveux noirs, et cet air de douceur qui d'ordinaire n'appartient qu'aux blondes. C'était M<sup>lle</sup> de Breil, petite-fille du comte de Gouvon. Jean-Jacques, suivant sa louable habitude, en devint tout de suite amoureux, sinon très-sérieusement, au moins assez pour avoir l'imagination troublée. Il a raconté, non sans charmes, comment il se montrait attentionné à son égard, comment il s'établissait près de sa chaise pour la servir, comment enfin il cherchait à deviner dans ses yeux ses moindres désirs, espérant toujours être payé d'un regard, d'un seul mot. Soins inutiles,

on n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'il était là. C'est qu'en effet pour une dame — je dis une dame — l'homme dans l'état de domesticité n'est pas un homme, sauf des cas très-exceptionnels. La femme, au contraire — et c'est là sa supériorité — est toujours femme. Si humble que soit sa condition, il lui suffit d'un peu d'esprit, de grâce et de beauté pour être à nos yeux, sous certains rapports, égale aux plus grandes dames. Donnez à un valet la beauté d'Apollon et l'esprit d'Ésope, ce sera toujours un laquais. Vous vous souvenez de l'impression de honte ressentie par la reine d'Espagne, dans le beau drame de *Ruy-Blas*, quand elle découvre que l'homme qui a su trouver le chemin de son cœur porte la livrée d'un des seigneurs de sa cour. Sous la livrée elle ne sent plus battre le cœur, elle ne voit plus rayonner l'esprit de celui qui un moment auparavant était encore, à ses yeux, plus grand, plus noble et plus glorieux que le roi ; elle n'aperçoit plus que le laquais. Eh bien, la plupart des femmes en sont là. Je ne m'étonne ni ne discute, je constate simplement un fait.

Comment la fille du très-noble marquis de Breil aurait-elle soupçonné dans l'humble adolescent qui la servait à table l'austère penseur dont le nom devait éclipser tous les noms, l'écrivain, le philosophe dont le génie immense portait en lui la Révolution française ? Il y eut cependant un moment où elle

parut singulièrement impressionnée et où elle daigna jeter sur Rousseau un regard de curiosité et d'intérêt. Un jour, à table — il y avait ce jour-là nombreuse compagnie — une discussion vint à s'engager sur la devise de l'illustre maison de Solar, à laquelle appartenait la famille de Gouvon, devise qui se trouvait avec les armoiries sur toutes les tapisseries de l'hôtel : *Tel fiert qui ne tue pas*. Un des convives, assurément peu versé dans notre vieux français, prétendit qu'il y avait là une faute de langage, et que le mot *fiert* ne devait point prendre de *t*. Le comte de Gouvon allait ouvrir la bouche pour répondre, quand voyant un sourire narquois passer comme un éclair sur le visage de son jeune serviteur, il lui ordonna de parler. Jean-Jacques expliqua alors que le vieux mot français *fiert* venait du verbe latin *ferio, ferit*, je frappe, il frappe, et non point de l'adjectif *ferus*, qui voulait dire menaçant ; qu'en conséquence *tel fiert* signifiait *tel frappé qui ne tue pas*.

La noble assemblée ne put réprimer un mouvement de surprise profonde. Il y eut un murmure de satisfaction générale. M. de Gouvon ne ménagea pas la louange au serviteur lettré, et chacun de faire chorus. Ce fut le premier triomphe de Jean-Jacques et non le moins délicieux sous plus d'un rapport. Ainsi, comme il le dit lui-même, les choses avaient été replacées pour un moment dans leur ordre na-

turel, et le mérite avili s'était trouvé vengé des dédains de la fortune.

M<sup>lle</sup> de Breil elle-même céda à l'entraînement; elle qui jamais n'adressait la parole à Rousseau, jeta sur lui un de ses plus doux regards, et, d'une voix affable et comme intimidée, elle le pria de lui verser à boire. Ému, fier comme s'il eût été l'objet de quelque marque de faveur, Jean-Jacques ne se fit pas attendre; mais il fut saisi d'un tel tremblement qu'il répandit sur elle une partie de l'eau. « Qu'avez-vous donc à trembler si fort? » lui demanda-t-on. L'impérieuse jeune fille ne se méprit pas sur le sens de son émotion; elle rougit jusqu'au blanc des yeux et depuis affecta de ne plus le regarder. Dans Rousseau elle ne vit plus que le valet. Ainsi finit le roman à peine ébauché. Combien il y en a de ces romans qui ne finissent pas!

#### IV

Tout le monde, du reste, ne lui témoigna pas le même dédain, et il eût eu de quoi se dédommager amplement dans l'affection que lui témoigna l'un des fils du comte, l'abbé de Gouvon, si la passion amoureuse avait des équivalents. Destiné à l'épiscopat, le jeune abbé possédait une instruction assez solide. S'étant proposé de cultiver les heureuses dis-

positions de Jean-Jacques, il entreprit de lui enseigner le latin, si bien que notre héros fut à la fois disciple et valet dans la maison, et disciple d'un précepteur à qui sa naissance ouvrait toutes grandes les portes de la cour.

Sa fortune était faite peut-être s'il saisissait l'occasion, et s'il mettait à profit les bontés qu'on avait pour lui. Il était devenu une espèce de favori; l'abbé de Gouvon parlait partout de lui avec avantage. L'avenir lui souriait donc franchement, et il n'avait, ce semble, pour parvenir, qu'à se laisser aller doucement sur la pente où il se trouvait. Mais là n'était point sa destinée. Son indépendance de caractère et son humeur aventureuse ne pouvaient s'accommoder d'une vie, si facile fût-elle, où il était astreint à une continuelle sujétion. Et puis, avec la liberté, revenait sans cesse dans ses rêves l'image de M<sup>me</sup> de Warens. Bientôt il n'y tint plus.

Il avait revu à Turin un Génevois de ses parents nommé Mussard, peintre en miniature, qui vint le voir chez M. de Gouvon, et lui amena un jour un autre Génevois du nom de Bâcle, dont il avait été le camarade durant son apprentissage. Ce Bâcle, nous dit Rousseau, était un garçon fort amusant, fort gai, plein de saillies bouffonnes. Il s'en engoua au point de ne plus vouloir le quitter et de négliger pour lui tous ses devoirs. Observations, reproches, menaces, il fut insensible à tout, tant et si bien qu'on finit par



le congédier. Néanmoins on mit tout en œuvre pour le retenir ; un des enfants du comte s'offrit même à se charger de la paix, à la seule condition qu'il cesserait de voir la personne dont la désastreuse influence l'avait dérangé. Rien n'y fit ; il avait projeté un voyage avec son ami Bâcle, et il ne fut pas médiocrement heureux d'avoir l'occasion de mettre son projet à exécution.

Là voilà donc, à l'âge de dix-huit ans, encore une fois lancé dans les aventures. Un petit instrument de physique, appelé fontaine de Hiéron, devait être le gagne-pain des deux amis ; c'était une machine par laquelle, au moyen de l'air comprimé, on obtenait un jet d'eau sans cause apparente. Ils se proposaient de réunir dans chaque village les paysans, qui, émerveillés par la nouveauté du spectacle, ne manqueraient pas de laisser tomber dans leur caisse d'abondantes offrandes. O naïves illusions de la jeunesse, ô trompeuses espérances ! Ils partirent, le cœur plein de joie, comptant déjà leur fortune presque assurée ; mais il leur arriva l'histoire de Perrette et du pot au lait. La fontaine se cassa avant qu'ils en eussent tiré le moindre profit. Ils n'en furent pas plus tristes du reste, car ils avaient cette heureuse insouciance qui rend si faciles à supporter, au printemps de la vie, les difficultés et les misères de l'existence humaine.

Cependant en arrivant à Chambéry Jean-Jacques

devint pensif. Non loin de là était l'agréable séjour où deux années auparavant il avait été si maternellement accueilli, et dont il allait bientôt saluer l'hôtesse du doux nom de maman. Si sa tête vagabonde l'entraînait loin, bien loin, dans les voyages interminables où l'on vit au jour le jour, sans souci du lendemain, à la grâce de Dieu, son cœur le ramenait à Annecy. Vivre et mourir là, tel était son vœu sincère quand il se prenait à songer à sa belle bienfaitrice.

Quel bonheur de la revoir, de tomber à ses pieds, de se jeter dans ses bras ! Oui, mais que dirait-elle en le voyant ? Elle le croyait encore chez M. de Gouvon ; et elle lui avait donné par écrit de si excellents conseils sur la manière de s'y conduire ! Comment apprendrait-elle qu'il en avait si mal profité ? Jean-Jacques se promet de tout faire pour l'apaiser. La chose ne serait pas bien difficile, pensait-il ; il regardait la maison de l'excellente femme comme la maison paternelle en quelque sorte. Aux approches d'Annecy il se montra très-froid à l'égard de son ami Bâcle, qu'il n'était pas très-soucieux de présenter à M<sup>me</sup> de Warens, et qui comprit tout de suite où voulait en venir son compagnon, car à peine un pied dans la ville il prit congé de lui sans rancune, en l'embrassant.

Comme le cœur battit fort à Rousseau quand de loin il aperçut la chère maison, le toit connu sous

lequel respirait celle qui avait toute son âme ! Ses jambes tremblaient, a-t-il raconté ; ses yeux s'étaient couverts d'un voile, et plus d'une fois il fut obligé de s'arrêter pour reprendre ses sens. L'air affable et souriant de M<sup>me</sup> de Warens ne tarda pas à le rassurer. Ses premières paroles furent des paroles de caresse et de bonté ! Aussi colla-t-il avec transport ses lèvres sur la main de l'indulgente maman. « La Providence me le renvoie, dit-elle assez haut pour être entendue de Jean-Jacques, je suis déterminée à ne pas l'abandonner. » Il fut en effet reçu comme l'enfant de la maison. C'était le retour de l'enfant prodigue.

## V

Il faut dire un mot de la maison qu'habitait alors M<sup>me</sup> de Warens. Nous ne sommes pas encore aux Charmettes, séjour d'immortelle mémoire ; mais la vieille maison d'Annecy n'était pas sans agrément. Elle était vaste et commode. Puis, une des pièces, la plus grande, donnait sur un ruisseau et des jardins au delà desquels on découvrait la pleine campagne. M<sup>me</sup> de Warens la donna pour chambre à Rousseau. Qu'on juge de la joie de celui-ci, qui, passionné déjà pour la nature, n'avait eu à Turin que des toits et le grès des rues pour perspective. Il se crut trans-

porté en paradis. L'idée qu'on l'avait installé là à dessein , pour qu'il pût jouir à son aise du spectacle des splendeurs de la nature , augmentait encore à ses yeux la beauté du site et du paysage ; et toujours , parmi les fleurs et la verdure , lui apparaissait , doux et souriant , le visage de sa bienfaitrice.

Entre elle et lui s'établit dès lors une familiarité toute maternelle d'une part , toute filiale de l'autre. Elle l'appelait *petit* , et il ne la nommait que *maman* , moins à cause des années qu'elle avait de plus que lui , qu'en raison de sa tendresse et de sa vénération pour elle. Il l'embrassait et la couvrait de caresses sans jamais songer à mal. Les liens qui l'attachaient à elle tenaient à la fois de la tendresse d'un fils et d'une amitié passionnée , quelque chose comme de l'amour sans en être positivement. Si plus tard il y eut entre eux des relations d'une autre espèce , ce fut , comme on verra bientôt , par suite d'une idée bizarre de M<sup>me</sup> de Warens. Quant à Rousseau , s'il n'eût consulté que ses propres sentiments , il n'aurait jamais cherché à amener une intimité dont , au premier moment , il frémit comme d'une sorte d'inceste. Heureux de vivre auprès d'elle , et ne souhaitant pas d'autre bonheur , il voyait en elle , comme il le dit lui-même , une tendre mère , une sœur chérie , une délicieuse amie , rien de plus.

Il songea tout d'abord à se rendre utile dans la maison , tint les écritures et mit au net une foule

de mémoires et de projets dont l'imagination de M<sup>me</sup> de Warens n'était pas avare. La chère maman aimait beaucoup à s'occuper de médecine, de pharmacie, il tria les simples, pila les drogues, prit soin des alambics. Tout en faisant cela, il ne négligea pas le soin de son instruction, et s'attacha à la perfectionner en dévorant tous les livres de la bibliothèque. Il avait appris de l'abbé de Gouvon à lire lentement, avec réflexion; aussi tira-t-il un réel profit de ses lectures.

Un de ses grands plaisirs était de lire auprès de M<sup>me</sup> de Warens et de lui rendre compte de ses impressions. La finesse de ses critiques, la justesse de ses observations, ne tardèrent pas à donner à la dame une très-haute idée du mérite de son élève. Assez versée elle-même dans la littérature française, et d'un esprit suffisamment orné, elle ne crut pas se tromper dans son jugement, se dit que ce n'était pas l'affaire du jeune homme de passer sa vie à tenir des registres ou à triturer des drogues, et elle rêva pour lui le plus brillant avenir. Seulement, ne sachant pas au juste de quoi il était capable, elle résolut de consulter là-dessus un sien parent du nom de d'Aubonne, sorte d'aventurier, de beaucoup d'esprit du reste, qui, en venant à Turin proposer un plan de loterie de son invention, vainement offert à la cour de France, s'arrêta à point nommé à Annecy.

Elle lui envoya donc Jean-Jacques plusieurs fois de suite, sous différents prétextes, afin qu'il pût l'examiner à son aise et donner son avis en toute connaissance de cause. Notre homme s'y prit de la meilleure façon pour faire parler Rousseau; il se familiarisa tout d'abord avec lui, pour ne rien lui ôter de son naturel et ne le gêner en aucune façon par de grands airs imposants. Aussi le jeune homme laissa-t-il un libre cours à ses expansions, et l'on croyait pouvoir s'attendre à un arrêt favorable de la part de son examinateur; il n'en fut rien. Les qualités de son esprit ne répondaient, suivant M. d'Aubonne, ni à son extérieur, ni à sa physionomie. Il le trouva très-borné d'idées, et tout au plus capable de devenir quelque jour curé de village. C'était la seconde fois que Jean-Jacques était si sévèrement apprécié. Voilà bien de nos jugements humains.

Je me rappelle à ce propos un trait qu'Émile Augier m'a conté, il y a bien longtemps déjà. Ayant fait ses études au collège Henri IV avec le duc d'Anmale, et s'étant trouvé dans la même classe, il avait connu le précepteur du duc, M. Cuvillier-Fleury, aujourd'hui membre de l'Académie française. Lorsqu'il eut composé sa jolie pièce de *la Ciguë*, il résolut de la soumettre au jugement du précepteur du prince, et la lui porta, précieusement enveloppée d'une couverture de papier vert. Il revint au bout

dé quelque temps, fort anxieux de l'opinion du maître, et très-ému, comme on l'est dans ces sortes de circonstances, quand il s'agit d'une œuvre longtemps travaillée et sur laquelle on compte pour jeter les bases de sa réputation et de sa fortune. — « Mon ami, lui dit le pédagogue en prenant dans un tiroir le petit cahier vert objet de tant d'espérances, votre pièce est de la couleur de sa couverture : elle est pleine de promesses, mais c'est tout; vous pouvez mieux faire. » Heureusement pour Augier, cette appréciation rigoureuse avait juste autant de valeur que le jugement de M. d'Aubonne sur Jean-Jacques; il en appela devant le public, et l'on sait le succès éclatant et mérité de *la Ciguë* au théâtre de l'Odéon. Ajoutons, pour être fidèle jusqu'au bout, que M. Cuvillier-Fleury parut enchanté de s'être trompé, et qu'il applaudit de tout cœur au succès de son jeune ami.

Mais revenons à Rousseau. M<sup>me</sup> de Warens eut le bon esprit de ne pas s'en tenir au jugement de M. d'Aubonne; et, voulant compléter l'instruction insuffisante de son élève, elle imagina de le placer au séminaire, où Jean-Jacques alla en rechignant un peu. « La triste maison qu'un séminaire, dit-il lui-même, surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme! » Il y emporta, pour se distraire, un livre de musique, car son goût pour cet art devenait de plus en plus vif. Sa chère maman n'avait pas peu

contribué à le développer en lui; elle avait de la voix, chantait assez juste, et elle s'était amusée à lui donner quelques leçons de chant.

De son passage au séminaire d'Annecy il lui resta un souvenir assez peu agréable. Oh ! comme je comprends l'instinctive répulsion de certaines natures pour cette vie de séquestration, pour cette existence monotone du séminaire ou du collège, où l'on est à la merci de maîtres quelquefois injustes, souvent indifférents, et où d'excellents esprits perdent le goût du travail par la contrainte de s'y livrer à heure fixe. Cependant si Jean-Jacques eut d'abord pour professeur un maudit lazariste, qui trouva moyen, dans les premiers moments, de lui faire prendre l'étude en horreur, il trouva une ample compensation dans le jeune abbé Gâtier, auquel on le confia ensuite. Autant celui-là était dur, impérieux, sardonique, autant celui-ci était doux, affable, patient et complaisant. Le secret, pour un maître, de se faire aimer de ses élèves n'est pas bien difficile : c'est de les aimer lui-même. L'abbé Gâtier le possédait au suprême degré, et il ne lui fut pas difficile d'inspirer à son disciple une sincère affection. Rousseau se souvint également de lui, comme de l'abbé Gaime, lorsque trente ans plus tard il traça le type idéal du vicaire savoyard.

Malgré sa tendresse pour ce digne professeur, ses progrès n'étaient pas bien sensibles. Cela tenait sur-



tout à une disposition particulière de sa nature. Jamais il ne put bien apprendre avec des maîtres. Son esprit, rebelle à toute contrainte, voulait marcher à son heure et suivant son caprice. Il lui fallait la solitude, le recueillement, l'absolue disposition de lui-même. Quoi qu'il en soit, l'évêque et le supérieur le jugèrent incapable d'être prêtre, et on le rendit à M<sup>me</sup> de Warens. L'excellente femme ne se rebuta pas; se fiant au goût prononcé de Rousseau pour la musique, elle forma le projet de faire de lui un musicien. En conséquence, elle le mit en pension chez le maître de chapelle de la cathédrale, brave homme nommé Lemaître, assez bon compositeur, et auquel il s'attacha bien vite.

Durant toute une année il mena la vie la plus régulière et la plus tranquille, ne sortant guère que pour aller à l'église ou chez M<sup>me</sup> de Warens, dont la maison était tout proche et où il allait très-souvent souper avec son maître. Les répétitions à la maîtrise, le chant des chœurs, le bel habit des chanoines, les chasubles des prêtres, et jusqu'au vieux charpentier boiteux qui jouait de la contre-basse, lui causaient un plaisir infini; plus d'une fois dans le cours de sa vie orageuse il se rappela, non sans attendrissement, avec quelle satisfaction et quel orgueil il exécutait à la tribune de l'orchestre un petit bout de récit composé tout exprès pour lui.

La plupart de mes lecteurs se rappellent sans

doute comment cette paisible existence se trouva troublée, au bout d'une année, par l'arrivée imprévue d'un personnage excentrique du nom de Venture, sorte d'aventurier que le bon Lemaître accueillit à bras ouverts, uniquement parce qu'il se donna pour un musicien français. Il avait effectivement un talent très-réel, et Jean-Jacques s'éprit de lui comme jadis chez M. de Gouvon il s'était engoué de son ancien camarade Bâcle. M<sup>me</sup> de Warens ne conçut pas du sieur Venture une opinion aussi avantageuse; elle le trouva de mauvaise compagnie, libertin, et d'une connaissance dangereuse pour un jeune homme. M. Lemaître étant venu, sur ces entrefaites, à quitter la ville à la suite de quelques démêlés avec le chantre de la cathédrale, elle ordonna à Rousseau de le suivre, et de s'attacher à sa personne aussi longtemps qu'il aurait besoin de lui. Elle prit ce parti comme le meilleur expédient pour arracher son élève à la fâcheuse influence de Venture.

Cette fois le voyage n'était qu'à moitié du goût de Jean-Jacques; la perspective de quitter encore une fois la chère maman lui souriait assez peu. Cependant, pour lui complaire, il n'hésita pas, et il accompagna jusqu'à Lyon le digne M. Lemaître. Un jour qu'ils cheminaient ensemble dans une petite rue de la ville, non loin de l'auberge où ils étaient descendus, son maître de musique fut atteint d'une si violente attaque d'épilepsie qu'il en fut épouvanté.

Il appela du secours, nomma son auberge, supplia les passants d'y transporter le malheureux homme, mais n'osant retourner avec lui après l'avoir vu dans cet état il prit la fuite, sans se rendre bien compte de ce qu'il faisait. Plus tard, en y réfléchissant, il éprouva un remords cuisant d'avoir ainsi abandonné le pauvre épileptique écumant sur le pavé, au milieu des convulsions, et c'est encore là une de ces actions qu'il s'est reprochées avec le plus de sévérité dans ses *Confessions*. Mais sur le moment une seule chose l'obsédait : l'idée de retourner à Annecy, de retrouver M<sup>me</sup> de Warens; ce fut précisément par là qu'il fut puni. Il quitta Lyon précipitamment, savourant d'avance le bonheur du retour. Il arrive; ô douleur! ô déception! ô cruel désenchantement! plus de M<sup>me</sup> de Warens, plus de maman : elle avait quitté Annecy.

## VI

Qu'était-elle devenue? Tout ce qu'il put savoir, c'est qu'elle était partie pour Paris, chargée peut-être de quelque mission secrète près la cour de France. Tout d'abord il conçut un chagrin profond; mais l'insouciance habituelle à son âge, et surtout la compagnie de Venture, qu'il retrouva logé chez un cordonnier de la ville et dont il alla partager le gîte,

ne tardèrent pas à faire diversion à sa douleur. Nous le voyons enviant les succès de son ami Venture auprès des dames ; tandis que ce dernier s'en allait souper en ville, il se promenait seul, en méditant sur les grands mérites de cet homme rare dont il convoitait les talents.

Parfois quelque heureux incident survenait à propos pour le rasséréner et le rendre à lui-même, témoin son aventure avec M<sup>lles</sup> Galley et de Graffenried, dont nous avons parlé déjà. Elle eut cela de bon qu'elle le fit se méfier de Venture, pour la personne duquel ces jeunes filles lui avaient témoigné une très-médiocre estime. Il lui eut pourtant l'obligation d'entrer en relation avec le juge-mage de la ville, ce nain disgracié et spirituel dont il nous a laissé un portrait si plaisant, et auquel il a voulu, dans ses *Confessions*, consacrer un petit souvenir, par reconnaissance des marques d'intérêt qu'il en avait reçues.

De temps en temps il allait savoir si l'on avait eu des nouvelles de M<sup>me</sup> de Warens, dont la maison était restée sous la garde d'une servante, la petite Merceret. Celle-ci depuis longtemps n'avait pas entendu parler de sa maîtresse, et, s'ennuyant de son isolement, elle se détermina à retourner à Fribourg, son pays. Ce fut Rousseau, pour lequel elle avait un penchant fort prononcé, qui la reconduisit ; mais, malgré les agaceries qu'elle lui fit et les provoca-

tions assez significatives dont il fut l'objet de sa part, il était encore si innocent, ce vaurien, ce débauché, qu'il arriva à Fribourg avec sa compagne exactement comme ils étaient partis d'Annecy.

Et notez que nous sommes au temps de ses plus grandes extravagances; c'est lui du moins qui qualifie ainsi les actes de sa vie durant cette période de sa séparation d'avec M<sup>me</sup> de Warens. Ces extravagances, il faut les dire en deux mots. Et d'abord, en passant à Nyon, il alla voir son père, qui l'avait abandonné si jeune, et dans les bras duquel il se jeta en pleurant. Nulle récrimination de sa part; tout au contraire, il lui sut un gré infini de l'effusion avec laquelle il en fut accueilli. Ce fut à peu près la seule marque d'intérêt qu'il ait reçue de ce père indifférent, et dont pourtant il ne s'est jamais plaint. Tout au plus fit-on semblant de vouloir le retenir à souper; si grand, si généreux s'était montré pour lui l'auteur de ses jours, qu'en arrivant un soir dans un petit village, auprès de Lauzanne, il se trouva littéralement sans un sou pour payer sa nourriture et son coucher.

Heureusement il rencontra plus de générosité chez un simple aubergiste de campagne que dans la maison paternelle. On le nourrit et on le logea à crédit. Comme il offrait sa veste en gage à l'hôtelier : « Non, dit le brave homme, je n'ai jamais dépouillé personne, et je ne commencerai pas pour

sept *bats*. » Quelques jours après, Rousseau lui renvoya cette petite somme, avec tous ses remerciements, sur le premier argent qu'il gagna. Quinze ans plus tard, en passant par ces mêmes parages à son retour d'Italie, il éprouva un amer regret, celui d'avoir oublié le nom de l'auberge et de l'hôte, car il eût été bien heureux d'aller serrer la main du brave homme qui, sans le connaître, lui avait rendu service dans un jour de détresse.

A Lauzanne il imagina d'enseigner la musique pour vivre, et de donner des leçons de chant. Il ne devait certes pas être un professeur bien habile, mais, dans ses *Confessions*, il se fait, je n'en doute pas, plus humble et plus ignorant encore qu'il n'était, tant il semble craindre de se montrer sous des rapports trop avantageux. A ce métier il trouva du moins un avantage, celui de se perfectionner lui-même dans la musique en cherchant à l'enseigner aux autres. C'est en effet la meilleure manière de s'instruire. Il eut, à vrai dire, peu d'élèves, mais ses goûts simples et sa sobriété habituelle ne l'entraînèrent pas dans de grandes dépenses. A Neufchâtel, où il alla ensuite, il gagna assez d'argent pour pouvoir faire honneur à ses affaires. Ses plaisirs consistaient dans de longues promenades; volontiers il dirigeait ses excursions du côté du pays de Vaud, patrie de M<sup>me</sup> de Warens, dont le cher souvenir ne le quittait pas. Somme toute, il se serait trouvé suffi-

samment heureux, n'eût été l'absence de sa divine maman.

Le goût des aventures ne l'avait pas abandonné. Un jour, étant en tournée dans les environs de la ville, il rencontra à l'auberge une sorte de prélat grec chargé de quêter en Europe pour le rétablissement du saint sépulcre. Cet homme parlait un mauvais jargon italien et ne pouvait se faire comprendre ni de l'hôte ni des gens du pays; il eut un secours inespéré dans Jean-Jacques, qui lui servit de truchement. Ayant trouvé à cet interprète improvisé de l'instruction et de l'esprit, il lui proposa d'être son secrétaire et de l'accompagner à Jérusalem. Rousseau s'empessa naturellement d'accepter, séduit par la perspective de visiter la ville sainte. Mais il n'était pas destiné à aller si loin. Après avoir, par quelques paroles chaleureuses, ému le sénat de Berne en faveur de l'archimandrite de Jérusalem, il alla à Soleure, où il fut violemment séparé de l'aventurier auquel il avait si légèrement associé sa fortune. Notre homme avait été se présenter effrontément à l'ambassade de France. L'ambassadeur, qui avait été précisément jadis ambassadeur près la sublime Porte, soupçonnant sans doute quelque friponnerie, l'entendit à peine et le congédia.

Rousseau s'était donné comme Parisien; il tombait donc sous la juridiction du ministre français, on le retint pour l'interroger. Il conta franchement

son histoire, et intéressa si bien l'ambassadrice qu'on résolut de le garder provisoirement à l'hôtel en attendant de le caser quelque part: On eut de lui, comme on voit, une opinion plus favorable que n'en avait eu dans le temps M. d'Aubonne, et l'on augura mieux de sa personne. Le secrétaire de l'ambassade, nommé M. de la Martinière, dit à Jean-Jacques en le menant dans la chambre qui lui était destinée : « Cette chambre a été occupée sous le comte du Luc par un homme célèbre du même nom que vous ; il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières, et de faire dire un jour : Rousseau premier, Rousseau second. » Singulier pronostic. En s'exprimant ainsi, M. de la Martinière était certainement loin de penser qu'à quelque vingt ans de là, Rousseau premier serait totalement éclipsé, ou à peu près, par Rousseau second.

Quand on demanda à Jean-Jacques ce qu'il voulait faire, il témoigna un vif désir d'aller à Paris.— Paris, c'était alors comme aujourd'hui l'objectif de toutes les ambitions, de toutes les convoitises, de toutes les espérances. — Mais un autre attrait y entraînait Rousseau : c'était l'espoir d'y retrouver M<sup>me</sup> de Warens, dont il était toujours sans nouvelles. Justement le secrétaire-interprète de l'ambassade, M. de Merveilleux, avait un ami du nom de Godard, colonel suisse au service de la France, qui cherchait quelqu'un pour diriger un de ses neveux, entré



fort jeune au service. On pensa que cet emploi conviendrait parfaitement à Rousseau, et on l'expédia pour Paris, muni d'une centaine de francs et de quelques lettres de recommandation.

## VII

Il partit la tête remplie d'illusions, accompagné des mille chimères riantes qui font cortège à la jeunesse. Présentement son rêve était tout à la gloire militaire. La perspective de se trouver dans l'armée auprès d'un cadet avait donné à son imagination un tour singulièrement belliqueux. Il n'aspirait à rien de moins qu'à la dignité de maréchal, et déjà il se voyait dans la mêlée, calme au milieu du feu, animant tout de la voix et du geste, et poussant les bataillons, troués et sanglants, les uns après les autres. Mais ce fut l'affaire d'un moment; il suffit de la vue des champs, du spectacle des bois, des ruisseaux, de quelques troupeaux bêlants, pour le ramener à ses véritables sentiments : l'homme de la nature et du droit ne pouvait être l'homme des combats.

Son premier voyage à Paris ne fut guère heureux. Il éprouva tout d'abord un étrange désenchantement. Comme la plupart des étrangers, il s'était attendu à trouver dans cette cité reine une ville imposante et superbe. Quelle amère déception ! Il faut dire qu'il

entra par le faubourg Saint-Marceau , affreux quartier coupé de rues puantes et sales, et n'offrant à la vue que l'affligeant tableau de la misère et de la pauvreté. Jamais il ne put revenir de l'impression pénible qu'il en ressentit, et son dégoût persista, même après avoir vu tout ce que cette ville renfermait alors de magnificences. Je ne sais trop ce que pouvaient être il y a cent ans les principales capitales de l'Europe, mais Paris devait ressembler pas mal à un immense cloaque.

Rousseau ne trouva pas dans les résultats de son court et premier séjour à Paris de quoi se consoler de ses désillusions. Les gens auxquels il était recommandé ne se montrèrent pas beaucoup empressés à le servir. Le colonel Godart, vieux, avare, tout cousu d'or, était un rustre. Il voulait le mettre auprès de son neveu plutôt comme valet que comme gouverneur, sans lui rien donner, pas même l'habillement. Jean-Jacques refusa fièrement, par les conseils mêmes de la belle-sœur du secrétaire-interprète qui l'avait adressé à M. Godard. Ce fut la seule personne dont il reçut quelques marques d'intérêt. Instruite de son histoire et touchée du principal motif de son voyage, M<sup>me</sup> de Merveilleux alla aux informations, et bientôt elle put lui apprendre que M<sup>me</sup> de Warens était repartie depuis plus de deux mois. Il n'en fallait pas davantage pour engager Rousseau à en faire autant, et, laissant là tous ses

beaux projets de fortune, il reprit, à pied, comme il était venu, la route du Piémont.

Un incident de son retour mérite d'être rapporté parce qu'il acheva d'allumer en lui l'ardente soif de la justice et qu'il renforça sa haine instinctive de la tyrannie. Un jour, mourant de faim, il entra chez un paysan dont la maison avait une assez chétive apparence, et il le pria de lui donner à dîner. Cet homme lui servit d'abord du lait écrémé et du gros pain d'orge; mais, jugeant bientôt, à la bonne mine et à l'appétit de son hôte, qu'il avait affaire à un honnête garçon, il descendit à sa cave par une porte dérobée et en revint bientôt avec un pain de pur froment, une vieille bouteille de vin et un jambon très-appétissant auquel il joignit une excellente omelette. Ses craintes le reprirent quand Rousseau voulut payer. Celui-ci ne savait de quoi il avait peur; enfin il apprit, non sans frémir, que ce brave paysan si hospitalier était réduit à cacher son vin à cause des aides, son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on venait à découvrir qu'il ne mourait pas de faim. « Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, a écrit Rousseau, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppres-

seurs. Cet homme, quoique aisé, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front, et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains. »

Hélas ! rien n'a changé depuis. Les révolutions ont eu beau passer, balayant les vieux abus, les vieux préjugés, les institutions gothiques, le fisc seul est resté debout sur les ruines du passé, aussi dur, aussi impitoyable que jamais. Il amoindrit toutes les fortunes sans profit pour ceux qui n'ont rien, et, vrai vampire de la fable, il dévore littéralement les petits héritages. Cependant nos législateurs légifèrent à perte de vue, font sur les sociétés les lois les plus embrouillées du monde, sans songer à réclamer contre les vexations d'un système financier qui met la nation en coupe réglée pour l'entretien coûteux d'une innombrable quantité de fonctionnaires dont il faudrait supprimer la moitié pour le bien et la tranquillité du pays. Ah ! nous aussi nous déplorons le sort de ces belles contrées que le ciel a faites pour être heureuses, à qui la bienfaisante nature a prodigué tous ses dons, et qui, presque toujours en proie à l'oppression politique, n'ont jamais cessé de gémir sous l'oppression financière.

A Lyon, Jean-Jacques eut des nouvelles de M<sup>me</sup> de Warens par une demoiselle du Châtelet, à laquelle il avait été recommandé lors de son premier voyage dans cette ville. M<sup>me</sup> de Warens y avait passé; mais on ne put lui dire si elle avait poussé jusqu'en Piémont ou si elle s'était arrêtée en Savoie. M<sup>lle</sup> du Châtelet lui ayant proposé d'écrire à ce sujet, il accepta l'offre avec reconnaissance, et attendit patiemment la réponse à Lyon, copiant déjà de la musique pour gagner quelques sous, vivant d'ailleurs de très-peu de chose, et, pour plus d'économie, couchant à la belle étoile, tantôt dans la ville, par terre ou sur un banc, tantôt au dehors, le long des jardins en terrasse qui bordent le Rhône et la Saône.

Je passe sous silence deux de ces aventures assez crues racontées par Rousseau, et dont on s'est servi quelquefois pour taxer d'immoralité ses *Confessions*. Cela tient surtout à la bégueulerie de notre époque, qui d'ordinaire s'effarouche du mot beaucoup plus que de la chose. Que de femmes, qui ne se privent guère de commettre le péché mignon, feraient des hauts de cœur si l'on venait à prononcer devant elles le vieux mot gaulois dont s'est servi Molière pour désigner les maris trompés! Du récit de Rousseau ressort d'ailleurs manifestement la preuve de l'innocence et de la pureté de son cœur à un âge où tant de jeunes natures sont perverties. Je ne mettrai

certes pas les *Confessions* dans les mains de ma fille, parce qu'il y a des choses que la femme ne devrait jamais soupçonner, parce que la pudeur de la femme a besoin d'être entourée du plus grand respect, mais je les mettrai sans crainte entre les mains de mon fils, parce que rien ne corrige du vice et n'en inspire l'horreur comme la peinture même du vice, parce que son âme s'élèvera à la lecture de ce livre éloquent, parce qu'il y apprendra comment on se tient ferme dans l'âpre chemin de la vertu, parce qu'il y puisera la haine de l'oppression, le mépris des bassesses, la passion du vrai et du juste, l'amour de l'humanité.

Jean-Jacques apprit au bout de huit jours que M<sup>me</sup> de Warens était à Chambéry; il partit en toute hâte, n'ayant rien de plus pressé que de voler dans les bras de sa chère maman, dont il était séparé depuis de si longs mois.

Nous avons rapidement mais fidèlement résumé l'histoire de ses *extravagances* durant cette séparation. Combien ont toujours passé pour les gens les plus rangés du monde, qui se seraient crus à bon droit de véritables sages s'ils n'en avaient pas commis davantage!

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### LES CHARMETTES

#### I

Quand Jean-Jacques arriva, M<sup>me</sup> de Warens s'occupait précisément de lui : les premiers mots qu'elle prononça furent pour lui apprendre sa nomination à un emploi de secrétaire dans l'administration des finances du roi Victor-Amédée. La place, sans être brillante, pouvait largement suffire au pain de chaque jour, et, pour la première fois depuis sa sortie de Genève, Rousseau se trouvait en état de gagner régulièrement sa vie.

Il continua de loger chez sa bienfaitrice ; mais quelle différence dans l'habitation ! Ce n'était plus la jolie et propre maison d'Annecy, ni la chambre si gaie qui avait pour horizon de vastes prairies et un clair ruisseau. M<sup>me</sup> de Warens avait loué à Chambéry une vieille maison mal bâtie, appartenant à l'intendant général des finances, le comte de Saint-Laurent, dont elle capta par là la bienveillance, et

qui, depuis, resta toujours de ses amis. Seulement, Jean-Jacques y gagna une chambre sombre et triste, sans air, sans soleil, et assez peu en harmonie avec sa rêveuse nature.

Le temps qu'il n'employait pas à son travail, il le passait soit à herboriser avec le fidèle Claude Anet, soit à aider M<sup>me</sup> de Warens dans la préparation de ses drogues, soit à faire de la musique avec elle, occupation charmante à laquelle l'un et l'autre apportaient un penchant égal, et qui se trouvait être pour eux un motif de réunion.

J'ai nommé Claude Anet, ce type curieux du domestique, homme de grand sens, d'une extrême droiture, suffisamment instruit, grave et sérieux, et que sa maîtresse avait élevé jusqu'à elle en le prenant pour amant. Vers cette époque, Rousseau apprit, de la bouche même de la dame, et non sans un étonnement profond, l'intimité existant entre elle et son valet, intimité dont jusque-là il n'avait pas eu le moindre soupçon. On sait dans quelles circonstances se produisit cette étrange confidence : ce fut après une scène violente survenue entre la maîtresse et le valet, scène à la suite de laquelle Claude Anet, désespéré, avait avalé une fiole de laudanum. Quelque chagrin qu'éprouvât Jean-Jacques en apprenant qu'il n'était pas le premier dans les affections de sa chère maman, il ne vit pas, tant il était simple de cœur, ce qu'une pareille liaison pou-



vait avoir d'avalissant. Son attachement pour Claude Anet n'en diminua pas, au contraire; elle s'accrut même d'un certain respect. Quant à M<sup>me</sup> de Warens, loin de la blâmer, il trouve une nouvelle preuve de l'excellence de son caractère dans ce fait assez rare que tous ceux qui l'aimaient s'aimaient entre eux. A ses yeux, trop complaisants peut-être, les sens n'étaient pour rien dans ces amours un peu grossières. C'était simplement de la part de cette femme acte de charité pure. Froide et réservée à l'égard des hommes d'une condition élevée, elle faisait volontiers aux petites gens l'aumône de ses charmes et de ses grâces, comme aux pauvres l'aumône de sa bourse.

## II

Pour se distraire des tristesses du logis de la ville on loua dans un des faubourgs un jardin auquel était attenante une sorte de chaumière. Jean-Jacques s'engoua de cette petite retraite, où l'on allait dîner souvent et où il couchait quelquefois. Il y mit des livres, des estampes, et s'ingénia pour en rendre le séjour agréable à sa bienfaitrice, à laquelle il cherchait toujours à ménager quelque douce surprise.

C'était le temps de la guerre entre la France et

l'empereur. Des fenêtres de sa maisonnette, il voyait passer les troupes françaises qui traversaient le Piémont pour entrer dans le Milanais, et secrètement il faisait des vœux pour elles; car, dès cette époque, il portait à la France un attachement filial. Il avait raison, car la France n'est pas seulement son pays d'adoption, c'est sa patrie réelle. Il lui appartient par son génie, par ses vertus, par ses malheurs; et c'est à juste titre que notre pays le compte au nombre de ses plus glorieux enfants.

Une assez grave maladie vint interrompre le cours de ses travaux administratifs. Il employa les loisirs de sa convalescence uniquement à l'étude de la musique, et dévora le *Traité d'harmonie* de Rameau. A sa prière, M<sup>me</sup> de Warens donna chaque mois un petit concert auquel étaient conviés les principaux instrumentistes de la ville. Nous y avons assisté par la pensée, à ces concerts intimes où Rousseau faisait fièrement sa partie, et qui le rendirent si heureux qu'à quarante ans de distance il ne pouvait y songer sans un inexprimable sentiment d'ivresse et de plaisir. Ne vous a-t-il pas quelquefois semblé entendre la fraîche voix de la baronne et le timbre sonore de ce cordelier du nom de Caton, charmant et gai convive, à qui l'envie fit payer cher sa bonne humeur, son esprit de tolérance, et qui mourut si tristement sur un grabat, victime de la jalousie et de la méchanceté de ses confrères ?

Absorbé tout entier par ses études musicales, Jean-Jacques ne voulut plus entendre parler d'autre chose, et il ne tarda pas à se démettre de ses prosaïques fonctions d'employé au cadastre. Le travail, joint à un goût naturel pour le chant, l'avait mis en état, dans une certaine mesure, d'enseigner cet art aux autres; il chercha des élèves, et bientôt il eut assez d'écolières pour compenser, et au delà, la perte de sa place de secrétaire. Il était donc loin d'être à la charge de M<sup>me</sup> de Warens.

Parmi les jeunes filles auxquelles il donna des leçons étaient quelques-unes des plus jolies et des plus distinguées de la ville. Il peut paraître assez singulier qu'on ait donné pour maître de chant à des jeunes filles un homme si jeune encore et bien fait de sa personne; mais, outre que c'est là un fait que j'ai vu quelquefois se produire à Paris, on n'avait peut-être pas à choisir à Chambéry. Les mères, d'ailleurs, assistaient régulièrement aux leçons de leurs filles; et puis, Rousseau était si timide! Il arriva même que si quelqu'un fut l'objet d'une tentative de séduction, ce fut lui. Une certaine comtesse de Menthon et surtout une brave bourgeoise nommée M<sup>me</sup> Lard lui firent comprendre par des démonstrations non équivoques qu'elles avaient du goût pour lui. Rousseau était encore, à plus de vingt et un ans, vierge de femme. Touché des attentions de M<sup>me</sup> Lard, il en parla naï-

vement à M<sup>me</sup> de Warens, comme à une véritable mère. Personne n'ignore comment s'y prit celle-ci pour arracher aux séductions du monde et préserver des liaisons dangereuses celui qu'elle avait coutume d'appeler *petit*. Elle imagina de faire elle-même son éducation, et, par une sorte d'inceste, de maman elle devint maîtresse.

Bien qu'ayant une douzaine d'années de plus que Rousseau, elle était jeune et belle encore. Jean-Jacques, lui, était dans l'âge où la vue d'une femme fait refluer le sang vers le cœur; toute la sève de la jeunesse bouillonnait en lui. Qui donc à sa place eût repoussé le bonheur qui s'offrait à lui et dédaigné les avances de M<sup>me</sup> de Warens?

Les singulières précautions oratoires dont elle usa pour amener son élève à recevoir ses douces leçons, les formalités gravement apportées par elle à la concession de ses dernières faveurs, l'inquiétude et l'étonnement de Rousseau, à qui pareille idée n'était jamais venue dans l'esprit, enfin l'exécution de cet étrange contrat d'amour, tout cela est raconté dans les *Confessions* avec des grâces de style, une délicatesse de pensées et une chasteté de langage toutes particulières. Écrivant, non son panégyrique, mais l'histoire sincère et réelle de sa vie, pouvait-il, comme l'eussent voulu certaines personnes, passer sous silence cet épisode caractéristique? Non, mille fois non. Est-ce qu'il y eut de sa part une intention

malveillante pour M<sup>me</sup> de Warens? Oh! comme, au contraire, il s'efforce de dégager du milieu de tout cela la véritable pureté de son âme! Il nous la montre bien née, aimant les choses honnêtes, ayant des penchans droits et vertueux. C'était une créature tout exceptionnelle, dont les erreurs vinrent de l'esprit, non du cœur, nous dit-il, et qui ne connut jamais qu'un seul vrai plaisir au monde, celui d'en faire à ceux qu'elle aimait. De combien de femmes pourrait-on en dire autant?

### III

Alors commença pour Jean-Jacques une existence toute nouvelle. M<sup>me</sup> de Warens voulut le mettre en état de figurer dans le monde; elle lui donna maîtres de danse et d'armes. Mais ni la danse ni les armes n'étaient le fait du futur philosophe. L'art de tuer délicatement un homme, dont certaines gens ont la bêtise de se montrer si fiers, lui parut souverainement méprisable, et il y renonça bien vite. Il aimait mieux la botanique, dans laquelle certain projet de M<sup>me</sup> de Warens faillit dès lors le jeter tout entier.

Sa chère maman avait formé le dessein de faire établir à Chambéry un jardin royal de plantes, à la tête duquel elle se flattait de pouvoir placer Claude

Anet, dont le maintien grave et décent, la conduite sage et circonspecte, et les connaissances suffisantes en histoire naturelle permettaient de faire un démonstrateur de botanique parfaitement convenable. Malheureusement le pauvre garçon mourut d'une pleurésie au moment où ce projet était à la veille de recevoir son exécution, et M<sup>me</sup> de Warens, abîmée par le chagrin, ne songea plus à y donner suite.

Elle fut douloureusement affectée de cette perte, et elle eut raison, car son fidèle Claude Anet était l'ordre de la maison. Il savait arrêter sa maîtresse dans ses prodigalités, dans ses dépenses, supérieures à son état de fortune; mais lui parti, tout menaçait d'aller à vau-l'eau. M<sup>me</sup> de Warens, on le sait, avait la bourse large et facile, comme le cœur; elle donnait à tout venant, et sa maison ne désemplissait pas de charlatans, d'entrepreneurs de toute espèce et de mendiants qui ne sortaient jamais de chez elle les mains vides.

A la mort d'Anet, Rousseau ne tarda pas à s'apercevoir du désordre. Il en gémit, se plaignit, gronda; seulement, trop jeune pour être écouté, il lui fut difficile d'y porter remède. Le spectacle de ces prodigalités inutiles lui inspira ce goût sévère de l'économie qu'il conserva toute sa vie. Il devint même avare par un motif très-noble, celui de garder, comme on dit, une poire pour la soif, et de ménager à sa pauvre maman des ressources inespérées

quand viendrait le moment trop bien prévu de la gêne. Mais il avait beau thésauriser, mettre soigneusement de côté l'argent qu'il pouvait gagner, M<sup>me</sup> de Warens finissait toujours par découvrir le magot, et, incorrigible, elle semblait prendre à tâche de l'épuiser au plus vite, non sans en dépenser la meilleure partie au profit de Jean-Jacques, qu'elle aimait à combler de cadeaux.

Au train dont allaient les choses, il vit bien qu'il lui était indispensable de se mettre en état de gagner sérieusement un jour la subsistance commune. De plus en plus porté pour la musique, sur laquelle il fondait tout l'espoir de sa fortune, il résolut de se perfectionner dans cet art. Nous le voyons courir à Besançon pour y prendre des leçons du professeur Blanchard. Mais à la frontière de France on se saisit de ses effets, sous prétexte qu'ils contenaient une parodie janséniste de la principale scène du *Mithridate* de Racine. Quelle belle occasion pour des fonctionnaires — ils sont les mêmes en tout temps, — de faire du zèle en faveur de la religion outragée, et pour le fisc de s'emparer du bien du pauvre monde ! Rousseau connut à ses dépens l'honnêteté de l'administration française de l'époque, et ce fut un nouveau sujet pour lui de haïr l'arbitraire et le despotisme.

Il revint à Chambéry fort désappointé, et bien décidé à ne plus quitter l'adorable femme qui lui était

chère maintenant à un double titre, et qui le reçut comme s'il lui eût rapporté des trésors. La ville était pleine alors d'officiers français qui retournaient en France, la paix venant d'être conclue. Il y eut à cette occasion des fêtes, des dîners, des concerts, au milieu desquels il fut présenté à plusieurs personnages que plus tard, devenu célèbre, il retrouva à Paris, entre autres le comte de Lautrec, le marquis de Sennecterre, et surtout M. de Gauffecourt, dont il nous a laissé un portrait si séduisant, qui fut son ami jusqu'à la mort, et que trente ans après il appelait encore son cher papa (1).

Il se lia également avec un gentilhomme campagnard nommé M. de Conzié, de la famille de cet évêque d'Arras qui devait être un jour le protecteur du plus ardent disciple de Rousseau, de Maximilien Robespierre. Jean-Jacques lui donnait des leçons de musique; mais comme l'élève avait peu de goût pour cet art, on passait à causer presque tout le temps de la leçon. On parlait surtout de Voltaire, dont la correspondance avec le prince royal de Prusse faisait beaucoup de bruit à cette époque. Déjà le futur auteur de *l'Émile* et du *Contrat social* témoignait une sincère et profonde admiration pour le génie de cet écrivain dont le beau coloris l'enchantait. Il ne laissait échapper aucune de ses produc-

(1) Lettre en date du 7 juillet 1763.



tions, et la lecture des ouvrages de ce grand maître en l'art d'écrire ne contribua pas peu à le diriger de plus en plus vers l'étude.

Au milieu de cette vie heureuse, suffisamment occupée, deux choses l'obsédaient pourtant, le tourmentaient sans cesse : d'abord les continuelles pro-  
cessions d'inconnus dont ne désemplissait pas la maison, ensuite la crainte de voir s'aggraver le mauvais état des affaires de M<sup>me</sup> de Warens. Il avait beau prier, remontrer, menacer d'une catastrophe prochaine, c'était peine perdue. Souvent, pour se distraire de ses tristes pensées, il s'en allait faire quelques excursions, tantôt à Nyon; tantôt à Genève, où le spectacle d'une lutte fratricide entre les citoyens lui fit prendre en horreur la guerre civile et contracter avec lui-même l'engagement de ne jamais soutenir la liberté par les armes; tantôt à Lyon, où il élargit le cercle de ses connaissances.

Il apportait à toutes ses entreprises une passion excessive; aussi sa santé s'en ressentit-elle. Un Genevois nommé Bagueret, un de ceux qui venaient rançonner sa pauvre maman, lui ayant proposé un jour une partie d'échecs, il s'engoua de ce jeu, et durant deux ou trois mois il s'enferma dans sa chambre, passant les jours et les nuits à vouloir apprendre par cœur toutes les combinaisons des échecs. Vers ce temps-là il fut atteint d'une maladie de langueur qui le mit aux portes du tombeau.

M<sup>me</sup> de Warens le soigna avec la double sollicitude d'une mère et d'une maîtresse. Il se rétablit à force de soins, seulement la convalescence fut longue. Depuis la mort d'Anet, on avait par raison d'économie renoncé au jardin du faubourg; mais le séjour de la ville étant devenu insupportable à Jean-Jacques, M<sup>me</sup> de Warens loua une campagne, un réduit situé aux portes de Chambéry, dans une terre appartenant à M. de Conzié, et elle s'empressa d'y transporter ses pénates.

#### IV

Voyez-vous là-bas, le long d'un vallon ombragé de châtaigniers et arrosé par un clair ruisseau, cette petite maison à mi-côte, avec un jardin en terrasse, une vigne au-dessus et un jardin au-dessous, où les voyageurs se rendent encore en pèlerinage pour y respirer en quelque sorte le souvenir de Rousseau? ce sont les Charmettes.

Là s'écoulèrent, insouciantes et paisibles, les plus belles, les plus heureuses années de sa vie. Tout au bonheur de vivre auprès de son amie, parcourant tantôt les bois, les côteaux, les vallons, tantôt lisant et étudiant ou travaillant au jardin, il ne souhaitait rien, sinon de vivre ainsi jusqu'à sa mort. Dès cette époque nous le voyons mettre en pratique

la grande religion naturelle professée dans ses livres. M<sup>me</sup> de Warens, qui fut son maître en tant de choses, fut aussi son maître de théologie. Elle n'avait point la ferveur ardente des convertis, et quoique attachée en apparence aux formes extérieures du culte catholique, elle regardait le christianisme comme une pure allégorie; au fond, elle ne croyait qu'en un Dieu clément et miséricordieux. Là-dessus son élève ne la démentit jamais. Ce fut sans doute vers ce temps qu'à sa demande, il composa la prière qui commence par ces mots : « Souveraine puissance de l'univers, Être des êtres, sois-moi propice, jette sur moi un œil de commisération; vois mon cœur, il est pur, il est sans crime... » (1). Jamais Rousseau ne se départit de ce principe solide de religion, puisé ou non dans l'intimité de M<sup>me</sup> de Warens; nous dirons à quoi se réduit, en définitive, l'histoire, amplifiée outre mesure, de ses variations religieuses.

L'hiver le ramenait à la ville; mais avec quelle impatience il attendait la naissance des premiers bourgeons pour revoir sa campagne aimée. L'étude pendant absorbait alors tous ses moments, et il s'y adonnait avec une ardeur infinie. Comme tout d'abord il n'y apportait aucune règle et aucun frein, tout s'embrouillait et s'embarrassait dans sa tête. Il

(1) Voyez cette prière dans les *Œuvres inédites*, recueillies par Musset-Pathay, t. I<sup>er</sup>, p. 7.

dut à un médecin de Chambéry, du nom de Salomon, de mettre un peu plus de méthode dans son travail (1), et ses progrès ne tardèrent pas à devenir sensibles. Il apprit ainsi le latin tout seul. Se levant avec le soleil, il consacrait à la promenade les premières heures du jour; puis, après avoir déjeuné d'une tasse de café au lait avec sa chère maman et causé longuement avec elle, il s'enfonçait jusqu'au dîner dans ses livres. C'étaient les œuvres des Pères de l'Oratoire, la *Logique* de Port Royal, l'*Essai* de Locke, la *Méthode* de Descartes, les œuvres de Leibnitz, etc. Un de ses auteurs favoris était le père Malebranche, dans le vieux domaine duquel j'écris ces pages consacrées à Rousseau, non loin de l'étroite chapelle où il élevait son âme à Dieu, et au frémissement des arbres, aujourd'hui séculaires, qui, dans leur jeunesse, ont ombragé les pas rêveurs du pieux auteur du *Traité de l'Amour de Dieu* et de la *Recherche de la vérité*.

La rigueur des doctrines sombres et désolées du jansénisme se trouvait tempérée chez le jeune Jean-Jacques par la fréquentation des pères Hemet et Coppier, jésuites d'une extrême tolérance, dont la douce morale et les sages exhortations savaient rasséréner son cœur. La bibliothèque de ces bons pères était à son service, et Dieu sait s'il la mit lar-

(1) Lettre à M. Salomon.

gement à contribution. Jamais, depuis, ces amis de sa jeunesse ne sont sortis de sa mémoire; ils y sont restés comme un des plus aimables souvenirs des jours fortunés de sa vie. Certes, le jésuitisme n'a pas eu d'adversaire plus terrible, plus austère que l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, mais l'on sait avec quel soin ce grand esprit séparait les doctrines des individus. S'il n'aimait point les jésuites comme corporation, il était loin de les détester comme hommes. « Quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement (1). » Voilà bien, en passant, une preuve de l'extrême tolérance de ce noble cœur qui n'a jamais connu le tourment de la haine et de l'envie.

Il faut lire dans les *Confessions* tout ce qui a trait à son séjour aux Charmettes pour savoir ce qu'une vie simple, frugale et studieuse peut comporter de félicité. La quiétude de ces années d'enchantement ne fut troublée que par le mauvais état de sa santé. Un jour, une sorte de révolution s'était subitement accomplie dans tout son être physique, il avait été pris de palpitations étranges et d'un insupportable bourdonnement d'oreilles. Obligé de prendre le lit, mal soigné par un médecin ignare, il n'avait pu parvenir à se guérir complètement, et se croyait

(1) Les *Confessions*, livre VI.

mortellement atteint. L'étude de l'anatomie et de la pathologie acheva de l'affecter. En lisant la description des diverses maladies auxquelles est sujet le corps humain, il lui semblait voir dans chacune d'elles des symptômes de celle dont il souffrait.

Il s'imagina à la fin avoir un polype au cœur. M<sup>me</sup> de Warens s'étant souvenue qu'une maladie de ce genre avait été guérie par un médecin de la faculté de Montpellier, il fut résolu qu'il irait demander à cette faculté, dont la renommée était alors universelle, le rétablissement de sa santé. L'argent provenant de la succession de sa mère, qu'il était allé récemment recueillir à Genève, et qu'il avait intégralement versé entre les mains de la chère maman, servit à le défrayer des frais de ce voyage. Le voici donc parti pour Montpellier, d'où il espérait à peine revenir.

## V

Qui ne se rappelle ce voyage décrit par lui avec tant de charmes, la rencontre avec M<sup>me</sup> du Colombier et toute sa suite, les plaisanteries du vieux marquis de Thorignan, et surtout l'ardent baiser de M<sup>me</sup> de Larnage? Courte fut sa liaison avec cette voluptueuse et provoquante Provençale, ni très-jeune ni très-belle, mais qu'on ne pouvait posséder sans

l'adorer. Oh! leur promenade autour de Valence, le long des fossés de la ville, que de fois il la refit depuis dans ses rêves! La possession de M<sup>me</sup> de Warens était mêlée d'une certaine amertume, accompagnée d'une sorte de remords : la femme ici tenait un peu trop de la mère, et je ne sais quelle honte paralysait la passion de l'amant et lui gâtait ses plaisirs. Quelle différence au contraire avec M<sup>me</sup> de Larnage! Là, point d'inquiétude, nul remords : la possession était complète. Aussi goûta-t-il auprès de cette aimable femme un plaisir sans trouble, un bonheur sans mélange, qui n'eut que le tort d'être trop rapide.

Cette douce aventure fit plus pour sa guérison que son séjour à Montpellier, où il demeura en tout, si j'ai bonne mémoire, huit ou neuf semaines. La ville lui parut ennuyeuse et maussade au possible, la nourriture mauvaise, la vie horriblement chère. Quant aux habitants, dont on lui avait vanté le caractère hospitalier, il se vit obligé de rabattre singulièrement de la bonne opinion qu'il s'était formée d'eux. Il leur trouva le caractère fermé, l'humeur inaccessible; somme toute, le pays dans son ensemble, fut antipathique à ses goûts (1). Les médecins, n'ayant pu définir sa maladie, le traitèrent un peu en malade imaginaire, et il quitta la ville vers la fin de dé-

(1) Lettre à M<sup>me</sup> de Warens en date du 23 octobre 1737.

cembre 1737, dans le même état où il était en y arrivant.

Il y avait un petit endroit près de Pont-Saint-Esprit où sans doute il se fût guéri complètement, à moindres frais et dans un meilleur air (1); c'était chez M<sup>me</sup> de Larnage, au bourg de Saint-Andéol en Provence. Il avait projeté de s'y arrêter en revenant, et le cœur lui battait bien fort en approchant du pays où lui étaient ménagées une si bonne réception et de si douces caresses; mais il songea tout à coup que M<sup>me</sup> de Warens, à laquelle il n'avait pas manqué d'écrire de longues et affectueuses lettres, l'attendait avec impatience, et il brûla résolûment l'étape, non sans quelques soupirs, satisfait d'avoir été assez courageux pour sacrifier un plaisir à ce qu'il considérait comme un devoir.

Hélas! une amère déception lui était réservée au retour. Il arriva, le cœur débordant de joie, à l'heure marquée par lui d'avance, regardant de loin s'il n'apercevait pas son amie venant à sa rencontre; il s'imaginait qu'à son aspect tout allait prendre un air de fête : on ne l'attendait pas. La servante, surprise, ignorait même qu'il dût revenir sitôt! Il monte, il revoit enfin cette chère maman, et se jette à ses pieds. Quel accueil! quelle froideur! « Ah! te voilà, petit? As-tu fait bon voyage? Comment te

(1) Lettre à M... du 4 novembre 1737.



portes-tu? » Et ce fut tout. Jean-Jacques n'était pas habitué à tant de réserve, il demeura tout interdit.

La présence d'un jeune homme dans la chambre de M<sup>me</sup> de Warens lui laissa tout de suite deviner l'énigme : un autre avait pris sa place. Ce nouveau venu s'appelait Vintzenried. C'était un grand blondin fadasse, assez bien fait, mais sans esprit et fort vantard. Il était, comme on sait, garçon coiffeur de son état; son nom ne lui paraissant pas assez noble, il s'était fait appeler de Courtille. M<sup>me</sup> de Warens, qui l'avait jugé capable de lui rendre quelques services, n'avait pas trouvé, pour se l'attacher, de meilleur moyen que de s'abandonner tout entière à lui. Elle dit cela très-crûment à Jean-Jacques, comme la chose la plus simple et la plus naturelle du monde, et ne tirant nullement à conséquence. Elle ajouta même, en manière de consolation, qu'il n'y aurait rien de changé dans ses rapports avec lui, et qu'il ne serait point privé de ses faveurs. Mais l'idée d'un pareil accommodement révolta la délicatesse de Rousseau; il repoussa fièrement un partage indigne d'elle et de lui, en accompagnant d'ailleurs son refus des raisons les plus tendres et les plus affectueuses.

La révélation de cette nouvelle faiblesse de M<sup>me</sup> de Warens a quelquefois fait taxer Jean-Jacques d'ingratitude. J'avoue ne pas trop comprendre ce reproche. Je maintiens qu'écrivant l'histoire de sa vie, il lui était indispensable de noter les moindres

particularités de celle de M<sup>me</sup> de Warens depuis sa liaison avec elle, et notamment l'épisode relatif à Vintzenried. On va voir, en effet, l'influence décisive que cette étrange passion a eue sur l'avenir de Rousseau. Avec quelle indulgence il en parle du reste, et comme il s'efforce de pallier les torts de celle à qui, en dépit de tout, il garda toujours une affection sans bornes ! Pas un mot de reproche, pas l'ombre de récrimination ; écoutez-le : « Oh ! si les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore du sein de l'éternelle lumière ce qui se passe chez les mortels, pardonnez, ombre chère et respectable, si je ne fais pas plus de grâce à vos fautes qu'aux miennes, si je dévoile également les unes et les autres aux yeux des lecteurs. Je dois, je veux être vrai pour vous comme pour moi-même, vous y perdrez toujours moins que moi. Eh ! combien votre aimable et doux caractère, votre inépuisable bonté de cœur, votre franchise et toutes vos excellentes vertus ne rachètent-elles pas de faiblesses, si l'on peut appeler ainsi les torts de votre seule raison ! Vous eûtes des erreurs et non pas des vices ; votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur (1). » Sont-ce là des paroles de nature à diffamer une chère mémoire ?

Si grande, si généreuse était d'ailleurs l'âme de

(1) *Les Confessions*, livre VI.

Jean-Jacques, qu'il n'éprouva aucun sentiment de haine ou d'envie contre celui qui l'avait supplanté ; loin de lui en vouloir, il s'efforça au contraire de travailler à son éducation et de le rendre plus digne, s'il était possible, de celle dont il avait obtenu les faveurs. Mais c'était semer sur un terrain ingrat. L'illustre Courtille professait pour les livres de Rousseau, pour les bouquins, comme il disait, le plus souverain mépris, et il prenait en pitié la science et les savants. Jean-Jacques en fut donc pour ses frais.

Cependant il eût consenti peut-être à vivre à côté de ce rustre, si le refroidissement sensible de M<sup>me</sup> de Warens à son égard ne fût venu jeter dans son cœur une indéfinissable tristesse. La chère maman n'avait pu lui pardonner sans doute la leçon de morale qu'il lui avait indirectement donnée, et elle était devenue pour lui comme une étrangère. Il sentit qu'il était désormais de trop dans cette maison où il avait commencé d'être homme, et dont si longtemps il avait été l'âme. Le mari d'une amie de M<sup>me</sup> de Warens, nommé M. Deybens, lui ayant proposé de faire l'éducation des enfants de M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, il saisit avec empressement, et sans beaucoup de réflexion, cette occasion de sortir d'une situation pénible, et il partit, mais en laissant, sans s'en douter peut-être, son cœur aux Charmettes.

## VI

C'était en mars ou en avril 1740 ; il avait alors vingt-huit ans. J'ai déjà dit un mot de son séjour chez M. de Mably, je n'y insisterai pas. Je ne sais au juste quels y furent ses appointements ; mais il ne dut pas se montrer fort exigeant là-dessus si j'en crois ce qu'il écrivait à M. Deybens : « Je suis peu sensible à l'intérêt, mais je le suis beaucoup aux attentions : un honnête homme maltraité de la fortune, et qui se fait un amour de ses devoirs, peut raisonnablement l'espérer, et je me tiendrai toujours dédommagé selon mon goût quand on voudra suppléer par des égards à la médiocrité des appointements (1). » On voit ce que, tout jeune, il ambitionnait avant tout : les égards dus à tout homme qui a le sentiment de sa dignité.

Il eut de ce côté toute satisfaction chez M. de Mably ; on voulut qu'il ne fût gêné en rien, et qu'il agît tout à fait sans façon ; aussi écrivait-il à M<sup>me</sup> de Warens : « Vous devez juger qu'étant ainsi libre à ma discrétion, je m'en accorderai en effet d'autant moins de liberté ; les bonnes manières peuvent tout sur moi (2)... » Toutefois la juste considération dont il

(1) *Correspondance.*

(2, Lettre en date du 1<sup>er</sup> mai 1740.

ne cessa d'être entouré ne put lui faire prendre en goût le métier de précepteur, pour lequel il n'était point né. Au bout d'un an il n'y tint plus. Il se sentit pris de la nostalgie des Charmettes. Souvent, en repensant au ruisseau qui coulait dans le vallon, au bois de châtaigniers, au jardin à mi-côte, et surtout à celle dont la présence animait ce frais paysage, il éprouvait d'étranges serremments de cœur. Revoir les Charmettes, sa chère maman, devint sa préoccupation unique, un désir qu'il lui fallut satisfaire à tout prix. Un beau jour il renonça à tout, donna sa démission de précepteur, et reprit en chantant, avec toutes les illusions de la première jeunesse, la route de la Savoie.

Durant son séjour chez M. de Mably, Jean-Jacques faisait remettre une partie de ses appointements à sa bienfaitrice (1), dont les besoins semblaient aller croissant, tant à cause de ses habitudes de se lancer à l'aventure dans des entreprises incertaines, que de sa facilité à prodiguer en pure perte autour d'elle les ressources mises à sa disposition. La première chose qui frappa Rousseau, à son retour, fut l'affreux désordre qui régnait chez M<sup>me</sup> de Warens. Du temps où, succédant à Claude Anet, il avait pris la direction des affaires de la maison, il les avait mises

(1) Voyez à cet égard une lettre de Rousseau à M<sup>me</sup> de Warens, en date du 24 octobre 1740, dans les *Œuvres inédites*, par Musset-Pathay, t. 1<sup>er</sup>, p. 11.

sur un pied de sévère économie ; mais depuis tout était bien changé. L'indigne favori de la dame était un dissipateur, aimant à briller, à qui il fallait chevaux et équipages. La pension se mangeait d'avance. Rousseau, prévoyant avec effroi une catastrophe prochaine, s'en montrait d'autant plus affecté qu'il n'avait plus le droit de rien dire, et qu'il ne lui était pas permis d'arrêter le mal quand il en était temps encore.

Il avait espéré, en revenant aux Charmettes, reprendre dans le cœur de M<sup>me</sup> de Warens la place qu'il y avait occupée autrefois ; mais il jugea bien tout d'abord que le passé, et par conséquent son bonheur, étaient morts pour jamais. Doublement navré, il passait ses journées dans son cabinet, tout entier à ses études, et il se creusait la tête pour trouver quelque expédient capable de tirer un jour sa pauvre maman de l'abîme où il pressentait qu'elle était sur le point de tomber. Il se croyait alors trop peu d'esprit pour réussir dans la république des lettres : ce n'était point de ce côté que se tournaient ses espérances. A force de chercher, il finit par découvrir un système de noter la musique à l'aide de chiffres, système de beaucoup supérieur à l'ancien, suivant lui. Plein de confiance dans son invention, et déjà se voyant à la tête d'une fortune qu'il n'ambitionnait que pour la partager avec celle qui l'avait recueilli pauvre et mourant de faim, il vendit tous

ses livres et partit pour Paris, afin de soumettre son projet à l'Académie.

## VII

Personne n'ignore ses premières déceptions, et comment s'éroula tout d'abord son fragile château en Espagne. Accueilli avec bienveillance par les membres de l'Académie des sciences, il n'en eut pas moins la douleur de voir son projet repoussé, et de cet échec naquit l'ouvrage intitulé : *Dissertation sur la musique moderne*, sorte d'appel au public, le premier, si je ne me trompe, qui soit sorti de sa plume, et que quelques incorrections de langage n'empêchèrent pas d'être assez favorablement accueilli.

Mais ce qu'on sait moins communément, c'est l'affection qu'il ne cessa de porter à M<sup>me</sup> de Warens, ses sages conseils pour l'arrêter dans les entreprises ruineuses où elle se plongeait à plaisir, et enfin les secours d'argent qu'il lui envoya dans la limite de ses ressources. Malade à Venise, et n'ayant pas, depuis quelque temps, reçu des nouvelles de cette chère maman, il s'empresse d'écrire à M. de Conzié : « Je compte pour rien les infirmités qui me rendent mourant, au prix de la douleur de n'avoir aucune nouvelle de M<sup>me</sup> de Warens, quoique je lui aie écrit depuis que je suis ici par une infinité de voies différentes. Vous connaissez les liens de reconnois-

sance et d'amour filial qui m'attachent à elle , jugez du regret que j'aurois à mourir sans recevoir de ses nouvelles (1). » Avec quelle pieuse tendresse , un peu plus tard , il lui reproche son long silence (2) ! Et que d'aménité et de douceur dans ses représentations quand il l'engage à vivre avec plus d'ordre et d'économie ! Du reste , il se berçait toujours de l'espoir de finir ses jours auprès d'elle (3).

Plus tard , à la mort de son père , il lui fit don spontanément d'une partie de son patrimoine. De loin , il veillait sur elle et s'occupait de ses affaires avec un zèle et une ardeur qu'il ne mit jamais aux siennes propres. Malheureusement il ne réussit pas dans les démarches auxquelles il se livra pour la faire mettre en possession de la succession d'un de ses parents , et plus malheureusement encore l'argent qu'il prélevait pour elle sur son nécessaire passait presque entièrement entre les mains de misérables dont l'insouciant femme était constamment dupe , victime à la fois de ses faiblesses et de son excellent cœur.

Quand , déjà célèbre , il fit avec Thérèse et son ami Gauffecourt le voyage de Genève , pris du désir de revoir sa ville natale , à laquelle il avait projeté de

(1) Lettre à M. le comte des Charmettes en date du 21 septembre 1743.

(2) Lettre à Mme de Warens en date du 5 octobre 1743.

(3) *Ibid.* en date du 2 février 1745.



dédier son discours sur l'Inégalité, il se détourna de sa route pour se rendre à Chambéry, ne voulant point passer si près de sa pauvre maman sans aller se jeter dans ses bras. Hélas! comme il la trouva changée! Ce n'était plus cette M<sup>me</sup> de Warens si brillante, si heureuse et si fêtée, à qui tout souriait, et dont la société était si recherchée. Vieillie maintenant, vieillie par les années et par le chagrin, en proie au dur besoin, menacée de l'indigence, cette chose si terrible au déclin de la vie pour ceux qui ont connu l'aisance, elle n'excitait plus que la pitié.

Quel spectacle navrant pour le sensible Jean-Jacques! Son cœur en fut douloureusement affecté, et tout de suite il prit la résolution de l'emmener à Paris. Plusieurs fois déjà, dans ses lettres, il l'avait vivement engagée à venir auprès de lui. Il eût été heureux de l'associer à son existence, à côté de la femme qu'il s'était choisie pour compagne de sa vie et dont nous dirons tout à l'heure quelques mots. De vive voix, il renouvela ses instances, mais en pure perte; M<sup>me</sup> de Warens ne voulut point renoncer à ses habitudes. Rousseau partit désespéré, non sans avoir partagé sa bourse avec elle. Pendant son séjour à Genève, il reçut d'elle une visite, et de nouveau il vint à son aide. Cette fois ce fut Thérèse qui fut chargée de lui remettre la petite somme d'argent dont il pouvait disposer. M<sup>me</sup> de Warens, en remerciement, ôta de son doigt

une petite bague pour la passer à celui de Thérèse. C'était son dernier bijou; elle l'avait gardé comme une sorte de relique, comme un faible souvenir des splendeurs passées. La jeune femme comprit, et, tout émue, elle remit à l'instant la bague au doigt de M<sup>me</sup> de Warens, dont elle embrassa la main en l'arrosant de larmes.

C'était là, dit Rousseau, attendri en se rappelant ce touchant épisode, le moment de la suivre et de m'attacher à elle pour toujours. Il semble se reprocher, dans ses *Confessions*, de n'avoir point assez fait pour sa bienfaitrice; il est certainement beaucoup trop sévère envers lui-même. Il a payé largement sa dette de reconnaissance en venant à son secours dans la mesure de ses moyens; et il est à croire que si M<sup>me</sup> de Warens avait eu la sagesse d'écouter ses conseils, elle aurait paisiblement terminé sa carrière, au lieu de mourir dans un état misérable, heureuse encore d'être sauvée, grâce à un bienfait, de l'éternel oubli où s'entassent pêle-mêle la plupart des générations.

Quant aux délicats qu'ont offusqués les révélations de Rousseau, et qui les lui ont reprochées comme un manque de galanterie et de gratitude, j'entends M<sup>me</sup> de Warens leur répondre elle-même du fond de la tombe : Faites-moi grâce de vos fausses pruderies, et ne vous inquiétez pas davantage de mon honneur offensé. Maîtresse de ma per-

sonne, j'en ai disposé comme bon m'a semblé, et je ne dois compte de ma conduite qu'à ma conscience et à Dieu. En me donnant une place dans ses *Confessions* immortelles, Rousseau a dû me présenter à la postérité telle que j'ai été, avec mes vertus et mes vices, autrement il n'eût été qu'un imposteur comme ces peintres complaisants qui ne montrent de leurs personnages que les beaux et rians côtés. Grâce à lui je suis tirée du néant, et je vivrai à jamais dans la mémoire des hommes. Femme, j'ai eu ma part des faiblesses humaines, mais quel lecteur de l'historien de ma vie n'est disposé à m'aimer? S'il y a des ombres au tableau, que de lumière et d'éclat à côté! Comme en regard de mes défauts il a mis en relief mes qualités charmantes! Avec quelle complaisance il a décrit ce qu'il y avait de beau, de séduisant dans ma personne, au moral comme au physique! S'il a révélé mes péchés, il a divulgué mes vertus, il a fait voir ce que j'avais de charité au cœur, de grandeur et de noblesse dans l'âme. Je lui devrai de rester comme un type impérissable de grâce et de bonté; c'est assez pour ma gloire, et c'est moi qui serais ingrate si je me plaignais.

---



## CHAPITRE CINQUIÈME.

PREMIÈRES RELATIONS A PARIS. — ROUSSEAU SECRÉ-  
TAIRE D'AMBASSADE. — THÉRÈSE LEVASSEUR. — UNE  
LETTRE A VOLTAIRE. — L'ENCYCLOPÉDIE. — PREMIER  
DISCOURS. — LE DEVIN DE VILLAGE. — DISCOURS  
SUR L'INÉGALITÉ DES CONDITIONS.

### I

De sa déconvenue à l'Académie des sciences Jean-Jacques Rousseau retira du moins un avantage, celui d'entrer en rapport avec un certain nombre d'hommes de lettres du temps, avantage assez mince, dira-t-on peut-être, mais dont il faut toutefois tenir compte; car au contact des Marivaux, des Fontenelle et des Diderot, il sentit se développer en lui l'idée et le sentiment littéraires qui, plus tard, firent explosion avec tant d'éclat.

Il avait alors trente ans. Dix années nous séparent encore de l'époque où il devait se révéler au monde et acquérir une si bruyante renommée. Bien

minces étaient ses essais en littérature; pour tout bagage il avait en portefeuille sa comédie de *Narcisse*, œuvre d'écolier, qu'eut la complaisance de retoucher Marivaux, mais tout à fait insuffisante pour conduire Rousseau à la célébrité. C'était d'ailleurs la chose du monde dont il paraissait le moins se soucier. Il vivait paresseusement, sans souci de l'avenir, réglant néanmoins sa dépense avec la plus stricte économie, et attendant tranquillement, en véritable philosophe, la fin de l'argent qu'il avait recueilli de la succession maternelle. Dans la journée, il se promenait au Luxembourg, un Virgile à la main; le soir, il allait tantôt au spectacle, tantôt au café, où il passait son temps à admirer les plus habiles joueurs d'échecs.

Un brave homme, nommé le père Castel, vint à propos le tirer de sa léthargie. Il l'engagea très-vivement à aller voir M<sup>me</sup> de Bezenval et M<sup>me</sup> Dupin, auxquelles il avait parlé de lui comme d'un musicien fort distingué. Rousseau suivit ce conseil et n'eut pas lieu de s'en repentir. On connaît l'anecdote relative à son entrevue avec la première. Cette dame, entichée de sa noblesse et se souciant assez peu des égards dus au talent, l'invita délicatement à dîner... à l'office. Jean-Jacques refusa assez sèchement, et il allait partir, quand la fille de M<sup>me</sup> de Bezenval, M<sup>me</sup> de Broglie, qui venait précisément de le complimenter sur son ouvrage musical, s'apercevant

du mauvais effet produit par la maladresse de sa mère, dit rapidement à celle-ci quelques mots à l'oreille. M<sup>me</sup> de Bezenval comprit, et, se levant pour retenir Rousseau, elle lui dit : « Je compte que c'est avec nous que vous nous ferez l'honneur de dîner. » Refuser après une si aimable réparation eût été de mauvais goût ; Rousseau resta, et la lecture d'une épître de sa façon, faite avec quelque chaleur, acheva de lui acquérir les bonnes grâces de ces dames.

Ses rapports avec M<sup>me</sup> Dupin eurent tout de suite un caractère plus intime. Fille du banquier Samuel Bernard et mariée à un fermier général, à qui on l'avait donnée avec une immense fortune, M<sup>me</sup> Dupin, jeune encore, était d'une remarquable beauté. Quand Rousseau se présenta chez elle pour la première fois, elle était à sa toilette, et elle le reçut sans façon dans son boudoir, les bras nus, les cheveux épars, et un peignoir négligemment jeté sur les épaules. Dans cet état elle était charmante, et il ne faut pas demander si notre philosophe, avec son imagination inflammable, en devint éperdûment amoureux. Au bout de quelque temps, vainquant sa timidité naturelle, il se hasarda à lui adresser une déclaration ; mais il en fut pour ses frais ; la dame lui répondit d'un ton glacial à le décourager à jamais, et sa passion, comme il le dit lui-même, s'éteignit avec l'espérance.

La maison de M<sup>me</sup> Dupin réunissait tout ce qu'il y avait d'illustre à Paris dans la littérature, dans la noblesse et dans la finance. Jean-Jacques s'y lia assez étroitement avec M. de Francueil, fils d'un premier lit de M. Dupin. Un goût égal pour la musique leur servit de trait d'union; ils étudièrent ensemble la chimie, et bientôt ils ne purent en quelque sorte se passer l'un de l'autre. Quand M<sup>me</sup> de Broglie, qui n'avait pas oublié Rousseau, l'eut proposé pour secrétaire au comte de Montaigu, récemment nommé ambassadeur à Venise, M. de Francueil fit tous ses efforts pour le retenir, et il y parvint tout d'abord. Mais pressé de nouveau et trouvant, d'ailleurs, dans le poste qu'on lui offrait une position sinon très-lucrative, au moins fort honorable, il finit par accepter, et partit pour Venise, ne se doutant guère que cette place de secrétaire d'ambassade allait être pour lui une source d'amertume et de tribulations.

## II

Ancien capitaine aux gardes, dont la faveur d'un valet de chambre du cardinal de Fleury avait fait un ambassadeur, le comte de Montaigu était un homme d'une incapacité notoire, sans aucune instruction, et par-dessus le marché insolent et bourru.



Comme il s'était entouré d'une foule de gentils-hommes ignorants, vaniteux, peu propres à remplir un poste exigeant de la finesse, du style et de la discrétion, il investit Jean-Jacques des fonctions de secrétaire d'ambassade, et n'envoya jamais que lui sous ce titre au sénat de la République.

Rousseau demeura auprès de lui l'espace d'environ quinze mois (mai 1743 à septembre 1744) : durant ce temps il ne cessa de mériter l'estime de tous ceux avec qui il se trouva en rapport, et de s'attirer l'affection des Français résidant à Venise, auxquels il était toujours prêt à rendre service. Tous les détails fournis par lui-même à ce sujet dans ses *Confessions* sont d'une rigoureuse exactitude, ils n'ont jamais été démentis. Une seule personne l'avait pris en grippe, c'était l'ambassadeur. L'origine de l'aversion de celui-ci pour son secrétaire remontait à la cause la plus futile. Les prédécesseurs de Jean-Jacques avaient coutume de recevoir indistinctement, tant des Français que des étrangers, la somme d'un sequin par chaque passeport délivré à la chancellerie. Rousseau, trouvant cet usage injuste à l'égard des Français, l'abolit pour eux, et se contenta de le maintenir pour les étrangers. L'ambassadeur, en apprenant cette réforme de la bouche même de son secrétaire, éleva la prétention de partager avec lui les profits provenant de la délivrance des passeports. Jean-Jacques refusa énergi-

quement. « Que Votre Excellence, lui dit-il, garde ce qui est à elle et me laisse ce qui est à moi; je ne lui en céderai jamais un sou. » Le comte n'insista pas; mais il obligea son secrétaire à subvenir dorénavant lui-même aux frais de chancellerie, et ne perdit pas une occasion d'exercer contre lui toutes sortes de vexations.

Jean-Jacques avait l'habitude de dîner à la table de l'ambassadeur. Un jour qu'il y avait à l'ambassade un grand dîner en l'honneur du duc de Modène et de sa famille, M. de Montaigu lui signifia de n'y point paraître, en se fondant sur ce qu'il n'était pas gentilhomme. Jean-Jacques eut beau protester, alléguer que sa place lui donnait la prérogative de manger en public avec le doge et le sénat de Venise, l'ambassadeur tint bon; mais il en fut pour sa ridicule interdiction, le duc de Modène n'étant pas allé, paraît-il, dîner chez lui.

La situation n'était plus tenable pour Rousseau : il dut quitter l'ambassade, abreuvé d'injures et sans même avoir pu obtenir du comte le paiement de ce qui lui était dû. Une fois de retour en France, il eut beau adresser réclamations sur réclamations, ce fut en pure perte. Tout le monde était pour lui; tout le monde, dans les bureaux du ministère, convenait qu'il avait été insulté et lésé; tout le monde était scandalisé de la conduite de l'ambassadeur; mais M. de Montaigu était un grand seigneur,

et lui, l'obscur secrétaire, un homme de rien. Car telle était, et telle est encore trop souvent la justice distributive de ce monde.

Rousseau fut, comme on voit, victime de cette choquante inégalité dans les conditions sociales contre laquelle il s'élèvera avec tant d'éloquence, et il fit plus d'une fois sur lui-même, dans le cours de sa vie, la triste expérience de l'injustice des hommes. Amère ironie de la destinée, qui faisait de ce grand penseur le subalterne d'un homme qu'il dominait de toute la hauteur du génie. « Me demanderez-vous ce que je fais? écrivait-il à M<sup>me</sup> de Warens. Hélas! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur; on me plaint, on n'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espère m'en venger un jour en lui faisant voir non-seulement que je vau mieux, mais que je suis plus estimé que lui. » Voilà en effet comment cet immortel esprit entendait la vengeance.

S'il était une personne sur laquelle il croyait pouvoir compter en cette circonstance, et dont la protection ne devait pas lui faire défaut, c'était assurément M<sup>me</sup> de Bezenval, car la recommandation de cette dame n'avait pas peu contribué à sa nomination de secrétaire d'ambassade; il alla la voir, ne doutant pas d'exciter toutes ses sympathies. Mais la morgue du sang étouffait en elle tout sentiment de justice;

elle ne put se résoudre à donner à un homme d'une extraction plébéienne raison contre un ambassadeur sorti des rangs de la noblesse, et elle le reçut fort mal. Irrité à bon droit, il lui écrivit une de ces lettres à la Jean-Jacques, où éclate avec une énergie suprême le sentiment de la dignité humaine outrageusement blessée : « ...Je vous croyais juste, vous êtes noble; j'aurais dû m'en souvenir; j'aurais dû sentir qu'il est inconvenant à moi, étranger et plébéien, de réclamer contre un gentilhomme. Ai-je des aïeux, des titres?... Si ma destinée me met encore aux prises avec un ambassadeur de la même étoffe, je souffrirai sans me plaindre. S'il est sans dignité, sans élévation dans l'âme, c'est que la noblesse l'en dispense; s'il est affilié à tout ce qu'il y a d'immonde dans la ville la plus immorale, c'est que ses aïeux ont eu de l'honneur pour lui; s'il hante les escrocs, s'il l'est lui-même, s'il frustre un serviteur du plus juste des salaires, oh! alors, madame, j'admirerai en silence combien il est heureux de n'être pas fils de ses œuvres... (1). » Rousseau n'avait peut-être pas tout à fait tort de dire à ses amis qu'en revenant à Paris il avait la perspective d'être pendu. M<sup>me</sup> de Bezenval aurait pu tout au moins le faire jeter à la Bastille; elle ne le fit pas, il faut encore lui en savoir gré, tant l'arbitraire régnait en souverain

(1) Voyez cette lettre dans les *Œuvres inédites*, t. 1<sup>er</sup>, p. 15.

dans ces temps atroces. Du reste il se garda bien de remettre les pieds chez elle.

De cette affaire il lui resta, de son propre aveu, un germe d'indignation contre la sottise de nos lois civiles, où le vrai bien public et la véritable justice étaient impitoyablement sacrifiés à une sorte d'ordre apparent, destructif de tout ordre, et qui ne faisait qu'ajouter la sanction de l'autorité à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort (1). Aussi prit-il dès lors dans son cœur la résolution de battre en brèche sans relâche une organisation sociale d'où la justice et la liberté étaient proscrites.

### III

La situation de secrétaire d'ambassade qu'eut, en droit et en fait, Jean-Jacques Rousseau auprès de M. de Montaigu, a donné lieu, de la part de ses ennemis, à une calomnie dont il faut dire un mot. S'emparant d'une phrase de Rousseau lui-même et la détournant de son véritable sens, ils ont prétendu qu'il avait été non pas secrétaire, mais laquais de l'ambassadeur de France à Venise. Eût-il été valet du comte de Montaigu, cela n'ôterait rien à son mérite comme écrivain, comme penseur et comme philosophe, mais sa véracité en serait

(1) *Confessions*, livre VII.

diminuée, c'est pourquoi il importe de démontrer la calomnie.

En écrivant au premier commis des affaires étrangères pour se plaindre de la conduite de M. de Montaigu et expliquer les circonstances dans lesquelles il avait rompu avec lui, il s'exprimait en ces termes : « Je comptais que la chose se passerait avec l'honnêteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité et un domestique honorable. » Il est clair comme le jour que l'expression de *domestique* est entendue ici dans le sens latin, et que sous ce nom Jean-Jacques comprenait toutes les personnes attachées à la suite du comte, gentilshommes, secrétaires, etc. Cela n'a pas empêché ses ennemis de répandre le bruit qu'il avait été simplement le laquais du comte. D'aucuns même, comme M. de Fortia d'Urban, ont jugé bon de supprimer l'épithète d'honorable, qui détermine bien le sens qu'on doit attacher au terme dont s'est servi Jean-Jacques. Il est vrai que, pour donner le change au lecteur et le tromper plus facilement, ils sautent lestement pardessus un passage de cette même lettre où Rousseau déclare très-nettement qu'il est entré au service de M. de Montaigu en qualité de secrétaire (1).

La vérité de cette assertion se trouve appuyée

(1) Voyez dans la *Correspondance* les lettres de Rousseau à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères.

d'une foule de lettres écrites à l'époque et dans un temps où Jean-Jacques ne pouvait guère prévoir qu'elles dussent le défendre un jour contre une odieuse calomnie. Ici, répondant au secrétaire de M. de Jouville, envoyé extraordinaire de France à Genève, il l'appelle son *cher confrère* (1). Là, écrivant à M<sup>me</sup> de Warens, il lui mande de lui répondre à M. Rousseau, *secrétaire d'ambassade de France à Venise* (2). Était-il possible de prendre plus ostensiblement ce titre, et l'eût-il pu faire impunément, s'il n'y eût eu droit? Voici maintenant une lettre adressée à l'ambassadrice elle-même, où sont parfaitement délimités ses rapports avec M. de Montaigu, à la tête de la maison duquel il ose se compter, dit-il, plus par l'empressement et le zèle que par le rang (3). Il est encore bien d'autres preuves; mais en voilà assez, je suppose, pour démontrer qu'à cet égard Rousseau n'a rien dit dans les *Confessions* qui ne fût d'une exactitude absolue.

Voltaire — chose assurément pénible à dire — est l'auteur de la calomnie. Il est impossible d'imaginer avec quelle acrimonie, avec quel acharnement puéril, il se déchaîna contre le meilleur des hommes. C'est là une tache dans sa vie, et force nous sera bien

(1) Lettre en date du 25 juillet 1743.

(2) *Ibid.* du 5 octobre 1743.

(3) *Ibid.* du 23 novembre 1743.

de nous étendre tout à l'heure assez longuement sur ce triste côté de son histoire.

Le seigneur de Ferney parvint à déterrer les lettres adressées par Rousseau au ministère des affaires étrangères, et, s'armant de la phrase citée plus haut, il répandit partout, avec une mauvaise foi dont il eût été révolté s'il l'eût rencontrée dans un autre, il répandit, dis-je, le bruit que Jean-Jacques avait été le laquais du comte de Montaigu. Mais ce qu'il y a de plus joli, c'est que quelques années auparavant, en 1748, il avait, en parlant de lui-même, employé l'expression de *domestique*. Or, je le demande, aurait-il eu assez d'invectives contre le malicieux qui, s'armant de ce terme tombé de sa plume, se fût avisé de le présenter comme ayant été le valet de Marie Leckzinska, reine de France (1) ?

En apprenant les bruits calomnieux répandus par Voltaire, devenu son ennemi, Jean-Jacques, assez justement irrité, lui adressa de Motiers le billet suivant : « Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de Rome à Venise, j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent. Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au

(1) Voyez la lettre de Voltaire en date du 10 octobre 1748.



sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même (1). » Voltaire ne s'en tint pas aux commérages. Il écrivit à l'ambassadeur de France à Genève, qui avait bien voulu lui communiquer les lettres de Rousseau, un véritable réquisitoire ; et lui qui s'était plaint d'avoir été dénoncé par Rousseau dans ses *Lettres de la montagne*, — nous nous expliquerons bientôt là-dessus, — ne craignit pas d'engager un ambassadeur français à signaler au ministre M. de Choiseul la phrase suivante tirée du *Contrat social* : « Ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font, dans les cours, parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. » Assurément rien de plus vrai, aujourd'hui comme il y a cent ans. Mais, admirez l'étrange perfidie de Voltaire, il supprima du texte de la phrase ces trois petits mots *le plus souvent* (2), de façon à lui donner un sens général et tout à fait de nature à mécontenter l'ambassadeur et le ministre. L'ambassadeur se montra, paraît-il, beaucoup plus tolérant que Voltaire ; il rendit pleine justice au caractère de Rousseau, et

(1) Lettre en date du 31 mai 1765.

(2) Voyez la lettre de Voltaire au chevalier de Taulès en date du 6 novembre 1766.

l'auteur du *Dictionnaire philosophique* en fut pour ses frais de dénonciation.

Quant à Rousseau, il se défendit, suivant sa coutume, avec une force et une modération remarquables. « Il est vrai, dit-il, que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques, avec cette différence que j'avais partout le pas sur ses gentilshommes, que j'allais au sénat, que j'assistais aux conférences, et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers : ce qu'assurément les gentilshommes de M. de Montaigu n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets (1). » Et à ce raisonnement il ajouta des preuves auxquelles il n'y avait pas de réplique possible, mettant ainsi au service d'une bonne cause une extrême aménité de langage, et donnant à son adversaire l'exemple des convenances et des égards que deux grands esprits se devaient entre eux. C'est, du reste, un fait acquis que sous ce rapport il se montra toujours supérieur à Voltaire.

(1) Lettre en date du 5 janvier 1767.

## IV

Peu après son retour il alla se loger, pour être plus isolé, dans ce petit hôtel Saint-Quentin, situé rue des Cordiers, dans les environs du Luxembourg, et où déjà, sur l'indication de son ami Bordes, il était descendu en arrivant à Paris. Ce fut là qu'il contracta l'union fâcheuse qui ne devait finir qu'avec sa vie. Jamais toutefois, il faut le reconnaître, une plainte n'est tombée de sa plume sur cette Thérèse Levasseur qu'il associa à sa destinée. Si plus tard elle oublia qu'elle avait eu l'honneur d'être la compagne de Jean-Jacques Rousseau, elle ne lui donna pas, ouvertement, de sérieux sujets de griet tant qu'elle vécut avec lui.

On sait comment se forma cette liaison. Thérèse avait alors vingt-deux ans. Quand Rousseau la vit pour la première fois, chez son hôtesse, où elle travaillait comme ouvrière en linge, il fut tout d'abord frappé de son regard vif et d'une incomparable douceur. A la différence des autres habitués de l'hôtel, qui étaient avec elle grossiers et indécents, il se montra doux et prévenant à son égard, plus d'une fois il prit sa défense, et tout de suite une mystérieuse sympathie s'établit entre eux. De là à une intimité complète la distance n'était pas grande,

elle fut bientôt franchie. Il fallait à Jean-Jacques quelqu'un qui lui remplît le cœur, qui lui procurât la douceur de la vie domestique et privée, qui remplaçât enfin cette pauvre maman avec laquelle il ne devait plus vivre. Thérèse fut ce quelqu'un. Il la trouva sous sa main, il la prit moitié par besoin, moitié par affection, la jugeant à la fois sensible, simple et sans coquetterie. Il lui déclara tout d'abord qu'il ne l'abandonnerait ni ne l'épouserait jamais, et il tint parole, en droit du moins, sinon en fait.

L'ignorance et les naïvetés de Thérèse étaient proverbiales ; Jean-Jacques perdit sa peine à vouloir lui former l'esprit. En revanche elle avait un mérite suffisamment appréciable à ses yeux, elle était bonne ménagère, et plus d'une fois il lui dut d'excellents conseils. Malheureusement il y avait derrière elle toute une famille dont le désintéressement était loin d'être égal au sien : tout ce que faisait Rousseau pour Thérèse était effrontément détourné par la mère de celle-ci au profit de ses autres enfants. Ce fut pour notre philosophe une charge écrasante et dont jamais il n'eut le courage de se débarrasser entièrement.

Il travaillait alors à son opéra des *Muses galantes*, autre chimère sur laquelle il avait encore fondé l'espoir de sa fortune. A cette époque comme aujourd'hui, faire jouer une pièce au théâtre n'était pas chose facile. Il se vit pourtant un jour à la veille de voir

son rêve se réaliser. Le duc de Richelieu avait beaucoup entendu parler de son opéra chez M. de la Popelinière, où notre auteur avait été introduit par son ami Gauffecourt; désirant entendre cet opéra, il le fit monter aux frais du roi chez l'intendant des menus. L'effet en fut très-brillant, et Rousseau, sur une promesse du duc de Choiseul, s'attendait à voir son œuvre passer devant la cour à Versailles, où avaient lieu alors beaucoup de fêtes en l'honneur de la bataille de Fontenoy; mais il se vit douloureusement trompé dans ses espérances : *les Muses galantes* ne furent jamais représentées.

De cette époque datent ses premières relations avec Voltaire; voici à quelle occasion. On devait jouer à la cour une pièce lyrique dont les paroles étaient de Voltaire et la musique de Rameau; au moment de la représenter, divers changements ayant été résolus, tant dans les vers que dans la musique, et le poète ainsi que le compositeur se trouvant absents, le duc de Richelieu songea à Rousseau et lui fit proposer de s'en charger. Jean-Jacques accepta volontiers; mais avant tout il voulut avoir l'assentiment de Voltaire, et il lui écrivit à ce sujet une lettre très-respectueuse et très-admirative (1). Le grand écrivain y fit une réponse infiniment gracieuse, dans laquelle il félicitait Jean-Jacques

(1) Lettre en date du 11 décembre 1745.

de réunir deux talents presque toujours séparés, celui de littérateur et celui de musicien. « Je compte avoir bientôt l'honneur de vous faire mes remerciements, » ajoutait-il (1). Poète de cour, Voltaire s'exprimait ainsi à l'égard d'un homme qu'il croyait alors fort bien en cour et d'un écrivain très-obscur encore. Mais, patience, viennent pour Rousseau la gloire et le retentissement, et nous verrons comme il le prendra de haut avec lui.

## V

Les changements introduits par Jean-Jacques dans la pièce du maître et dans la musique de Rameau eurent un plein succès, mais il n'eut même pas la satisfaction d'être nommé; tout le bénéfice qu'il tira de son travail fut une bonne maladie causée par les chagrins et les tribulations, et qui le tint captif durant six semaines dans sa chambre.

Après quelques vaines tentatives pour faire jouer son opéra des *Muses galantes*, il se découragea et, renonçant, momentanément du moins, à tout projet de gloire et de fortune, il s'attacha à M<sup>me</sup> Dupin et à M. de Francueil en qualité de secrétaire aux maigres appointements de neuf cents livres. Il passa

1, Voyez cette réponse dans les *Confessions*, livre VII.

l'automne en Touraine, dans cette belle résidence de Chenonceaux, construite par Henri II pour Diane de Poitiers, dont on voit encore les chiffres gravés sur les murailles du château. Là, entre autres ouvrages de peu de portée, il composa une pièce en trois actes intitulée *l'Engagement téméraire*, qui fut jouée non sans succès au château de la Chevrette, appartenant à M<sup>me</sup> d'Épinay, à qui Jean-Jacques avait été présenté par M. de Francueil, et avec laquelle il commença de se lier très-intimement.

Il voyait beaucoup alors Diderot, dont le rapprochait naturellement une grande conformité d'âge, de goûts et d'opinions, et l'abbé de Condillac, qu'il avait connu chez M. de Mably, et qui lui eut l'obligation d'avoir cent écus de son premier ouvrage, *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Car alors, comme à présent, trouver un éditeur avant d'être consacré par la notoriété n'était pas chose facile. « Les libraires de Paris sont arrogants et durs pour tout homme qui commence, » dit Rousseau. Il en est exactement de même aujourd'hui. Tous trois se réunissaient une fois par semaine au Palais-Royal, et ils allaient dîner ensemble à l'hôtel du *Panier fleuri*. Là Jean-Jacques forma le projet de fonder une feuille périodique intitulée *le Persifleur*, qui devait être alternativement rédigée par Diderot et par lui. *Le Persifleur*, quel joli titre pour un journal de critique et de littérature, et quel dom-

mage que le projet n'ait pas été suivi d'exécution ! Cependant je doute que Rousseau eût été bien là dans son rôle. Il possédait certainement au plus haut degré le talent de la satire, comme l'ont prouvé plusieurs de ses écrits polémiques, mais il n'aimait pas à en user ; il était plutôt né pour louer que pour critiquer, et il eût dû repasser sa plume à Voltaire.

Il esquissa néanmoins le premier numéro de cette feuille d'une si éphémère existence, et il n'eut pas à s'en repentir, puisque ce travail fut l'origine de sa liaison avec d'Alembert, qui venait d'entreprendre avec Diderot la publication de cette fameuse Encyclopédie, annoncée alors sous le titre de *Dictionnaire des arts et des sciences*. On proposa à Jean-Jacques de se charger de la partie musicale, ce qu'il accepta et exécuta très-mal, d'après son propre aveu, chose assez peu ordinaire de la part des auteurs. Il est vrai qu'on ne lui avait donné que trois mois pour s'acquitter de sa tâche, et qu'avec sa ponctualité habituelle il avait tenu à être prêt à l'heure fixée. Il aurait pu ne pas tant se hâter, car un événement imprévu vint tout à coup arrêter l'impression de l'œuvre satanique, comme disaient les dévots du temps : Diderot, coupable d'avoir, dans sa *Lettre sur les aveugles*, choqué quelques hauts personnages, fut, sans autre forme de procès, jeté dans le donjon de Vincennes.



L'amitié de Rousseau ne ressemblait guère à ces amitiés banales si facilement nouées et dénouées entre gens de lettres. Navré et révolté de la détention de son ami, il écrivit à M<sup>me</sup> de Pompadour, pour la prier de le faire relâcher ou obtenir d'être enfermé avec lui, une lettre demeurée sans réponse. Dinant un jour à Fontenay-sous-Bois chez le jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha, il eut avec le baron de Thun, au sujet de cette détention, une discussion dans laquelle il défendit avec une extrême vivacité les principes de la justice outragés et les droits de la pensée méconnus. Ce fut à ce dîner qu'il vit pour la première fois cette espèce de saltimbanque littéraire nommé Grimm, dont il eut le tort de faire son ami, et sur le compte duquel nous aurons à revenir tout à l'heure.

La captivité de Diderot avait été légèrement adoucie; on lui avait donné pour prison le château et les jardins, avec permission de recevoir ses amis, et Jean-Jacques ne fut pas des derniers à en user. Tous les deux jours, malgré les insupportables chaleurs de l'été de 1749, il allait à Vincennes passer ses après-midi auprès du cher prisonnier, tantôt seul, tantôt accompagné de Thérèse, et toujours faisant le chemin à pied pour éviter la dépense. Le luxe d'un fiacre était au-dessus de ses moyens. C'était là une preuve d'amitié dont l'oublieux Diderot ne se souviendra guère quand il sacrifiera si aisé-

ment le pauvre Jean-Jacques aux injustifiables rancunes de M<sup>me</sup> d'Épinay.

## VI

Un jour, en se rendant à Vincennes, Rousseau lisait, chemin faisant, *le Mercure de France*. Ses yeux tombèrent sur la question suivante, mise au concours par l'Académie de Dijon : « *Le Progrès des sciences a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* » Instantanément une sorte de révolution s'opéra en lui. Les injustices dont il avait été victime lui-même, l'inique détention de son ami, les maux dont il voyait l'humanité abreuvée lui dictèrent la réponse ; et tout aussitôt il résolut de soutenir une opinion contraire aux idées communes, tellement il se sentait indigné de voir les hommes devenir d'autant plus injustes et d'autant plus méchants qu'ils s'éloignaient de l'état de nature.

Les idées bouillonnèrent tout d'un coup dans son cerveau en fermentation ; saisi d'une sorte d'ivresse et pouvant à peine respirer, il se laissa tomber sous un arbre de l'avenue, où il resta plongé dans une telle rêverie et une telle méditation, qu'en se relevant au bout d'une demi-heure, il se trouva, sans le savoir, avoir inondé de larmes tout le devant de sa veste. C'est là un phénomène à la fois moral

et physiologique qui n'a pas été particulier à Rousseau seulement, et plus d'un l'a éprouvé comme lui. Que d'inspirations ont jailli avec les larmes, et que de chefs-d'œuvre sont nés au milieu des sanglots!

Il écrivit tout d'un trait, au crayon, la fameuse prosopopée de Fabricius, et n'eut rien de plus pressé, en arrivant à Vincennes, que de la lire à Diderot. Celui-ci l'ayant jugée fort belle, engagea vivement son ami à développer ses idées et à concourir pour le prix. Est-il vrai, comme l'a prétendu Marmontel dans ses Mémoires, où l'imagination a beaucoup trop de part, que Rousseau ait eu d'abord l'intention de soutenir l'affirmative et qu'il ait embrassé l'opinion contraire, comme plus originale et moins commune, à la seule instigation de Diderot? Le caractère de Jean-Jacques dément absolument cette supposition. Mais interrogeons Diderot lui-même. Dans un ouvrage intitulé *la Vie de Sénèque*, où il a calomnié son ancien ami avec un acharnement et un parti pris qui sont une tache sur sa mémoire, il raconte que Rousseau étant venu le consulter, il lui répondit : « Le parti que vous prendrez, c'est celui que personne ne prendra. » Voilà qui est, à dessein, bien énigmatique, et qui, dans tous les cas, ressemble fort peu à la version de Marmontel. Rousseau vint, sans aucun doute, avec son opinion tout arrêtée d'avance,

et il la soumit à Diderot, lequel dut très-naturellement répondre : « C'est cela, votre parti est celui que personne ne prendra. » Voilà certainement la vérité. Quoi qu'il en soit, à une année de là, son discours était couronné par l'Académie de Dijon, et il écrivait à ses juges : « Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait là pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugements honoreront vos lumières, c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité. » Je ne crois pas me tromper en assurant qu'on ne trouverait pas de nos jours une Académie capable de décerner ses suffrages à une œuvre, tant magnifique fût-elle, qui romprait si vigoureusement en visière aux idées et aux usages reçus.

Le succès de ce discours célèbre, ouvrage dont Rousseau d'ailleurs ne s'exagéra pas la portée et auquel il a lui-même reproché de manquer d'ordre et de logique, marqua pour notre philosophe le point de départ d'une vie nouvelle. Il n'entra pas en envieux dans le camp de la littérature, comme l'a si injustement prétendu La Harpe, mais il renonça, dès ce jour, à la fortune et aux richesses qu'on peut acquérir par les lettres. La gloire et surtout la réputation d'homme de bien lui parurent une rémuné-

ration suffisante de ses écrits. La profession de littérateur lui apparut comme une sorte de sacerdoce qui ne devait ni se prêter aux exigences de l'intérêt personnel ni plier devant une question d'argent.

Foulant aux pieds les jugements du vulgaire, qui ne comprend pas qu'on place les questions d'honnêteté, de morale et de liberté au-dessus de toutes les considérations de fortune, il tint à mettre ses sévères principes complètement d'accord avec son état social. C'était justement l'époque où M. de Francueil lui offrait la place de son caissier, qui, vieux et riche, venait de prendre sa retraite. La position était des plus lucratives ; il la refusa. Comment aurait-il pu, caissier d'un fermier général, prêcher le désintéressement et la pauvreté ? Il n'eut plus désormais qu'une chose en vue : faire le bien et pratiquer courageusement la vertu, sans se soucier du jugement des hommes.

## VII

Dès ce jour le vieil homme sembla complètement disparaître en lui. A sa timidité naturelle succédèrent une confiance et une assurance qu'il ne s'était jamais connues. Il commençait à avoir conscience de son génie. Il s'enveloppa non pas dans un orgueil farouche, mais dans cette dignité fière qui doit être la

sauvegarde de l'honneur des lettres. Ce n'est pas lui qu'on trouvera inscrit sur la liste des pensions. Il se fit une loi de ne recevoir aucun présent de personne. Supérieur à la fortune, incapable de bassesse et de dissimulation, il fut le type du Juste. Il aurait pu, lui aussi, vivre heureux comme on l'entend dans le monde, être riche ; il ne le voulut pas. Bizarrie, disait-on. Soit : mais il faut avouer que c'est là une bizarrerie dont bien peu de gens sont coutumiers.

Afin de subvenir à ses besoins sans trafiquer de sa pensée, il adopta un métier auquel bien des années auparavant, se trouvant à Lyon sans asile et sans pain, il avait déjà eu recours, celui de copiste de musique. Son triomphe récent, les polémiques qui s'ensuivirent, et le bruit qui se fit autour de son nom ne contribuèrent pas peu à lui attirer des clients.

D'impétueux défenseurs des lettres et des sciences fondirent sur lui à l'envi ; il riposta, et vigoureusement. Le roi Stanislas s'étant imaginé d'entrer en lice, reçut une bourrade dont il garda longtemps le souvenir, sans d'ailleurs en conserver la moindre rancune contre l'auteur, à qui plusieurs fois il donna des preuves de son estime et de sa bienveillance. Rousseau savait du reste qu'un jésuite nommé le père Menou avait mis la main à l'œuvre de l'ex-roi de Pologne, et il ne s'était pas privé de tomber à bras raccourcis sur toutes les phrases jésuitiques

qu'il y avait rencontrées. Il n'y a pas à demander si les rieurs furent de son côté.

Cet ours, comme on l'appelait dans le monde, était dans l'intérieur le plus doux et le plus traitable des hommes; si quelquefois on le traitait de bourru, de grondeur éternel, c'était parce qu'il se fâchait un peu quand il venait à découvrir que Thérèse et sa mère, qui avaient l'une et l'autre une admiration médiocre pour son stoïcisme, ne repoussaient pas toujours les petits cadeaux de M<sup>me</sup> Dupin et de M<sup>me</sup> d'Épinay.

Rousseau était alors l'homme à la mode; c'était à qui l'aurait, et les femmes, comme il nous l'apprend lui-même, employaient mille ruses pour l'avoir à dîner. Il se fit involontairement une foule d'ennemis par ses refus. Au baron d'Holbach, avec lequel il tenait peu à se lier, et qui lui demandait pourquoi il repoussait si obstinément ses avances, il répondait : « Vous êtes trop riche. » Il céda pourtant, comme cela lui arriva plus d'une fois, parce qu'il résistait difficilement à une caresse; mais il n'eut pas lieu de s'en applaudir.

A cette époque se nouèrent ses amitiés les plus solides et les plus affectueuses. Il se lia avec Raynal, l'abbé Prévôt, Bernardin de Saint-Pierre, et le bon et savant Duclos; jamais un nuage n'altéra la cordialité de leurs rapports. Cela dit en passant pour répondre à une opinion erronée et malheureuse-

ment assez commune, qui le représente comme un être insociable. Si plus tard il se vit obligé de briser en pleurant des amitiés déjà anciennes et de rompre avec les familiers de Voltaire ou de M<sup>me</sup> d'Épinay, il fut amené, malgré lui, à cette extrémité fâcheuse, et l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que les torts ne furent pas de son côté. Mais n'anticipons pas.

Tout en rêvant aux réformes sociales, et en notant au crayon, dans ses promenades solitaires, ses méditations sur ce grave sujet, il continuait à s'occuper de musique, y trouvant une distraction à ses travaux de copiste et à ses graves préoccupations de penseur. La représentation du *Devin de village* acheva de le mettre en faveur dans les salons de Paris. Elle eut lieu à Fontainebleau, en présence de toute la cour, avec un succès prodigieux. Placé sur le devant d'une grande loge, Jean-Jacques assista à son triomphe, et il éprouva une des plus pures jouissances de sa vie en entendant autour de lui les plus gracieuses femmes du monde s'entre-dire, à demi-voix : « Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. » Ah ! voilà certainement la plus douce récompense des rudes labeurs de la pensée. Sentir tout un peuple d'auditeurs entrer en communion d'idées et de sentiments avec nous, tressaillir d'aise en nous écoutant, c'est, je le déclare, le résultat le plus ap-



préciable, le plus noble plaisir que l'orateur ou l'écrivain puisse retirer de ses fatigues et de ses veilles. Pour un caractère de la trempe de celui de Jean-Jacques, c'était là un prix inestimable, à côté duquel les rémunérations en argent n'avaient aucune valeur.

Notre triomphateur se déroba à sa gloire en refusant d'être présenté au roi, un peu par timidité, beaucoup par fierté républicaine. Invité à assister à une nouvelle représentation du *Devin de village* donnée au château de Bellevue par M<sup>me</sup> de Pompadour, qui jouait elle-même un rôle dans la pièce, il refusa net. « Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, écrivait-il à M<sup>me</sup> de Warens, je m'attends à être chanté faux et estropié; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui aurait l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion (1). » Cette sorte de stoïcisme lui coûta une pension; mais est-ce qu'il était homme à en recevoir! Et la vérité, la liberté, l'indépendance, comment concilier tout cela avec cette espèce d'aumône qui fait du génie l'inférieur et l'obligé d'un monarque? Y renoncer sans bruit et sans ostentation, comme il fit, c'était le seul parti à prendre pour rester d'accord avec ses principes.

Il s'en fallait de beaucoup que tous les gens de

(1) Lettre en date du 13 février 1753.

lettres partageassent à cet égard sa manière de voir. Diderot, le philosophe Diderot, le tança d'importance d'avoir négligé ce moyen d'augmenter ses ressources; il le pressa vivement de solliciter la pension et de l'obtenir à quelque prix que ce fût, sinon pour lui, du moins pour Thérèse et sa famille. La querelle fut très-chaude, Jean-Jacques demeura inflexible. Ce n'était pas du reste, je le maintiens, un malappris, un ours mal léché, ainsi qu'on s'est plu trop souvent à le répéter. Il n'aimait ni les courtisans ni les courtisanes; mais cela ne l'empêcha pas, en recevant de M<sup>me</sup> de Pompadour cinquante louis pour le paiement de la représentation de sa pièce au château de Bellevue, de remercier la royale maîtresse par un billet où les égards dus à la femme se conciliaient très-bien avec la légitime fierté dont ne se doit jamais départir l'écrivain digne de ce nom (1).

Les ennemis de Rousseau, qui faisaient flèche de tout bois, ont été jusqu'à lui contester la musique du *Devin de village*. Un grand musicien s'est chargé de le défendre contre une puérile accusation de plagiat. « Ses ouvrages, a dit Grétry, étaient à lui, parce que nul homme n'a pu être mis à sa place... S'il eût menti une seule fois en face du public, l'apôtre de la vérité n'était en tout qu'un imposteur, et il perdait son premier droit à l'immortalité. Comment

(1) Lettre en date du 7 mars 1753.

un tel homme eût-il pu forger et soutenir un tel mensonge? J'ai examiné la musique du *Devin de village* avec la plus scrupuleuse attention; partout j'ai vu l'artiste peu expérimenté auquel le sentiment révèle les règles de l'art... Homme sublime, ne dédaigne pas l'hommage d'un artiste (1). » Jean-Jacques se fût bien gardé de le dédaigner, car il avait été lui-même un fervent admirateur de Grétry. Le rencontrant un jour à une représentation de *la Fausse Magie*, il lui serra la main en lui disant qu'il était bien aise de le voir, que sa musique lui faisait éprouver des sensations de plaisir dont depuis longtemps il ne connaissait plus la douceur. C'était la première fois qu'il le voyait. « Je veux vous connaître, monsieur, ajouta-t-il, ou plutôt je vous connais déjà par vos ouvrages, mais je veux être votre ami (2). » Dans le grand artiste Rousseau avait deviné l'homme de bien.

## VIII

J'indique ici pour mémoire seulement la discussion célèbre qui s'éleva vers ce temps-là au sujet de la musique italienne et de la musique française. Jean-Jacques, comme on sait, prit parti pour la pre-

(1) *Mémoires ou essais sur la musique*. Pluviôse an V.

(2) *Ibid.*

mière, et par sa *lettre sur la musique française* il écrasa les partisans de celle-ci. Seulement il se mit à dos la plupart des musiciens français, et eut à essuyer de la part de la direction et de l'orchestre de l'Opéra une foule de petites tracasseries et même d'insultes. « O mon illustre confrère, dit encore Grétry, tu reçus jadis un outrage des musiciens que tu honorais... Puissent mon respect et mon admiration pour tes vertus et tes talents expier un crime qui n'était que celui du temps (1)! » On dit : Malheur aux vaincus ! Ne pourrait-on dire aussi : Malheur aux victorieux ! car la victoire et le succès ne s'obtiennent jamais impunément.

On raconte qu'à Rome le triomphateur avait toujours derrière son char un soldat ou un esclave ayant mission de le poursuivre de sarcasmes et d'invectives, afin de lui rappeler qu'après tout il n'était qu'un homme. Plus d'un parmi les confrères de Rousseau se chargea de remplir à son égard le rôle de ce soldat. Il ne rencontra plus dans le cercle habituel de ses connaissances littéraires la même cordialité, le même abandon que par le passé, et il dut rompre avec le baron d'Holbach, qui par une morgue de financier sembla vouloir se venger de son infériorité d'écrivain. Le refroidissement de quelques-uns des anciens amis de Rousseau n'eut

(1) *Mémoires ou essais sur la musique*. Pluviôse an V.

pas d'autre cause que sa gloire naissante ; cela est attesté par un des témoins les plus désintéressés de sa vie, par le propre fils de M<sup>me</sup> d'Épinay (1). Ils avaient eu tout d'abord une assez médiocre idée de ses talents, et ils ne purent le voir sans dépit et sans chagrin s'élever au-dessus d'eux avec les ailes du génie.

Ce fut pour son cœur sensible et si confiant jusqu'alors un coup extrêmement douloureux. Il en conçut une très-vive tristesse ; de là naquit le germe de cette manie bizarre d'imaginer qu'on prenait à tâche de le desservir sous des dehors affectueux, et qui finit par le rendre ombrageux à l'excès. N'ayant jamais su ce que c'était de haïr, ne comprenant pas la basse envie, cet ignoble sentiment inconnu aux âmes généreuses, il ne put voir sans en être profondément ulcéré les envieux se déchaîner contre lui quand il fut tout d'un coup rangé par l'opinion publique parmi les grands esprits de son temps. Hélas ! c'est là trop souvent un des malheurs du génie, quand il réussit : sa renommée lui crée à l'instant une foule de jaloux et d'adversaires occultes parmi ceux qu'obscur il pouvait compter pour amis.

Au déchaînement dont il fut l'objet il opposa des raisons. Satisfait de sa propre estime, et s'inquié-

(1) Lettre de M. de La Live d'Épinay, citée dans les *Œuvres inédites*, t. 1<sup>er</sup>, p. 389.

tant peu qu'on pensât bien ou mal de lui, il écrivit, dans la préface de sa comédie de *Narcisse*, ces lignes à l'adresse de ceux qui se montraient si ardents à chercher des reproches à lui faire : « S'ils s'aperçoivent jamais que je commence à briguer les suffrages du public, ou que je tire vanité d'avoir fait de jolies chansons, ou que je rougisse d'avoir écrit de mauvaises comédies, ou que je cherche à nuire à la gloire de mes concurrents, ou que j'affecte de mal parler des grands hommes de mon siècle pour tâcher de m'élever à leur niveau en les rabaissant au mien, ou que j'aspire à des places d'académie, ou que j'aïlle faire ma cour aux femmes qui donnent le ton, ou que j'encense la sottise des grands, ou que, cessant de vouloir vivre du travail de mes mains, je tienne à ignominie le métier que je me suis choisi et fasse des pas vers la fortune; s'ils remarquent, en un mot, que l'amour de la réputation me fasse oublier celui de la vertu, je les prie de m'en avertir, et même publiquement, et je leur promets de jeter à l'instant au feu mes écrits et mes livres, et de convenir de toutes les erreurs qu'il leur plaira de me reprocher. » Œuvre de sa jeunesse, représentée sans succès au Théâtre-Français, et dont il fit assez bon marché, la comédie de *Narcisse* servit de prétexte à une admirable préface, rude et fière réponse de Rousseau à ses détracteurs, magnifique défense, qu'on peut aussi regarder comme

une véritable déclaration de guerre à la philosophie molle et relâchée de quelques-uns des philosophes du temps.

Le chagrin qu'il ressentit de quelques attaques injustes ajouta à sa mélancolie naturelle, lui fit prendre en aversion le séjour de la ville, et raviva son ancien amour pour la campagne, les bois et les champs. L'Académie de Dijon ayant, vers cette époque, mis au concours la grande question de l'origine de l'inégalité parmi les hommes, Rousseau se dit que puisqu'une Académie avait eu le courage de proposer cette question, il devait avoir celui de la traiter, et de la traiter sérieusement. Il sentait d'ailleurs que cette thèse était de sa compétence; aussi se mit-il tout de suite à l'œuvre. Afin de méditer plus à son aise sur ce grave sujet, il quitta Paris pendant une huitaine de jours, et fut se réfugier à Saint-Germain. Là, s'enfonçant de bonne heure dans les sombres et solitaires allées de la forêt, il se retraça l'image des premiers temps; il se demanda par suite de quelles révolutions successives les hommes avaient consenti à accepter les inégalités choquantes qui régnaient entre eux, et comment ils subissaient encore à cette heure l'asservissement dans lequel ils s'étaient laissé plonger. Il écrivit son discours en s'inspirant de la nature immortelle et en prenant à témoin la Divinité, jusqu'à laquelle il s'élevait dans ses contemplations sublimes.

De ses méditations devait sortir une œuvre digne assurément du suffrage de tous les esprits libres et indépendants ; mais l'Académie de Dijon, qui, à l'étonnement même de Rousseau, avait osé mettre une telle question au concours, se garda bien de pousser la hardiesse jusqu'au bout et de couronner le discours qui y répondait le mieux. Ce nouvel ouvrage de Jean-Jacques rompait trop avec les maximes reçues, avec les lieux communs acceptés, avec les théories des cours, pour avoir une sorte d'approbation officielle ; l'auteur savait bien d'avance que les prix d'académie n'étaient pas fondés pour des pièces de cette trempe.

Du jugement de l'aréopage dijonnais il appela au public, le grand, le vrai, le souverain juge, en faisant imprimer son discours, lequel ne contribua pas peu à développer dans l'esprit de la génération qui grandissait alors les principes dont, à moins de trente ans de là, le pays devait réclamer l'application. Citoyen d'un pays libre, il résolut d'offrir à sa patrie la dédicace d'une œuvre animée d'un bout à l'autre du souffle démocratique, et il la data de Chambéry, où, en se rendant à Genève au printemps de l'année 1754, il s'arrêta quelque temps, comme nous l'avons dit plus haut, afin d'embrasser sa chère maman.

En se retrouvant à Genève après quelques années de séjour dans cette France courtisanesque, si



démoralisée et si viciée alors qu'il était difficile de croire qu'il lui restât assez d'héroïsme et de vigueur pour se régénérer dans le baptême sanglant de la Révolution, Rousseau se livra tout entier à l'enthousiasme républicain auquel il avait cédé en revenant voir sa patrie. Mais la tolérance n'était pas la qualité essentielle de la cité genevoise. Hélas ! où était-elle alors cette tolérance, fille légitime de la liberté et de la philosophie ? à peine dans le cœur de quelques hommes d'élite. Parce que, à l'âge de seize ans, et sans trop savoir ce qu'il faisait, Jean-Jacques avait embrassé le catholicisme, il se trouvait être privé de ses droits de citoyen, et pour les recouvrer il se vit obligé de rentrer dans le sein de la religion réformée. Cette formalité accomplie, car ce fut de sa part une simple formalité, et pas autre chose, il fut tellement fêté par ses concitoyens, il obtint tant de considération, et fut si touché des procédés de tous les magistrats à son égard, qu'il prit la résolution de quitter Paris et de s'établir définitivement à Genève. Qui lui eût dit alors que sa dédicace et son discours, entachés d'un sentiment trop démocratique, n'allaient pas tarder à soulever contre lui les clameurs de la plupart des magnifiques seigneurs du Conseil de la République, et qu'un jour il en serait réduit à lancer contre sa cité natale l'anathème d'Ovide : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! »

---



## CHAPITRE SIXIÈME.

L'ERMITAGE. — M<sup>me</sup> D'HOUDETOT. — RUPTURE AVEC GRIMM ET DIDEROT. — SORTIE DE L'ERMITAGE. — LES AMITIÉS DE JEAN-JACQUES.

### I

Le mauvais accueil fait par ses concitoyens à son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* déterminâ peut-être Rousseau à abandonner son projet d'aller habiter Genève; mais il ne renonça point pour cela à quitter Paris, dont le séjour lui était devenu insupportable. Visitant un jour avec M<sup>me</sup> d'Épinay, peu de temps avant son voyage en Suisse, la propriété de la Chevrette, il lui était arrivé de s'écrier ingénûment, à l'aspect d'un lieu sauvage et écarté confinant à la forêt de Montmorency, et où se trouvait, au milieu d'un assez beau potager, une petite maisonnette toute délabrée : « Quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile tout fait pour moi. »

Grande admiratrice du philosophe, auquel elle était alors très-sincèrement attachée, M<sup>me</sup> d'Épinay n'avait point laissé perdre ces paroles. Le lieu solitaire entrevu par Jean-Jacques comme une retraite faite pour lui était situé près du réservoir des eaux du parc, à un quart de lieue du château, auquel justement on était en train d'ajouter une aile. Quelques journées d'ouvriers suffirent pour réparer la mesure de l'ermitage, lui donner un aspect riant et la transformer en habitation suffisamment confortable pour deux ou trois personnes. Quand Rousseau fut revenu de Genève, M<sup>me</sup> d'Épinay le ramena à la Chevrette et le conduisit tout de suite à cet endroit sauvage que, quelques mois auparavant, il avait paru souhaiter pour demeure. Comme il était tout ébahi en voyant les changements opérés depuis sa dernière visite : « Mon ours, voilà votre asile, » lui dit-elle. Rousseau, tout ému, la remercia en mouillant sa main de pleurs, mais il ne dit ni oui ni non. Un scrupule le retenait : ses minces ressources ne lui paraissaient pas suffisantes pour lui permettre d'habiter l'ermitage, et il ne voulait rien accepter de la générosité d'une amie. Il s'était, comme nous avons dit, fait une loi de ne recevoir aucun présent. Il venait tout récemment de refuser la place de bibliothécaire honoraire de la ville de Genève, avec un traitement de douze cents francs, parce qu'il voyait là-dessous un bienfait déguisé. C'était plus

qu'il ne lui en aurait fallu pour vivre à la campagne.

M<sup>me</sup> d'Épinay imagina toutes sortes de moyens pour le contraindre à profiter de son hospitalité. Elle lui proposa, entre autres choses, d'ajouter à la vente de son dernier ouvrage ce qui lui manquerait d'argent pour subvenir, hors de Paris, à son entretien et à sa subsistance. « J'entendrai volontiers vos propositions, répondit Rousseau, mais attendez-vous d'avance à mon refus ; car ou elles sont gratuites, ou elles ont des conditions, et je ne veux ni l'une ni l'autre. Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté, ni pour ma subsistance, ni pour celle de personne. Je veux travailler, mais à ma fantaisie, et même ne rien faire quand il me plaira, sans que personne le trouve mauvais, hors mon estomac (1). » Cependant M<sup>me</sup> d'Épinay y mit tant d'insistance, elle employa tant de petites ruses, jusqu'à gagner Thérèse et sa mère, qu'à la fin Jean-Jacques se sentit vaincu, et au printemps de l'année 1756 il se décida à aller habiter l'Ermitage.

Son intention d'abord n'était point de s'y installer pour bien longtemps. « Enfin, madame, vous l'emportez, écrivait-il à M<sup>me</sup> d'Épinay ; j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage, et j'y resterai tant que je m'y trouverai bien et que vous voudrez m'y souffrir. Mes projets ne vont pas plus loin que

(1) Lettre à M<sup>me</sup> d'Épinay. 1755.

cela (1). » Néanmoins il donna congé de son appartement, convertit en argent tous ses meubles superflus, une partie de ses livres et sa musique (2), ce qui, joint à une somme de deux mille francs qui lui restait du produit du *Devin de village* et de ses autres écrits, lui faisait une avance suffisante pour travailler à son aise et attendre en paix l'achèvement de quelques ouvrages qu'il avait sur le chantier.

Quand on connut dans le cénacle littéraire la résolution de Jean-Jacques, ce fut une explosion de sarcasmes. Il avait, disait-on, besoin de l'encens et des amusements de la ville, et ne supporterait pas quinze jours la solitude; on le verrait bientôt revenir tout honteux à Paris. Rousseau laissa dire et partit. Il quitta la ville le 9 avril 1756, pour ne plus l'habiter qu'à de rares intervalles et comme malgré lui. Il n'abandonnera, du reste, l'Ermitage que contraint et forcé, quand se trouvera violemment brisée, par des circonstances indépendantes de sa volonté, l'amitié qui lui avait offert cet asile.

(1) Lettre à M<sup>me</sup> d'Épinay. Mars 1756.

(2) *Ibid.*

## II

Sa première occupation fut, non point de s'installer convenablement dans sa nouvelle demeure, mais de s'arranger pour ses promenades; il commença par visiter tous les sentiers, tous les bosquets, tous les taillis des environs, car c'était là son véritable cabinet de travail. A la maison il copiait de la musique, vaquait aux soins du ménage; au dehors, le penseur, le philosophe, l'écrivain, se révélait tout entier. Les jours où il n'était point obligé de perdre son temps à la Chevrette, auprès de sa très-exigeante amie, il s'en allait par les bois, par les champs, muni de son crayon et d'un petit cahier de papier blanc; et là, sous le splendide azur des cieux, n'ayant que Dieu pour confident et la nature pour témoin, il s'abandonnait avec délices à ses inspirations.

Oh! je la connais cette noble et paisible jouissance d'errer en méditant par la campagne dans les sentiers rocailleux, dans les chemins pleins de bruyères, loin des hommes et de leurs passions jalouses. Que de plans savamment conçus pour le bonheur de l'humanité, que de poèmes éclos, que de romans élaborés! L'imagination va déployant ses ailes et s'élevant jusqu'aux cieux. Mais c'est quand

on prend la plume pour donner une forme à tous ses rêves qu'on retombe lourdement sur la terre. Heureux quand du chef-d'œuvre idéal enfanté dans l'ivresse et dans l'enchantement de l'esprit il reste quelques pages dignes de l'attention des hommes !

Des extases méditatives où aimait à se plonger Rousseau sortirent, en projet du moins, ses *Institutions politiques*, dont l'idée première lui était venue à Venise, une douzaine d'années auparavant, à l'aspect des vices et des défauts du gouvernement de cette république aristocratique, et d'où plus tard il a tiré le *Contrat social*, ce véritable code de la démocratie. Si hardies étaient ses conceptions, que ses amis les philosophes en étaient effrayés pour lui quand il les mettait dans la confiance de ses travaux. Mais lui, sans prétendre attaquer en aucune façon le gouvernement sous lequel il vivait, n'entendait nullement renoncer par crainte au droit de penser qu'il tenait de sa naissance et de sa qualité d'homme, ni, suivant l'exemple de plusieurs de ses plus illustres confrères, abriter sous le voile de l'anonyme les fortes œuvres où son âme s'était fondue tout entière.

Ce fut aussi dans sa douce retraite de l'Ermitage qu'il commença à jeter les bases de son *Traité sur l'éducation*, dont l'idée première lui avait été suggérée par M<sup>me</sup> de Chenonceaux, et à esquisser quelques-unes des lettres de la *Nouvelle Héloïse*,



œuvre de sentiment qui venait tempérer la sévérité de ses méditations sociales et politiques. Là, pour ranimer dans un siècle corrompu la foi éteinte du foyer domestique, il s'attacha à tracer du mariage le tableau le plus attrayant ; et, voulant adoucir l'antagonisme violent qui existait déjà entre les prédicateurs de l'athéisme et l'école religieuse, il s'efforça de combattre l'intolérance de l'incrédulité, devenue au moins égale à celle de la superstition.

Ses amis de Paris le raillaient de son rôle de paysan, et ne pouvaient comprendre qu'il persistât à demeurer, même l'hiver, dans cette petite maison perdue au milieu des bois, et dans un pays dont les chemins devenus impraticables rendaient l'accès si difficile ; mais comme il se raillait de leurs railleries, comme il se moquait des salons, des petits soupers, des commérages de la ville, de l'ambre et des falbalas, quand du coin de l'œil il lorgnait un buisson d'épines en fleurs, ou qu'en traversant un hameau il humait l'odeur d'une bonne omelette au cerfeuil, ou bien encore quand il entendait de loin le refrain d'une chanson rustique ! Il avait toujours été bon, il devint vertueux dans toute la force du terme ; pour me servir de sa propre expression, il s'enivra de vertu. Tout ce qu'il y a de grand, d'élevé, de pur, de noble au monde, germa dans sa tête comme de bonnes semences dans un sol généreux. Il ne vit plus la méchanceté des hommes, et ne songea qu'à

leurs misères et aux moyens d'y porter remède.

Il eût été heureux, complètement heureux, sans la tyrannie de quelques-uns de ses amis qui semblaient prendre à tâche de le contrarier dans ses goûts, dans ses penchants, dans sa manière de vivre, et mettaient tout en œuvre pour l'arracher à la retraite où il s'était réfugié. Thérèse et sa mère n'étaient pas étrangères au complot, car elles eussent préféré le séjour de la ville, où il leur était plus facile d'accepter les petits cadeaux dont, en dépit de Rousseau, on se plaisait à les combler. La vieille surtout, qu'il avait tirée de la misère, lui reprochait aigrement de les séquestrer, et, pour combler la mesure, elle s'était imaginé de contracter dans le pays quelques dettes au nom de Thérèse, ce dont notre philosophe fut infiniment contristé. Telles étaient les petites tracasseries qui l'arrachaient parfois à ses douces rêveries. Ajoutez à cela l'espèce de dépendance où il se trouvait à l'égard de M<sup>me</sup> d'Épinay, auprès de laquelle il se croyait obligé d'accourir chaque fois qu'étant seule à la Chevrette, elle le mandait pour lui tenir compagnie, et vous comprendrez qu'à certaines heures, en jetant un regard sur le passé, et en se rappelant les sereines années de sa jeunesse, il se soit mélancoliquement écrié : « Ah ! ce ne sont pas là les Charmettes ! »

## III

Ce fut à l'Ermitage que le cœur de Rousseau fut traversé par un de ces orages qui jettent la perturbation dans une existence. Depuis sa folle passion pour la fière petite-fille de M. de Gouvon, il n'avait jamais, à proprement parler, ressenti sérieusement les atteintes de l'amour. Thérèse était une ménagère, une gouvernante, comme il l'appelait, mais point une maîtresse dans le sens élevé du mot. Elle n'avait ni la distinction d'esprit ni l'élévation de sentiment nécessaires pour captiver une telle âme. Jean-Jacques s'était bien amouraché un instant du joli minois de M<sup>lle</sup> de Serre, des beaux yeux de M<sup>me</sup> Dupin, mais ç'avait été un éclair en passant. La passion sérieuse et profonde de sa vie fut celle qu'il éprouva pour la comtesse d'Houdetot.

Cette dame était la belle-sœur de M<sup>me</sup> d'Épinay. Il l'avait connue jeune fille, et toujours il l'avait trouvée pour lui pleine de bienveillance, d'amabilité. Depuis son mariage avec M. d'Houdetot, il n'était point allé la voir, bien qu'elle l'en eût prié plusieurs fois. Désirant vivement entretenir des relations d'amitié avec notre philosophe, elle prit le parti de faire les avances, et un beau jour elle arriva inopinément à l'Ermitage. Elle venait soi-disant pour donner des nou-

velles de Saint-Lambert, alors à Mahon, et avec lequel Rousseau avait noué des relations amicales. Saint-Lambert était notoirement l'amant de M<sup>me</sup> d'Houdetot, car les grandes dames du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient insolemment parade de leurs amours illégitimes, et plus d'une se fût crue déshonorée si elle n'eût pu étaler à tous les yeux le luxe d'un amant.

Le portrait que Rousseau nous a laissé de M<sup>me</sup> d'Houdetot n'est cependant pas très-séduisant. Elle avait les yeux ronds, un peu louches, le teint grossier et le visage marqué de petite vérole; mais elle avait de magnifiques cheveux noirs tombant jusqu'aux jarrets, la taille bien prise, une physionomie spirituelle, et par-dessus tout une angélique douceur de caractère. Ah! cette douceur d'âme, c'est aussi, c'est surtout une beauté chez la femme, et elle ne fut point étrangère au violent amour dont fut embrasé le cœur du philosophe, amour spiritualisé au possible.

Jean-Jacques, emporté par la passion, risqua pourtant des aveux brûlants; mais à toutes ses protestations M<sup>me</sup> d'Houdetot répondait en lui parlant de Saint-Lambert, de ses qualités charmantes, et lui, philosophe alors dans toute l'acception du terme, éprouvait une noble jouissance à entendre les louanges d'un ami, dont il était le rival, tomber des lèvres de celle qu'il adorait. Pendant trois mois il alla presque tous les jours la voir à Eaux-

Bonnes, où elle avait une campagne, et durant ce temps ce fut une extase perpétuelle, extase de l'amitié chez l'un, extase de l'amour chez l'autre. Qui ne se rappelle la scène charmante du bosquet, au clair de la lune, après un souper en tête à tête, scène si délicieusement décrite par Rousseau dans ses *Confessions*? Là éclate vraiment toute la bonté de cet homme de bien. D'autres, à sa place, n'eussent peut-être point pardonné à M<sup>me</sup> d'Houdetot de se montrer insensible à tant de tendresse et de ne payer qu'en amitié les avances de l'amour : ainsi fit Grimm. Très-piqué de l'inutilité de certaine tentative auprès de la comtesse, il cessa complètement de la voir, et peut-être bien fut-il pour quelque chose dans une vilénie dont nous allons dire un mot. Mais Grimm n'avait pas le cœur de Rousseau.

Le naïf Jean-Jacques ne sut point dérober aux regards envieux et jaloux la passion dont il était obsédé. Son cerveau, transparent comme du cristal, ne pouvait rien cacher, a-t-il dit lui-même. On ne tarda pas à s'apercevoir, dans son entourage, de son amour désordonné pour la belle-sœur de M<sup>me</sup> d'Épinay, et ce fut à qui raillerait le pauvre amoureux. Trop confiant et trop sincère pour comprendre des plaisanteries déplacées, il ouvrait d'abord de grands yeux, sans rien répondre ; M<sup>me</sup> d'Houdetot dut l'instruire elle-même de ce qui se passait, car on ne l'épargnait pas non plus. M<sup>me</sup> d'Épinay

n'était rien moins que tendre pour la sœur de son mari, et elle n'eut garde de laisser échapper cette occasion de lui manquer et de la dénigrer publiquement, comme si sa vertu lui eût donné le droit de se montrer bien scrupuleuse et bien exigeante en matière de fidélité conjugale.

On ne se borna pas à de simples plaisanteries, on alla, pour noircir Jean-Jacques et celle qu'il aimait, jusqu'à recourir à des moyens d'une inqualifiable lâcheté. Une main anonyme adressa à Saint-Lambert une lettre où l'on dénonçait M<sup>me</sup> d'Houdetot comme une coquette toute disposée à écouter Rousseau. Cette lettre, de qui était-elle? Grimm et Marmontel l'ont attribuée à Rousseau, mais ils ont menti l'un et l'autre, et m'est avis que si elle n'est pas l'œuvre du premier, elle a dû être écrite à son instigation ou à celle de M<sup>me</sup> d'Épinay. Celle-ci, qui se montra assez peu délicate pour essayer de se faire livrer par Thérèse les lettres écrites par sa belle-sœur à Jean-Jacques, était fort capable du fait. Rousseau l'en soupçonna, témoin le billet suivant : « Deux amants, bien unis et dignes de s'aimer, me sont chers... Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le fait n'est pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté, et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. » M<sup>me</sup> d'Épinay se disculpa quelques jours après en lui sautant au cou et en protestant

de son innocence ; mais le mal était fait. Rousseau, du reste, ne connut jamais lui-même toute la noirceur de la perfidie, il ne sut pas à quel point on l'avait desservi auprès de Saint-Lambert, car M<sup>me</sup> d'Houdetot ne lui dit rien à ce sujet ; seulement elle devint tout à coup à son égard d'une froideur étrange. Quand il lui demanda la raison de ce changement, il la trouva distraite, embarrassée, et n'obtint aucune réponse satisfaisante. « Je vis clairement, dit-il, qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne voulait pas me dire, et que je n'ai jamais su. » Ce quelque chose, c'était la fameuse lettre anonyme qu'on avait eu l'infamie de lui attribuer.

Or, si quelqu'un au monde était incapable d'une action basse, c'était assurément l'auteur de l'*Émile* ; mais M<sup>me</sup> d'Houdetot avait été circonvenue ; elle lui redemanda ses lettres ; il les lui rendit, et il est aisé de comprendre le déchirement de cœur qu'il dut éprouver quand il vit son ancienne amie compter ses lettres une à une, comme si elle eût douté qu'il les lui eût toutes rendues. Leurs rapports ne se trouvèrent pas cependant tout à fait rompus pour cela. Il arriva même qu'au retour de Saint-Lambert, qui, lui, ne paraît pas avoir soupçonné Jean-Jacques, ils projetèrent de former entre eux trois une étroite société ; ce projet charmant n'eut pas de suite. Rousseau et M<sup>me</sup> d'Houdetot continuèrent de correspondre ; néanmoins les lettres devinrent plus rares, et la com-

tesse finit par y apporter un ton glacial qui désespéra le pauvre Jean-Jacques, dont l'amitié pour elle ne se refroidit pas un instant. « Si jamais, lui écrivait-il en dernier lieu, votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi, si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui. » M<sup>me</sup> d'Houdetot survécut de longues années à ce glorieux ami de sa jeunesse, et si quelquefois, sur le soir de sa vie, une image vint lui apparaître douce et riante, ce fut certainement celle de l'écrivain de génie qu'elle avait connu si pur, si aimant et si dévoué.

#### IV

Le séjour de Rousseau à l'Ermitage, si paisible et si heureux au début, ne tarda pas à être troublé par de cruels déchirements de cœur. Jean-Jacques eut alors des accès de mélancolie profonde et de misanthropie dont il faut le plaindre et non pas le blâmer, car nous savons aujourd'hui, de science certaine,



que dans sa querelle avec ceux qu'on appelait les *philosophes*, les grands torts, les véritables torts ne furent pas de son côté. Sa sensibilité, sa tendresse pour l'humanité, sa sérénité d'âme, n'en furent d'ailleurs aucunement altérées.

Plusieurs fois il avait reproché à ses amis de l'*Encyclopédie* de combattre l'intolérance de la superstition par une intolérance au moins égale. On était alors au plus fort de l'orage soulevé par la publication de cette œuvre immense; une guerre acharnée avait éclaté entre les dévots de la crédulité et les dévots de l'athéisme, et dans les deux camps il y avait mêmes colères et même absence absolue de tolérance. Après avoir en pure perte adressé aux uns et aux autres d'assez dures vérités, Rousseau imagina de continuer sa mission philosophique dans le roman dont la conception l'occupait tout entier vers cette époque, et le consolait des injustices de ses amis. A la piété sensible et raisonnable de Julie il opposa l'athéisme si indulgent, si humain de Wolmar; et n'y eût-il dans la *Nouvelle Héloïse* que les quelques pages admirables d'où la tolérance ressort comme une des vertus les plus nécessaires à l'homme, que cela seul suffirait pour sauver cette œuvre de l'oubli.

Des athées de la trempe de Diderot, d'Helvétius et du baron d'Holbach, dont l'incrédulité, fort respectable d'ailleurs, si désolantes qu'en fussent les ma-

ximes, n'était pas tempérée par une extrême tolérance, ne pouvaient lui pardonner sa largeur de vues, et ils lui gardaient rancune de n'avoir pas consenti à s'enrôler dans leurs rangs. De là des froissements qui devaient finir par une rupture complète. On abusait un peu de la bonhomie, de la simplicité apparente de Jean-Jacques pour le tourner en ridicule; lui, laissa dire et laissa faire jusqu'au jour où il se sentit blessé au cœur. D'abord ce furent, de la part de Grimm et de Diderot surtout, de continuelles tracasseries au sujet de ses goûts, de sa manière de vivre, de la prétendue séquestration où il tenait Thérèse et sa mère, l'aigre M<sup>me</sup> Levasseur. Aimant tendrement Diderot et l'estimant sincèrement, Rousseau commença par se plaindre avec douceur; mais autant ses lettres étaient attendries, jusqu'à être mouillées de larmes, autant les réponses de l'ami étaient empreintes de sécheresse et même de dureté. Au fond de tout cela, du reste, il n'y avait rien de bien grave, quand un petit événement, dont il est indispensable de parler, acheva de gâter les choses.

Nous avons dit un mot déjà de la liaison de Jean Jacques avec Grimm, ce vaniteux Allemand à qui certaines brochures de circonstances, écrites avec assez d'élégance pour un étranger, avaient valu quelques protections. A peine Grimm se vit-il reçu chez les grands, qu'il prit avec ses inférieurs un air d'insolence et de protection, et avec ses amis un ton

de suffisance risible. Présenté chez M<sup>me</sup> d'Épinay par Rousseau, il plut à la dame, quoiqu'il se peignît le visage comme une vieille femme, devint notoirement son amant, et en profita pour desservir celui dont l'amitié lui avait ouvert les portes de la maison. Un exemple suffira pour donner une idée de la morgue et de la sottise de ce personnage. Un soir, à la Chevrette, M<sup>me</sup> d'Épinay, indisposée, s'était fait monter à souper dans sa chambre, et elle avait prié Rousseau de lui tenir compagnie. Au moment où l'on allait se mettre à table survint Grimm, qui, sans façon, prit un fauteuil, s'assit au coin du feu, en face de M<sup>me</sup> d'Épinay, et se mit à manger, sans adresser la parole à Rousseau et sans faire plus attention à lui que s'il n'avait pas été là (1). M<sup>me</sup> d'Épinay, outrée et confuse, offrit sa propre place à Jean-Jacques. Comment celui-ci aurait-il pu considérer comme un ami véritable le cuistre qu'il avait rencontré jadis si humble et si bas chez le prince de Saxe-Gotha, et qui alors se tenait honoré d'un de ses regards ?

M<sup>me</sup> d'Épinay se trouvait enceinte des œuvres de Grimm ; il s'agissait de dissimuler cette grossesse aux yeux de son mari : on lui persuada d'aller à Genève pour y faire ses couches, et d'emmener Jean-

(1) Comme tout ce que Rousseau a raconté dans ses *Confessions*, cette petite scène est très-vraie ; elle a été attestée par un témoin oculaire, le propre fils de M<sup>me</sup> d'Épinay. Voy. sa lettre dans les *Œuvres inédites*, t. II, p. 391.

Jacques avec elle. Seulement on avait compté sans ce dernier, qui refusa net, en alléguant des motifs de santé. La vérité est qu'il ne voulait pas jouer un rôle dans une pitoyable comédie. On lui avait bien caché le but du voyage, mais c'était le secret de Polichinelle, et il lui répugnait d'entrer dans une sorte d'intrigue qui froissait la délicatesse de ses sentiments. On mit en campagne, pour le décider, le tiers et le quart. Appelé à la rescousse, Diderot, il faut le dire, tint dans cette circonstance la conduite d'un homme peu sérieux, peu grave, et surtout peu soucieux du repos d'un ami.

Il lui écrivit un billet très-pressant où, lui parlant de la reconnaissance à laquelle il était tenu, lui, Rousseau, envers M<sup>me</sup> d'Épinay, il lui enjoignait de la suivre, parce que cette dame allait avoir besoin d'amusement et de distraction. Voyez-vous l'immortel philosophe considéré comme un bouffon? Quoi! parce qu'il avait accepté de M<sup>me</sup> d'Épinay, à force d'instances, l'hospitalité dans une maisonnette dont il payait largement le loyer en soins, en égards et en petits services de toute sorte, il lui fallait, sous peine d'ingratitude, quitter, au cœur de l'hiver, le coin de son feu, ses travaux, pour servir d'amusement et de distraction à une personne qui partait avec une suite nombreuse et toutes les commodités qu'autorise la fortune! Rousseau était malade et souffrant, une grave indisposition lui rendait la voiture

à peu près insupportable; qu'importe! il n'avait qu'à prendre un bâton et à suivre à pied. Ainsi raisonnait le philosophe Diderot « dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée ». Pourquoi donc Diderot, et surtout pourquoi donc Grimm, qui avait quelque intérêt dans l'affaire, ne s'offraient-ils pas à accompagner la dame? Voilà ce qu'avec raison se demandait Rousseau. Il tint bon, et laissa partir M<sup>me</sup> d'Épinay. De là des récriminations sans nombre et une sorte de persécution sourde que s'exagéra encore l'imagination de notre philosophe.

## V

Il ne faudrait pas croire cependant que ses plaintes fussent dénuées de fondement, comme on l'a quelquefois prétendu. Il y eut contre lui une véritable conspiration de la calomnie: je n'en veux pour preuve que les invectives lancées contre sa mémoire par les hommes peu généreux avec lesquels il crut devoir rompre. Or, son crime, son crime unique était d'avoir refusé d'accompagner à Genève la maîtresse de Grimm. La rupture avec celui-ci fut violente et immédiate; Rousseau, qui tardivement avait démêlé la fausseté et l'hypocrisie de ce personnage, brisa sans peine une amitié indigne de lui.

Sa brouille définitive avec Diderot lui fut plus cruelle et lui causa au cœur une blessure profonde. Elle n'eut pas lieu tout de suite ; plusieurs fois les deux amis se revirent, et l'intimité la plus cordiale parut régner entre eux comme par le passé. Jean-Jacques, avec son caractère facile et confiant, se livra tout entier ; il exposa à ce vieil ami, que jadis il aimait tant à aller consoler au donjon de Vincennes, sa conduite pendant son séjour à l'Ermitage, il lui révéla son ardente passion pour M<sup>me</sup> d'Houdetot. Homme du monde, vivant avec des gens de lettres vaniteux et légers, comme Marmontel par exemple, qui, ne pouvant pardonner au solitaire son immense supériorité de génie, croyaient amoindrir sa gloire en le poursuivant de leurs sarcasmes, Diderot eut le tort d'ébruiter des confidences dont il avait été le dépositaire. A l'époque où Jean-Jacques achevait sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, Saint-Lambert vint le voir à Montmorency, et, ne l'ayant pas trouvé, il parla à Thérèse de certains secrets que Rousseau avait confiés au seul Diderot. Cette sorte de trahison, ajoutée à de précédents griefs, exaspéra Jean-Jacques et le détermina à rompre définitivement avec l'ami qui avait abusé de sa confiance.

Son cœur saigna toujours de cette rupture, et jamais il ne parla de Diderot qu'en termes d'une urbanité parfaite. « J'avais un Aristarque sévère et

judicieux, dit-il quelque part (1), je ne l'ai plus; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Diderot se montra au contraire impitoyable dans sa rancune. Plus tard il agit en sous-main avec d'Alembert pour faire supprimer l'*Émile* — manœuvre assurément étrange de la part de deux philosophes — et Jean-Jacques lui reprocha publiquement un jour, en présence d'une nombreuse compagnie, cet indigne procédé, ce qui fit dire au premier, dans son odieuse diatribe contre Rousseau, que celui-ci l'avait lâchement insulté. Si insulte il y eut, il faut avouer que jamais elle n'avait été plus méritée. L'auteur du *Fils naturel* finit du reste par sentir ses torts, car, contrairement à ses assertions tout à fait mensongères, il tenta de se rapprocher de Jean-Jacques, et pria un ami commun de ménager entre eux un raccommodement (2). Rousseau se montra inexorable.

Admirez maintenant la différence des deux caractères. Quoique brouillé avec Diderot, Jean-Jacques ne continue pas moins à faire de lui le plus grand éloge, à louer hautement la clarté de son style et la profondeur de ses vues. Voyez dans ses *Confessions* avec quelle tendresse il s'exprime à son égard. Que lui reproche-t-il ? Son indifférence,

(1) Préface de la *Lettre à d'Alembert*.

(2) Consultez à cet égard le témoignage très-désintéressé du comte d'Escherny.

sa légèreté, son indiscrétion; jamais reproches, je crois, ne furent mieux fondés. Mais avec quel respect il parle de cette vieille amitié rompue, et comme l'amertume de ses regrets témoigne de la bonté de son cœur ! Quelle sécheresse au contraire chez Diderot, quel débordement d'invectives, quel injustifiable déchaînement de colère ! On a beau admirer l'immense talent de ce courageux éditeur de l'*Encyclopédie*, respecter son courage, rendre justice à ses grandes qualités, on ne peut s'empêcher de lui en vouloir de sa haine inconsidérée contre Jean-Jacques. Lecteurs, rapprochez les passages des *Confessions* où il est question de Diderot, de la note inqualifiable consacrée à Rousseau par celui-ci dans son *Essai sur la vie de Sénèque*, et dites lequel de ces deux hommes valait le mieux. Je ne suis pas inquiet sur le résultat de votre jugement.

## VI

Une des conséquences immédiates du refus très-légitime de Jean-Jacques d'accompagner M<sup>me</sup> d'Épinay à Genève fut son départ de l'Ermitage. « Quoiqu'il arrive, avait-il écrit d'abord à la maîtresse de Grimm, soyez sûre que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, et que quand vous ne voudrez plus m'avoir pour valet, vous m'aurez toujours pour



ami (1). » Il ne tint pas à lui qu'il n'en fût ainsi. Hôte de M<sup>me</sup> d'Épinay et son esclave docile en toutes choses où sa dignité ne se trouvait pas engagée, il ne pouvait consentir à lui servir de plastron. Il ne voulut donc pas profiter plus longtemps d'une hospitalité à laquelle on mettait un prix avilissant, et qui n'avait de mérite qu'à la condition d'un désintéressement absolu de la part de celle qui l'avait offerte.

Il avait résolu de quitter l'Ermitage sur-le-champ; mais on était au commencement d'un hiver rigoureux; sur les représentations de ses amis, il s'était décidé à attendre jusqu'au printemps, et s'était arrangé en conséquence, non sans en référer à M<sup>me</sup> d'Épinay, ayant trop bonne opinion de son cœur pour prévoir qu'il pût venir d'elle la moindre opposition. Grande fut son erreur, cruel son désenchantement. On lui répondit de Genève une lettre d'une étonnante sécheresse, et équivalant à un congé formel. Son parti fut bientôt pris : il jura de ne pas coucher à l'Ermitage le huitième jour, quoi qu'il arrivât. Un procureur fiscal du prince de Condé, nommé Mathas, lui offrit justement une petite maison attenante à son jardin de Mont-Louis à Montmorency. Le marché fut bientôt conclu. En deux jours, malgré glaces et neiges, le déménagement se trouva fait, et le 15 décembre Rousseau quitta, pour n'y plus reve-

(1) Lettre du mois d'octobre 1757.

nir, sa retraite de l'Ermitage, après avoir au préalable eu soin de payer de ses deniers, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, les gages du jardinier.

M<sup>me</sup> d'Épinay, en se montrant si dure pour lui, avait sans aucun doute cédé à de détestables conseils; peut-être crut-elle le réduire à crier merci et l'obliger de descendre à quelque bassesse pour obtenir de rester à l'Ermitage. Dans ce cas, elle fut singulièrement trompée dans son attente. « Ma destinée était d'y entrer malgré moi et d'en sortir de même, lui écrivit fièrement Jean-Jacques. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage si je l'avais payé moins cher. » M<sup>me</sup> d'Épinay fut très-vivement mortifiée, paraît-il, de la brusque résolution de son ancien ami, et ce fut la vengeance de notre philosophe. Elle éprouva plus que du dépit; elle eut, nous le savons de source non douteuse, un violent repentir de son aveuglement et de sa trop grande confiance en Grimm, unique cause de sa rupture avec Rousseau. Quand son amant vint la rejoindre à Genève, elle lui reprocha avec aigreur les procédés indignes dont il avait usé à l'égard du pauvre Jean-Jacques (1).

(1) Lettre de M. de la Live d'Épinay, citée dans les *Œuvres inédites*, t. 1<sup>er</sup>, p. 392.

## VII

On voit ce qu'il faut penser de certains jugements téméraires formulés sur la prétendue insociabilité de Rousseau. Une susceptibilité un peu ombrageuse et quelques bizarreries de caractère ne l'empêchaient pas d'être l'ami le plus sûr et le plus dévoué. Un homme qui a joué dans la Révolution un rôle assez effacé, Dusaulx, s'est imaginé de publier vers l'an VI de l'ère républicaine un livre sur ses rapports avec l'auteur de l'*Émile*, œuvre toute pleine d'interprétations injurieuses pour la personne de Jean-Jacques, dont les moindres actions sont présentées sous un aspect défavorable. Exemple : Un jour Deleyre, inquiet sur la santé du philosophe, lui conseillait d'aller à la campagne. « Non, monsieur Deleyre, répondit-il, je ne prendrai point l'air, je n'irai point à la campagne ; il est bon qu'on le sache, je reste ici et pour cause. » Et dans le ton dont il prononça ces paroles, le grave Dusaulx trouve non-seulement de l'ironie, mais quelque chose de plus amer, tenant de la haine, du mépris et de la menace. Voilà qui s'appelle condamner lestement un homme. Eh bien ! tout est à peu près de cette force dans les récriminations de l'ancien Conventionnel.

Dusaulx était un ingrat, car, admis dans l'intimité

de Jean-Jacques vieilli et malade, il n'avait pas le droit de jeter le ridicule sur une mémoire illustre et justement respectée. Il raconte, sur la foi d'un ami qu'il ne nomme pas, qu'à la mort de Louis XV Rousseau s'écria en gémissant : « Il y avait en France deux hommes également détestés, moi et le roi ; il n'en reste plus qu'un. » Le grand crime ! et qu'est-ce que cela signifie ? Mais le même homme lui disait, tout en copiant de la musique à six sous le rôle : « Il faut gagner sa vie, ce n'est qu'à ce prix que l'on est libre, dans quelque gouvernement que ce soit. » Et comme Dusaulx s'étonnait de son obstination à refuser les services de tant de personnes empressées à venir à son aide : « Jean-Jacques vit de peu, répliquait le philosophe, il a le bonheur de vous connaître ; que monsieur Dusaulx se rassure, Jean-Jacques ne manquera jamais de rien. » Il eût mieux valu pour lui ne jamais connaître M. Dusaulx. Voilà bien du reste l'homme simple et bon qui écrivait au comte de Saint-Germain : « M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes ou dans les antichambres des grands ? Ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais... Et de quoi me servirait l'opulence ? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité... Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes. » Et

maintenant, railleurs, moquez-vous à votre aise du bonhomme.

Admirez d'ailleurs les contradictions de Dusaulx. Après avoir parlé de certaines boutades du philosophe, dirigées principalement contre ceux qui venaient lui brûler de l'encens sous le nez, il ajoute : « S'il châtiât d'une main, il caressait de l'autre, et tout le monde, à la fin, était plein de vénération pour lui. » A quoi bon alors avoir pris tant de peine pour nous le montrer sous ses côtés défectueux, si en fin de compte tout le monde était plein de vénération pour lui ? Et notez qu'en racontant sa rupture avec l'homme illustre qui l'avait accueilli, jeune et inconnu, avec tant de bienveillance, rupture venue à la suite de la plus insignifiante des choses, il est en quelque sorte contraint d'avouer que les torts furent en partie de son côté. « J'ai longtemps, dit-il, éprouvé des regrets qui ressemblaient à des remords. Pourquoi ai-je tenu tête à cet infortuné ? pourquoi l'ai-je pris au mot, lui qui n'avait pas tout à fait rompu avec moi ? Le sort en était jeté. » Son livre équivalait donc à une mauvaise action.

Il le sentit bien, du reste, aux murmures d'improbation qui éclatèrent à l'apparition de l'ouvrage, et il se crut obligé de faire amende honorable, pour ainsi dire. Son intention, prétendit-il, avait été d'expliquer Rousseau et non de l'inculper. N'avait-il pas solen-

nellement déclaré qu'il lui devait une partie, et la plus belle, de son existence morale? Sa maison, ajoutait-il, était toute pleine de marques de respect pour l'image de Jean-Jacques (1). Ah! le plus grand témoignage de vénération qu'il eût pu donner au philosophe eût été certainement de ne pas écrire une œuvre où les détracteurs de l'auteur du *Contrat social* ont été puiser comme dans une source empoisonnée.

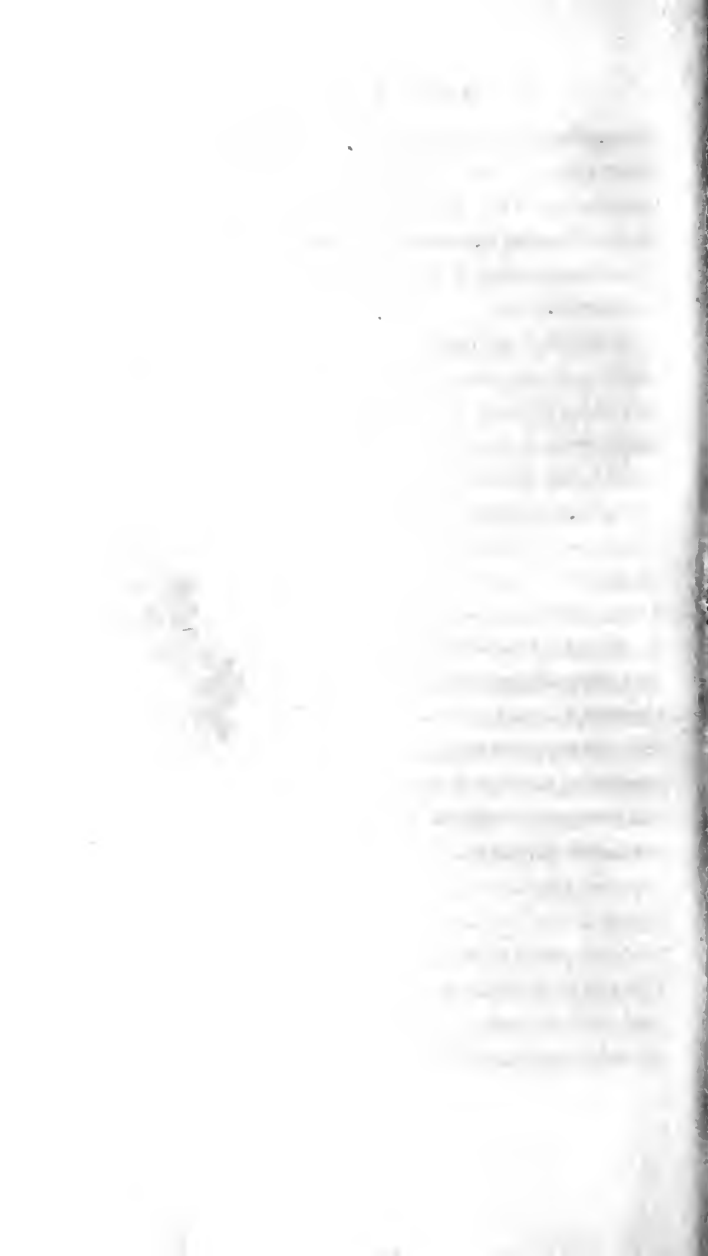
Si Rousseau eut contre lui une petite coterie de philosophes qui, après avoir été de ses intimes à une époque où ils ne se sentaient pas encore écrasés de son génie, ont déversé à pleines mains sur sa mémoire la calomnie et l'injure sans jamais apporter ne preuve valable à l'appui de leurs articulations, il conserva jusqu'à la mort des amitiés qui témoignent de sa douceur de caractère, de son affabilité, et qui protestent contre ces vaines accusations d'orgueil et d'insociabilité ressassées, sur la foi de ses ennemis, par des écrivains superficiels ou peu scrupuleux. Nommons parmi ses fidèles le bon et savant Duclos, l'abbé de Condillac, René de Girardin et son fils, du Peyrou, et surtout Bernardin de Saint-Pierre. Nous savons, par le célèbre auteur des *Études*, que Jean-Jacques n'avait point le travers de la plupart des gens de lettres, qui veulent toujours occuper les autres de leurs idées; qu'il

(1) *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau.*

était simple dans le monde, comme le serait une jeune fille avec ses couleurs naturelles au milieu de femmes enduites de blanc et de rouge; qu'il laissait parler chacun et parlait à son tour du ton le plus naturel sans viser à l'effet et sans prétendre éclipser les autres.

Sa bonté était égale à sa modestie. Ses conversations avec ses amis roulaient principalement sur les moyens d'éclairer l'humanité et d'améliorer le sort des hommes, non point par des largesses de gouvernement, mais par une meilleure répartition des richesses sociales et par des institutions civiles plus conformes à l'équité et à la justice. C'est encore Bernardin de Saint-Pierre qui nous apprend que Jean-Jacques trouvait la probité supérieure au génie, et qu'il était du petit nombre de ceux à qui l'on pouvait sans risque communiquer ses pensées les plus intimes, et dont on n'avait à craindre ni la malignité, s'ils les trouvaient mauvaises, ni l'infidélité, s'ils les jugeaient bonnes. Citez donc beaucoup d'hommes, beaucoup d'écrivains de qui l'on puisse tracer un semblable éloge !

---





## CHAPITRE SEPTIÈME.

SÉJOUR A MONTMORENCY. — LETTRE A D'ALEMBERT.  
— RELATIONS DIVERSES. — LA NOUVELLE HÉLOÏSE.  
— L'ÉMILE ET LE CONTRAT SOCIAL. — PROSCRIPTION DE ROUSSEAU.

### I

La demeure de Jean-Jacques Rousseau à Mont-Louis consista d'abord dans une vaste chambre toute délabrée, inhabitée depuis longtemps, et où l'air pénétrait par des fenêtres mal jointes. Mais, pressé de quitter l'Ermitage, d'où le chassait une amitié égoïste et aveuglée, notre philosophe n'y avait pas regardé de si près. Assez peu soucieux d'ailleurs du bien-être physique, il trouva tout de suite dans ses travaux une diversion et un soulagement à ses chagrins.

Au bout du jardin, à l'extrémité d'une terrasse dominant la vallée de Montmorency, était un vieux donjon tout ouvert. Tous les jours il y allait passer deux heures le matin, et autant après son dîner. Ce

fut là que , au cœur de l'hiver , sans abri contre le vent et contre la neige , sans autre feu , comme il le dit lui-même , que le feu de son cœur , il composa en quelques semaines sa fameuse lettre à d'Alembert sur les spectacles . Il faut dire un mot de cette œuvre remarquable à tant de titres , et qui souleva contre Jean-Jacques les colères implacables de Voltaire .

Dans l'article *Genève* du *Dictionnaire encyclopédique* , d'Alembert avait , à l'instigation de l'auteur de *Zaïre* , et pour complaire à cet ami exigeant , fortement insisté sur la nécessité d'établir un théâtre dans la ville de Genève , où jamais il n'y en avait eu . Rousseau s'émut ; il vit là un péril pour sa patrie , et il prit aussitôt la plume pour réfuter une proposition dangereuse à ses yeux . Il soutint qu'un des effets ordinaires du théâtre était de rendre le vice aimable , en le parant des plus séduisantes couleurs , et de n'inspirer qu'un médiocre intérêt pour la vertu , toujours fort ennuyeuse quand elle n'apparaît sur la scène qu'accompagnée de ses propres charmes . Rousseau avait raison . Le théâtre est une école de dépravation , et pas autre chose . Mettez-y donc la morale en action , et vous verrez si la foule y courra . Il lui faut la plupart du temps les émotions âcres et malsaines , et à défaut du sang qu'on ne verse plus dans l'arène , elle aime à repâître ses yeux de la vue des plaies béantes et hideuses du cœur humain .

Cela ne veut point dire qu'on doive proscrire le

théâtre; l'homme, arrivé à l'état de civilisation où il est, a besoin de distractions et de plaisirs en dehors de ses devoirs de citoyen et de père de famille, et les spectacles lui offrent des jouissances dont il se montre de plus en plus friand. Mais ce fut précisément ce qui effraya Jean-Jacques. Il craignit que ses compatriotes, si actifs, si industrieux jusque-là, ne perdissent, en se familiarisant avec les spectacles, leurs sobres et austères habitudes; que le théâtre n'apportât l'oisiveté dans le sein de sa ville natale, et ne pervertît les mœurs et la décence publique en accélérant les progrès du luxe, en excitant chez les femmes le goût de la parure, et en offrant à tous des tableaux attrayants et peu chastes. Il appréhendait de voir les citoyens se transformer en beaux esprits, les mères en petites maîtresses et les filles en amoureuses de comédie. Bons pour les grandes villes, corrompues depuis longtemps déjà, les spectacles ne lui semblaient nullement convenir à une petite cité comme Genève, car il faisait à cette ville l'honneur de lui attribuer des mœurs pures et quasi patriarcales.

En redoutant pour ses concitoyens le voisinage et le contact des comédiens, Jean-Jacques avait-il tort? Il faudrait être dans l'ignorance la plus complète des habitudes du monde de théâtre pour oser le soutenir. N'est-il point d'une vérité frappante le sombre tableau où le sévère moraliste nous montre les

mœurs du comédien continuellement menacées par le fréquent mélange des sexes et l'intime familiarité qui s'établit entre eux. Les choses se passaient de son temps absolument comme aujourd'hui, et d'honorables exceptions ne font que confirmer la règle. Suivant la très-judicieuse remarque de Rousseau, la différence constitutive des sexes, de leurs destinations réciproques, exige une distinction très-prononcée dans leurs usages, leurs habitudes et leur conduite; or, c'est ce qui n'a guère lieu dans les coulisses du théâtre, lesquelles sont loin, bien loin des régions retirées où la sainte pudeur a sa source.

D'Alembert répondit par des arguments dont voici un échantillon: « Nous avons trop besoin de plaisirs pour nous rendre difficiles sur le nombre et sur le choix. » De la part d'un philosophe, c'était peut-être un peu risqué; et s'il pouvait avoir raison dans la pratique, il devait être condamné par la morale éternelle. Jean-Jacques avait mis dans sa lettre une courtoisie extrême; il s'était bien gardé d'oublier qu'il avait affaire à un homme dont il admirait le talent et dont il honorait le caractère. « Vous nous donnez un conseil pernicieux, lui écrivit-il en lui envoyant un exemplaire de son ouvrage, et si mon père en avait fait autant, je n'aurais pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu

choisir, j'aurais fait un crime de balancer (1). » D'Alembert suivit cet exemple dans sa réplique, et il y apporta une sagesse et une bienséance desquelles il est infiniment regrettable qu'il se soit départi plus tard. Quant à Voltaire, qui, comme on sait, jouait lui-même la comédie, édifiait partout des théâtres, et qui avait écrit de sa main la partie de l'article relative à l'établissement d'un théâtre à Genève, il vit dans la sortie de Rousseau contre les spectacles une sorte d'attaque personnelle; il se promit bien de répondre à son tour; seulement il ajourna sa réponse.

## II

La lettre à d'Alembert obtint un prodigieux succès et ne contribua pas peu à augmenter les admirateurs du philosophe. Il avait beau se cacher, on venait le relancer dans sa retraite de Mont-Louis. Comme à l'Ermitage, il y eut une sorte de pèlerinage, une vraie procession de visiteurs. Parmi ceux dont il recevait avec plaisir la visite, je citerai le célèbre avocat Loyseau de Mauléon, son voisin de campagne, jeune encore, et auquel il prédit les plus grands succès au barreau s'il se montrait sévère sur le choix

(1) Lettre en date du 25 juin 1758.

de ses causes, et s'il s'attachait scrupuleusement à ne défendre que la vertu ; sages avis dont devraient bien profiter les avocats de tous les temps.

Mentionnons encore, parmi les personnes avec qui il entra en relation vers cette époque, M<sup>me</sup> de Créqui, le premier président de la Cour des Aides, Lamoignon de Malesherbes, et surtout le duc et la duchesse de Luxembourg, illustres amitiés bien faites pour le consoler de l'abandon de Grimm et de M<sup>me</sup> d'Épinay. On l'acceptait tel quel, toujours poli et d'une urbanité parfaite, mais fier, un peu farouche, démocrate et républicain. Il avait écrit à son compatriote Vernes : « Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes (1) ; » il écrivait à M<sup>me</sup> de Créqui : « Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères ; ils doivent tous être nos amis (2). » Et c'était à une grande dame fort impérieuse qu'il tenait ce langage. De M. de Malesherbes il refusa une place vacante au *Journal des Savants*, place assez lucrative et exigeant peu de besogne ; mais il ne savait pas écrire par métier, et ne voulait à aucun prix compromettre son indépendance.

On ne se liait point commodément avec lui ; il fallait des démarches sans fin pour l'engager à se ren-

(1) Lettre en date du 4 juillet 1758.

(2) *Ibid.* du 13 octobre 1758.

dre chez les grands ; ce fut à quoi furent obligés le duc et la duchesse de Luxembourg, qui désiraient vivement l'attirer chez eux. Tous les ans ils venaient passer une partie de la belle saison à Montmorency, antique domaine féodal de leur famille, et où ils possédaient une magnifique propriété de plaisance. En apprenant l'établissement de Rousseau dans leur pays, ils le firent inviter par un valet à souper toutes les fois que cela lui conviendrait. Rousseau répondit fort honnêtement, mais refusa net. D'abord il se souciait fort peu d'être reçu chez de si grands seigneurs, et puis il ne lui convenait pas du tout d'être invité par l'entremise d'un valet. Les avances n'en allèrent pas moins en continuant. La comtesse de Boufflers et le chevalier de Lorenzi le prièrent tour à tour de se rendre au château ; il demeura inébranlable.

Cependant un jour il vit arriver dans la chambre triste et nue où il habitait le maréchal lui-même, suivi de cinq ou six personnes. Cette démarche ne le trouva pas insensible, il fut vaincu par tant d'instances, et, ne voulant point passer pour un mal appris, il s'empressa d'aller, quelques jours après, présenter ses hommages à la duchesse. Il fut accueilli avec la plus exquise cordialité. M<sup>me</sup> de Luxembourg l'eut bientôt subjugué par ses bonnes grâces et la délicatesse de ses procédés. Le sachant fier dans sa pauvreté volontaire, elle se garda bien de lui proposer de s'occuper de sa bourse et de sa for-

tune, elle parut seulement désirer beaucoup de le voir entrer à l'Académie française, et lui offrit son crédit à cet effet. Mais une telle place, bonne à flatter la vanité de la plupart des gens de lettres, n'était pas de nature à tenter un homme de la trempe de Jean-Jacques, si fort au-dessus des distinctions pué-riles ; il repoussa l'offre de la duchesse en alléguant qu'ayant déjà refusé de faire partie de l'Académie de Nancy, il ne pouvait solliciter pour entrer à l'Académie française. Et voilà comment cette dernière n'eut pas l'honneur de compter Rousseau parmi ses membres.

Une autre proposition du duc et de sa femme le trouva moins rétif. Le maréchal avait vu avec peine un si beau génie demeurer dans une chambre mal fermée et dont le plancher tombait en ruines ; il en parla à la duchesse, et l'un et l'autre engagèrent vivement le philosophe à accepter l'hospitalité chez eux pendant qu'on réparerait son logis. Il y avait au milieu du parc de Montmorency un édifice isolé qu'on appelait le Petit-Château, et qui comprenait au premier étage quatre appartements. Telle fut la demeure offerte à Rousseau. Il fit choix du plus petit de ces appartements, et s'y installa tout de suite avec Thérèse et un chien auquel il était très-attaché. C'était au printemps de l'année 1759. Tous les matins, au lever du soleil, il courait sur le péristyle du petit château respirer l'air embaumé du matin, et y prenait son café au lait en tête à tête avec sa com-



pagne. Ce fut là qu'à la face du ciel, au milieu des eaux et des bois, au gazouillement des oiseaux, il composa une partie de l'*Émile*. Heureuse et féconde existence que fâcheusement ne devait pas tarder à troubler une persécution inique.

Le maréchal et sa femme s'étaient épris de véritable passion pour notre ermite; presque tous les jours, quand ils étaient à Montmorency, il fallait qu'il dînât et soupât avec eux, et à table, où s'asseyait une compagnie nombreuse et choisie, il occupait une place d'honneur à côté de la duchesse. On imprimait alors la *Nouvelle Héloïse*; M<sup>me</sup> de Luxembourg, l'ayant appris, désira connaître l'œuvre avant son apparition. Jean-Jacques offrit avec empressement de la lui lire; elle accepta, et tous les matins, vers dix heures, il se rendait dans sa chambre, où, assis à côté de son lit, il lui faisait la lecture. La duchesse s'engoua de la *Nouvelle Héloïse*, elle en parla partout et commença la réputation de ce roman, qui fut célèbre avant de paraître. Elle en demanda à l'auteur une copie manuscrite. On n'ignore pas avec quel charme et avec quel soin Rousseau s'occupa de ce travail, qu'il donna à M<sup>me</sup> de Luxembourg comme un témoignage de son amitié et de sa reconnaissance. Cette copie était, paraît-il, une merveille de calligraphie.

## III

Jean-Jacques n'avait accepté que provisoirement l'hospitalité gracieuse du duc et de la duchesse, car il s'était fait une loi, en quittant l'Ermitage, d'avoir toujours un logement à lui. Quand la petite maison de Mont-Louis fut prête et qu'il l'eut meublée convenablement, il retourna s'y établir, tout en gardant la clef de son appartement de Montmorency, où il continua d'aller deux et trois fois la semaine, comme à une maison de campagne. Le donjon où il avait composé sa lettre à d'Alembert, et qui lui servait de cabinet de travail, avait été pourvu d'une cheminée et d'une bonne cloison vitrée. C'était là, et sur la terrasse plantée par lui de lilas, de seringat et de chèvre-feuille, qu'il recevait la plus noble société du monde, le maréchal de Luxembourg et sa femme, le duc de Villeroy, le prince de Tingry, le marquis d'Armentières, les duchesses de Montmorency et de Boufflers, la comtesse de Valentinois, et beaucoup d'autres personnes de ce rang, qui ne dédaignaient pas de gravir la rude montée de Mont-Louis pour visiter l'austère philosophe. Splendide hommage rendu à l'aristocratie du génie par l'aristocratie du hasard et de la fortune !

Tant d'éclat et tant d'encens étaient bien loin, du

reste, d'avoir enivré l'illustre solitaire, qui garda toujours sa simplicité et sa candeur au milieu de si glorieux témoignages d'admiration et d'estime, et dont le cœur ne cessa, jusqu'à son dernier battement, d'être fidèle à la démocratie. Assailli d'importunités sans nombre par les petites gens du pays, il était toujours prêt à rendre service et se montrait tout aussi liant que par le passé avec le peuple. Il avait fait amitié avec un brave maçon nommé Pilleu, dont la fille venait souvent travailler avec Thérèse, et il n'avait pas de plus grand plaisir que d'aller chez lui ou de le recevoir. Avec quel empressement, après avoir dîné au château de Montmorency pour complaire à M<sup>me</sup> de Luxembourg, il revenait souper en famille avec son ami Pilleu, dont les manières simples convenaient si bien à ses goûts ! La fille de cet honnête homme a longtemps survécu à Jean-Jacques Rousseau, et elle a rendu témoignage des vertus du philosophe. « Il était bon envers tout le monde, » disait-elle. Ses habitudes méditatives n'excluaient pas la gaieté de chez lui ; quelquefois, les soirs d'été, il jouait, comme un enfant, à la main chaude avec les jeunes filles et les jeunes garçons du voisinage, ou se plaisait à les faire danser en leur chantant une vieille ronde. Touchants plaisirs d'une âme plus sensible aux joies et aux splendeurs de la nature qu'aux raffinements du luxe et aux amusements du grand monde !

Il aimait à rendre service, ai-je dit. Je le vois se mettre en quatre pour tirer de la Bastille l'abbé Morrellet, incarcéré à cause d'une brochure où M<sup>me</sup> de Robeck se trouvait offensée, et au sort duquel d'Alembert l'avait prié de s'intéresser. Il n'avait pas attendu d'ailleurs la recommandation de celui-ci pour s'occuper de l'abbé, dont la détention arbitraire l'avait vivement affligé, et qui, grâce à ses démarches et au crédit de M<sup>me</sup> de Luxembourg, ne tarda pas à être relâché! « Grâce à vos soins, mon cher philosophe, écrivit d'Alembert à Jean-Jacques, l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura pas d'autres suites. Il part pour la campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille remerciements et compliments. *Vale et me ama.* » D'Alembert ne se souvint pas de ce billet, quand plus tard, en pleine Académie, il déblatéra avec tant d'acrimonie contre la mémoire de Rousseau.

#### IV

Ce fut, si je ne me trompe, dans les derniers mois de l'année 1758 que parut la *Nouvelle Héloïse*. Cette œuvre tout à fait irrégulière, où Jean-Jacques a peint tout d'abord en traits brûlants une passion ardente éprouvée par lui-même, et où plus tard il semble s'être attaché à prouver, entre autres choses,

que l'abandon de la vertu ne saurait empêcher une femme d'y revenir un jour, de se relever glorieusement de sa chute et de racheter les fautes de la jeune fille par les vertus de l'épouse, cette œuvre, dis-je, fut accueillie assez froidement par les uns, et avec un enthousiasme indescriptible par les autres. Elle eut, en général, un immense succès de curiosité, et obtint surtout beaucoup de faveur auprès des femmes. On connaît ce trait de la princesse de Talmont : Elle venait de recevoir le livre au moment où, tout habillée, elle se disposait à se rendre à un bal de l'Opéra. En attendant l'heure, elle ouvrit machinalement le volume et parcourut les premières pages. On vint la prévenir que sa voiture était prête, elle ne répondit rien. A deux heures du matin, ses gens l'avertirent de nouveau, croyant qu'elle s'oubliait : « Rien ne presse, » dit-elle. Après avoir lu longtemps encore, elle sonna pour savoir l'heure. Il était quatre heures. Trouvant qu'il était trop tard pour aller au bal, elle se fit déshabiller et continua de lire jusqu'au jour. Il y avait certainement là de quoi satisfaire l'amour-propre d'un auteur.

Parmi les gens de lettres, les avis furent fort partagés. Duclos, qui était cependant un juge difficile, se montra charmé, ravi, et le dit tout haut à l'Académie. Il alla même beaucoup trop loin, ce semble, en déclarant que la lecture de l'ouvrage pourrait être utile aux jeunes filles. Tel n'était point

l'avis de Rousseau. Salulaire pour les personnes faites, surtout si ses héros trouvaient grâce devant les dévots et devant les philosophes, son livre était, de son propre aveu, très-dangereux aux filles (1), et il avait raison. Il ne faut point déflorer la pudeur de la jeune fille, et l'on doit laisser à la nature le soin de faire naître dans son cœur les premières impressions de l'amour.

Une approbation qui eut pour Rousseau un prix singulier fut celle de d'Alembert, avec lequel les rapports étaient déjà fort tendus à cause de la fameuse lettre sur les spectacles. Tempérées par une critique franche et judicieuse, les louanges du célèbre rédacteur de l'*Encyclopédie* en eurent plus de mérite aux yeux de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, et il crut — douce erreur — y reconnaître le véritable langage de l'amitié. Il le remercia en termes très-chauds par une lettre où se rencontre cette boutade contre Voltaire : « Partout où séjournera longtemps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger (2). » Le trait, lancé dans une lettre particulière, n'est pas bien méchant, si l'on songe que la *Nouvelle Héloïse* n'eut pas de détracteur plus perfide et plus acharné que l'auteur de la *Henriade*.

(1) Lettre à Duclos, en date du 19 novembre 1760.

(2) Lettre à d'Alembert, en date du 15 février 1761.

Voltaire avait été courroucé au dernier point de la lettre à d'Alembert, où cependant Rousseau n'avait parlé de lui que dans les termes les plus louangeurs; blessé, de plus, d'une lettre particulière de Jean-Jacques, dont nous dirons un mot plus tard, il lança contre l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* un libelle véritablement atroce, que, suivant une habitude assez constante chez lui en ces sortes de choses, il se garda bien de signer. Ce libelle, composé de quatre lettres censément adressées à Voltaire lui-même, parut sous le nom du marquis de Ximenès.

Au point de vue des idées du jour, l'œuvre de Rousseau était extrêmement osée; on y sentait circuler d'un bout à l'autre un souffle libéral et démocratique dont, à coup sûr, durent singulièrement s'émouvoir les nobles lecteurs qui s'arrachaient ce roman, où tant de problèmes sociaux se trouvaient agités. Il y était dit, par exemple, que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince. M. de Malesherbes signala ce passage à l'auteur comme étant très-dangereux; mais Rousseau, qui déjà, pour adoucir sa pensée, avait substitué le mot *prince* au mot *roi*, ne voulut changer rien de plus. Le premier président de la cour des aides, qui à toutes les vertus d'un magistrat intègre joignait celles d'un excellent courtisan, imagina de faire imprimer exprès un carton où fut supprimé ce passage, et de le coller dans l'exemplaire de M<sup>me</sup> de Pompa-

dour. Mais, instruite par de charitables âmes de ce tour de passe-passe, la dame voua à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* une rancune dont les effets ne devaient pas tarder à se faire sentir. Cette phrase, d'une vérité élémentaire, fut également appliquée à une autre femme de la cour, à la comtesse de Boufflers, maîtresse du prince de Conti; et pour n'avoir point voulu déguiser sa pensée, Rousseau se fit d'un coup deux ennemis, que dis-je, deux ennemies, ce qui est bien pis.

Voltaire employa contre la *Nouvelle Héloïse* et son auteur l'arme de l'ironie, qu'il maniait si bien. Par un procédé assez commode, du reste, et familier au moindre critique littéraire, il détacha de l'œuvre quelques bribes de phrases un peu forcées, certaines expressions peu correctes, et s'efforça d'en assommer Jean-Jacques. Ne lui demandez pas la moindre justice, le défenseur des Calas et des Sirven en a perdu toute notion quand il s'agit de frapper un rival en gloire et en popularité. Tant de sentiments délicatement exprimés, tant d'éloquence, tant de grâce de style, tant de charmes dans l'expression, de richesse dans le coloris, semblent avoir passé inaperçus aux yeux de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Que Voltaire ait de parti pris complètement nié le mérite littéraire d'un roman peut-être mal agencé, passe encore, mais voici qui est plus grave.



Guidé par le sentiment de la justice, du droit, de l'égalité, Rousseau avait, dans cette œuvre d'imagination pure, continué de battre en brèche les abus criants de l'ancien régime. Il ne s'était point gêné pour peindre sous leur vrai jour les mœurs assez peu édifiantes du grand monde de l'époque, et surtout il ne s'était pas privé de juger sévèrement le clergé, la noblesse et les parlements. Or, admirez, étranges et logiques démocrates qui paraissez aujourd'hui vouloir accabler Rousseau du poids de Voltaire, voilà Voltaire qui prend en main la cause du clergé, de la noblesse et des parlements, lesquels, dit-il, n'ont fait que rire des injures et des systèmes de Jean-Jacques. Vienne 89, et ils ne riront plus, et l'*ami* Jean-Jacques se trouvera suffisamment vengé.

Un des mérites réels de la *Nouvelle Héloïse* est assurément le puissant effort qu'y a tenté l'auteur pour élever le niveau des classes inférieures et opérer entre elles et ce qu'on appelle les hautes classes une fusion accomplie depuis ou en voie de s'accomplir. Rousseau veut que la fille d'un duc et pair puisse au besoin épouser le fils d'un honnête bourgeois. Holà ! se dit indigné le gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, quel est le mal-appris qui prêche ainsi la théorie des mésalliances ? Et le voilà qui raille et tance d'importance le téméraire philosophe : « Il y a vingt à parier contre un qu'un gentilhomme descend

d'un fripon, avait dit Jean-Jacques. » Malheureux ! cachez-vous vite ou partez ; on ne va se fâcher que trop, s'écrie, en se signant, le défenseur officieux de la noblesse et du clergé, comme si l'histoire inflexible n'était pas là pour justifier, en partie du moins, l'assertion de Rousseau.

Voltaire le savait de reste ; mais il tenait à demeurer bien en cour, et il ne manquait guère l'occasion de se montrer agréable aux puissants. Il ne reculait devant rien d'ailleurs pour accabler celui qu'il regardait comme un rival ; il poussa si loin l'oubli des convenances, il mit tant d'acrimonie et de fiel dans ses attaques, qu'un écrivain, qui cependant n'était pas tendre d'ordinaire pour l'auteur du *Discours sur l'inégalité des conditions*, Fréron, écrivit dans l'*Année littéraire* : « Il n'est pas possible qu'un homme qui a du goût, de l'esprit et de l'honnêteté, se soit abandonné à de pareilles indécences contre M. Rousseau. » Quant à celui-ci, véritable philosophe, il ne se préoccupa pas beaucoup de ces attaques, dont le nom de l'auteur ne fut pas un seul instant un mystère pour lui : « Les Ximenès et les Voltaire peuvent critiquer la *Julie* à leur aise, écrivait-il à la duchesse de Luxembourg : ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire. » Nous reviendrons tout à l'heure sur ses démêlés avec son irascible critique.

Si maintenant l'on veut mon avis personnel sur la

*Nouvelle Héloïse*, je conviendrais qu'au point de vue du roman cette œuvre, sur laquelle s'est tant exercée l'imagination des controversistes, est tout à fait défectueuse; que l'intérêt ne s'y soutient pas suffisamment; que les personnages y tiennent quelquefois un langage peu en rapport avec leur âge ou leur sexe, et que l'on sent trop que c'est l'auteur qui parle par leur bouche. Mais je me moque fort des personnages et m'intéresse infiniment, au contraire, aux idées et aux sentiments du philosophe, qu'il les exprime en son nom ou qu'il les prête à Julie ou à Wolmar. Les romans les mieux agencés et les plus intéressants, selon le goût du jour, seront oubliés depuis longtemps qu'on relira encore avec admiration et avec attendrissement les pages immortelles de Rousseau sur le duel, sur le suicide, sur le devoir des époux et des mères, et sur les avantages d'une sage administration intérieure. Somme toute, il se dégage de ce livre un parfum d'honnêteté et de vertu qui faisait dire avec quelque raison à l'auteur : « Quiconque, après avoir lu la *Nouvelle Héloïse*, la peut regarder comme un livre de mauvaise mœurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. »

## V

A peu près vers le même temps parut l'extrait du *Projet de paix perpétuelle*, de l'abbé de Saint-Pierre, que Jean-Jacques avait fait à la prière des amis et de la famille de l'abbé : « Réalisez la république européenne durant un seul jour, dit-il dans le jugement qu'il porta lui-même sur le *Projet de paix perpétuelle*, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouverait par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. » Cette paix perpétuelle, rêve éternel des grandes âmes, cette république européenne entrevue par Rousseau, et que nos enfants verront un jour se réaliser pour le bonheur de l'humanité, furent pour Voltaire un nouveau sujet de moquerie. Il faut lire son *Rescrit de l'empereur de la Chine*, insignifiant opuscule où il s'en est donné à cœur joie sur le *bonze* Saint-Pierre et l'*ami Jean-Jacques*, pour voir, comme le dit très-bien l'auteur du *Contrat social*, le peu de portée de ce grand esprit dans les matières politiques dont il se mêlait de parler.

Mais ces plaisanteries n'altéraient point la sérénité de notre philosophe, qui continuait, impassible et serein, de rester plongé dans les méditations solitaires d'où allaient sortir l'*Émile* et le *Contrat social*.

C'était le temps où la puissance de M<sup>me</sup> de Pompadour était à son apogée. La favorite voyait à ses pieds, chose honteuse à dire, la plupart des gens de lettres. C'était pour elle que Voltaire troussait ses vers les plus galants :

Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel...

M<sup>me</sup> de Pompadour ne se contentait pas d'être la maîtresse et le premier ministre de Louis XV, elle maniait aussi le crayon. La Tour ayant dessiné son portrait au pastel, elle copia de ses jolis doigts sa propre image. Vite, dépouillant son manteau de philosophe et endossant la livrée du courtisan, Voltaire lui décoche le quatrain suivant :

Pompadour, ton crayon divin  
Devait dessiner ton visage,  
Jamais une plus belle main  
N'aura fait un plus bel ouvrage.

Mais ces flatteries mal rimées, ces louanges faciles et un peu trop facilement prodiguées aux puissants de la terre, n'avaient pas assez de saveur pour la courtisane titrée; combien elle eût apprécié davantage un éloge venu, par exemple, de l'austère auteur du *Discours sur l'inégalité*. Oui, mais comment apprivoiser cet ours, ce sauvage, comme on disait à la cour? On tenta pourtant l'aventure. Un jour le che-

valier de Lorenzi le pria d'écrire quelque chose en l'honneur de la favorite, en lui faisant entendre que cela ne lui serait point inutile. C'était bien mal connaître son Jean-Jacques. A cette proposition inattendue Rousseau ne put réprimer un mouvement de dédain, et il ne dissimula pas son peu de penchant pour M<sup>me</sup> de Pompadour. Le spectacle de l'adultère érigé en pouvoir omnipotent le révoltait. Il ne pouvait concevoir que la nation supportât avec tant de patience cette association de mauvaises mœurs et de mauvais gouvernement.

Comme le bruit courait que la favorite était en opposition avec le duc de Choiseul, et que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulserait l'autre, il souhaita le triomphe du ministre, parce qu'il y voyait un moyen de couper court à un régime scandaleux. « Un homme d'un vrai mérite, écrivait-il alors, est presque aussi rare dans le ministère, — sous la monarchie. — qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain (1). » M. de Choiseul cependant trouva grâce à ses yeux dans la circonstance ; Jean-Jacques lui rendit justice sans le nommer, et l'opposa à ces tas de jolis régisseurs à qui, la plupart du temps, la royauté avait l'habitude déplorable de confier les affaires politiques.

Bien que la charité et la bonté d'âme dussent être

(1) *Le Contrat social*, liv. III, chap. vi.

toujours l'apanage de deux beaux yeux, on ne froisse pas impunément une jolie femme, surtout quand cette femme est une façon de premier ministre : M<sup>me</sup> de Pompadour se souviendra.

## VI

Au commencement de l'année 1762, l'*Émile* et le *Contrat social* étaient complètement terminés et même en voie d'impression. M<sup>me</sup> de Luxembourg, connaissant l'extrême désintéressement de Jean-Jacques et la facilité avec laquelle il abandonnait, pour des sommes dérisoires, ses ouvrages aux libraires, avait pris ses intérêts et s'était chargée de vendre elle-même le manuscrit de l'*Émile*. Elle l'avait cédé en effet moyennant une somme de six mille francs et deux cents exemplaires environ. Jean-Jacques, de son côté, avait vendu, pour une somme de mille francs, le *Contrat social* au libraire Rey, qui, de plus, s'était engagé à lui fournir une pension viagère de trois cents francs, en reconnaissance des avantages qu'il avait tirés de ses œuvres. Cela, joint aux profits qu'avait rapportés la *Nouvelle Héloïse*, constituait pour notre philosophe une véritable fortune : il était si peu ambitieux ! C'était la médiocrité dorée du poète. Son projet était d'aller vivre avec Thérèse au fond de quelque province et d'achever paisiblement sa carrière sans plus occu-

per le public de lui, en continuant de faire tout le bien en son pouvoir, et en écrivant l'histoire de sa vie.

Thérèse avait largement de quoi se suffire, car elle était plus riche que Jean-Jacques, en raison des petits cadeaux qu'elle recevait à son insu, et auxquels il s'était fait une loi invariable de ne jamais toucher. « Ce qui est à moi est à nous, lui disait-il souvent, et ce qui est à toi est à toi. » Il eût mendié son pain dans la rue plutôt que de transgresser cette règle. « Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusais dans les miennes, a-t-il écrit, jugeaient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connaissaient bien mal. » Il se donna une peine inimaginable pour lui amasser quelques avances suffisantes à la mettre un jour à l'abri du besoin ; malheureusement, Thérèse avait les défauts de M<sup>me</sup> de Warens : elle était peu soigneuse, fort dépensière, et ne calculait jamais. Aussi la verra-t-on réduite à la mendicité et mourir misérablement, après avoir dissipé indignement des sommes considérables, sans respect pour le nom glorieux qu'elle avait l'honneur de porter.

Mais revenons à l'*Émile* et au *Contrat social*. On ne saurait s'imaginer les inquiétudes que causa à Rousseau l'impression du premier de ces ouvrages. Il faut lire sa correspondance de la fin de l'année 1761 et du commencement de l'année suivante pour



avoir une idée des transes continuelles dans lesquelles il vivait. Sa crainte était qu'on n'altérât le texte du manuscrit, qu'on ne modifiât, sans le consulter, certains passages jugés dangereux par ses amis. Lui, d'abord, confiant dans l'utilité et la moralité de son œuvre, ne pouvait croire qu'il fût jamais exposé à quelque persécution de la part du gouvernement; mais sa sécurité avait été ébranlée par une réflexion de Duclos, dont il appréciait la droiture et les lumières. Il lui lisait un jour, en épreuves, la profession de foi du vicaire savoyard. « Quoi, lui dit Duclos après avoir paru l'écouter avec plaisir, quoi! citoyen, cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris? — Oui, répondit Jean-Jacques, et l'on devrait l'imprimer au Louvre, par ordre du roi. — J'en conviens, repartit Duclos; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'avez lu ce morceau (1). » Il y avait là de quoi donner à réfléchir à l'auteur. Cependant M. de Malesherbes lui avait tenu un tout autre langage au sujet de cette fameuse profession de foi. Il lui avait dit, si j'ai bonne mémoire, qu'un gouvernement ne pouvait qu'applaudir à un ouvrage où se trouvaient exprimées de telles maximes. Comment concilier des avis si différents ?

Ses inquiétudes vinrent surtout de la lenteur apportée à l'impression du livre. Un jésuite du nom de

(1) *Confessions*, liv. XI.

Griffet avait parlé de l'*Émile* à quelques personnes, et en avait même cité des passages; un autre jésuite, l'abbé de Grave, était chargé de l'inspection de l'édition. Jean-Jacques l'apprend, et voilà son imagination qui s'enflamme. Les jésuites, furieux du ton méprisant dont il avait parlé de leurs collèges, n'allaient-ils pas altérer son livre, lui prêter des sentiments étrangers aux siens? Il adressa alors lettres sur lettres aux libraires, à M. de Malesherbes, à la duchesse de Luxembourg. « J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler, » écrivit-il à cette dernière (1). La maréchale et M. de Malesherbes mirent tout en œuvre pour le rassurer. La première courut chez le libraire Duchesne, afin de hâter l'impression de l'ouvrage. Quant au premier président de la cour des aides, il fit remarquer à notre auteur que, à la veille d'être anéantis, occupés de leur propre défense, les jésuites n'avaient guère le temps de songer à autre chose. Il fit plus, il prit la peine d'aller tout exprès à Montmorency pour tranquilliser et rasséréner cette pauvre âme inquiète et souffrante, et il parvint en effet à lui rendre un peu de calme.

Pénétré de reconnaissance, Jean-Jacques écrivit à M. de Malesherbes, d'une haleine et sans brouillon, contre son habitude, quatre longues lettres où il

(1) Lettre en date du 18 février 1762.

laisa fondre son cœur, où il dépeignit fidèlement ses goûts, ses penchans, son caractère, et dont M. de Malesherbes fut si content, qu'il les montra à tout Paris. Au reste, si Rousseau avait tort de craindre qu'on n'altérât son œuvre en l'imprimant, il aurait eu raison d'appréhender qu'on ne portât la main sur elle, aussitôt après son apparition, malgré la protection ostensible dont la couvraient le duc et la duchesse de Luxembourg et le directeur de la librairie lui-même, protection qui ne put, comme on va le voir, la mettre à l'abri des atteintes de la justice, s'il est permis de profaner ce mot en l'appliquant à ce qu'on appelait alors de ce nom.

## VII

Il y avait au siècle dernier une certaine tolérance pour les livres de mauvais aloi, pour les livres licencieux et de nature à énerver le cœur, à souiller l'âme, à éteindre en nous le sens moral et l'honnêteté native. J'oserais à peine citer ici les titres de quelques-uns des ouvrages qui ornaient les bibliothèques des plus grandes dames, et qu'on voyait s'étaler effrontément sur leurs tables à ouvrage entre le paroissien du jour et les sermons de Fléchier ou de Massillon.

Pourvu qu'ils eussent l'esprit de ne pas empié-

ter sur le domaine de la politique et de la religion, et de rester au mieux avec messieurs de la police et du clergé, les écrivains érotiques avaient à peu près leurs coudées franches. Comment donc ! ne voyait-on pas figurer parmi les censeurs l'un des auteurs attitrés de ces productions malsaines, Crébillon fils ? S'agissait-il d'une œuvre impure et flétrie comme *le Sopha*, *les Liaisons dangereuses* ou *Faublas*, passez ! disaient ces fidèles gardiens de la morale publique, et demain l'aimable abbé de Vermont vous ouvrira les portes du boudoir de la dauphine, de celle qui devait être Marie-Antoinette.

Comment se fût-on ému en haut lieu ? Dépraver les hommes, détruire en eux tout sentiment fier et généreux par l'abus des jouissances matérielles, verser enfin dans le cœur des générations un poison moral, n'est-ce pas œuvre pie sous les gouvernements de bon plaisir ? Que si, au contraire, vous aviez écrit un de ces livres fortifiants et salutaires, tout imprégnés d'honnêteté et de vertu, une de ces œuvres fortes et viriles, de nature à inspirer les sentiments les plus nobles, les plus élevés, capables d'allumer dans nos cœurs l'étincelle divine qui souvent n'attend qu'un choc pour nous embraser, arrière ! s'écriaient les censeurs épouvantés. Ce fut précisément ce qui arriva pour l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau, l'un des monuments les plus remarquables de la pensée humaine. Ah ! pour ces œuvres-

là la justice du temps n'y allait pas de main-morte ! Au pilon l'ouvrage infernal qui reconstituait la famille, qui rendait l'enfant à la mère, où l'on pouvait apprendre à devenir citoyen, où se trouvaient préconisées toutes les vertus du foyer domestique, où l'amour apparaissait dans toute sa candeur, dans toute sa chasteté ! Et en effet, bientôt était brûlé par la main du bourreau ce livre qui parlait au monde le mâle et fier langage de la liberté, et qui, suivant une expression de Nodier, rappelait à l'homme les titres oubliés de ses destinées immortelles.

Quelques indices auraient pu avertir Rousseau du sort probable réservé à son œuvre. Au moment de la publication, M. de Malesherbes lui fit redemander toutes les lettres qu'il lui avait adressées au sujet de l'*Émile*, et dans lesquelles il s'était efforcé de le rassurer et de l'encourager. C'était déjà d'un assez mauvais augure. Une fois le livre paru, les félicitations qu'il reçut se trouvèrent enveloppées d'une excessive prudence, comme si l'on eût craint d'être recherché pour l'avoir approuvé. D'Alembert lui écrivit que cet ouvrage décidait de sa supériorité et le mettait à la tête de tous les gens de lettres ; mais il se garda bien de signer. Un conseiller au parlement, nommé de Blaise, dit au propriétaire du philosophe, en lui rendant l'*Émile* qu'il lui avait emprunté : « Monsieur Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu plus qu'il ne serait à désirer pour

l'auteur. » De la part d'un magistrat, c'était lugubre et peu rassurant.

De tous côtés arrivaient à Rousseau des avertissements. C'était M<sup>me</sup> de Boufflers qui, en lui marquant que l'auteur de l'*Émile* méritait des statues et les hommages de tous les humains, le priait sans façon de lui renvoyer son billet. M<sup>me</sup> de Créqui se montrait plus explicite, et conjurait le philosophe de se mettre à l'abri de persécutions imminentes, à quoi Jean-Jacques répondait : « Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner ; on me le donne de toutes parts ; mais il n'est point de mon usage ; Jean-Jacques Rousseau ne sait point se cacher. J'ai rendu gloire à Dieu et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause je ne refuserai jamais de souffrir (1). » Le même jour il écrivait à l'un de ses meilleurs amis de Genève pour lui faire part de l'état des choses et lui annoncer sa résolution de tout braver. Il ne s'illusionnait pas d'ailleurs sur les sentiments d'équité de la justice française. « Il y a, écrivait-il, dans tous les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée ; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse (2). » L'orage prévu allait bientôt éclater.

(1) Lettre en date du 7 juin 1762.

(2) Lettre à M. Moulton, *ibid.*

## VIII

Dans ses retraites de l'Ermitage et de Montmorency, Rousseau avait vu de près les vexations dont les pauvres paysans étaient victimes pour les plaisirs des princes. Force leur était, sous les peines les plus sévères, de ne point toucher au gibier qui venait dévorer leurs récoltes; pour éloigner les sangliers, ils étaient réduits à passer les nuits dans leurs fèves et dans leurs pois, et de s'y défendre par le seul bruit des tambours, des sonnettes et des chaudrons. La dureté avec laquelle certains grands seigneurs, comme le comte de Charolais, traitaient ces malheureux, l'avait révolté, et, en terminant son *Émile*, il n'avait pu s'empêcher de flétrir cette cruauté. Or, le comte de Charolais était l'oncle d'un prince du sang, du prince de Conti; Jean-Jacques crut d'abord à une vengeance de sa part; mais une parole du prince, dont il avait souvent reçu des témoignages d'estime et d'affection, suffit pour le désabuser à cet égard. Le coup ne venait pas de là.

« Est-ce que vous n'avez point mal parlé du duc de Choiseul dans l'*Émile*? lui dit un jour d'un ton soucieux le maréchal de Luxembourg. — Non, répondit-il, il n'y a point un seul mot qui le regarde. — Et dans le *Contrat social*? — Pas davantage; j'ai

au contraire tracé de lui le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un ministre. » Mais Rousseau, en louant M. de Choiseul, ne l'avait point nommé, et mal lui en prit. On n'avait pas manqué sans doute de persuader au ministre qu'il y avait une intention malveillante pour sa personne dans la phrase si malignement dénoncée par Voltaire et où Rousseau prétend, non sans raison, que dans les cours, ce sont le plus souvent de petits brouillons et de petits intrigants qui parviennent aux grandes places. Avoir contre soi la favorite et le ministre, c'était plus qu'il n'en fallait pour encourir les rigueurs du parlement.

Rousseau était fermement résolu à ne pas fuir et à supporter héroïquement toute persécution. Une seule considération put le décider à changer d'avis : on lui dit que, s'il était arrêté et interrogé, il serait bien obligé de nommer, et par conséquent de compromettre M<sup>me</sup> de Luxembourg, qui s'était si activement occupée de l'impression de l'*Émile*. Bien déterminé à ne jamais se parjurer ni mentir devant homme au monde, il aimait mieux quitter la France que de déguiser la vérité. Mais, n'ayant rien à se reprocher devant sa conscience et devant la morale, il ne serait jamais parti si personne avec lui n'eût dû être compromis dans son affaire (1).

(1) Lettre à Thérèse, en date du 17 juin 1762.



Les appréhensions de ses amis ne tardèrent pas à se changer en certitude; la protection du prince de Conti fut impuissante à le garantir des coups d'une justice vénale et corrompue. La cour et le parlement se trouvaient d'accord; on était, paraît-il, disposé à procéder contre lui avec une extrême rigueur. C'est pitié de voir la vertu souffletée par le vice et l'hypocrisie; mais avec cette commode et élastique accusation d'outrage à la morale publique et religieuse, on a bien vite fait de mettre hors la loi le talent, la vérité, le génie, la conscience et la probité; le despotisme se frotte les mains et s'écrie fièrement, en riant sous cape, à la satisfaction de Basile et de Tartufe : « Je sauve la société; » il ne songe à sauver que lui.

Ce fut, si j'ai bonne mémoire, le 9 juin 1762 que fut rendu par un parlement infâme le monstrueux arrêt qui décrétait de prise de corps l'homme coupable d'avoir écrit un des plus beaux livres dont se puisse enorgueillir l'humanité. Averti dans la nuit par le prince de Conti, Rousseau partit seul, le jour même, à quatre heures de l'après-midi. O adieux déchirants, tressaillements du cœur qui saigne, habitudes rompues, intimités brisées! Tout le monde pleurait en l'embrassant, jusqu'à l'altière M<sup>me</sup> de Mirepois. « Mon enfant, dit-il à Thérèse, il faut s'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours, il te reste, puisque tu le veux, à partager mes

misères. » Il laissait en effet, en partant, six années de bonheur derrière lui. Adieu, douces retraites de l'Ermitage et de Montmorency ! Frais vallons, rians coteaux, et vous surtout, bonnes gens qu'il aimait tant à obliger, vous ne le verrez plus se promener solitaire, son bâton à la main, perdu dans la profondeur de ses méditations fécondes. Le voilà, au seuil de la vieillesse, obligé de recommencer la vie errante de ses jeunes années.

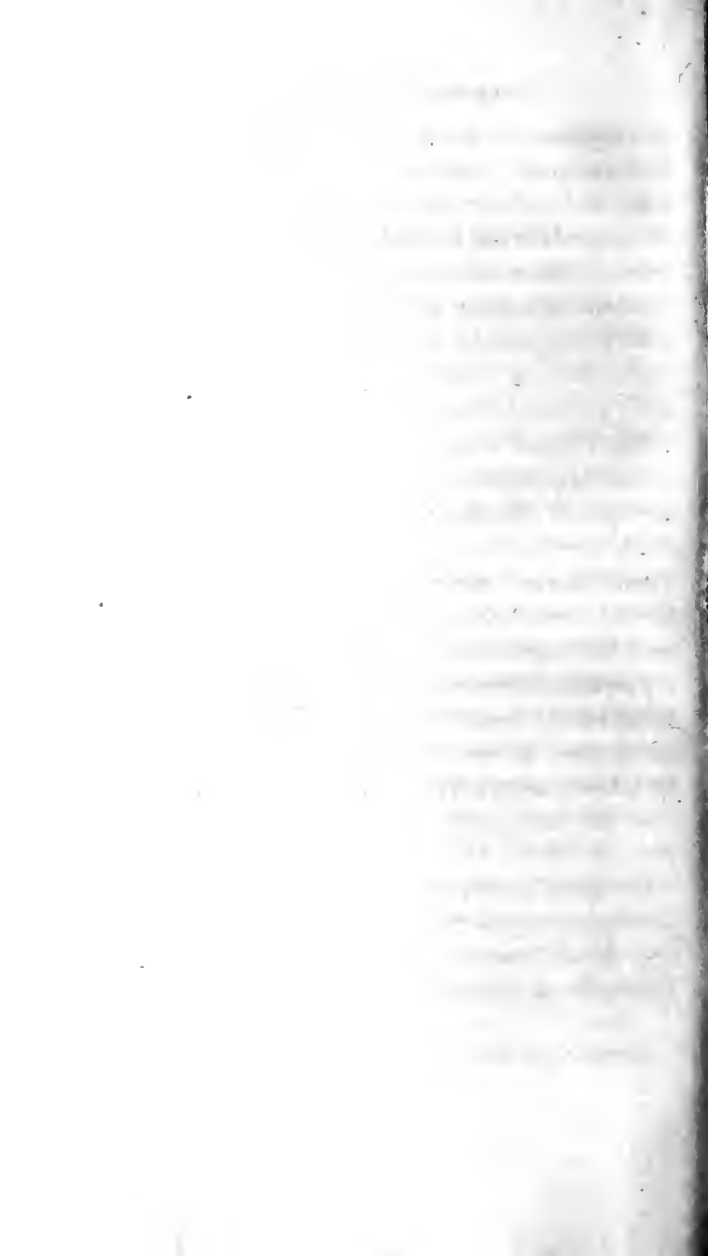
M<sup>me</sup> de Boufflers l'avait vivement engagé à passer en Angleterre, où, disait-elle, l'attendaient beaucoup d'amis inconnus, entre autres Hume, le célèbre historien ; mais il songeait à Genève, sa ville natale, qu'il avait toujours tendrement aimée, et où il n'eût pas balancé à se rendre tout de suite, s'il avait été certain d'y être bien accueilli et de pouvoir y vivre en paix. Il refusa les offres obligeantes de M<sup>me</sup> de Boufflers pour se rapprocher de sa patrie, espérant y être bientôt appelé par les vœux de ses concitoyens.

Entre la Barre et Montmorency, il rencontra dans un carrosse les huissiers chargés de l'arrêter ; il n'y avait pas à s'amuser en route ; il alla donc bon train afin de gagner la Suisse au plus vite. Le danger de perdre la liberté, ce bien le plus cher à l'homme, n'altéra cependant point la sérénité de son humeur. D'un caractère susceptible d'emportement, mais d'un cœur que ne troubla jamais la haine ou le désir de

la vengeance, il avait à peine parcouru quelques lieues de pays, qu'il avait oublié et M<sup>me</sup> de Pompadour et le duc de Choiseul et le parlement. Loin de s'aigrir sur ses malheurs, il se consola en invoquant la Muse, cette amie et cette consolatrice. Un souvenir de la Bible lui inspira *le Léviste d'Éphraïm*, dont il composa les trois premiers chants en trois jours, dans sa voiture. Ce poëme en prose fut toujours un de ses ouvrages de prédilection, parce qu'il l'avait composé sans fiel et qu'il avait trouvé, en y travaillant, un adoucissement à ses maux au moment même où il était victime de l'injustice des hommes.

En pénétrant sur le territoire de Berne, il mit pied à terre, se prosterna et embrassa le sol en s'écriant : « Salut, terre de justice et de liberté ! » Son postillon le crut fou. Quelques heures après il était à Yverdun, dans les bras de son vieil ami Roguin. Hélas ! il se croyait à la veille d'être heureux et paisible ; mais, comme la terre de France, la terre natale devait se montrer pour lui dure et avare.

---



## CHAPITRE HUITIÈME.

ROUSSEAU DÉCRÉTÉ A GENÈVE. — SÉJOUR A MOTIERS.  
DU SENTIMENT RELIGIEUX CHEZ ROUSSEAU. — L'ÎLE  
DE SAINT-PIERRE. — SÉJOUR EN ANGLETERRE. —  
QUERELLE AVEC HUME. — RETOUR EN FRANCE.

### I

Jean-Jacques Rousseau était arrivé à Yverdun accablé, brisé au moral comme au physique. « Quels sont donc, se disait-il, les tourments du crime, si l'innocence opprimée en a de tels ? (1) » L'air natal, les soins de l'amitié, la clémence de la saison, concoururent à réparer en lui les fatigues du corps et de l'esprit. Mais il était à peine remis de ses émotions qu'une nouvelle catastrophe vint fondre sur sa tête.

Dix jours après l'injuste arrêt rendu contre lui par le parlement de Paris, il était, sans être entendu, sans même avoir été cité à comparaître, décrété également de prise de corps par le Conseil de Ge-

(1) Lettre à la duchesse de Luxembourg en date du 17 juin 1762.

nève, et dans sa patrie comme à Paris son immortel ouvrage était brûlé par la main du bourreau. Il est certainement bien permis d'attribuer à l'influence du ministère français l'inique mesure prise en cette occasion par le Conseil genevois, quand on se rappelle que dans les troubles de la ville l'envoyé de France prit parti pour les magistrats qui avaient condamné Rousseau sans l'entendre.

Un pareil décret dut révolter nécessairement tous les esprits justes et honnêtes, et l'on put craindre un moment que les bons citoyens, indignés, ne se soulevassent contre le gouvernement. Jean-Jacques prit soin d'apaiser lui-même la colère de ses amis; il les engagea vivement à s'incliner devant les décisions du Conseil. « Ne cherchez point à parler de moi; mais, dans l'occasion, dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; et à tous nos concitoyens que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité (1). » Rien n'était capable, on le voit, de troubler la sérénité de son âme. Ceux qui ont prétendu qu'il avait eu quelque part aux troubles dont Genève fut le théâtre de 1762 à 1768 ont menti sciemment où s'en sont laissé imposer par Voltaire, lequel se mêla

(1) Voir les lettres à M. Moulton des 22 et 24 juin 1762.

beaucoup trop activement aux intrigues qui, durant cet espace de temps, désolèrent cette malheureuse cité.

Quelle ironie ! et quelle insulte à la vérité ! De par le sieur Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris, dont le réquisitoire était un tissu de calomnies plus bêtes et plus absurdes les unes que les autres, le sublime auteur de la *Profession du vicaire savogard* était proscrit pour avoir outragé la morale religieuse. Tartufe vengeant la cause de Dieu, il y avait là de quoi rire. Et c'était sur ce réquisitoire, monstrueux libelle où un magistrat avait fait lui-même le métier qu'il était chargé de punir, qu'on avait condamné l'*Émile* à Genève, et qu'on le jugeait en Europe. Si le misérable auteur de cette œuvre calomnieuse, au lieu d'être un officier de justice, s'était trouvé être un simple particulier, il eût été inévitablement poursuivi et condamné comme calomniateur ; mais c'était un magistrat de l'ordre le plus élevé, et, sous sa robe d'avocat général, il lui était permis de commettre toutes les lâchetés, toutes les ignominies. Ce ne fut point sa faute si dans tous les états on n'interdit pas l'eau et le feu à Jean-Jacques.

Rien n'est contagieux comme l'hypocrisie chez les gouvernements. Sur les sollicitations du Conseil de Genève, le sénat de Berne prit l'incroyable résolution d'ordonner à Rousseau de vider sous quinze

jours les terres de la République. Secrètement averti de cette décision, notre pauvre philosophe résolut de quitter le territoire de Berne avant d'y être contraint, et le 9 juillet 1762 il sortait précipitamment d'Yverdon, moins d'un mois après y être venu chercher un refuge. Là il avait trouvé dans les consolations de l'amitié un soulagement à ses maux. N'était-ce pas durant ce séjour de quelques semaines qu'il écrivait à son ami Moulton : « Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout (1). » Quel nouveau coup pour cette âme sensible ! et comment ne pas maudire une époque où celui qui aima tant l'humanité eut tant à souffrir de la part des hommes.

## II

M<sup>me</sup> Boy de La Tour, parente, je crois, de son hôte d'Yverdon, lui proposa l'hospitalité dans une maison appartenant à son fils, et située à Motiers, petit village du comté de Neuchâtel, dans le Val-de-Travers. Le comté de Neuchâtel faisait partie des États du roi de Prusse. Or, Rousseau n'était pas bien sûr d'être dans les bonnes grâces du grand Frédéric.

(1) Lettre en date du 22 juin 1762.



Son amour inné de la justice et de la liberté lui avait fait prendre en haine un despotisme mal couvert du manteau de la philosophie, et son vif penchant pour la France lui avait inspiré une certaine aversion pour le vainqueur de Rosbach. Il avait, comme ornement dans son donjon de Montmorency, un portrait de ce prince, au bas duquel se trouvait ce vers connu :

Il pense en philosophe et se conduit en roi.

Dans un jour de verve ironique, Jean-Jacques s'était imaginé d'enrichir ce vers d'une épigramme assez mordante, en le faisant précéder du vers suivant :

La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa loi.

Nul doute que ce distique n'ait été rapporté à Frédéric, car plus d'un familier du roi philosophe était venu rendre visite au solitaire du Mont-Louis. Mais Rousseau avait, malgré tout, une trop haute idée de ce grand homme pour redouter de se mettre à sa merci, et il n'hésita pas à aller se réfugier sur ses terres. « J'ai dit beaucoup de mal de vous, j'en dirai peut-être encore, lui écrivit-il ; cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos États... J'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étais en son

pouvoir, et que j'y voulais être; elle peut disposer de moi comme il lui plaira (1). » Jean-Jacques n'eut pas à se repentir de sa confiance; et Frédéric a d'autant plus honoré sa mémoire par l'honnêteté de ses procédés envers Rousseau, que celui-ci, tout en s'engageant à ne point trahir les devoirs de l'hospitalité, avait hautement déclaré que, n'estimant pas les rois, et n'aimant point le gouvernement monarchique, il ne cesserait jamais de rester fidèle à ses sentiments de citoyen libre et de républicain (2).

Il y avait à la tête du comté de Neuchâtel un vieil Écossais nommé Georges Keith, maréchal héréditaire d'Écosse qui, après avoir été proscrit dans sa jeunesse pour avoir embrassé la cause des Stuart, avait fini par s'attacher au roi de Prusse. Frédéric se connaissait en hommes; il avait accueilli, avec une faveur marquée, l'ancien serviteur de la maison des Stuart, lequel, dans différentes missions diplomatiques, lui rendit, en échange, de très-importants services. Le voyant vieux et fatigué, il lui avait donné pour retraite le gouvernement de Neuchâtel.

Jean-Jacques Rousseau fut reçu à bras ouvert par le vieillard; une étroite intimité ne tarda pas à s'établir entre eux. Philosophe lui-même, d'une simplicité et d'une franchise antiques, milord maréchal se sentit tout de suite un ami dans le plus illustre phi-

(1) Lettre au roi de Prusse. Juillet 1762.

(2) Lettre à milord maréchal. Août 1762.

losophe de l'époque. Sous prétexte d'aller tuer des cailles, il alla le voir à Motiers, où il passa deux jours sans seulement toucher un fusil. Durant la belle saison, il habitait le château du Colombier, situé à quelques lieues de Motiers. Tous les quinze jours au plus tard Rousseau allait passer vingt-quatre heures auprès de lui, et il s'en revenait à pied, le cœur plein de cette émotion délicieuse qu'il éprouvait jadis dans ses courses de l'Ermitage à Eaubonne. Les relations entre eux avaient quelque chose de touchant : Jean-Jacques appelait milord Keith son *père*, et celui-ci l'appelait son *enfant*. Ils éprouvaient l'un et l'autre le même besoin d'être ensemble. Le maréchal offrit à Rousseau de rester à demeure au château du Colombier; mais la crainte de perdre quelque chose de sa liberté empêcha notre philosophe d'accepter cette offre. Il exposa sincèrement ses raisons à son vieil ami, qui les comprit, approuva sa franchise et ne lui en parla plus.

La sérénité de leurs rapports ne fut pas altérée de ce refus, tant s'en faut; le seul chagrin que Jean-Jacques ait involontairement donné à son vieil ami est sa querelle avec Hume, à qui le vieillard portait une affection profonde. Mais ce fut sur leur amitié un nuage à peine sensible. Loin de se détacher de Rousseau, milord Keith lui légua, par son testament, la montre qu'il avait toujours portée. Lors donc que, s'emparant d'une assertion mensongère

de Voltaire, l'illustre d'Alembert dressa contre la mémoire de Jean-Jacques une calomnieuse accusation d'ingratitude, il usa, il faut bien le dire, d'un procédé ayant un peu trop de rapport avec les doctrines jésuitiques qu'il avait si souvent et si éloquemment combattues. Proscrit et errant, l'auteur de l'*Émile* avait été accueilli par le maréchal avec tous les égards dus au génie malheureux, à l'homme de bien, au libre penseur persécuté. Voilà par quels liens de reconnaissance il lui était attaché, et c'est un outrage à la vérité que de prétendre qu'il enfreignit jamais cette douce loi du cœur. Il est impossible de parler d'un homme avec plus de respect, d'affection et d'estime que Rousseau n'a parlé de milord Keith dans ses lettres et dans ses *Confessions*. On y sent toute l'effusion d'un cœur dont la bonté ne s'est jamais démentie.

### III

Pendant son séjour à Motiers notre philosophe eut la singulière idée de s'affubler de l'habit d'Arménien, ce qui prêta tant à rire aux beaux esprits de Paris. Il a, du reste, donné lui-même une explication assez plausible de ce changement de costume. Souffrant, depuis sa jeunesse, d'une infirmité fort incommode, il était fréquemment obligé

d'avoir recours aux sondes, et la contrainte où il était souvent de garder la chambre lui avait fait sentir l'avantage de se vêtir d'un costume long. Il n'y avait, en définitive, rien de bien ridicule à porter la veste, le cafetan, le bonnet fourré et la ceinture; mais la malignité profite de tout; et pourtant il valait mieux, pour un démocrate, endosser l'habit d'Arménien que la livrée de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Thérèse était venue le retrouver. Le séjour de Motiers semblait agréable à notre philosophe; il y vivait en bon villageois, faisait du lacet et travaillait à sa porte, comme les femmes, en causant avec les passants. Parfois il allait babiller dans le voisinage, et il se lia avec une aimable jeune fille nommée Isabelle d'Ivernois, dont le père était procureur général de Neufchâtel. Elle l'appelait papa, il la nommait sa fille, et les lettres qu'il lui écrivit plus tard, quand elle fut devenue femme, sont à la fois du plus tendre des pères et du meilleur, du plus affectueux des maîtres.

Jean-Jacques avait tout à fait quitté la littérature, ou peut s'en faut, quand une circonstance toute fortuite lui remit la plume à la main. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ayant publié contre lui un mandement d'une charité fort peu chrétienne, il résolut de répondre. Ennemi des polémiques brutales, des disputes à la Voltaire, comme il dit

quelque part, il ne crut pas indigne de lui de se mesurer avec un prélat dont il estimait le caractère en plaignant son aveuglement, et il écrivit l'admirable lettre que tout le monde connaît, lettre dans laquelle, tout en ménageant et en honorant l'homme, il pulvérisa le livre.

Entre temps, il mettait la dernière main à son *Dictionnaire de musique*, déjà fort avancé, et dont le produit devait mettre sa vieillesse à l'abri de tout besoin. Ses loisirs étaient d'ailleurs fructueusement occupés. S'il ne faisait plus de littérature proprement dite, il écrivait des lettres dont quelques-unes ne sont pas la portion la moins brillante de son bagage littéraire. Telle partie de sa correspondance, datée de Motiers, est un véritable chef-d'œuvre. Ses lettres au maréchal de Luxembourg, dans lesquelles il a décrit avec le pinceau de l'artiste et la plume du poète les sites, les splendeurs du comté de Neuchâtel, les mœurs et les coutumes de ses habitants; ses lettres au prince de Wurtemberg sur les devoirs des princes, sur l'éducation, sur la gloire, sur l'indépendance et les moyens d'y parvenir, sont autant de morceaux achevés. Et dans sa correspondance en général, que de charme, que d'effusion, que de nobles sentiments noblement exprimés! Comme on se sent disposé à en aimer l'auteur, et comme on reconnaît bien l'homme qui, avant de prendre la plume, disait à ses amis : « Je ne voudrais savoir

écrire que pour me faire aimer des bons et haïr des méchants (1). » Il y a plus d'esprit, peut-être, dans les lettres de Voltaire, mais comme il y a moins de cœur !

## IV

Jean-Jacques, en s'éloignant de Genève, n'avait pu croire, tout en conseillant le calme à ses concitoyens, qu'on le laisserait sous le coup de l'inique décret rendu contre lui ; il comptait sur une réparation éclatante. Le mécontentement était général en effet, et n'attendait qu'une occasion pour éclater. Les partisans et les amis du philosophe lui écrivaient lettres sur lettres pour l'exhorter à venir se mettre à leur tête. Le Conseil, assuraient-ils, ne tarderait pas à être contraint de faire en quelque sorte amende honorable. Mais, en pénétrant dans sa ville natale, n'allait-il pas déchaîner l'orage au lieu de le prévenir ? Il le craignit ; et, pour rester fidèle à son serment de ne jamais prendre part à une dissension civile dans son pays, il résista à toutes les instances, aimant mieux demeurer à jamais banni de sa patrie que d'y rentrer par des moyens illégitimes à ses yeux.

Il voulait que la réparation à laquelle il avait droit vînt de la libre volonté de ses compatriotes,

(1) Lettre à M. Beau-Château du 26 février 1763.

et non point qu'elle fût violemment extorquée au Conseil. Il l'attendit vainement pendant une année. Sa patience se lassa à la fin. Outré de l'ingratitude de sa cité natale, il abdiqua solennellement son droit de bourgeoisie par une lettre dont la dignité et la modération tempéraient singulièrement l'amertume. « Ma patrie, en me devenant étrangère, disait-il au premier syndic de la République, ne peut me devenir indifférente ; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que ses outrages (1). » Cette lettre eut un effet prodigieux. Les citoyens, indignés de l'arbitraire déployé par le gouvernement, adressèrent au Conseil représentations sur représentations, en mêlant aux griefs relatifs à Jean-Jacques d'autres griefs qui leur étaient personnels. Mais il était trop tard, le Conseil avait pris des précautions pour appuyer par la force ses abus de pouvoir.

On sait comment, en réponse aux réclamations d'une partie des représentants, le procureur général Tronchin rédigea les *Lettres écrites de la campagne*, où il entreprit la défense du Conseil. Rousseau crut qu'il était de son devoir de venir en aide à ceux qui avaient élevé la voix en sa faveur, et il répondit au procureur général Tronchin par les *Lettres écrites de la Montagne*, dont nous aurons l'occasion de parler

(1) Lettre en date du 12 mai 1763.



tout à l'heure à propos de Voltaire. Ces lettres, dont la dialectique serrée ne laissait subsister aucun des arguments de l'avocat du Conseil, n'eut d'autre résultat, pour le moment, que d'irriter davantage l'aristocratie genevoise. Le pauvre Jean-Jacques ne devait pas tarder à ressentir les effets de la colère des patriciens de son pays.

Si pendant son séjour à Motiers il forma des liaisons durables, s'il rencontra des personnes affectueuses qui surent le consoler dans ses déceptions et dans son chagrin, il reçut au cœur des coups dont il souffrit cruellement. Le duc de Luxembourg, avec lequel il avait continué d'être en commerce de lettres, vint à mourir. La perte de cet homme de bien l'affligea au dernier point. Duc et pair, maréchal de France, M. de Luxembourg avait compris qu'il n'est point d'inégalités sociales qui ne soient effacées par le génie. Grâce à Rousseau, son nom est devenu immortel, et s'il vit à jamais dans nos souvenirs, c'est moins pour avoir occupé une des plus hautes situations du pays que pour avoir été l'hôte et l'ami de l'auteur du *Contrat social*.

Une autre perte dont Jean-Jacques dut être plus affecté encore fut celle de M<sup>me</sup> de Warens. Il apprit avec un véritable désespoir la mort de celle qu'il nommait toujours et qui resta dans ses pensées la meilleure des femmes et la plus tendre des mères. Elle quitta misérablement, besoigneuse et chargée

d'ans, une vie où elle avait brillé un moment d'un si vif éclat. « Allez, s'écria Jean-Jacques en songeant à cette pauvre maman, allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernis, des Catinat et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme vous leurs cœurs à la charité véritable, allez goûter le fruit de la vôtre et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous (1). » Dites encore après cela que Rousseau s'est complu à calomnier sa bienfaitrice.

Il était en proie à ces mornes afflictions quand de nouvelles tempêtes fondirent sur lui. Les *Lettres écrites de la Montagne* commençaient à exciter de grandes rumeurs dans le pays. Elles venaient d'être brûlées à Paris par la main du bourreau en même temps que le *Dictionnaire philosophique*; honneur commun qui eût dû rendre Voltaire plus charitable envers le glorieux banni; il est vrai que Voltaire déniait parfaitement la paternité du *Dictionnaire philosophique*. On parvint même à ameuter contre Jean-Jacques les habitants du Val-de-Travers. Notre philosophe avait quelque droit cependant d'être aimé du peuple de ce pays-là, car, outre qu'il s'était constitué le défenseur de tous les déshérités de la terre, il s'empressait de rendre service au premier venu, et, comme il le dit lui-même, il versait les au-

(1) *Les Confessions*, liv. XII.

mônes à pleines mains. Le pasteur de l'endroit, M. de Montmollin, fut le premier à lui chercher querelle. Il vint le prier, aux approches d'un temps de communion — c'était en mars 1765, — de s'abstenir de s'y présenter, comme s'il eût importé au salut public que Jean-Jacques communiât ou non. A l'appui de son étrange démarche, le ministre alléguait que Rousseau avait outragé la religion dans ses ouvrages.

Au fond, Jean-Jacques ne se souciait nullement de la communion; seulement, se rendre sans résistance à l'avis du pasteur lui parut un acte de lâcheté: il refusa net, et M. de Montmollin partit la menace à la bouche. Peu de temps après, ce ministre de paix lançait contre le doux et inoffensif philosophe une sorte d'excommunication. Rousseau fut prêché en chaire comme l'Antechrist et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Il le dit lui-même, et il faut l'en croire. Hélas! ce n'était ni la première ni la dernière fois qu'on devait voir un véritable ami du peuple conspué et bafoué par ceux à la défense desquels il avait voué sa vie. Les bienfaiteurs de l'humanité n'ont rien à attendre de la reconnaissance des hommes.

## V

C'est ici le lieu de dire un mot du sentiment religieux chez Rousseau. On ne s'est pas fait faute de lui jeter à la tête ses variations religieuses. Ou ceux qui les lui ont reprochées étaient peu de bonne foi, ou ils ne connaissaient nullement Jean-Jacques. Ses variations religieuses ? Quelle bonne plaisanterie ! L'histoire n'en est pas longue à raconter, et déjà nos lecteurs la savent de reste.

Élevé dans la religion réformée, il arrive un jour, presque enfant encore, — il avait à peine seize ans, — chez le curé Pontverre, lequel l'expédie à M<sup>me</sup> de Warens en la chargeant de convertir notre adolescent. On a vu comment, à l'instigation de sa bienfaitrice, il avait embrassé le catholicisme, sans prendre garde que par ce fait seul il perdait ses droits de citoyen de Genève. Quand plus tard il voulut recouvrer ces droits, force lui fut bien de rentrer dans le giron de l'Église réformée, car Jean Calvin n'avait pas inculqué à la cité genevoise les doctrines de la tolérance. Eh bien ! voilà toutes ses variations religieuses. Jetez donc les hauts cris à ce sujet !

Si, du temps de son séjour à Motiers-Travers, il eut l'idée, pour faire comme tout le monde, de prendre part à la communion, ce fut uniquement pour

ne point se *singulariser*, pour ne pas afficher hautement les allures d'un impie de propos délibéré. C'était une sorte de formalité qu'il croyait remplir. Il faut voir les choses au point de vue de l'époque où il vivait, et non pas au point de vue de la nôtre. Est-ce que Voltaire lui-même, le grand impie, ne payait pas aussi tribut aux exigences de son temps? Est-ce qu'il ne bâtissait pas des églises? Est-ce qu'il ne communiait pas, lui, le sceptique par excellence? « Je remplis mes devoirs, écrivait-il; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province (1). » Que diraient donc les *farouches* si cette phrase était tombée de la plume de Jean-Jacques? Nous ne communions plus, nous, libres penseurs, mais, pour faire comme tout le monde, nous laissons très-bien baptiser nos enfants.

La vérité est que Rousseau se souciait fort peu du protestantisme, du catholicisme, du judaïsme ou du mahométisme. Il croyait en Dieu, voilà tout, et il avait soin de déclarer qu'on pouvait être très-sincèrement honnête homme et n'y pas croire. Cela ne l'empêchait pas de reconnaître ce qu'il pouvait y avoir de bon dans les diverses religions répandues sur la terre. Du christianisme, il disait : « La religion chrétienne est, pour la pureté de sa morale, toujours bonne et saine dans l'État,

(1) Lettre au duc de Richelieu en date du 19 août 1766.

pourvu qu'on n'en fasse pas une partie de la constitution, pourvu qu'elle y soit admise uniquement comme religion, sentiment, opinion, croyance; mais comme loi politique, le christianisme est un mauvais établissement (1). »

Il n'admettait pas que la justice et le gouvernement intervinsent dans les croyances humaines. « Les magistrats, les rois, disait-il, n'ont aucune autorité sur les âmes ! Si l'on perdait ce principe de vue, les lois faites pour le bonheur du genre humain en seraient bientôt le tourment. Si les lois n'ont aucune autorité sur les sentiments des hommes en ce qui tient uniquement à la religion, elles n'en ont point non plus en cette partie sur les écrits où l'on manifeste ce sentiment (2). » Nous sommes loin encore, après soixante-dix ans et plus de révolutions, de l'application de ces sages préceptes; et vraiment nos magistrats et nos législateurs devraient bien s'inspirer du souvenir de Rousseau un peu plus qu'ils n'ont l'habitude de le faire.

« Les hommes, disait encore excellemment notre philosophe, ne doivent se mêler de la religion d'autrui qu'en ce qui les intéresse : d'où il suit qu'ils ne doivent jamais punir des offenses faites uniquement à Dieu, qui saura bien les punir lui-même...

(1) *Lettres écrites de la Montagne.*

(2) *Ibid.*

Où est le mortel sur la terre qu'un raisonnement doive offenser?.. Si le raisonneur se trompe ou nous trompe... montrez-lui son tort; désabusez-nous, battez-le de ses propres armes. Si vous n'en voulez pas prendre la peine, ne dites rien, ne l'écoutez pas, laissez-le raisonner ou déraisonner, et tout est fini sans bruit, sans querelle, sans insulte pour qui que ce soit (1). » Je ne sais si je me trompe, mais jamais, ce me semble, la sagesse n'a parlé un plus digne, un plus ferme, un plus noble langage, et je ne puis m'empêcher d'en vouloir un peu à Voltaire d'avoir raillé et bafoué avec sa verve accoutumée l'œuvre insigne où sont affirmées ces vérités élémentaires.

Rousseau reconnaît parfaitement dans toute religion, quelle qu'elle soit d'ailleurs, deux parties essentiellement distinctes, le dogme et la morale. La première, ne relevant que de la raison seule, appartenant au pur domaine de la spéculation et de la conscience, ne saurait, selon lui, être justiciable d'aucuns tribunaux humains (2). Voilà bien le principe de la tolérance universelle solennellement consacré. Quant à la seconde partie, qui regarde la morale, c'est-à-dire, suivant les propres expressions de notre philosophe, la justice, le bien public, l'obéissance aux lois naturelles et positives, les vertus so-

(1) *Lettres écrites de la Montagne.*

(2) *Ibid.*

ciales et tous les devoirs de l'homme et du citoyen, elle était bien de la compétence du gouvernement, mais c'était en ce point seul que la religion tombait sous la juridiction humaine.

Voilà ce que Rousseau, dans son *Contrat social*, entend par religion civile, cette religion à laquelle il prétendait soumettre tous les membres de la cité. A coup sûr il a eu tort de comprendre sous le nom de religion l'ensemble des vertus sociales, sans lesquelles il n'y avait point, à ses yeux, de véritable citoyen; mais jamais il n'a eu l'idée saugrenue qu'on lui a prêtée quelquefois, de vouloir imposer à un peuple une religion d'État dans le sens qu'on attribue d'ordinaire à ce mot. Personne n'a défendu avec plus de puissance et de vigueur les droits de la libre pensée. Ce que Voltaire faisait, en se couvrant trop souvent du voile de l'anonyme et en appelant à son aide le sarcasme et l'ironie, il le fit à visage découvert, par les seules armes de la raison, et ses coups n'ont pas peu contribué à renverser les vieilles croyances surannées et stupides. Il combattit le fanatisme, la superstition et le préjugé, non pas seulement parce que c'étaient autant d'outrages au bon sens et d'insultes à la raison, mais parce que c'étaient des instruments de servitude pour les peuples. « Oui, s'écriait-il, c'est ainsi qu'on les mène à leur perte. La superstition est le plus terrible fléau du genre humain; elle abrutit les simples, elle per-



sécute les sages, elle enchaîne les nations, elle fait partout cent maux effroyables. Quel bien fait-elle ? aucun. Si elle en fait, c'est aux tyrans ; elle est leur arme la plus terrible, et cela même est le plus grand mal qu'elle ait jamais fait (1). » Impossible de mieux dire, n'est-ce pas ? Oui, je ne crains pas de l'affirmer, Jean-Jacques est le premier qui ait posé avec autant d'autorité les principes de la tolérance universelle, qui l'ait réclamée avec tant d'insistance pour tout le monde sans exception, comme il est le premier qui ait fait résonner haut ce grand mot de citoyen.

## VI

Ce libre penseur eût eu d'ailleurs assez de motifs de haïr l'intolérance, s'il ne les avait pas puisés dans son cœur, car il restera comme un des plus illustres exemples du fanatisme, de la stupidité et de l'injustice des hommes.

Ne fut-ce pas le fanatisme qui, par d'indignes traitements, le contraignit de quitter sa retraite de Motiers-Travers, où depuis deux ans et demi il vivait tranquille, sinon complètement heureux ? On ne fut pas long à passer des injures aux voies de fait. Il

(1) *Lettres écrites de la Montagne.*

fallait à tout prix chasser l'impie, l'Antechrist, le contempteur des dieux et des rois. Une nuit, quelques polissons ameutés contre lui jetèrent dans ses carreaux une grêle de cailloux; une pierre lancée d'une main vigoureuse faillit l'atteindre en pleine poitrine et tomba au pied de son lit.

Certains biographes ont révoqué en doute cette lapidation de Motiers-Travers; ils n'ont vu là qu'un effet de l'imagination du philosophe. Ils auraient dû considérer cependant que le récit de Rousseau, si net et si précis, n'a jamais été sérieusement démenti; que le roi de Prusse ordonna à ce sujet des poursuites juridiques; qu'enfin les autorités locales rendirent plusieurs arrêts sur cette lapidation. Mais il ne faut demander ni justice ni impartialité à ces prétendus historiens dont la plume est guidée par l'esprit de parti.

Telles étaient, à l'égard de Rousseau, les dispositions d'une populace ignare et fanatisée, que les gens les plus distingués du pays, ceux que contristaient le plus ces actes révoltants, engagèrent eux-mêmes le malheureux philosophe à céder à l'orage et à quitter, pour un temps du moins, une retraite où il ne lui était plus permis de vivre en sûreté. Attaché à la Suisse par un sentiment d'affection toute filiale, Jean-Jacques songea d'abord à se retirer, non loin du Val-de-Travers, dans l'île de Saint-Pierre, située au milieu du lac de Bienne. Séduit par

la beauté du site, il eût voulu y finir ses jours, et il s'y installa avec l'intention bien arrêtée de n'en pas sortir. Hélas ! il comptait sans les hommes.

Il y était à peine depuis deux mois, jouissant d'un bonheur suffisant, parfait et plein, suivant ses propres expressions, qu'il reçut des membres composant le Conseil du canton de Berne, du territoire duquel dépendait l'île, l'ordre d'en sortir dans les vingt-quatre heures. Qui pouvait avoir provoqué cet ordre barbare et suggéré une si cruelle mesure à l'égard du plus doux et du plus inoffensif des hommes ? Il y a là un mystère que je ne veux point me charger d'éclaircir, mais qui prête à de bien douloureuses réflexions.

Jean-Jacques quitta en pleurant cette terre inhospitalière, d'autant plus affligé qu'il avait formé le projet de profiter du calme et de la tranquillité dont il espérait y jouir pour composer, durant les longues soirées d'hiver, une sorte de constitution qui lui avait été demandée pour la Corse par quelques notables habitants de ce pays. Une pareille démarche de leur part était certainement un des plus éclatants hommages qu'on pût rendre à un beau génie, et elle était de nature à flatter singulièrement l'amour-propre du philosophe. Aussi dut-il éprouver un très-vif chagrin quand, par suite de l'annexion de la Corse à la France, il lui fallut renoncer à la noble tâche d'être le législateur d'un peuple petit par le

nombre mais sur lequel il avait fondé les plus grandes espérances.

Les offres d'asile ne lui manquèrent pas. C'était, parmi ses admirateurs, à qui mettrait à sa disposition une retraite où il pût enfin goûter le repos et couler en paix, après tant d'années d'orages et de persécution, les heures de sa vieillesse. Il hésita assez longtemps à se prononcer. Dans un accès de découragement il eut la pensée de demander au gouvernement de Berne, comme une faveur, d'être enfermé pour le reste de ses jours dans un château de l'État. Il se fût engagé à n'avoir ni plume, ni papier, ni aucune communication au dehors (1). Voilà où en était réduit le génie à cette bienheureuse époque.

Il se remit pourtant et eut un moment l'idée de se réfugier en Corse ; mais il recula devant les fatigues du voyage et l'ennui d'avoir à transporter tout le bagage nécessaire à une installation. Vivement sollicité par l'illustre historien Hume, avec lequel il avait été mis en rapport par M<sup>me</sup> de Boufflers, d'accepter un asile en Angleterre, il se décida enfin pour ce dernier parti. Grâce à un sauf-conduit il put traverser la France, séjourna quelque temps à Strasbourg, retenu par l'accueil enthousiaste des habitants, passa par Paris, où il accepta, au Temple,

(1) Lettre à M. de Graffenried en date du 20 octobre 1765.

l'hospitalité du prince de Conti, et, après un laps de plusieurs semaines, partit pour l'Angleterre avec David Hume et un négociant de Neuchâtel nommé de Luze.

Il arriva à Londres dans les premiers jours de janvier de l'année 1766, et là, comme à Paris, il fut assailli de compliments et d'hommages. Hume eut pour lui, d'abord, tous les égards possibles. Sur un mot de l'historien, le gouvernement anglais accorda au philosophe une pension qui lui eût permis de vivre désormais, sinon dans le luxe, du moins dans une grande aisance. On verra tout à l'heure par suite de quelles circonstances Rousseau crut devoir repousser obstinément cette libéralité, spontanément octroyée pour ainsi dire.

Las de la vie publique, rassasié de gloire, fatigué même de l'empressement dont il était l'objet, aspirant après une tranquillité absolue, il résolut de quitter Londres malgré les très-vives instances de David Hume, qui aurait bien voulu le retenir à la ville. A peine connut-on sa résolution de se retirer à la campagne, que de toutes parts on mit à sa disposition des retraites sûres, charmantes et commodes. Chacun le tirait de son côté (1). Un riche Anglais nommé Davenport lui proposa une maison assez spacieuse qu'il n'habitait pas. Cette maison était située à Woot-

(1) Lettre à du Peyrou, du 2 mars 1766.

ton, à une cinquantaine de lieues de Londres, dans le comté de Derby. Rousseau accepta l'offre à la condition de payer un loyer, et il alla s'installer à Wootton dans le courant du mois de mars. Il partit heureux et confiant, croyant toucher au port après tant d'agitations, et ne se doutant guère que son repos allait être encore une fois troublé, un peu par la faute de l'homme éminent à l'instigation de qui il était venu se fixer en Angleterre.

## VII

Il faut nous arrêter un moment sur cette fameuse querelle du philosophe avec l'historien anglais, car il n'y a pas d'épisode de la vie de Jean-Jacques sur lequel on ait à dessein répandu plus de nuages, et qui soit plus mal connu de la plupart du monde. A peine arrivé à Wootton, Rousseau écrit à Hume pour le remercier de ses bons soins, de ses attentions, s'estime heureux de son amitié, l'appelle à tout propos son *cher patron*, l'embrasse avec la plus cordiale effusion (1). Comment en vint-il à changer tout à coup de dispositions à l'égard du célèbre historien? Fut-ce, comme on l'a trop souvent répété, par un pur effet de son humeur bizarre? La chose vaut la peine d'être examinée.

(1) Lettres à Hume en date des 22 et 29 mars 1766.

Dès les premiers jours d'avril nous le voyons se plaindre amèrement de certaines plaisanteries dirigées contre lui par les journaux anglais. Il s'indigne vivement de cette manière de vendre l'hospitalité au prix de ce qui lui paraît une sorte de déshonneur, et il n'hésite pas à rendre David Hume responsable des bruits malicieux répandus sur son compte. Que s'était-il donc passé ? Les feuilles anglaises avaient annoncé avec fracas l'arrivée de Rousseau. Moins de trois semaines après elles publiaient une prétendue lettre du roi de Prusse à Jean-Jacques, lettre où l'on jetait le ridicule à pleines mains sur l'illustre banni. « Mes États vous offrent une retraite paisible, » y faisait-on dire à Frédéric ; « je vous veux du bien et vous en ferai si vous le trouvez bon ; mais si vous vous obstinez à rejeter mon secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour vous trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez ; je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. » Il eût semblé vraiment, à en croire l'auteur de cette facétie, que Rousseau n'eût été ni décrété par le parlement de Paris, ni proscrit par sa ville natale.

La lettre avait été fabriquée à Paris par Horace Walpole, et Rousseau soupçonna fort Voltaire et d'Alembert de n'y avoir pas été étrangers. La violence et la partialité que ces deux écrivains déployèrent contre lui dans toute cette affaire me font présumer qu'il ne se trompait pas de beaucoup. David Hume, de son côté, n'eut-il aucune part à cette lettre, comme il l'a assez effrontément prétendu? Jean-Jacques l'accusa, au contraire, d'en avoir été complice, et il n'avait pas tout à fait tort, comme nous allons le démontrer. Nous savons en effet aujourd'hui, de science certaine, par le propre aveu de David Hume, que ce fut lui qui un jour, à table, chez lord Ossory, fournit à Walpole l'odieuse et poignante plaisanterie qui termine la lettre attribuée à Frédéric (1).

Il perdrait vingt amis plutôt qu'un mot pour rire.

Que Rousseau ait pris trop à cœur cette farce indécente, qu'il ait eu le tort de ne point se contenter de répondre par le mépris et un dédaigneux silence à une insulte grossière, c'est possible; mais était-il bien honorable de la part de David Hume de

(1) Lettre de David Hume à la marquise de Barbantane en date du 16 février 1766. Cette lettre ne reçut de publicité qu'en 1820, c'est-à-dire cinquante-quatre années seulement après l'événement.



prêter les mains à une facétie cruelle et de se moquer d'un homme qui devait lui être sacré comme hôte, et dont les malheurs, sinon le génie, avaient droit aux égards et au respect du premier venu? Jean-Jacques se sentit blessé au cœur, et je le comprends. Il fut d'autant plus sensible à l'insulte, qu'elle lui sembla venir d'une main qu'il croyait amie et dévouée, et, sous l'impression d'une douleur longuement concentrée, il écrivit à l'historien l'interminable lettre dont presque tout le monde parle sans la connaître.

Cette lettre à David Hume contient l'explication détaillée des griefs plus ou moins fondés du philosophe, mais nulle expression blessante. On y rencontre même çà et là, au milieu des récriminations, les marques de la plus vive gratitude pour les obligations dont il lui était redevable. « Si vous êtes innocent, lui disait-il en terminant, daignez vous justifier; si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais (1). »

Au lieu de chercher à se justifier, Hume jugea à propos de faire un scandale épouvantable; il s'empressa de rendre publique une querelle qu'il eût fallu s'efforcer d'étouffer, et qui, dans tous les cas, aurait dû rester entre Jean-Jacques et lui. Loin de chercher à apaiser l'ami envers lequel, au fond de sa conscience, il se sentait coupable, il jeta feu et

(1) Lettre en date du 10 juillet 1766.

flammes contre lui, prétendit qu'il en avait reçu un libelle atroce, fit imprimer sa lettre, l'envoya à ceux de ses confrères qu'il savait le plus mal disposés à son égard, Voltaire et d'Alembert par exemple, et publia un odieux factum où, sous prétexte de relater tout ce qui s'était passé entre Rousseau et lui depuis leur liaison jusqu'à leur rupture, il s'appliqua à noircir la conduite du philosophe et à la présenter sous le jour le plus faux.

Quelle aubaine pour Voltaire ! Le voilà qui se met de la partie. Il écrit à Hume une longue lettre toute farcie d'insinuations injurieuses pour la personne de Jean-Jacques, et commente, sous forme de brochure calomnieuse, le calomnieux factum de l'historien anglais. D'Alembert et Suard accourent à la rescousse. Ils traduisent et publient l'*Exposé succinct* de David Hume, en le faisant précéder d'une sorte de préface où ils ont l'incroyable audace de prétendre que l'éminent écrivain n'avait consenti qu'avec une extrême répugnance à laisser paraître cet écrit, et que les circonstances seules l'avaient entraîné *malgré lui* à cet éclat fâcheux. La vérité est que tandis que David Hume ameutait contre Rousseau tout le clan des *philosophes* et le livrait à la diffamation publique, celui-ci se tenait à l'écart, ne soufflait mot, et se préoccupait fort peu de la conspiration trop réelle dont il était l'objet.

Un de ses libraires, nommé Guy, lui ayant écrit

pour l'informer des bruits désobligeants tenus sur son compte par les complices et les partisans de Hume, il lui répondit aussitôt qu'il se serait bien passé d'apprendre ces bruits. « On dit, ajoute-t-il, que M. Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savais répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne. » Il mit son antagoniste au défi de publier fidèlement toutes les pièces relatives à leur querelle, et, quant à lui, il se promit bien de ne pas écrire un mot pour sa justification, se fiant au temps de le défendre et de sauver sa mémoire.

Voilà en deux mots toute l'histoire de cette fameuse querelle. Dites maintenant de quel côté furent le bon droit, le tact, la modération, la dignité. Jean-Jacques, ayant de justes motifs de plainte, écrit à Hume une très-longue lettre d'explications, dans laquelle, au milieu des reproches les mieux fondés, se trouvent peut-être quelques assertions hasardées. Mais c'était une lettre toute confidentielle, nullement écrite en vue de la publicité. Jean-Jacques s'était bien gardé d'ébruiter une dispute qu'il eût été si facile de vider sous le manteau de la cheminée. Hume eut le tort de ne pas user de la même discrétion. Il fit de cette querelle privée une affaire d'État, la livra à tous les vents de la publicité, cria à l'ingratitude sans rime ni raison ; il calomnia et diffama celui qui l'avait appelé son hôte et son cher patron, amonta contre le pauvre Rousseau toutes les vanités.

toutes les colères, toutes les rancunes, et le jeta en pâture à la risée publique, sans s'apercevoir que la galerie, toujours prête à s'amuser d'un scandale, riait aussi bien de lui que de son adversaire. Et pendant tout ce tapage, pendant tout ce scandale, Rousseau, retiré à Wootton, ignorant même tout le bruit qui se faisait autour de sa lettre, fort de son bon droit et de sa conscience, ne publiait pas un mot sur cette affaire. Je le répète donc sans crainte d'être démenti, de son côté furent la convenance, la réserve, la modération et la justice.

## VIII

Le séjour de Wootton n'était pas sans charmes pour Jean-Jacques. Bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, la maison était bordée par une longue terrasse d'où l'œil découvrait, à perte de vue, un paysage formé de prairies, de ruisseaux, de collines et de bois, où çà et là se dressaient de coquettes habitations de campagne. De place en place le vallon était garni de rochers qui donnaient au site un aspect un peu sauvage, et où notre philosophe aimait à aller herboriser en compagnie des lapins et des moutons.

Il y avait certainement là de quoi contenter un admirateur de la nature. C'était, avec plus de grandiose

et de confortable, quelque chose comme les Charmettes; mais, hélas! moins l'azur et le soleil du Midi, moins la jeunesse, moins M<sup>me</sup> de Warens. Le rossignol n'y chantait pas, comme à l'Ermitage ou à Montmorency, et Rousseau se plaignait du silence de ce chanfre ailé des forêts.

Sa querelle avec Hume lui fit trouver le ciel plus sombre encore, les brouillards plus épais. S'imaginant qu'on l'avait attiré en Angleterre pour mieux le diffamer, il résolut d'en sortir en toute hâte. Il écrivit à ce sujet à lord Conway une lettre qui n'est point un monument de déraison, comme on l'a dit, mais qui prouve combien ce grand homme prenait les choses à cœur, et comme il était prompt à supposer qu'on pouvait aisément le noircir aux yeux des hommes. « Le découragement m'a gagné, disait-il, la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. » Il est des cœurs sensibles à ce point qu'on ne les froisse pas impunément, et Rousseau était de ceux-là. En se jouant de lui, Hume brisa de ses mains une amitié qui eût pu être immortelle.

Jean-Jacques quitta Wootton dans les premiers jours de mai, laissant pour sûreté des frais faits par lui pour sa dépense depuis Noël le produit de ses livres et de ses estampes, dont quelques-unes étaient d'un grand prix. Son hôte, avec lequel il

resta dans les meilleurs rapports, ne le vit point partir sans regrets, et lui écrivit souvent, par la suite, pour l'engager à revenir. Rousseau fut certainement sensible à ses avances, et il s'en montra très-reconnaissant. Il eut même un moment, plus tard, la pensée de retourner dans le gracieux ermitage de Wootton, où son séjour n'avait pas été infécond, car il y avait composé les six premiers livres des *Confessions*; mais ce fut un projet presque aussitôt abandonné que conçu. Le 21 mai 1767, il abandonnait pour jamais la brumeuse Angleterre, et le lendemain il débarquait à Calais.

---

## CHAPITRE NEUVIÈME.

DES RAPPORTS ENTRE VOLTAIRE ET JEAN-JACQUES  
ROUSSEAU.

### I

La singulière querelle de Jean-Jacques Rousseau avec le célèbre historien anglais, querelle dans laquelle Voltaire crut devoir intervenir d'une façon si perfide, m'amène à tracer rapidement l'historique des rapports du philosophe de Genève avec le patriarche de Ferney, rapports assez peu connus et qu'on ne saurait passer sous silence.

Jamais, je l'ai prouvé de reste, le sentiment de la jalousie et de l'envie n'effleura l'âme de Jean-Jacques : on ne saurait faire un pareil éloge de Voltaire. Si quelque chose était de nature à jeter un peu d'ombre sur la grande figure de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, ce serait certainement son indigne conduite à l'égard du pauvre Rousseau. Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de dresser ici un ré-

quisitoire contre une mémoire immortelle et chère, à tant de titres, à tous les libres penseurs. Voltaire aussi est un des pères de la Révolution française ; lui aussi est un des piliers du temple de la raison. Je n'imiterai donc pas ces libéraux incolores, ces démocrates imprudents qui, se servant maladroitement de Voltaire pour assommer Rousseau, n'ont pas eu seulement la pensée qu'on pourrait user de représailles et se servir de Rousseau pour écraser Voltaire. Ce n'est pas à nous de ternir la statue de nos saints. Laissons, laissons à nos ennemis cette douce satisfaction, ce soin dont ils s'occupent si volontiers. Nous, au contraire, fils de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, confondons, dans notre reconnaissance, ces deux noms auxquels répondent si bien ceux de tolérance, de liberté et de démocratie, et faisons en cela comme nos pères de la Révolution, aux yeux desquels ils étaient indissolublement unis.

Un jeune écrivain, très-bien intentionné du reste, faisait dernièrement *souffleter* Voltaire par le plus éloquent disciple de Jean-Jacques ; — allusion à la fameuse déclaration de reconnaissance de l'Être suprême. — C'est là une de ces phrases banales à l'usage des esprits superficiels, qui jugent la Révolution française uniquement au point de vue de certaines idées du jour. Ils n'ont pas même l'air de se douter que le fameux discours de Robespierre sur les rapports des idées morales et religieuses avec les principes répu-



blicains n'est, dans ses parties essentielles, qu'une sorte de réminiscence de l'article *Dieu* du *Dictionnaire philosophique*, et que le glorieux tribun n'a fait que mettre en prose ce qu'avant lui Voltaire avait dit en vers :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Les libres penseurs qui en veulent à Jean-Jacques d'avoir combattu par les armes du raisonnement les athées de son siècle, et qui pardonnent à Voltaire son déisme en faveur des sarcasmes dont il l'a assaisonné, sont des aveugles. En reprochant au grand apôtre de la démocratie des opinions religieuses qui sont du pur domaine de la conscience, opinions absolument libérales, et que les gouvernements despotiques ou aristocratiques ont toujours réproovées, ils font fausse route, je les en préviens.

Qu'ils prennent garde qu'à Rousseau déiste, mais toujours libre et républicain, on n'oppose Voltaire courtisan, et courtisan de la plus plate façon. C'est chose même déjà faite. Des écrivains plus ou moins sincères n'ont-ils pas essayé de briser la statue du dernier à l'aide d'accusations d'une bonne foi douteuse? Dans le penseur robuste, dans le génie *vulgarisateur* qui a eu la gloire de donner son nom à son siècle, ils n'ont feint de voir que le poète d'alcôve et de boudoir, que l'adorateur un peu servile des

maîtresses royales. Mais ce sont là des récriminations puérides. Qu'importe à l'humanité que Voltaire se soit agenouillé aux pieds de la Pompadour et de la du Barry, et qu'il ait écrit en leur honneur des vers d'une galanterie un peu fade?

Un jour il plut au plus illustre poëte de ce temps d'appeler l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* « ce singe de génie » ; — erreur de jeunesse largement réparée depuis. — Un autre poëte, dans une heure de haute fantaisie, parla de « son hideux sourire voltigeant sur son front décharné ». Les détracteurs de l'immortel écrivain n'ont pas manqué de s'emparer de ces choses, et, brodant sur le tout, ils se sont vantés bien fort d'avoir dit la vérité sur Voltaire. Ils ont seulement passé sous silence ce qui constitue sa gloire éternelle, à savoir ses longs combats pour l'humanité, ses efforts pour déraciner la superstition, ses magnifiques plaidoyers en faveur des Sirven, des Calas et de tant d'autres. De là sa grandeur incomparable et ses droits imprescriptibles à la reconnaissance des hommes.

Cela dit, et étant bien entendu que nous ne ménageons à Voltaire aucune louange, que nous saluons en lui un des plus glorieux représentants de l'idée philosophique et révolutionnaire, il est indispensable de montrer par où il diffère essentiellement de Rousseau, de préciser qui des deux eut tort ou raison dans leur regrettable querelle, de prouver

enfin combien, au point de vue des doctrines démocratiques et sociales, l'auteur du *Contrat social* est supérieur à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*.

## II

Nous avons dit comment les premiers rapports s'étaient établis entre eux. C'était en 1748, à propos de *la Princesse de Navarre*, pièce à laquelle Jean-Jacques avait été chargé d'apporter quelques modifications. Trop obscur alors pour exciter l'envie, Rousseau avait été, en cette occasion, traité avec une extrême courtoisie par Voltaire, lequel, ne soupçonnant pas son génie, ne lui avait pas ménagé l'encens dont il se montrait si prodigue à l'égard des derniers goujats de la littérature.

A quelques années de là, un écrivain inconnu, portant le nom de Rousseau, se répandit contre Voltaire en propos injurieux que l'offensé attribua à Jean-Jacques. A peine informé de cette erreur, celui-ci protesta énergiquement, et, transgressant pour cette fois la loi qu'il s'était imposée de ne jamais louer personne en face, il écrivit à son illustre confrère une lettre fort élogieuse, en lui reprochant seulement, avec toute la déférence possible, de l'avoir, un peu légèrement peut-être, chargé d'un méfait dont il était incapable. « Vous n'avez pas bien jugé d'un répu-

blicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté ; je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentiments sympathisent mal avec l'insolence ; elle est plus propre à des esclaves ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands (1). » L'heure n'était pas éloignée où le petit auteur allait s'élever au niveau des plus grands. En effet, c'était l'année où l'Académie de Dijon couronnait le premier discours de Jean-Jacques.

Ce triomphe lui valut quelques compliments de la part de Voltaire, à qui un peu plus tard il envoya son *Discours sur l'origine de l'inégalité*, comme à l'homme dont les écrits élevaient le plus son âme et retrempeaient le mieux son courage. On connaît la lettre de remerciements, légèrement ironique, qui commence par ces mots : « J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, » lettre dans laquelle l'immortel écrivain déclarait à Rousseau qu'à la lecture de son ouvrage il avait été tenté de retomber à quatre pattes, à quoi Jean-Jacques répondit finement : « Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres. » Voltaire habitait alors les Délices, charmante résidence située aux portes de Genève. Sachant la santé de Rousseau fort chancelante, il lui

(1) Lettre en date du 30 janvier 1750.

mandait en même temps : « Il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi le lait de nos vaches et brouter nos herbes. »

A cette invitation, fort honnête assurément, mais un peu en l'air, comme on dit, Jean-Jacques répondit par une épître où il s'expliqua brièvement, en penseur et en sage, sur les théories émises par lui dans ses deux premiers discours, où il engagea surtout son glorieux correspondant, beaucoup trop sensible aux morsures de la critique, à dédaigner les vaines clameurs murmurées autour de lui en se contentant d'opposer de bons livres aux injures imprimées, et qu'il termina par ces lignes de tout point charmantes : « Je suis sensible à votre invitation, et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir (1). » Jusque-là rien de mieux. Aucun nuage ne voile encore les rapports des deux écrivains. Rien d'ailleurs n'était de nature à éveiller les susceptibilités de Voltaire ou à provoquer sa jalousie : Rousseau n'était encore qu'aiglon.

(1) Lettre en date du 10 septembre 1755.

## III

L'année suivante parurent le poëme sur le *Désastre de Lisbonne* et celui sur la *Loi naturelle*, dont l'auteur envoya galamment un exemplaire à notre philosophe. Le poëme sur le *Désastre de Lisbonne* était une longue imprécation contre la Providence, que Voltaire rendait responsable de tous les malheurs, de toutes les misères du genre humain. Rousseau n'eut garde d'oublier de remercier l'auteur de lui avoir adressé ces deux ouvrages; seulement, il le fit d'une manière à la fois digne du donateur et de lui-même, c'est-à-dire en mêlant à une exquisite politesse et aux témoignages de l'admiration la plus sincère certaines appréciations critiques où il se rangeait, contre Voltaire, du côté de Pope et de Leibnitz. C'était du reste, disait-il, pour rendre cette admiration plus digne de l'œuvre qu'il s'efforçait de n'y pas tout admirer. Voilà le langage jugé irrespectueux par le pasquin La Harpe, « ce petit rimeur de tant de prix enflé » qui avait soin, comme on sait, de se tenir constamment couché à plat ventre devant les puissants du jour.

On ne connaît pas assez peut-être cette belle et vigoureuse réponse dans laquelle Rousseau, pauvre

et souffrant, semble s'être imposé la tâche de ramener au cœur des malheureux l'immortelle espérance qu'involontairement en bannissait le riche et brillant Voltaire. Tout est bien dans la nature, avaient dit Pope et Leibnitz; tout est mal, prétendait Arouet, tout en se défendant d'avoir écrit un poëme contre la Providence. D'après son système, les souffrances de l'humanité venaient d'une lacune dans l'ordre providentiel; suivant Rousseau, au contraire, il ne fallait pas chercher ailleurs que dans l'homme libre la source du mal moral. Quant aux maux physiques, était-ce la faute du Créateur, par exemple, pour en revenir au désastre de Lisbonne, si les habitants de cette grande ville s'étaient entassés dans quelques milliers de maisons de six à sept étages, au lieu de se répartir plus également et de se loger plus à l'aise dans des demeures d'où ils eussent pu fuir au premier ébranlement?

La vie humaine n'était pas un mauvais présent, de quelques maux qu'elle fût semée d'ailleurs, ajoutait Jean-Jacques; et, suivant pied à pied le pessimiste poëte, prenant corps à corps chacun de ses arguments, il le poursuivait dans ses derniers retranchements. Il ne fallait pas, disait-il excellemment, juger du tout par le mal particulier dont aucun philosophe ne niait l'existence; mais il s'agissait de savoir s'il était bon que l'univers fût, et si, dans sa constitution, nos maux étaient inévitables. Tout est

bien pour le tout, telle était à ses yeux la définition exacte.

Rien ne pouvait, suivant lui, remplacer le dogme consolant de la Providence. Il reprochait aux prêtres et aux dévots d'avoir les premiers gâté la cause de Dieu en le faisant intervenir à tout propos dans des événements purement naturels. Aussi était-il loin de croire aux destinées providentielles ; pour lui César était un brigand, comme Cartouche, et pas autre chose.

Toute l'esthétique religieuse de Rousseau se dégage admirablement de cette lettre. La raison lui disait bien qu'on pouvait douter de l'Être éternel et de l'immortalité de l'âme ; mais si le théiste ne fondait son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne fondait le sien que sur des probabilités contraires. La croyance en Dieu avait du moins cet avantage, qu'elle apportait à l'homme de puissantes consolations et qu'elle ajoutait le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison. Ennemi des doctrines décevantes par lesquelles certains philosophes à vue courte paraissaient s'ingénier pour troubler les âmes paisibles et désoler les hommes en pure perte, il revendiquait en matière religieuse comme en matière politique la tolérance la plus absolue. La foi de chacun devait, à son sens, résider dans la plus parfaite liberté, et il s'indignait hautement qu'on osât contrôler l'intérieur des consciences.



ces et qu'on tentât d'asservir la raison à l'autorité. « Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, disait-il, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis ? Non, tout gouvernement humain se borne, par sa nature, aux devoirs civils, et, quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'État, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu. » En cela Jean-Jacques se trouvait complètement d'accord avec Voltaire.

En dehors des principes de la morale et du droit naturel, toute profession de foi civile lui semblait devoir être purement négative. De tous les dogmes, le plus dangereux et le plus odieux, celui qu'il fallait selon lui le plus s'attacher à proscrire, était le dogme de l'intolérance, soit qu'il prît le masque de la superstition, soit qu'il prît celui de l'incrédulité. Combien vrai son portrait de l'intolérant ! Était réputé tel quiconque s'imaginait qu'on ne pouvait être homme de bien sans croire tout ce qu'il croyait, et quiconque voulait forcer le peuple à ne rien croire. « Quant aux incrédules intolérants, disait Rousseau, on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. » Vienne la secte des hébertistes, qui causa tant de mal à la Révolution par ses injusti-

fiables et ridicules fureurs, et l'on sera bien forcé de reconnaître la justesse de cette appréciation de Rousseau. Ainsi s'expliquent les clameurs étranges poussées aujourd'hui contre la mémoire du grand démocrate par quelques disciples arriérés de l'hébertisme et certains adeptes inintelligents de l'école de Proudhon.

En terminant sa longue lettre, Jean-Jacques engageait vivement Voltaire à méditer une sorte de profession de foi civile, contenant les maximes sociales absolument nécessaires, et à revêtir cet ouvrage de sa poésie, afin de porter dans tous les cœurs les sentiments de douceur et d'humanité dont brillaient ses écrits. « Vous nous avez donné, dans votre poème sur la religion naturelle, le catéchisme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propose le catéchisme du citoyen (1). » Mais un tel ouvrage n'était guère dans l'ordre des idées du gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui n'avait sur les droits des peuples que des notions fort vagues ; Rousseau le fit lui-même : ce fut le *Contrat social*.

Voltaire ne répondit rien, sinon un billet insignifiant, le dernier qu'il lui ait écrit, je crois, et où sa mauvaise humeur se trouvait assez mal déguisée. Il se disait malade et promettait une prochaine ré-

(1) Lettre en date du 18 août 1756.

ponse. En effet, à quelque temps de là paraissait *Candide ou l'optimisme*, œuvre de doute et d'ironie s'il en fut jamais, et dans laquelle sont travestis à plaisir et ridiculisés les raisonnements si élevés sur lesquels Jean-Jacques avait appuyé sa lettre.

## IV

La lettre à d'Alembert sur les spectacles, et aussi, il faut bien le dire, la renommée toujours croissante de Rousseau, achevèrent de porter au comble l'irritation de Voltaire contre celui qu'il considérait désormais comme un rival, car l'aiglon était devenu aigle. Résidant aux portes de Genève, où, au grand scandale de Jean-Jacques, il parvint à introduire l'usage des spectacles, il fut fortement soupçonné d'avoir soulevé contre le philosophe genevois les clameurs de ses concitoyens.

Rousseau n'avait pas entendu sans une certaine indignation le cri de découragement et de doute poussé par cet écrivain illustre, rassasié de gloire et comblé de tous les dons de la fortune; il lui avait répondu en usant à son égard, comme on l'a pu voir, de tous les ménagements imaginables. M<sup>me</sup> de Chenonceau, à laquelle il avait communiqué cette réponse, ayant désiré qu'elle fût imprimée, il ne

voulut pas y consentir sans l'autorisation de Voltaire, à qui elle fut demandée et qui la refusa bien formellement. Nonobstant ce refus assez singulier de la part d'un philosophe, la lettre fut publiée à Berlin, dans le courant de l'année 1760. De là grande colère du patriarche. Par quel hasard cette lettre était-elle tombée dans les mains de l'imprimeur ? Jean-Jacques crut devoir à ce sujet quelques explications à Voltaire, et il lui écrivit pour protester contre toute participation de son fait dans la publicité donnée à sa réponse. Comment cela avait-il eu lieu ? Il ne pouvait se l'expliquer. La chose probable et qu'il ne dit pas, c'est que copie de cette réponse avait été sans doute communiquée par le docteur Tronchin, à qui il l'avait adressée en original avec plein pouvoir de la remettre ou de ne pas la remettre au destinataire. Ami commun des deux écrivains, ce praticien célèbre crut devoir la donner, et il adressa à ce sujet à Jean-Jacques une lettre fort peu à l'avantage de Voltaire.

Rousseau avait appris par ses correspondances de Genève la façon désavantageuse dont l'auteur du poëme sur le tremblement de terre de Lisbonne s'exprimait sur son compte et l'influence pernicieuse, à son point de vue, qu'il commençait à exercer par suite de ses relations avec les principaux membres du Conseil. Aussi terminait-il sa lettre par ce passage resté fameux : « Je ne vous aime point, mon-

sieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève, pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens, pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable, c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il ne reste que l'admiration, qu'on ne peut refuser à votre beau génie. et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute ; je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige (1). » Nous allons bien voir s'il tint parole.

Il y a certainement dans cette rude franchise quelque chose de singulièrement élevé. Voilà ce que les aveugles fanatiques de Voltaire, Condorcet en tête, ont appelé une lettre d'injures. Bien des gens

(1) Lettre en date du 17 juin 1760.

consentiraient à être injuriés à ce prix. L'ironique auteur de *Candide* ne rit point cette fois, et se fâcha tout rouge. Jean-Jacques n'est plus à ses yeux qu'un pauvre diable, un fou, et il ne voit pas grand mal à ce qu'il soit enterré comme un chien (1). Et, — chose assurément plus grave, — pour expliquer le luxe d'invectives et d'insultes qu'il va déployer contre son paisible adversaire, il sera obligé d'avoir recours au mensonge le plus grossier. Il écrivit à David Hume, en 1766, lors de la querelle de celui-ci avec Jean-Jacques, querelle dans laquelle il eût été de bon goût de sa part de ne pas intervenir, qu'en 1759, sachant que Rousseau avait à Paris beaucoup d'ennemis, il lui avait fait proposer de venir habiter une maison de campagne appelée l'Ermitage, qu'il venait d'acheter, et que Rousseau avait répondu à cette offre par ces propres mots : « Monsieur, je ne vous aime point : vous corrompez ma république en donnant des spectacles dans votre château de Ferney. » Voltaire citait de mémoire, et citait mal, la lettre dont nous avons rapporté le dernier paragraphe : *Je ne vous aime point, monsieur* (2). On a pu voir ce qu'il y a de vrai dans cette assertion tranchante, et s'il y avait le moindre rapport entre la lettre en question et une offre quelconque. Voilà pourtant la version

(1) Lettre à M. Thiériot en date du 29 août 1760.

(2) Voir la lettre de Voltaire à David Hume en date du 24 octobre 1766.

adoptée à la légère par la plupart des partisans outrés de Voltaire ; pour excuser celui-ci, Condorcet n'a pas craint d'écrire, sans grand souci de la vérité : « Il fut injuste, parce que Rousseau l'avait irrité en répondant par des injures à des offres de service (1). »

En 1759, Voltaire habitait encore les *Délices* ; Jean-Jacques n'avait donc pu lui reprocher de gâter sa république en donnant des spectacles dans son château de Ferney. La seule offre que le premier ait jamais faite au second est cette invitation banale de 1755, de venir boire du lait de ses vaches et brouter ses herbes, et l'on n'a pas oublié sans doute la réponse polie et charmante de Rousseau.

Mais, égaré par la passion, l'irascible auteur de tant de belles pages sur la tolérance paraît avoir perdu, à l'égard de Jean-Jacques, toutes les notions du juste et de l'injuste. Il ne laisse passer aucune occasion de le bafouer et de l'insulter. La *Nouvelle Héloïse* vient-elle à paraître, vite un pamphlet. Nous avons parlé plus haut des lettres de Voltaire sur ce roman, dont le succès semble lui avoir fait passer quelques mauvaises nuits. L'auteur de la *Pucelle* et de tant d'autres productions plus que légères, s'enveloppant dans un manteau de pruderie et criant à l'immoralité contre le pauvre Jean-Jac-

(1) *Vie de Voltaire.*

ques, n'est-ce pas édifiant? Rousseau publie son *Projet de paix perpétuelle*, tiré des manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre; nouveau pamphlet, où Voltaire le tance d'importance pour avoir jugé les rois et les républiques sans en être prié. Ce n'est pas lui, en effet, le thuriféraire de l'impératrice Catherine, qui eût jamais fait le procès aux monarchies. Et, — circonstance aggravante, — la plupart du temps ces libelles paraissaient sous le voile de l'anonyme ou sous le couvert d'un de ces noms d'emprunt dont aimait tant à s'affubler l'auteur de la *Henriade*.

## V

En blâmant l'intolérance chez les dévots et chez les incrédules, Jean-Jacques se mettait à dos les deux partis, il ne l'ignorait pas (1); mais le sentiment de la justice dominait en lui toute autre considération.

Avait-il tort maintenant de reprocher à Voltaire d'être le plus intolérant des hommes, tout en prêchant dans ses livres les maximes de la tolérance? Jugez-en par ce fait. Un jour paraît, à Lausanne, un livre *très-chrétien* dirigé contre l'auteur du *Diction-*

1) Lettre à M<sup>me</sup> de Créqui en date du 3 février 1761.



*naire philosophique*. Aussitôt Voltaire de s'empres-  
ser d'user de son influence pour en faire saisir et sup-  
primer les exemplaires par autorité du magistrat.  
C'est lui qui s'en vante en s'applaudissant qu'on ait  
forcé des théologiens à se taire et à respecter un phi-  
losophe (1). Ce n'était pas ainsi que Jean-Jacques en-  
tendait la tolérance.

Rousseau accusait Voltaire de n'avoir pas été  
étranger aux persécutions dirigées contre lui dans  
sa propre patrie, ce dont Voltaire s'est toujours  
défendu avec beaucoup de vivacité; mais l'auteur de  
*le Pour et le Contre* était fort sujet à caution, et l'on  
ne saurait mettre sa véracité en parallèle avec celle  
de son austère antagoniste. Il avait avec l'aristo-  
cratie genevoise des relations de voisinage et d'ami-  
tié; il était intimement lié avec le duc de Choiseul,  
tout-puissant à Genève et ennemi déclaré de Jean-  
Jacques; il était donc assez naturel que celui-ci, qui  
connaissait ses rancunes et son ressentiment, lui  
attribuât en partie les violences du Conseil contre sa  
personne. Quand, proscrit de sa ville natale et de  
Berne, le pauvre Rousseau vint chercher à Motiers-  
Travers l'hospitalité du roi de Prusse, n'eut-il pas à  
se ressentir encore de la haine de son redoutable  
adversaire? Voltaire ne s'en allait-il pas le décrivant  
partout comme un faiseur de livres abominables,

(1) *Mémoires*. Aux Délices, 6 de novembre 1759.

comme un impie et un athée (1)? N'y avait-il pas là de quoi renforcer singulièrement les soupçons de sa victime? Lorsque, non sans quelque raison, dans sa correspondance, Jean-Jacques l'appelle un fanfaron d'impiété, du moins s'incline-t-il devant son beau génie et ses grands talents (2).

Malgré toutes les dénégations de Voltaire, il est avéré aujourd'hui qu'il eut une part très-fâcheuse aux troubles dont Genève fut le théâtre de 1762 à 1768. Je n'en veux pour preuve que ces lignes du secrétaire de l'ambassadeur français en réponse à une lettre où, après avoir accablé Rousseau d'injures, Voltaire essayait de se disculper d'avoir engagé le Conseil à le persécuter : « Votre seul nom, monsieur, donne toujours un mouvement trop violent aux affaires, et il serait à craindre qu'en voulant trop fortement le bonheur des hommes vous ne contribuassiez, au contraire, qu'à les rendre encore plus malheureux (3). » Voltaire flattait la classe aristocratique, tandis que Rousseau était pour le peuple. Avis aux démocrates.

Quand, après deux ans de séjour à Motiers, Jean-Jacques, indigné de n'avoir entendu aucun habitant de Genève élever la voix en sa faveur, eut abdiqué avec éclat ses droits de bourgeoisie et de

(1) Lettre à la comtesse de Boufflers en date du 30 octobre 1762.

(2) Lettre à M. Jacob Vernet.

(3) Lettre en date du 1<sup>er</sup> mars 1766.

cité, quelques-uns de ses concitoyens, pris de remords, se décidèrent à rompre le silence. Profitant tardivement du droit de représentations consacré par la constitution, ils se plaignirent qu'on eût sévi avec tant de partialité contre l'auteur de l'*Émile* et contre ses livres, alors qu'on répandait et qu'on imprimait dans la ville une foule d'ouvrages où la religion, la Providence et l'immortalité de l'âme étaient tournées en dérision.

Cette protestation, où Voltaire était clairement désigné, et à laquelle Jean-Jacques, brouillé depuis deux ans avec ses compatriotes, était bien évidemment étranger, échauffa la bile du procureur général Tronchin. Grand ami du premier, ce digne magistrat publia, pour justifier le Conseil, les *Lettres écrites de la campagne*, uniquement afin d'essayer de prouver que l'*Émile* et le *Contrat social* étaient beaucoup plus dangereux pour les gouvernements que tous les ouvrages auxquels on avait fait allusion. Dans ceux-ci, disait-il, on rencontrait peut-être quelques traits épars et indiscrets contre la religion, mais dans ceux-là elle était attaquée sans détour et sans ménagement dans ses dogmes, dans sa morale, dans son influence sur la société civile. Cela sans préjudice des attaques contre les gouvernements despotiques, généralement respectés par Voltaire. Sans s'en douter, le procureur Tronchin traçait de Jean-Jacques le plus bel éloge possible.

Parmi les considérations invoquées en faveur des ouvrages de Voltaire, nous ne devons pas omettre celles tirées des circonstances et de la politique, ce qui revenait à dire que, leur auteur étant protégé par un ministre tout-puissant, il était indispensable de les tolérer et de les admettre, tandis qu'au contraire on se montrait agréable à ce même ministre en proscrivant un écrivain et des livres dont on le savait l'adversaire. Choiseul et Voltaire, c'était tout un. Comment Rousseau, ainsi mis en cause, aurait-il put laisser passer sans réponse une attaque où la logique et le raisonnement sont à hauteur de la bonne foi? Quel autre à sa place eût vu de sang-froid comparer l'*Émile* et le *Contrat social* à certaines brochures fort plaisantes sans doute, et qui couraient anonymes d'un bout de l'Europe à l'autre, mais où il était facile de reconnaître l'esprit et la plume de Voltaire? Aux lettres du procureur général Tronchin Rousseau répondit par la réponse foudroyante connue sous le nom de *Lettres écrites de la Montagne*.

## VI

Jean-Jacques s'est vanté quelque part d'avoir prêché l'humanité, la douceur, la tolérance autant qu'il avait dépendu de lui, et de n'avoir fait ni libelles ni

satires. « Je n'attaque point un homme, a-t-il dit, mais les hommes; ni une action, mais un vice (1). » Si quelqu'un avait le droit de s'exprimer ainsi, c'était assurément bien lui. Une seule fois peut-être il sortit de sa réserve habituelle, ce fut en mettant Voltaire en scène dans les *Lettres de la Montagne*. Mais avec quelle finesse de tact et quelle modération il le fit; modération qu'on ne saurait trop admirer, si l'on songe aux justes griefs de Rousseau, proscrit de France et de Genève, et aux œuvres duquel on venait, par dérision, opposer les livres les plus osés qu'on eût encore écrits contre la religion catholique.

Voltaire a eu certainement ses raisons pour trouver fort ennuyeuses les *Lettres écrites de la Montagne*. Une chose cependant eût dû leur faire trouver grâce devant lui : l'auteur, pour le railler, avait imité d'une façon surprenante son style et son ton d'habitude, et il le battit avec ses propres armes. « Messieurs, lui fait-il dire dans la cinquième lettre, en l'introduisant au milieu du Conseil de Genève sous prétexte de prêcher la tolérance, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards. Raisonner est de toutes les folies des hommes celle qui nuit le moins au genre humain, et l'on voit même des gens sages entachés parfois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai, mais... je fais mieux, je fais

(1) Lettre à M. R. en date du 24 octobre 1761.

raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs; voyez-le plus développé dans le *Sermon des cinquante*..... » Ici une observation importante est nécessaire.

Rousseau publiait hautement, courageusement sous son nom tous les écrits sortis de sa plume. Aussi pouvait-il répondre victorieusement à ceux qui le taxaient d'hypocrisie dans leurs pamphlets anonymes : « Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ses sentiments, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle (1). » Voltaire en usait tout autrement. On n'ignore pas avec quelle habileté surprenante il lançait, sous le masque de l'anonyme ou sous des noms d'emprunt, les libelles ou les ouvrages de sa composition de nature à compromettre sa tranquillité, et avec quelle effronterie il en déniait la paternité. Comment ne pas s'étonner de la persistance avec laquelle il prétendit n'être pour rien dans la composition du *Dictionnaire philosophique*, un de ses plus beaux titres de gloire devant la postérité (2)? Ah ! disent ses partisans outrés, c'était un moyen, un

(1) Lettre à la comtesse de Boufflers, du 30 octobre 1762.

(2) Voy. notamment une lettre à Damilaville en date du 13 janvier 1766, une lettre à d'Argental en date du 20 janvier de la

moyen indispensable de combattre le fanatisme et la superstition. Soit; mais ceux qui, comme Jean-Jacques, n'ont jamais publié de libelles anonymes, et qui n'en ont pas moins combattu, à visage découvert et en se nommant, le despotisme, les préjugés et la superstition, étaient, on me l'accordera, je pense, d'une âme plus solide et d'un caractère mieux trempé.

Revenons à nos *Lettres de la Montagne*. « Nous avons arrangé, continuait Voltaire mis en scène par Rousseau, que mon grand crédit à la cour et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans : cela est bon; mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors cela serait trop choquant. J'ai tant prêché la tolérance ! il ne faut pas toujours l'exiger des autres et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre homme croit en Dieu ? Passez-lui cela, il ne fera pas secte. Il est ennuyeux ? Tous les raisonneurs le sont ; nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers. Du reste, que nous importe ? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter; ne brûlons ni gens ni livres, et restons en paix, c'est mon

même année, et une lettre au duc de Richelieu en date du 19 août, également de la même année.

avis. » Il était impossible de manier plus finement l'ironie et de se venger d'un adversaire illustre en gardant plus de mesure et de tact. Piqué au sang, Voltaire cria, et cria très-fort.

Il accusa Rousseau d'être un délateur (1), et il se rencontre aujourd'hui des gens qui, plus ou moins sérieusement, affirment que ses violences contre l'auteur du *Contrat social* vinrent de ce qu'il avait été hautement dénoncé par lui comme l'auteur du *Sermon des cinquante*, et exposé ainsi aux persécutions d'une justice implacable. Mais c'est là une pure mystification. Quand parurent les *Lettres écrites de la Montagne*, il y avait quatre ans déjà que Jean-Jacques était en butte aux continuelles railleries de Voltaire, et, en se moquant de lui à son tour, il usa simplement du droit de représailles. Encore y mit-il une modération extrême. Il est puéril de voir une délation dans l'allusion au *Sermon des cinquante*, dont il avait été question déjà dans les représentations adressées par un certain nombre de citoyens au Conseil de Genève. Ce n'était d'ailleurs un mystère pour personne que ce pamphlet anonyme fût l'œuvre de Voltaire (2), et le patriarche de Ferney

(1) Lettre à Hume du 24 octobre 1766.

(2) « Cet ouvrage est précieux, a dit Condorcet. C'est le premier où M. de Voltaire, qui jusqu'alors n'avait porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après la *Profession de foi du vicairé saroyard*. M. de Vol-



était trop bien avec les puissants du jour pour avoir quelque chose à redouter. S'il se moquait des superstitions religieuses, il respectait fort certains préjugés sociaux; il se gardait bien surtout, à la différence de l'imprudent Rousseau, de s'occuper ouvertement de politique.

## VII

Il est assurément fort bizarre de voir les gens les plus enclins à la satire et à la critique se montrer les plus irritables dans la polémique et être les plus impatients à supporter la contradiction. Voltaire, en cette circonstance, perdit toute mesure, et, aveuglé par la plus étrange fureur, il se laissa aller à des emportements, à des mensonges et à des grossièretés qu'on aurait peine à croire si l'on n'en avait, hélas! des preuves trop multipliées sous les yeux.

Peu de temps après la publication des *Lettres de la Montagne* parut le libelle anonyme intitulé *Sentiment des citoyens*, lequel, suivant la propre expression de Rousseau, semblait écrit, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéthon. Jugez-en par quelques exemples. L'auteur reproche à Jean-Jacques, qu'il

taire fut un peu jaloux du courage de Rousseau, et c'est peut être le seul sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu... » Si ç'a été le seul, il faut avouer qu'il a été furieusement intense.

appelle à tous propos un bouffon et un fou, d'attaquer de nouveau la religion chrétienne, après avoir mis les magistrats de Paris et de Genève dans l'*indispensable* nécessité de le décréter et de le chasser. Il lui reproche, lui, l'auteur irrévérencieux de tant de livres antireligieux, d'avoir insulté Jésus-Christ en disant qu'il y avait dans l'Évangile des miracles qu'il était impossible de prendre à la lettre sans renoncer au bon sens; d'avoir dénoncé l'Évangile comme un livre scandaleux, impie et téméraire; d'avoir analysé avec une âme infernale le divin ouvrage; en un mot, d'être un athée. Pris d'un tendre intérêt pour les pasteurs de l'église réformée de Genève, dont il se souciait au fond tout autant que des prêtres catholiques, il lui reproche amèrement encore d'avoir offensé ces pasteurs. Et, se demande-t-il, qui les traite ainsi? « Est-ce un savant qui dispute contre un savant? Non, c'est l'auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à un homme vertueux? Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches, et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village et de montagne en montagne la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir

d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. » Il était difficile d'aller plus loin dans le cynisme de la calomnie et de la diffamation. « Il faut lui apprendre, s'écriait Voltaire en terminant, que si on châtie légèrement un romancier impie, on punit *capitalement* un vil séditieux. » Conclusion digne de l'exorde.

« Voilà, monsieur, à quels ennemis j'ai affaire ; voilà les armes dont ils m'attaquent, » écrivait Rousseau à son ami du Peyrou en lui envoyant cet odieux libelle. « Oh ! ajoutait-il, quand un jour le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera ! qu'elle bénira ma mémoire (1) ! » Il ne paraît pas qu'il ait jamais su d'où le coup était réellement parti. Il soupçonna d'abord un de ses anciens amis, le pasteur Vernes, et fit réimprimer lui-même le libelle, en y ajoutant une lettre et des notes en réponse. Autant l'attaque avait été grossière et déloyale, pleine de fiel et de méchanceté, autant la réponse fut digne et modérée. « Je vais faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article, écrivit Rousseau à propos de l'accusation citée plus haut. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'auteur, ni petite ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé n'y a pas le moindre rap-

(1) Lettre en date du 31 décembre 1764.

port; elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de MM. Malouin, Morand, Thierry, Daran, le frère Come. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre et de me faire honte de ma devise. La personne sage et généralement estimée qui me soigne dans mes maux et me console dans mes afflictions n'est malheureuse que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux; sa mère est actuellement pleine de vie et en bonne santé, malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs... Je n'ajouterai rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près j'aimerais mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse que d'en avoir écrit un pareil. » Les rieurs ne furent pas du côté du libelliste. Le pasteur Vernes ayant désavoué publiquement l'opuscule, Rousseau s'empessa de faire supprimer son édition. Quant à Voltaire, il se tint coi et se garda bien de revendiquer la paternité d'une œuvre dont l'infamie eût rejailli sur lui.

Il n'en continua pas moins contre l'auteur de *l'Émile* une guerre implacable, tantôt sourde, tantôt ouverte. Rien ne lui coûta : les imputations les plus mensongères, les assertions les plus absurdes, les plus calomnieuses, les plus honteuses, les expressions les plus grossières, tout cela tombe de sa plume

comme de source. C'est à confondre l'imagination. Toute sa correspondance de l'année 1766 n'est guère qu'un long recueil d'insultes, d'injures brutales à l'adresse de l'humble et doux philosophe de Genève. Il le traite à tout propos d'extravagant, de malhonnête homme, de méchant fou (1). Il pense de lui comme sur les juifs : « Ce sont des fous, » dit-il. Seulement, il veut bien accorder qu'il ne faut pas les brûler (2). Il trouve affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*, et sa ressemblance avec les philosophes lui paraît être celle des singes avec les hommes (3). Ici c'est un monstre de vanité, de contradictions et de bassesses, un calomniateur infâme, un plat monstre d'orgueil (4) ; là c'est un polisson devenu scélérat par excès d'orgueil, un étonnant fou qu'il est question de transférer à Bedlam. Voltaire va même plus loin : il voudrait qu'on mît aux Petites-Maisons une dame qui a pris fait et cause pour le philosophe (5). Tantôt il le baptise du nom de Chianpot-la-Perruque (6), tantôt

(1) Lettres à d'Argental des 11 et 24 janvier.

(2) Lettre à Damilaville du 2 juin.

(3) Lettre à d'Argental du 14 juillet.

(4) Lettres à Damilaville du 13 janvier, à d'Alembert des 30 juillet et 7 août.

(5) Lettres à Damilaville des 30 juillet, 29 août, 5 septembre, et à d'Argental du 19 septembre.

(6) Lettre à la marquise du Deffand du 24 septembre, et à M. Vernes, même mois.

il l'accuse mensongèrement d'avoir mis le trouble dans sa patrie avant d'en sortir, comme un incendiaire qui s'enfuit après avoir allumé la mèche, et il le fait descendre en droite ligne du barbet de Diogène, accouplé avec une des couleuvres de la Discorde (1). Il le présente à l'un comme un ancien domestique de M. de Montaigne, à l'autre comme une âme pétrie de boue et de fiel, comme un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards (2). Apprend-il que ce malheureux Jean-Jacques a encore des partisans à Paris, il se lamente amèrement et se plaint que les gens de lettres aient le goût bien faux et bien égaré pour avoir trouvé de l'éloquence dans sa lettre à David Hume (3). Dans sa litanie d'insultes, il n'a garde d'oublier la compagnie du philosophe, lequel n'est d'ailleurs, à ses yeux, que le singe de la philosophie, qui « saute sur un bâton, fait des grimaces et mord les passants (4). » Nous n'en finirions pas si nous voulions égrener jusqu'au bout ce chapelet d'injures.

Au point de vue littéraire, il lui refuse toute espèce de talent et lui conteste toutes les qualités du pen-

(1) Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume.

(2) Lettres à Hume du 24 octobre, et au comte de Rochefort du 29 octobre.

(3) Lettres à Damilaville des 31 octobre et 3 novembre.

(4) Lettres à M. de Chabanon du 3 novembre, et à M. Lacombe du 19 novembre.

seur et de l'écrivain. Il ne lui trouve aucun génie. « Son détestable roman d'*Héloïse*, dit-il, en est absolument dépourvu; *Émile* de même; et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur.. Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre et l'a distribuée au public comme un remède de son invention (1). » On n'est pas plus juste, en vérité. Cela me rappelle que M. Deschanel aussi cherchait à Rousseau des querelles de grammairien; et, en le voyant un jour, dans une conférence, s'évertuer à découvrir, au point de vue grammatical, d'une façon même fort contestable, quelques brins d'ivraie dans cette riche et splendide moisson qu'on appelle l'œuvre de Rousseau, je me demandais si nous étions dans une classe de rhétorique ou dans une assemblée à laquelle on devait, avant tout, parler des choses qui touchent le cœur et l'esprit.

L'oubli des injures n'était pas la qualité dominante de Voltaire, en tant qu'il eût eu à se plaindre de la moindre injure de la part de Jean-Jacques. Si les noires fureurs sont quelquefois l'apanage des dévots, elles ne sont pas toujours étrangères aux incrédules, comme l'auteur du *Sermon des cinquante* semble avoir voulu le prouver en écrivant d'une

(1) Lettre à M. Bordes du 29 novembre.

plume trempée dans l'acide son grossier et calomnieux poëme de la *Guerre civile de Genève*. « Sans doute, disent les éditeurs de Kehl, M. Rousseau y est traité avec trop de dureté. » Mais ils trouvent une excuse suffisante dans ce fait que Voltaire avait été présenté par Jean-Jacques comme l'auteur du *Sermon des cinquante*. Or, veut-on avoir une idée des aménités qui s'y rencontrent? Il y est dit, au sujet de Rousseau :

Il tient beaucoup du naturel d'un chien...  
Là se tapit ce sombre énergumène,  
Cet ennemi de la nature humaine,  
Pétri d'orgueil et dévoré de fiel... (1)

Thérèse est désignée sous le nom de Vachine.

Cette infernale et hideuse sorcière  
Suit en tous lieux le magot ambulante,  
Comme la chouette est jointe au chat-huant. . (2),  
Le roux Rousseau, de fureur hébété,  
Avec sa gaupe errant à l'aventure,  
S'enfuit de rage et fit vite un traité  
Contre la paix qu'on venait de conclure (3).

Si Voltaire s'efforçait, par ces bas moyens, de couvrir d'opprobre et de ridicule un des plus illus-

(1) Chant II.

(2) Chant III.

(3) Chant V.



tres représentants de la littérature française, en revanche il s'entendait à merveille, en bon courtisan, à flatter le duc de Choiseul :

... . Un Mécène de France,  
Ministre heureux et de guerre et de Paix (1).

et il ne se privait point de prendre chaudement parti pour la classe aristocratique, aux dépens du peuple, qu'il méprisait souverainement, comme il avait l'air de dédaigner son défenseur obstiné, le républicain Jean-Jacques.

Ne sait-on pas, en effet, qu'un des grands griefs invoqués contre ce dernier par le seigneur de Ferney était d'avoir osé se poser en précepteur des rois, d'avoir morigéné les grands, insulté le monarque et ses ministres dans tous ses ouvrages, mal parlé de la cour de France? Peste! faire la leçon aux rois, parler mal de la honteuse cour de Louis XV, des favoris et des favorites, médire des grands de la terre, voilà certes une chose dont eût été incapable le chantre de la Pompadour et de la Du Barry, le familier du grand Frédéric, le courtisan assidu de l'impératrice Catherine, cette Messaline du Nord. Et voilà précisément en quoi, à notre point de vue, le démocrate Rousseau est supérieur au gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

(1) Chant IV.

## VIII

En face de tant d'outrages, Jean-Jacques resta maître de lui-même, impassible, véritablement philosophe. Aucune insulte n'altéra la sérénité de son âme ; à ces injures sans nom il opposa le plus absolu dédain, se réfugia dans sa conscience, s'enveloppa dans sa dignité. Les plus enthousiastes partisans de Voltaire, et je me fais gloire d'être du nombre, ne sauraient, sans injustice et sans mauvaise foi, méconnaître ici l'immense avantage de son rival en gloire et en génie. Ce n'est pas sans raison qu'on a dit que, dans la lutte du littérateur mondain et grand seigneur contre l'homme de lettres un peu sauvage, la colère avait fait passer le mondain à l'état sauvage, tandis que le sauvage avait fait preuve de savoir-vivre et de dignité en recevant froidement, sans sourciller, les grossièretés et les sots quolibets dirigés contre lui par son adversaire comme une mitraille meurtrière. Paroles certainement bien vraies, que je cite de mémoire, sans me rappeler de quelle bouche elles sont tombées.

C'est à peine si, dans ses lettres particulières, il emploie une expression un peu vive pour qualifier l'odieuse conduite de Voltaire ; encore cette expression est-elle presque toujours tempérée par mille

marques d'admiration pour le génie de son impitoyable ennemi. « Je me venge, disait-il, en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages, et je le force à continuer de me faire du bien malgré lui (1). » Suivant Voltaire, toute l'œuvre de Rousseau était d'un sophiste, et il refusait tout génie et toute éloquence à l'auteur des pages les plus éloquentes qui soient jamais sorties de la plume d'un écrivain. Jean-Jacques, au contraire, ne manquait pas une occasion de s'incliner devant les grands talents et les qualités brillantes de cet irascible adversaire, à qui il se plaisait à promettre l'immortalité et la reconnaissance des hommes. On trouve dans sa correspondance les preuves de son admiration sincère pour l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. A cet égard, d'ailleurs, les témoignages abondent. Le comte d'Escherny, qui le voyait souvent dans sa solitude de Motiers-Travers, nous a laissé un compte rendu fidèle et désintéressé de ses entretiens avec lui. Leurs conversations roulaient quelquefois sur les gens de lettres et les philosophes du temps. « Rousseau, dit-il, rendait justice à tous, ne les présentait que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à Voltaire, dont il oubliait les injures pour ne se souvenir que de ses talents et de son génie ; il ne prononçait son nom qu'avec respect (2). » Quel envieux !

(1) Lettre au prince de Wurtemberg en date du 11 mars 1764.

(2) *Mélanges*, par le comte d'Escherny.

Un autre témoignage non moins précieux et aussi désintéressé est celui de Dusaulx, dont nous avons dû apprécier sévèrement l'ouvrage injuste sur Jean-Jacques. Un jour — c'était vers 1770 — il y avait réunion chez Piron, vieux alors et aveugle, mais dont la vieillesse et la cécité n'altéraient ni la bonhomie ni la gaieté qui se reflétait comme un dernier rayon de soleil sur son visage franc et ouvert; Jean-Jacques s'y laissa mener; il ne connaissait pas l'auteur de la *Métromanie*. En apprenant quel hôte il recevait, Piron se leva en bondissant de son siège, chercha, en tâtonnant, la main de son illustre visiteur, et la plaça sur son cœur en s'écriant : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* » Ce fut une des joies de ses derniers jours de n'être point mort sans avoir connu l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*. Il y avait certainement là de quoi être amplement consolé des attaques de Voltaire.

Il avait été convenu qu'on dînerait le lendemain avec un certain nombre d'amis de Dusaulx. Jean-Jacques ne se fit pas trop attendre; il se montra, ce jour-là, tout à fait aimable, tantôt enjoué, tantôt sublime, et fut d'une éloquence qui émerveilla l'auditoire. « Il fut question de nos plus grands écrivains, a écrit Dusaulx; abstraction faite de ses opinions particulières, il les caractérisa tous avec justesse, précision, surtout avec une impartialité dont nous fûmes ravis; et il semblait par là nous

avertir que leur gloire ne portait aucun préjudice à la sienne... Quand il en fut à Voltaire, qui l'avait si indignement outragé, au lieu de récriminations, il se plut à rendre justice entière à sa fécondité inépuisable, à la diversité de ses talents, et de son caractère il n'en dit que ces mots remarquables : « Je ne sache point d'homme sur la terre dont les premiers mouvements aient été plus beaux que les siens (1). » Prononcez maintenant entre l'auteur du poëme sur la *Guerre civile de Genève* et l'auteur des *Lettres écrites de la Montagne*. La postérité a infirmé le jugement de Voltaire et ratifié celui de Rousseau ; ce qui prouve que, sous le rapport du bon sens et de la rectitude de l'esprit, le second était au moins égal, sinon supérieur, au premier. Comme les cœurs vraiment grands, Jean-Jacques ne connaissait pas la vengeance.

Mais, que dis-je, je me trompe. Une occasion magnifique de se venger s'étant présentée, il la saisit avec empressement, tant c'était, en effet, un méchant homme. On eut l'idée, dans cette même année 1770, d'élever une statue à Voltaire. Jean-Jacques était alors à Lyon. Il se trouvait un jour chez une dame dans le salon de laquelle il y avait beaucoup de monde, quand on vint à parler de la statue qu'il était question d'ériger à l'auteur de l'*Essai sur les*

(1) *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau*, p. 100, 101.

*mœurs*. « Cela honore la France et le siècle ! s'écria-t-il avec enthousiasme. Je voudrais bien être admis au nombre de ses souscripteurs (1). » Deux jours après il écrivait de Lyon à M. de la Tourette les lignes suivantes : « J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivants. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends (2). »

La dignité et la simplicité qu'il mit à cette action causèrent à Voltaire un chagrin d'enfant. On peut voir, par les lettres de l'illustre vieillard, à quel point il se sentit froissé, humilié sans doute de rencontrer une âme qui pratiquait si bien l'oubli, le mépris des injures. Dans l'action de Jean-Jacques il ne vit qu'un sentiment d'orgueil et d'ostentation, et il écrivit à ses amis de refuser la souscription du philosophe genevois, alléguant que le duc de Choiseul ne la verrait pas d'un bon œil. Il fallut toutes les

(1) Lettre de M. de la Tourette à Voltaire en date du 26 juin 1770.

(2) Lettre en date du 2 juin 1770.

instances de d'Alembert pour le décider à souffrir cette offrande. Cela peint bien les côtés étroits de l'esprit de Voltaire et montre aussi par où Jean-Jacques lui était supérieur. Quelques années plus tard, peu de temps, bien peu de temps avant que la tombe s'ouvrît pour l'un et pour l'autre, Voltaire recevait au Théâtre-Français une suprême et magnifique ovation. En apprenant ce triomphe, Rousseau versa des larmes de joie. Étaient-ce là aussi des pleurs d'orgueil et d'ostentation? Non; c'était l'hommage sincère du génie au génie. Il oubliait les injures de l'homme pour ne se souvenir que des chefs-d'œuvre de l'écrivain, et c'est ainsi que savent se venger de grands cœurs.

## IX

Voltaire eut toutes les peines du monde à se consoler des procédés de Jean-Jacques, dont les partisans le mettaient en colère (1), et il continua de l'invectiver de plus belle. Cependant il y eut une heure où la conscience lui revint. Un jour, comme

(1) Lettre à M<sup>me</sup> du Defland en date du 8 août 1770.

pris de remords, il écrivit à M<sup>me</sup> Necker, je crois, ces vers significatifs :

A moi chétif une statue !  
C'est à Jean-Jacques qu'elle est due ;  
Mais l'univers est un ingrat.

Oui, l'univers est un ingrat, et le vieux patriarche de Ferney était bien inspiré en écrivant ces vers qui l'honorent et qui sont comme la rançon de tant d'insultes prodiguées par lui au grand citoyen de Genève.

Voltaire et Rousseau ! l'un et l'autre ont également droit à notre reconnaissance éternelle, et ces deux noms doivent être également chers à tous ceux qui professent les principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la Révolution française. Toutefois, sans songer à diminuer la gloire de l'un ou de l'autre, il est impossible de ne pas établir entre eux une certaine différence au point de vue démocratique, et de ne pas indiquer la supériorité réelle de celui-ci sur celui-là dans l'exposé des doctrines sociales qui doivent présider aux destinées des nations.

Voltaire voulait affranchir l'esprit humain ; cela ne suffisait pas à Rousseau : il tenait en même temps à affranchir le monde et l'humanité. L'un était un libre penseur dans la meilleure acception du mot ;



l'autre était également un libre penseur, mais c'était aussi un professeur de science sociale; et tandis que le premier s'étudiait principalement à débarrasser la raison des nuages dont elle était enveloppée, le second retrouvait et révélait au monde les droits de l'homme depuis si longtemps enterrés par le despotisme. Un peu dédaigneux du peuple par habitude de grand seigneur, Voltaire se souciait assez peu de la situation morale et physique des classes inférieures. Ce n'est pas Rousseau qui eût jamais écrit ces lignes : « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis (1). » Voilà tout juste comment raisonnent aujourd'hui encore certaines gens. Nous croyons, nous, au contraire, avec Rousseau, que la société doit à tous une certaine instruction, et qu'une nation sera d'autant plus libre et digne de l'être qu'elle sera plus instruite et mieux en état de comprendre ses droits et ses devoirs.

(1) Lettre à Damilaville en date du 1<sup>er</sup> avril 1766.

Là était la différence essentielle entre ces deux esprits. Voltaire n'avait sur les droits des peuples que des idées assez confuses et assez incertaines ; il appartenait à cette aristocratie libérale qui veut bien de la liberté à la condition de n'être froissée ni dans ses privilèges, ni dans ses dignités, ni dans ses jouissances, ni dans son repos ; Rousseau avait affirmé la souveraineté populaire et l'égalité de tous les citoyens sans autre différence que celle des talents et des vertus. Jamais une expression blessante n'est tombée de sa plume pour le peuple, dont il était et qu'il aimait sincèrement. Le premier eût volontiers fait la Révolution par la noblesse, ou reçu avec reconnaissance des réformes octroyées par la main d'un despote ; le second, penseur plus hardi et plus profond, croyait qu'une nation ne se régénère que par elle-même, et il se fût moqué fort, je n'en doute pas, de ces libertés octroyées du haut d'un trône comme une manne céleste.

Tous deux furent charitables et bienfaisants ; mais l'un était immensément riche et l'autre était pauvre. Ce que Rousseau donnait, ce qu'il répandait à pleines mains, sans ostentation, était pris, non sur son superflu, mais sur son nécessaire. On a de sa charité plus d'une preuve concluante. La vue des souffrances d'autrui l'affectait péniblement, jusqu'à le rendre malade. « Il y avait en lui, a dit le chevalier de Saint-Germain, un amour pour ses semblables dont

on trouverait peu d'exemples, même chez ceux qui ont reçu les vrais principes. » De pareilles natures, on le comprend, ne sont pas faites pour être jamais heureuses ; car, hélas ! on n'a que trop souvent sous les yeux le spectacle des misères humaines.

La Révolution sentit bien la différence qui existait entre ces deux hommes en décrétant une statue aux mânes de Jean-Jacques Rousseau, tandis qu'elle se contentait de voter le transfèrement des restes de Voltaire au Panthéon. Cependant les titres de l'un à la reconnaissance nationale ne doivent pas faire oublier ceux de l'autre. Tous deux ont bien mérité de la patrie et de l'humanité ; c'est à tous deux que nous devons élever des statues : à Voltaire pour avoir émancipé la raison, à Rousseau pour avoir proclamé les droits de l'homme et enseigné au monde la liberté.

---

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

## CHAPITRE DIXIÈME.

DERNIÈRES ANNÉES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. —  
CONCLUSION DE CE LIVRE.

### I

Les dernières années de Jean-Jacques furent troublées par une sorte de maladie morale dont certains écrivains se sont servis pour accabler sa mémoire. Je me demande, en vérité, comment elle pourrait se trouver amoindrie par cette affection bizarre dont l'effet le plus triste fut de lui faire croire à une conjuration permanente contre lui. Il s'imagina qu'un complot avait été formé pour le rendre malheureux pendant sa vie et le flétrir après sa mort. Était-ce là, comme on l'a dit, de l'aliénation mentale? Nullement. A part cette manie, dont lui seul eut à souffrir, Rousseau conserva jusqu'à la dernière heure tout son bon sens et la jouissance complète de ses facultés. Si folie il y avait, c'était, dans tous les cas, une douce et innocente folie, car elle ne lui ôta rien de sa passion pour les choses

bonnes, justes et honnêtes, ni de sa profonde tendresse pour l'humanité.

L'injustice des hommes à son égard, sa longue proscription, les indignes traitements qu'il eut à subir de ses concitoyens, le climat triste et brumeux de l'Angleterre, les plaisanteries inconvenantes de quelques-uns de ses prétendus amis, tout cela ne suffisait-il pas pour jeter un peu de trouble dans une âme sensible, naïve et affectueuse comme la sienne? On assure que son indigne compagne, cette Thérèse, à laquelle, dans un jour néfaste, il s'était lié par une chaîne fatale, ne contribua pas peu à assombrir son caractère et à irriter son humeur. C'est possible ; rien n'aigrit le cœur comme les mauvais procédés et les tracasseries des personnes qu'on s'est accoutumé à chérir et dans lesquelles on a cru rencontrer des amis véritables et dévoués. Déjà Thérèse s'ennuyait fort à l'Ermitage et à Montmorency ; elle fut certainement une des causes du refroidissement survenu entre Jean-Jacques et Diderot, qui, à son instigation, avait mis tout en œuvre pour ramener le philosophe à la ville. Combien la résidence de Motiers et la solitude de Wootton durent lui paraître plus ennuyeuses encore ! Il est à croire qu'elle s'ingénia pour en rendre le séjour insupportable au compagnon de sa vie et mettre celui-ci dans la nécessité d'en sortir. Elle brisait, dit-on, le cachet des lettres adressées à Rous-

seau, qui, dupe de cette supercherie, accusait ses amis de violer sa correspondance et, là-dessus, se forgeait mille chimères. Les ruses dont elle se servait pour accroître ses défiances et ses craintes dépassent toute croyance, s'il faut en croire M<sup>me</sup> de Staël. Les plaintes formulées par Jean-Jacques lui-même dans une lettre confidentielle écrite à Thérèse, lettre d'une si amère et si éloquente tristesse (1), et la conduite de cette Thérèse après la mort de celui dont elle portait le nom, semblent malheureusement confirmer ces accusations.

Le pauvre Rousseau ne trouvait donc pas dans sa vie privée les consolations dont il eût eu besoin, et son caractère dut nécessairement se ressentir des déchirements de son cœur. Il ne faut pas demander maintenant si l'on a brodé sur son humeur atrabilaire, sur sa misanthropie, sur son insociabilité, sur sa sauvagerie. Les beaux esprits s'en sont donné à cœur joie là-dessus. Tout cela a été embelli et considérablement augmenté ! En voici un exemple. A son retour en France Rousseau se rendit à Amiens, où il resta une huitaine de jours. Il y reçut une ovation véritable. Le corps municipal vint, suivant une vieille coutume quand on voulait honorer quelque personnage, lui offrir le vin de ville, et Gresset, au nom de l'Académie, lui adressa les compliments les plus

(1) Lettre en date du 12 août 1769.

flatteurs. Or, on a raconté quelque part que Jean-Jacques lui aurait brutalement répondu : « Vous avez pu faire parler un perroquet, vous ne pourrez faire parler un ours. » Voilà la légende, voici l'histoire : Se trouvant un jour réunis tous deux dans un dîner, l'auteur du *Contrat social* et le chantre élégant de *Vert-Vert* échangèrent les plus aimables procédés ; ils se quittèrent enchantés l'un de l'autre : « Je suis persuadé, dit Rousseau à Gresset en prenant congé de lui, qu'avant de m'avoir vu vous aviez de moi une opinion bien différente ; mais vous faites si bien parler les perroquets qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours (1). » Voilà pourtant les paroles fines et gracieuses qui, sous la plume du maniaque Mercier, se sont transformées en une incompréhensible grossièreté. Et notez qu'à chaque instant nous entendons invoquer l'autorité de l'auteur du *Tableau de Paris*. Pauvre histoire !

## II

Le séjour de Rousseau à Amiens ne fut pas de longue durée. Les honneurs publics dont il était l'objet, l'empressement des citoyens autour de sa personne,

(1) Notice biographique sur Gresset, par Renouard.



le déterminèrent à s'éloigner au bout d'une huitaine de jours. Il ne voulait plus qu'on s'occupât de lui. « Le public, disait-il, est mort désormais pour moi (1). » Et puis, chargé d'un décret de prise de corps, il tenait à ne point avoir l'air de braver le parlement de Paris en recevant des hommages publics dans une ville de son ressort.

Le marquis de Mirabeau, le père du grand Mirabeau, lui avait offert l'hospitalité. « Qu'il serait beau, s'était empressé de répondre Jean-Jacques, que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité (2)! » Il se rendit donc à Fleury, petit village à côté de Meudon, où le marquis avait une charmante maison de plaisance. Il y demeura deux ou trois semaines, et en sortit malgré les instances de son hôte, qui eût bien désiré le garder, soit à Fleury, soit au Bignon, dans une autre de ses terres. « Je ne puis être à mon aise que chez moi, » objectait Rousseau (3). Cependant la crainte d'être inquiété par la justice, qui jusqu'alors avait fermé les yeux sur sa présence, mais à qui la fantaisie pouvait prendre de les rouvrir et de faire, au moment où l'on y penserait le moins, suivant la propre expression de Jean-Jacques, une excursion nouvelle *in animâ*

(1) Lettre au libraire Rey du mois d'août 1766.

(2) Lettre en date du 31 janvier 1767.

(3) Lettre au marquis de Mirabeau en date du 9 juin 1767.

*vili* (1), le décida à accepter momentanément un asile au vieux château de Trye, situé à une demi-lieue de Gisors, et appartenant au prince de Conti, sous la protection duquel il pouvait espérer être à l'abri des coups du parlement de Paris. La présence du philosophe chez un prince du sang n'était un secret pour personne; toutefois le prince lui-même voulut sauver au moins les apparences, et, à sa demande, Jean-Jacques prit un nom d'emprunt, celui de Renou, qu'il garda jusqu'à la fin de l'année 1769.

Ce fut dans cette maison quasi-royale qu'il écrivit au marquis de Mirabeau la très-belle lettre où il combat en termes si excellents et par de si puissants arguments la théorie du despotisme légal. Selon Rousseau, l'unique problème à résoudre en politique était de trouver une forme de gouvernement qui mît la loi au-dessus de l'homme (2). Or, cette forme de gouvernement, le républicain Jean-Jacques l'avait indiquée de reste, c'était la république démocratique.

Le marquis de Mirabeau l'engagea fort à donner de nouveaux développements à ses vues sur ce sujet. Par malheur Rousseau s'était promis de ne plus écrire, et, aux rêveries et à quelques fragments près,

(1) Lettre au marquis de Mirabeau, *ubi supra*.

(2) Lettre en date du 26 juillet 1767.

il se tint parole. Nous le voyons occuper ses loisirs par les soins à donner à l'impression de son *Dictionnaire de musique*, achevé depuis longtemps déjà, et par l'étude de la botanique, dont le goût s'était développé en lui d'une remarquable façon durant son séjour en Angleterre. Il s'étonnait de l'ignorance crasse où l'on était encore en France sur cette ravissante étude mise à la mode par Linnée. Quelle surprise on aurait eue parmi nous à voir la duchesse de Portland, avec laquelle il avait l'habitude d'herboriser dans les environs de Wootton, grimper de rocher en rocher pour découvrir la *Chamaedrys frutescens* et la *Saxifraga alpina* (1)! Les habitants de Trye-le-Château avaient conçu une sorte de mépris pour lui en le voyant chercher des herbes dans tous les champs et les bois d'alentour. « Ce superbe tapis dont la terre est couverte, écrivait-il dans un moment d'exaspération contre ces ignorants et ces barbares, ne montre à leurs yeux que lavements et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations (2). »

Les procédés désobligeants des habitants du château et du pays à son égard ne tardèrent pas à lui rendre insupportable le séjour de ce magnifique domaine. Se créa-t-il des tourments imaginaires, comme l'ont pensé quelques personnes, ou bien eut-il réel-

(1) Lettre à du Peyrou du 17 octobre 1767.

(2) *Ibid.*

lement à se plaindre des gens du prince? J'inclinerais pour cette dernière hypothèse. Le prince de Conti avait hautement déclaré qu'il le mettait à sa place, avec la même autorité que lui, qu'il le rendait maître de tout. Il n'en fallait pas davantage pour exciter contre notre philosophe une valetaille qui, en l'absence du prince, était habituée à se considérer comme maîtresse de céans et à disposer de tout à sa guise. Jean-Jacques était, comme on sait, ennemi sans pitié du gaspillage et du vol domestique. Il prit les intérêts de son hôte comme il eût pris les siens propres. Aussi les gens du prince, trouvant en lui un surveillant incommode, employèrent-ils tous les moyens pour le dégoûter de ce séjour. Il n'était sortes de tracasseries dont ils ne le rendissent victime. On s'arrangeait pour qu'il n'eût ni fruits ni légumes. Toutes les lettres où il dépeint les petites misères auxquelles, à l'insu du prince, il se trouva en butte, sont trop nettes, trop précises pour qu'il soit possible de voir là de sa part une simple affaire d'imagination.

Dans le courant du mois de juin 1768 il écrivait au prince de Conti afin de prendre congé de lui, en lui expliquant les motifs qui l'obligeaient de renoncer à son hospitalité et en lui témoignant une reconnaissance éternelle pour les bontés qu'en toutes circonstances il avait reçues de lui. Quelques jours après il était à Lyon.

## III

Ces déplacements continuels, nécessitant des frais relativement élevés pour lui, rendaient assez précaire, ai-je dit déjà, sa situation financière. Il eût pu être riche à coup sûr, s'asseoir, lui aussi, au banquet des heureux ; il lui eût suffi pour cela de tirer parti de ses œuvres, qui servirent à enrichir ses libraires ; il lui eût suffi d'accepter les présents que de toutes parts on voulait le forcer de recevoir : moyens de fortune et présents, il repoussa tout dédaigneusement.

Cependant l'année précédente, touché des sentiments de bienveillance du gouvernement anglais à son égard, il s'était presque décidé à accepter une pension de deux mille quatre cents livres, d'après l'assurance formelle qui lui avait été donnée par le général Conway que le roi d'Angleterre la lui avait accordée sans que la moindre sollicitation y eût eu part (1). Deux mille quatre cents livres à cette époque, c'était tout une fortune ; mais, ayant un peu plus tard soupçonné David Hume d'être intervenu dans cette affaire, il revint sur sa décision première, et, malgré les instances de ses amis, s'obstina à ne

(4) Lettre à du Peyrou en date du 22 mars 1767.

point vouloir profiter de la générosité de la cour britannique. « Il est vrai, écrivait-il alors à d'Ivernois, que faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours et hors d'état d'en gagner ; mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux ; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels ; peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté (1). »

Trois ans après, quand il fut de retour à Paris, des amis dévoués obtinrent, à son insu, de la trésorerie anglaise le montant des arrérages échus, s'élevant à plus de six mille livres, avec l'autorisation de les verser entre les mains de Rousseau sans qu'il fût obligé de donner quittance ; mais notre philosophe persista dignement dans son refus. Plus tard, les arrérages de cette pension furent, en partie du moins, comptés à sa veuve. Le gouvernement britannique ne se laissa pas vaincre en désintéressement ; et, que Jean-Jacques ait ou non accepté ses présents, ce sera son éternel honneur d'avoir tenu une main secourable à ce pasteur de l'humanité.

(1) Lettre à d'Ivernois en date du 26 avril 1768.

Certaines personnes se sont étonnées de voir Rousseau, après avoir si fièrement et avec tant d'obstination repoussé les arrérages de la pension qui lui avait été offerte par l'Angleterre, implorer en quelque sorte sur ses vieux jours la charité publique. Cela vient d'une erreur fondamentale de leur part, car jamais notre philosophe n'a sollicité la charité publique, comme je vais le démontrer péremptoirement.

Il aurait pu, comme je viens de dire, s'enrichir par le produit de ses œuvres et par les présents dont une foule de gens, enthousiastes de ses ouvrages, eussent été heureux de le combler ; il ne le voulut pas ; or, le désintéressement n'est pas chose si commune parmi les hommes qu'on ne doive pas lui faire un mérite du sien. Cependant l'idée de mourir de faim, ou pis encore, celle de manger un jour le pain de l'aumône, lui était trop cruelle pour la pouvoir supporter (1). Aussi s'était-il réservé, dans ses arrangements avec ses libraires, une pension viagère suffisante pour le mettre à l'abri du besoin.

Quoi qu'il en soit, au mois de mai 1777, dix-sept mois avant sa mort, il poussa tout à coup un lamentable cri de détresse. Sa femme était malade,

(1) Lettre à M. Duchesne, libraire à Paris, en date du 3 mars 1765.

hors d'état de vaquer aux soins du ménage, réduite à garder le lit, et lui-même, fort souffrant, se trouvait dans l'impossibilité de subvenir aux exigences de toutes sortes d'un intérieur. Dans cet état, il eut l'idée de se retirer, lui et sa femme, dans une maison de retraite; à cet effet, il rédigea un mémoire très-court où il exposa sa triste position, et qu'il distribua de ses mains à quelques personnes. Il se bornait d'ailleurs à demander qu'on voulût bien leur ouvrir à lui et à sa femme un asile où ils pussent subsister à *leurs frais*, mais où ils fussent exempts d'un travail qui dépassait leurs forces, et de détails et de devoirs dont ils ne se sentaient plus capables. Ils se seraient contentés du vêtement le plus simple, de la nourriture la plus sobre, à la seule condition de n'avoir plus à se mêler de rien. A cela Rousseau mettait une condition absolue : c'était d'abandonner ses rentes, lesquelles se montaient à plus de quatorze cents livres. « Nous donnerons, disait-il, ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes, et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire, surtout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens. » Il y a loin de là à une demande d'aumône, dont la seule idée révoltait sa fierté. Ceux qui, un peu légèrement, l'ont accusé d'avoir fait appel à la charité publique peuvent voir dans quelle erreur ils sont tombés. Personne plus que lui n'eut horreur des présents.



C'était peut-être un travers , mais un travers , avouons-le, dont fort peu de gens s'exposent à mériter le reproche.

## IV

Après avoir passé à Lyon une quinzaine de jours, Jean-Jacques se rendit à Grenoble avec l'intention de partir bientôt pour Chambéry, où l'attirait le souvenir de sa jeunesse et de ses belles années. Je ne sais trop s'il mit ce projet à exécution; toujours est-il qu'à un mois de là je le trouve établi à Bourgoin, petite ville du Dauphiné, à treize lieues de Grenoble, où il s'installa dans une simple auberge. Son séjour dans cette petite ville fut troublé par l'étrange réclamation d'une misérable somme de neuf livres que son admirateur, l'avocat Bovier, crut devoir lui adresser au nom d'une espèce de galérien nommé Thévenin, et dont Rousseau ne soupçonnait même pas l'existence. Nous avons parlé ailleurs de cette affaire, laquelle était, on l'avouera, bien de nature à porter l'anxiété dans une âme sensible à l'excès. C'était là une considération qu'eût certainement dû peser l'avocat général Servan avant de calomnier si lestement celui pour lequel son respect avait été tel que, de son propre aveu, il marchait à pas suspendus afin de faire silence autour de son repos.

Notons encore comme une des circonstances caractéristiques du séjour de Jean-Jacques à Bourgoin la consécration volontaire de sa longue union avec Thérèse. Ce fut là qu'en présence de deux témoins, M. de Rozière, fils d'un de ses plus anciens amis, et du maire de la ville, M. de Champagneux, dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, comme il le dit lui-même (1), il contracta mariage avec celle qui depuis vingt-cinq ans était la compagne de sa vie, si l'on peut appeler mariage un engagement qu'aucun lien civil ou religieux n'a jamais cimenté.

Chassé de Bourgoin par les eaux marécageuses dont la ville était infectée, et qui avaient eu une assez fâcheuse influence sur sa santé et sur celle de Thérèse, il alla, dans les premiers jours du mois de février 1769, occuper sur les hauteurs, au bourg de Monquin, une maison vide et solitaire, appartenant à une dame qui, depuis longtemps déjà, la lui avait offerte comme asile, et où il accepta l'hospitalité, après avoir un moment hésité à retourner en Angleterre, afin d'y finir ses jours dans la solitude de Wootton, dont le propriétaire ne cessait de le rappeler. Le changement d'air lui fit grand bien, et en peu de jours sa santé se trouva complètement rétablie.

(1) Lettre à M. Lalliaud du 31 août 1768.

Il resta à Monquin près de dix-huit mois, écrivant à l'un et à l'autre, à du Peyrou, au chevalier de Saint-Germain, à Moulou et à M<sup>me</sup> de Latour-Franqueville, cette amie inconnue qui avait si chaleureusement pris sa défense et qu'il appelait sa chère Marianne. La meilleure partie de son temps il la passait à herboriser. On peut lire dans sa correspondance le récit charmant de ses promenades à travers champs et à travers bois.

De sa retraite de Monquin datent quelques-unes de ses plus admirables lettres. Comment ne pas mentionner, en passant, son éloquente réfutation des doutes sur l'existence de Dieu, et surtout comment ne pas applaudir à l'esprit de tolérance universelle qu'il recommande à ses contradicteurs ? Il croit en Dieu, mais sans croire cette foi nécessaire. Chacun, selon lui, devant être jugé, non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, il ne voit aucune utilité à ce qu'il y ait un système de doctrines, parce que la conscience en tient lieu. « Les formules en matière de foi, dit-il excellemment, ne me paraissent qu'autant de chaînes d'iniquités, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie (1). » Liberté absolue de conscience ! tel était son *credo*, nous l'avons prouvé de reste, et il était dans la vérité. Soyez athée, soyez déiste, catholique, protestant, juif ou

(1) Lettre à M. de B..., envoi du 25 mars 1769.

mahométan, je le veux bien ; efforcez-vous de démontrer la supériorité de vos croyances par la puissance du raisonnement ; mais ne cherchez pas à les imposer par la force, et surtout ne prétendez pas que hors d'elles il n'y a pas de salut. Voilà quelles étaient les constantes recommandations de Jean-Jacques, et c'est par cette largeur de vues, par cette extrême tolérance, qu'il est, à mon sens, supérieur à tous les philosophes de son temps.

De Monquin sont également datées la plupart de ses lettres à M. de Saint-Germain, ce brave et loyal gentilhomme, religieux et tolérant à la fois, dont il avait fait la conquête, nous apprend Dusaulx. Or, pour faire la conquête d'un tel homme, il ne fallait être ni un monomane, ni un être atrabilaire ou insociable, comme on s'est plu trop souvent à nous représenter Rousseau. C'est M. de Saint-Germain qui s'est chargé de témoigner de la bonté du philosophe et de nous révéler quelques-uns de ses traits de bienfaisance. Lisez, du reste, toutes les lettres écrites de Monquin par Jean-Jacques, et, à part quelques pages où sans haine, sans aigreur, il s'étend sur les complots dont il se croit entouré, vous y trouverez toute la force de raisonnement du logicien inflexible, et vous y verrez régner toute la sérénité du Juste. C'est dans l'une de ces lettres qu'agité du pressentiment de l'avenir il prédit les révolutions destinées à assurer le triomphe de la vérité et

la gloire immortelle qui en rejaillira sur son nom.

Eloigné du théâtre de la persécution dont il avait été victime, entouré de personnes bienveillantes, livré à des occupations qu'il aimait et qui convenaient merveilleusement à sa santé, il était relativement heureux à Monquin. Aussi, quand parfois il parlait de quitter ce tranquille séjour, était-il vivement combattu par M. de Saint-Germain, qui, autant dans l'intérêt du philosophe que dans le désir de garder dans son voisinage celui dont il était fier d'être devenu l'ami, l'engageait à ne point s'exiler de la contrée où il avait retrouvé la santé du corps et la paix du cœur. Mais Jean-Jacques se sentait pris d'une sorte de nostalgie de Paris. Rien ne put changer ses résolutions; il le manda à M. de Saint-Germain, en se recommandant à son souvenir et en l'assurant que les sentiments qu'il lui avait inspirés ne s'affaibliraient jamais (1). Quelques jours après il partait pour Paris, où il arrivait dans les premiers jours du mois de juillet de l'année 1770.

## V

Il y avait huit ans déjà que, sous le poids d'un décret de prise de corps, il avait été réduit à s'en-

(1) Lettre en date du 19 juin 1767.

fuir comme un malfaiteur. Depuis, les passions s'étaient singulièrement amorties, et Rousseau pouvait sans danger reparaitre sur la scène où sa réputation s'était fondée. A peine revenu, il revit la plupart de ses anciennes connaissances, en fit de nouvelles, et reprit son métier de copiste. L'ouvrage ne lui manqua pas. Son arrivée avait fait sensation, paraît-il. C'était à qui chercherait à le voir. Un excellent moyen de pénétrer chez lui était de lui porter de la musique à copier ; il ne faut pas demander si l'on en usait.

Il était descendu d'abord dans un hôtel garni. Son métier de copiste lui ayant promptement procuré un surcroît de ressources, il acheta quelques meubles et alla demeurer rue Plâtrière, vis-à-vis de l'hôtel des Postes, dans un petit logement situé au cinquième étage. Un des plus fervents admirateurs du philosophe nous a laissé une description fort exacte de cet appartement, si l'on peut appeler ainsi un simple réduit composé de deux pièces, dont l'une, éclairée par une sorte de lucarne donnant sur l'escalier, servait à la fois de cuisine et de débarras. L'autre pièce, plus spacieuse, prenait jour par deux fenêtres sur la rue Plâtrière. On y voyait deux lits jumeaux, séparés l'un de l'autre par la porte et recouverts d'une courte-pointe de cotonnade bleue à flammes ; les autres meubles de la chambre étaient garnis d'étoffe pareille. Sur une commode en noyer

s'étaient quelques in-folio, recueils de musique ou atlas. Une grande armoire, également en noyer, servait de bibliothèque. Deux belles estampes de haut prix représentant, l'une le Paralytique servi par ses enfants, l'autre un homme d'État assis, formaient le principal ornement de la pièce. De chaque côté de la cheminée, autour d'une glace carrée, étaient suspendus des médaillons en plâtre où se trouvait modelée la figure de notre philosophe. Une table, couverte d'un tapis vert et surchargée de feuilles de musique, occupait le centre de la pièce. C'était la table sur laquelle travaillait Jean-Jacques. Parfois, en l'absence de sa ménagère, ses visiteurs le voyaient se lever pour écumer le pot qui bouillait devant l'âtre (1). Tel était l'humble foyer où, par une ironie du sort, tandis que tant d'êtres inutiles et vains se pavanaient dans les hôtels spacieux, sous les lambris dorés, vivait comme un patriarche l'un des plus beaux génies du siècle.

Là, dans cette rue obscure, tout en haut de cette noire maison, dans ce modeste logement, affluait tout ce que Paris comptait de distingué dans la littérature et dans la noblesse. Ducis, Bernardin de Saint-Pierre, Dupont de Nemours, Dorat et beaucoup d'autres gens de lettres venaient tour à tour s'asseoir au foyer du philosophe. On y voyait sou-

(1) *Mes visites à J.-J. Rousseau*, par Eymar.

vent arriver, a raconté Dusaulx, des femmes de la cour suivies de jolis messieurs saupoudrés d'ambre et qui sifflaient en parlant. La foule des importuns devint même si grande que Rousseau fut obligé de fermer sa porte et de ne l'ouvrir qu'à bon escient.

Il ne refusait pas de se montrer quelquefois dans le monde ; mais rarement il acceptait une invitation à dîner. On le vit chez Sophie Arnoult, la célèbre artiste de l'Opéra : ce qui a fait dire au véridique biographe M. de Sevelinges qu'il avait coutume d'aller chez des femmes galantes. Distinguée par son esprit autant que par son talent, Sophie Arnoult réunissait dans sa maison des illustrations de tous genres. Rien d'étonnant qu'elle ait cherché à y attirer l'auteur fameux de l'*Émile* et du *Contrat social*, ce Jean-Jacques que son long exil et sa sauvagerie même faisaient rechercher plus encore. On serait bien embarrassé de citer une autre femme galante — puisque galante il y a — chez qui soit allé l'austère philosophe.

Le bruit s'étant répandu que, pendant son séjour à l'étranger, il avait écrit l'histoire de sa vie, la curiosité publique s'était éveillée ; le désir d'entendre la lecture de ses *Confessions*, dont on attendait de si piquantes révélations, attirait la foule des gens du monde dans les salons où l'on espérait le rencontrer. La plupart des curieux furent singulièrement déçus, car il n'y eut, je crois, que deux ou



trois lectures des *Confessions*, et encore eurent-elles lieu en petit comité. La première, interrompue seulement par deux repas fort courts, ne dura pas moins de dix-sept heures; et, assure Dusaulx, qui y assistait, la voix de Rousseau ne faiblit pas un seul instant. Ces lectures auraient fini sans doute par faire le tour de Paris si, à la sollicitation de M<sup>me</sup> d'Épinay, le lieutenant général de police n'y eût mis bon ordre et ne les eût sévèrement interdites. Preuve assez concluante de la liberté dont jouissaient nos pères! Et il n'y avait ni observation à faire, ni explication à avoir. A ceux qui auraient été tentés de demander pourquoi cet excès d'arbitraire et d'intolérance, M. de Sartines aurait pu répondre, comme aujourd'hui nos ministres quand ils refusent aux plus honnêtes gens du monde l'autorisation de fonder un journal politique : Parce que tel est notre bon plaisir.

## VI

Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau ne furent pas entièrement infécondes; les ouvrages qu'il a écrits depuis son retour à Paris jusqu'à sa mort suffiraient certainement sinon à illustrer, au moins à honorer la mémoire d'un écrivain. Les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, écrites

dans les derniers mois de l'année 1772, à la prière du comte Wielhorski, constituent une œuvre remarquable à tous les titres et prouvent combien l'intelligence de l'auteur s'était conservée nette, lucide et vigoureuse. Elles prouvent encore et surtout que Rousseau n'était pas un réformateur à la façon de Platon ou de Thomas Morus; qu'il ne s'enfermait pas purement et strictement dans le domaine des matières spéculatives, et qu'il savait très-bien concilier la théorie avec les exigences de la pratique. Homme, il comprenait humainement les choses humaines.

Après un intervalle de quatre ans, pendant lesquels il n'écrivit guère qu'un certain nombre de lettres ayant trait à la botanique, il reprit la plume pour tracer ses *Dialogues* et ses *Réveries*. Sans doute ces deux ouvrages se trouvent légèrement déparés par les éternelles redites de l'auteur sur les complots dont il se croyait environné. Mais ôtez les passages où son imagination inquiète va s'égarant parmi les chimères et les fantômes, il restera encore assez de magnifiques pages pour capter votre admiration. Il y a, dans le premier dialogue notamment, certains morceaux sur la justice criminelle, sur les précautions à prendre à l'égard des accusés, sur la déplorable manie de la plupart des magistrats de chercher tout d'abord à prouver la culpabilité des individus traduits devant eux, au lieu de s'assurer s'ils ne

seraient point innocents par hasard, il y a là, dis-je, des morceaux qu'on ne relira jamais trop. Et dans les *Réveries du promeneur solitaire*, sorte d'appendice à ses *Confessions*, dernière œuvre sortie de sa plume et brutalement interrompue par la mort, quelle fraîcheur de coloris, quelle vigueur de pensée on rencontre, que de pages étincelantes encore et d'une perfection achevée!

La musique, dont le goût ne l'avait jamais abandonné, occupait une partie de ses instants. Il composa, sur le soir de sa vie, un certain nombre de romances, de morceaux détachés, et même des fragments de l'opéra de *Daphnis et Chloé*, dont, à sa demande, son ami Corancez avait écrit les paroles. Après sa mort, cette musique fut gravée et vendue au profit de l'hospice des Enfants trouvés. Dans le courant de l'année 1775, nous le voyons jouir encore d'un éclatant triomphe musical. La pièce lyrique de *Pygmalion*, composée, si je ne me trompe, une dizaine d'années auparavant à Motiers-Travers, fut représentée à la Comédie-Française et obtint un succès à peu près égal à celui du *Devin de village*. Des transports d'enthousiasme saluèrent l'œuvre du philosophe, qui, de plus en plus détaché du monde, ne paraît pas avoir été très-sensible à cette ovation. S'il faut en croire un de ses éditeurs, il n'assista même pas à la représentation de sa pièce.

Son occupation favorite était la botanique, à la-

quelle il s'était adonné depuis longtemps déjà, mais qui finit par l'absorber à peu près complètement. Dans les beaux jours, il sortait matin et soir, et explora ainsi tous les environs de Paris. De temps en temps il s'en allait avec quelque naturaliste connu ; je ne crois pas me tromper en disant que le célèbre Jussieu fut quelquefois le compagnon de ses promenades scientifiques ; mais le plus souvent il partait seul, son bâton à la main, un Linnée sous le bras, et, chemin faisant, il se perdait dans ces extases intérieures que la contemplation procure aux âmes douces et aimantes. « Seul avec la nature et vous, écrivait-il à l'illustre botaniste dont les livres étaient son *vade mecum*, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre philosophie botanique que de tous les livres de morale (1). » Ah ! la nature est, en effet, comme l'étude, une consolatrice et une amie.

Ce fut en revenant d'une de ces excursions solitaires qu'il arriva à Rousseau un accident qui faillit lui coûter la vie. Dans la journée du 24 octobre 1776, après avoir gravi les hauteurs de Ménilmontant, il était allé jusqu'à Charonne, en prenant les sentiers au milieu des vignes et des prairies. Il avait éprouvé un plaisir d'enfant en retrouvant dans ces parages certaines plantes qu'il voyait assez rarement

(1) Lettre à Linnée.

autour de Paris, et il s'en revenait tout joyeux à travers la campagne défeuillée en partie déjà, mais verte et riante encore, quand, à la descente de Ménilmontant, il fut renversé par un grand chien danois qui courait devant un carrosse. C'était le chien de M. de Saint-Fargeau. La chute fut terrible; Jean-Jacques tomba lourdement la tête en avant. On le releva sans connaissance, la figure meurtrie et ensanglantée. Quand il revint à lui, il était entre les bras de plusieurs jeunes gens, de la bouche desquels il apprit ce qui lui était arrivé. Il eut néanmoins la force de retourner à pied chez lui; mais le lendemain il fut pris d'une forte fièvre et dut garder la chambre assez longtemps.

Quand le mauvais état de la saison le contraignait de ne point sortir, il passait ses heures à composer son herbier, et il apportait à ce travail le soin le plus minutieux. Jamais, assure-t-on, botaniste de profession ne poussa plus loin que lui l'ordre et la délicatesse dans l'arrangement des plantes sur le papier. On cite son *Moussier* comme un véritable chef-d'œuvre d'élégance. Cette occupation, jointe à son métier de copiste, la rédaction de ses *Dialogues* et de ses *Réveries*, ne lui laissaient pas beaucoup de loisirs. Sa verte vieillesse, on le voit, était loin d'être inactive.

## VII

Au milieu de tout cela il était aimable et enjoué avec les personnes dont la société lui convenait. Bien des gens qui ne le connaissaient que de réputation furent agréablement étonnés, lorsqu'ils eurent l'occasion de se trouver en sa présence, de rencontrer en lui, au lieu du prétendu ours qu'on leur avait dépeint, l'homme le meilleur et le plus affable du monde. Les femmes disaient de lui : « J'aurais aimé ce Jean-Jacques, si vieux qu'il fût (1). » Il était doué d'une bonhomie toute particulière; parfois on le voyait rire et folâtrer comme un enfant.

Il y avait au-dessus de lui, dans la maison où il demeurait, une jeune fille assez jolie qui se destinait au théâtre italien. Souvent il entraît chez elle sans façon, lorsqu'en descendant il l'entendait chanter. Il lui proposa un jour de lui donner des avis sur son talent. Elle le regarda en riant. « Est-ce que vous chantez, vous? lui dit-elle d'un air incrédule. — Oui, répondit Rousseau; je compose même quelquefois de la musique. » La jeune fille fredonna un air en vaquant aux soins de son ménage, car elle ne se gênait point pour le *bonhomme d'en haut*. « Ce n'est pas cela, disait Jean-

(1) *Essais sur la musique*, par Grétry.

Jacques. — Je le demanderai à mon maître, » répliquait-elle. Et lui riait comme un fou chaque fois qu'elle répétait le passage. Un autre jour il entra chez elle au moment où elle s'habillait pour sortir. Elle était précisément en train de se barbouiller la figure de rouge et de blanc, car de tout temps les femmes à la mode ont eu ce sale et bizarre travers. « Vous êtes bien plus jolie sans cette enluminure, lui dit Jean-Jacques. — Oh! pour ça non, répondit la jeune fille; sans fard on a l'air d'une morte. — A votre âge, reprit le philosophe, on n'a pas besoin d'art; j'ai peine à vous reconnaître. — Bon, bon, à tout âge, quand on est pâle, il faut mettre du rouge. Vous devriez en mettre, vous, » dit la folle. Et, sautant sur ses genoux, elle lui en barbouilla le visage. Il se sauva en s'essuyant, et faillit étouffer dans l'escalier à force de rire (1). La jeune fille, ajoute Grétry qui a raconté cette aventure, ne se douta jamais du trésor qu'elle possédait un moment presque chaque jour et que tant de femmes du monde lui eussent envié.

Les admirateurs de ce grand homme gémissaient de le voir, à son âge, habiter un cinquième étage. C'était à qui lui offrirait un asile conforme à ses goûts, à ses penchants, à ses habitudes. Vers le milieu du printemps de l'année 1778, cédant aux

(1) *Essais sur la musique*, par Grétry.

instances de M. de Girardin, propriétaire de la terre d'Ermenonville, il consentit à venir s'installer dans une des dépendances du château, heureux de revoir, sur le déclin de ses jours, les sites enchantés où il avait passé quelques-unes des plus belles années de sa vie. Il était parti seul pour savoir s'il se conviendrait dans la nouvelle retraite mise à sa disposition par une amitié dévouée. Au bout de trois jours il s'y trouva si bien qu'il écrivit à sa femme de venir l'y rejoindre. Ses hôtes l'entouraient de mille prévenances. Presque tous les jours il allait se promener avec eux, quelquefois il les accompagnait au retour et allait dîner au château. Il s'était attaché au plus jeune des fils de M. de Girardin. Il inspira à cet enfant un peu de son goût pour la botanique, et lui donna quelques leçons. Il ne faut pas demander s'il reprit ses chères herborisations. Il eut soin de se faire envoyer de Paris du papier pour continuer son herbier et des couleurs pour l'encadrement de ses fleurs. Il avait même projeté de se remettre à quelque travail littéraire, d'achever des œuvres commencées, comme la *suite d'Émile*. Hélas ! tout cela fut tout à coup interrompu par la mort.

Il y avait à peine un mois que Voltaire n'était plus. Jean-Jacques avait bien hautement déploré la perte de cet homme illustre comme un vide immense pour les lettres françaises, prouvant ainsi une dernière fois combien il était au-dessus des passions mes-



quines. Qui eût dit qu'à si peu d'intervalle, les deux plus beaux génies du siècle se suivraient dans la tombe? Rien, en effet, ne faisait pressentir la fin prochaine de Rousseau. Sa santé paraissait plus forte, et l'on pouvait, au contraire, espérer de le voir vivre longtemps encore. Dans la matinée du 3 juillet il fut herboriser comme de coutume, et, en rentrant, il fit infuser dans une tasse à café quelques-unes des plantes qu'il avait rapportées. Au bout d'une heure environ, il se sentit pris de violentes coliques. Thérèse, effrayée, envoya dire au château qu'il se trouvait indisposé. M<sup>me</sup> de Girardin accourut aussitôt; mais Rousseau la conjura de le laisser seul, alléguant qu'elle n'était ni d'une santé ni d'un caractère à supporter la vue de la souffrance. Quelques instants après, frappé d'une subite attaque d'apoplexie, il tombait mort sur le carreau.

Le bruit a été longtemps accrédité, et beaucoup de personnes croient encore que Jean-Jacques Rousseau s'est volontairement ôté la vie. C'est là de la légende absolument controuvée. La contusion qu'il avait au front, et qui ne ressemblait nullement à un trou, a été le résultat de sa chute. Non, il n'était pas homme à avoir recours au suicide le philosophe incomparable qui a laissé de si éloquents pages contre le suicide et qui, un jour, écrivait à la compagnie de sa vie ces lignes significatives : « Vous connaissez trop mes vrais sentiments pour craindre

qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part (1). » Rien d'ailleurs, à l'heure où la mort vint le prendre, ne devait lui faire souhaiter sa fin. Il mourut subitement, sans agonie, comme chacun peut désirer de mourir, sans ces prodromes, souvent affreux, qui sont le passage de la vie à la mort; mais il mourut au terme fixé par la nature, sans avoir d'une minute avancé son trépas. C'était là une perte irréparable et un deuil pour l'humanité tout entière.

## VIII

Rousseau a eu des ennemis dans toutes les classes, et cela s'explique tout naturellement. On n'aime pas, en général, les gens trop vertueux, et tout véritable Juste court grand risque d'avoir le sort d'Aristide. Jean-Jacques vécut pauvre; il ne voulut ni places ni pensions, et, au milieu de sa pauvreté volontaire, il sut toujours maintenir envers et contre tous sa dignité d'homme et d'écrivain : il devait nécessaire-

(1) Lettre en date du 12 août 1769.

ment avoir contre lui tous les coureurs de places et de pensions, tous les mendiants de faveurs officielles. Il était sans fiel et sans haine, dépourvu de tout esprit d'intrigue, simple de cœur comme simple de mœurs, comment n'aurait-il pas vu se déchaîner contre sa personne tous les envieux, tous les intrigants, tous les vaniteux? Il a égalé, sinon éclipsé toutes les gloires, comment n'aurait-il pas soulevé les clameurs de ceux qu'offusque toute supériorité, et qui ne pardonnent ni à la lumière de briller, ni au génie de s'élancer dans l'espace, comme un trait d'union entre l'homme et Dieu?

Quand il révéla au monde étonné les vérités immortelles que la Révolution française devait se charger de réaliser, en partie du moins, nombre de personnes applaudirent, croyant applaudir à de purs paradoxes; mais lorsqu'elles virent passer du domaine de la spéculation dans celui de la pratique ces théories dont la nouveauté et la hardiesse les avaient tout d'abord émerveillées, elles ne manquèrent pas de crier au scandale, et leurs exclamations d'enthousiasme se changèrent en cris de fureur. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore Jean-Jacques Rousseau n'a pas de calomniateurs plus ardents, plus intrépides que les représentants, plus ou moins sincères, de l'ancien régime, que les vétérans de la réaction, tout confits en dévotion comme Tartufe, et qui, pour le triomphe des vieux abus et des vieilles

idées qu'ils ont pris sous leur garde, mettraient l'univers à feu et à sang. Cela est tout naturel ; c'est dans la logique des partis, et rien ne saurait être plus honorable pour la mémoire de l'auteur du *Contrat social* que ces inimitiés implacables.

Mais ce qui ne se conçoit pas, c'est de rencontrer aujourd'hui encore, je ne dis point dans le parti libéral, — parti indécis et incolore, qui veut avant tout de la liberté pour lui, qui se soucie peu ou point des réformes sociales, et qui volontiers nous ramènerait tout droit aux fameuses lois de septembre de liberticide mémoire, — ce qui ne se conçoit pas, dis-je, c'est de rencontrer dans le parti démocratique des détracteurs du démocrate par excellence. Parce que son œuvre n'est pas exempte de quelques erreurs, parce qu'il n'a peut-être pas trouvé la formule exacte de la science sociale moderne, on n'a pas craint de lui jeter la pierre. Autant vaudrait reprocher à Salomon de Caus ou à Watt de n'avoir pas découvert du premier coup toutes les lois de la vapeur.

De ces injustices passagères j'en appelle à la postérité, et, comme l'immortel calomnié, j'attends de l'avenir les réparations qui lui sont dues. « J'ai un grand défenseur, a-t-il écrit quelque part, un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. » Ce défenseur, c'est le temps. N'est-ce donc pas assez de nous avoir ouvert

la route à suivre ; d'avoir, au milieu des inégalités sociales les plus choquantes, les plus odieuses, affirmé l'égalité ; d'avoir, quand l'injustice et l'immoralité gouvernaient effrontément le monde, prêché la justice et la morale comme des dogmes nécessaires ; d'avoir, quand tout était courbé et asservi, réclamé la liberté ; d'avoir, en matière religieuse, prescrit la tolérance universelle ; d'avoir enfin, à l'étonnement des peuples et des despotes, proclamé les Droits de l'homme et du citoyen ? Ce fut bien pour cela que la Révolution française lui vota des statues, et nous aurions grand tort assurément d'avoir la prétention d'être de meilleurs démocrates que les hommes de la Révolution.

Il ne faut pas oublier non plus la pureté des moyens par lesquels ce beau génie conseillait au monde de se régénérer, de jeter bas ses vieilles gueulles et de s'élancer dans la voie du progrès social, de la justice et de la vérité. Pour faire pendant à sa devise :

*Vitam impendere vero,*

il eût pu prendre celle-ci, qui est de Kant, je crois :

A de pures fins, par de purs moyens.

C'est à coup sûr un étonnement profond pour beaucoup d'entre nous que les décrets de l'Assemblée Constituante, de la Convention Nationale et du

Conseil des Anciens, en soient encore à attendre leur exécution. Nous voyons tous les jours, et plus qu'il ne conviendrait, élever des statues à une foule de petits grands hommes, ce dont s'étonnera à bon droit la postérité, qui ne comprendra pas. Nous rions, comme de juste, de ces monuments de platitude et d'adulation que ne consacrera point la poussière des siècles et que balayera d'un coup d'aile l'équitable avenir ; mais cependant les véritables bienfaiteurs de l'humanité attendent encore les statues promises à leurs mânes. Celles-ci, du moins, peuvent être érigées en toute sûreté ; une durée éternelle leur est assurée.

Un jour, pendant l'invasion, un hommage éclatant fut rendu à Jean-Jacques Rousseau, et ce ne fut point par la France. Quand, victorieuses du colosse impérial, les puissances alliées eurent envahi notre pays, elles déchargèrent de toute taxe le village d'Ermenonville par respect pour la mémoire de Rousseau : ce qui signifiait que l'illustre philosophe appartenait à l'humanité tout entière. En revanche, la Restauration, revenue à la suite des baïonnettes étrangères, ne témoigna pas le même respect pour les cendres du grand homme. On sait comment elle vint une nuit, honteusement, lâchement, comme un larron, les ravir au Panthéon, où les avait mises la piété de nos pères. Au reste, ne nous plaignons pas trop de ce sacrilège, car c'était encore un hommage

indirect rendu à l'auteur du *Contrat social*. A l'heure où la Révolution française gémissait vaincue, proscrite, foulée aux pieds, il était juste qu'on proscrivît avec elle les restes de celui dont elle s'était proclamée la fille.

Grâce à Dieu, l'heure de la réparation a sonné. Attendrons-nous longtemps encore pour payer notre dette à la mémoire de celui qui a tant de droits à la gratitude des hommes, des mères, des enfants ? Je ne puis le croire. Mais ce que je tiens à dire en terminant ces pages, animées d'un bout à l'autre de l'esprit de justice et de vérité, c'est que nous ne voulons point pour Rousseau d'une statue souillée d'avance. Nous la voulons grande et pure, comme l'âme de celui à qui elle doit être érigée. Il faut qu'elle rayonne à tous les yeux d'une lumière sans tache et d'un éclat sans mélange. Cette statue, coulons-la en bronze dans nos cœurs, en attendant qu'elle s'élève radieuse sur nos places publiques, à la face de l'humanité satisfaite et des peuples reconnaissants !

FIN.





# TABLE.

## CHAPITRE PREMIER.

	Pages.
Jean-Jacques Rousseau et la Révolution française . . . .	4

## CHAPITRE DEUXIÈME.

Les ennemis et les calomnieux de Jean-Jacques Rousseau. — Les <i>Confessions</i> . . . . .	33
--	----

## CHAPITRE TROISIÈME.

Jean-Jacques Rousseau et M <sup>me</sup> de Warens. — Aventures diverses. — Séjour à Annecy. — Extravagances. — Premier voyage à Paris. . . . .	71
---	----

## CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Charmettes . . . . .	111
--------------------------	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME.

Premières relations à Paris. — Rousseau secrétaire d'ambassade. — Thérèse Levasseur. — Une lettre à Voltaire. — L'Encyclopédie. — Premier discours. — <i>Le Devin de village</i> . — Discours sur l'inégalité des conditions . . . . .	141
--	-----

## CHAPITRE SIXIÈME.

Pages.

L'Ermitage. — M <sup>me</sup> d'Houdetot. — Rupture avec Grimm et Diderot. — Sortie de l'Ermitage. — Les amitiés de Jean-Jacques. . . . .	179
---	-----

## CHAPITRE SEPTIÈME.

Séjour à Montmorency. — Lettre à d'Alembert sur les spectacles. — Relations diverses. — La <i>Nouvelle Héloïse</i> . — L' <i>Emile</i> et le <i>Contrat social</i> . — Proscription de Rousseau . .	209
---	-----

## CHAPITRE HUITIÈME.

Rousseau décrété à Genève. — Séjour à Motiers. — Du sentiment religieux chez Rousseau. — L'île de Saint-Pierre. — Séjour en Angleterre. — Querelle avec Hume. — Retour en France . . . . .	245
--	-----

## CHAPITRE NEUVIÈME.

Des rapports entre Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. . .	279
---	-----

## CHAPITRE DIXIÈME.

Dernières années de Jean-Jacques Rousseau. — Conclusion de ce livre . . . . .	325
---	-----

FIN DE LA TABLE

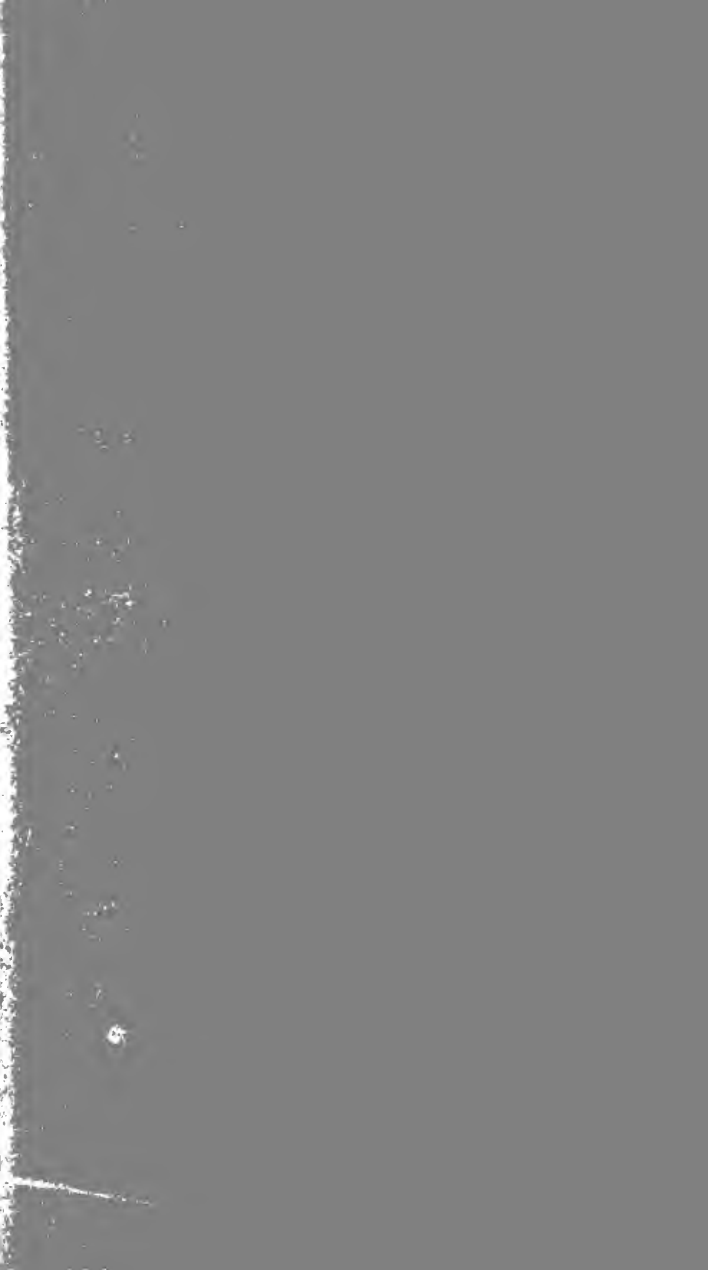
## ERRATUM.

—

PAGE 35, ligne 24, *au lieu de* : ses *Confessions*, *lisez* : ses *Réveries*.

PAGE 122, ligne 14, *au lieu de* : Et un jardin au-dessous, *lisez* : Et un parterre.





La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

APR 15 1980

APR 03 1986

17 MARS 1985

29 MARS 1999



